

C
112
C6
C86
1691



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

LA VIE DE GASPARD DE COLIGNY,

SEIGNEUR DE CHATILLON sur Loin, Gouverneur pour le Roy de l'Isle de France & de Picardie, Colonel General de l'Infanterie Françoise, & Amiral de France.



A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU.
M. DC. XCI.

PREFACE.

JE ne ſuis pas le premier qui ait entrepris d'écrire la vie de Gaſpard de Coligny Seigneur de Chaſtillon ſur Loin Amiral de France. Une perſonne m'a devancé dans cette entrepriſe il y a déja long-temps ; & comme ce qu'il nous a laiſſé d'un ſi grand homme eſt dans un langage fort éloigné de la pureté de nôtre langue, & que d'ailleurs j'oſe dire qu'il a paſſé par deſſus bien des choſes, manque peut être d'avoir de bons Memoires, ou peut être auſſi parce qu'il ne s'eſt pas donné toute la peine qu'il faloit pour traiter une ſi belle matiere, j'ay cru que je ne pouvois rien faire de plus agréable au public, que de travailler à cet ouvrage. Il eſt certain qu'il doit être reçû avec beaucoup de plaiſir, ſi je ſuis aſſez heureux pour m'en aquiter comme il faut, principalement de ceux qui ſçavent que ce Heros a travaillé la plus grande partie de ſa vie pour aſſurer la Religion qu'ils profeſſent maintenant, & pour laquelle aprés avoir couru une infinité de hazards, a enfin répandu ſon ſang dans un âge où il eût pû eſperer de vivre encore quelques années, ſi le Roy ſon Maître eût fait reflexion qu'il ſe privoit d'un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle, en donnant ordre comme il fit qu'on le tuât. Cette action qui a été une des plus cruelles qui ſe ſoient faites dans tous les ſiecles paſſez, n'a trouvé perſonne qui ait entrepris de l'excuſer, quoy que la Royauté trouve toûjours des flatteurs qui ne manquent pas de donner de l'ençens même aux choſes qui ſont le moins à

excuser. Maimbourg le plus passionné de tous les Ecrivains quand il s'agit de parler de ce grand homme, ne s'est pû empêcher de dire qu'il étoit prévenu de bonne foy que la Religion qu'il avoit embrassée étoit la meilleure; si bien qu'il fait assez entendre par là que l'action de Charles IX. étoit une action épouventable. Cependant ce même Auteur ne laisse pas de dire en d'autres endroits qu'il étoit plein d'ambition, ce qu'il ne prouve pas trop luy-même dans son Histoire, où il fait voir assez souvent que ce grand homme donnoit la main à la Paix, dés qu'il croyoit sa religion en fureté. La repugnance qu'il eut à rallumer la guerre, & dont cét Auteur convient luy-même, lors qu'il dit que tout ce que ses amis luy pûrent representer, ne fut pas capable de luy faire replonger le Royaume dans les malheurs dont il ne faisoit que de sortir, est encore un bon témoignage, qu'il n'est pas toûjours exempt de passion, quand il dit le contraire. Car on n'aura pas de peine à s'imaginer qu'un homme qui disoit, comme il luy fait dire luy-même, qu'il aimeroit mieux qu'on le trainât sur la claye, que d'être cause sur des soupçons de la ruïne d'une infinité de peuple, n'étoit pas capable de rien faire dans la vûë du monde. C'est ce que nous ferons voir dans son Histoire, & qu'il a toûjours agy par un motif desinteressé, beaux sentimens certes pour une personne de sa condition, lesquelles d'ordinaire ne font servir la Religion que de pretexte pour leur fortune. A son égard, il ne me sera pas difficile de faire voir qu'il s'est toûjours éloigné de cette conduite, laquelle s'il eût voulu tenir, il n'y a personne qui me puisse nier qu'il n'eût donné de grandes affaires au Roy son Maître.

Ceux

Ceux qui ont un peu lû l'Histoire, sçavant que je n'avance rien que de veritable, puis qu'elle nous aprend que jamais Capitaine ne fut plus aimé, ny plus estimé de ceux de son party.

Il auroit été à souhaiter pour sa famille qu'il eût été dans ces sentimens, quand même il n'auroit pas eu tout le succés dont il pouvoit se flatter. Il auroit du moins amassé quelques richesses, au lieu qu'en faisant ce qu'il fit, il engagea sa Maison de plus de cinquante mille écus, somme considerable en tout temps pour un particulier, mais principalement en celuy-là, où l'on ne parloit pas par millions comme on fait aujourd'huy. Cela n'empêcha pas pourtant qu'il ne laissa quatre vingt mille livres de rente à ses heritiers, & je m'étonne qu'un fameux Historien ait écrit en parlant de celuy dont je d'écris icy la vie, qu'on ne trouva pas étrange qu'il eût demandé un don au Roy, parce qu'il n'étoit pas riche. Je ne sçay ce qu'il veut dire par-là, si ce n'est qu'il estime que ce fût être pauvre pour un homme de sa qualité que de joüir comme il faisoit de plus de cent mille livres de rente. Car dans le temps dont il parle, le Cardinal de Chastillon son frere qui étoit l'aîné, s'étoit démis de tous ses biens en sa faveur, ne s'étant reservé que ses benefices. Mais nous verrons tantôt ce que c'est que ce don, & quel usage il en fit. Cependant pour en revenir à mon sujet, bien loin qu'il fût entaché de l'ambition dont Maimbourg le peint dans quelques endroits de son Histoire du Calvinisme, l'on sçait comme je viens de dire, qu'il ne fit jamais rien qu'en vûë de la Religion. Ce fut pour cela qu'aprés avoir perdu dans les guerres civiles pour plus de cent mille écus de meubles que ses

illuſtres ancêtres avoient amaſſez dans leur château de Chaſtillon, il ne voulut pas que ceux qu'il envoyoit pour traiter de la paix, en fiſſent un tel capital que cela fût capable de la rompre. Car il ſçavoit la gueuſerie de la Cour, ſi j'oſe parler de la ſorte, & que dans l'impuiſſance où elle étoit, ce ſeul article étoit capable d'empêcher que les peuples ne joüiſſent de la tranquilité dont ils avoient tant de beſoin. Certes je puis dire qu'on auroit de la peine à trouver un homme aujourd'huy qui renonçât ainſi à ſes interêts en faveur du peuple, puiſque nous en voyons beaucoup plus qui ſongent à s'engraiſſer à ſes dépens. Je pourrois encore dire ſans craindre de me tromper, qu'il y en a peu qui ſoient ſi attachez à leur Religion, qu'ils vouluſſent mettre leurs biens & leur vie au hazard pour ſa ſureté, puis que nous en voyons beaucoup plus à qui elle ſert de pretexte, que de ceux qui en ſoient veritablement touchez. C'eſt de ceux-là que Mainbourg pouvoit dire avec raiſon, que l'ambition eſt capable de leur faire faire toutes ſortes de choſes, & non pas de l'Amiral qu'il eſt obligé luy-même de juſtifier en beaucoup d'endroits. Mais laiſſant à part tout ce qu'il a pû dire contre la verité, je diray ſeulement pour montrer que jamais homme n'a été moins intereſſé que luy, qu'aprés avoir été chef d'un party qui tenoit tête au Roy, bien loin d'avoir accru l'heritage de ſes peres, il le laiſſa endetté comme j'ay déja dit de cinquante mille écus. Cependant ſi nous regardons le ſiecle dans lequel il vivoit, nous verrons qu'il étoit extrémement favorable à tous ceux qui ne ſongeoient qu'à faire fortune. Il n'y avoit point de grace que Catherine de Medicis, par le canal
de

de qui elles se donnoient, n'accordât pour s'aquerir un homme de sa consequence, si bien que s'il n'eut rien, c'est un préjugé qu'il ne voulut rien avoir. Je diray de plus, que je sçay de bonne part que cette Princesse fit tout ce qu'elle pût pour l'attirer à son party. Quelles offres ne luy fit elle point pour cela, j'en diray un mot tantôt, quand l'occasion s'offrira d'en parler, cependant il me doit suffire pour à present de dire qu'il les refusa toutes quand il vit que ce seroit plutôt donner des marques de son ambition, que de songer à l'avancement de la Religion pour laquelle il se donnoit tant de peine? Qu'on me trouve encore un homme comme celuy-là dans le siecle où nous sommes, quoy que je ne veux pas dire qu'il n'y en ait beaucoup qui n'ayent de la vertu. Car enfin tout vertueux qu'ils sont, ils trouvent moyen d'accorder les choses avec leurs interêts, & ils sçavent les tourner d'une maniere que pourvû qu'ils gardent les apparences cela suffit. Pour luy il n'étoit pas de même, il se mettoit moins en peine de paroître homme de bien que de l'être. Et soit pour les vertus morales ou pour les vertus heroïques, il n'avoit pas son pareil. Grand homme de cabinet, grand Capitaine, brave soldat, bon serviteur du Roy son Maître, mais encore plus grand serviteur de Dieu. Cela parut toutes les fois qu'il crut qu'il y alloit de sa conscience, n'éſitant pas un moment qui étoit à preferer de l'un ou de l'autre. Car il n'y avoit point de considerations humaines qui le pussent retenir, aussi avoit-il coutume de dire, que qui metroit en balance le service divin avec celuy du Roy, n'étoit ny *bon serviteur* de Dieu, ny bon serviteur du *Roy son Maître.*

Au-

Avec de si grandes qualitez, ce fut merveille comment il réüssit si mal, je veux dire comment il mourut d'une mort si tragique. Mais son malheur vint de ce qu'il avoit affaire à un Prince peu éclairé, & qui se laissoit plutôt conduire à sa passion, qu'à la raison. Et de fait, s'il eût été plus sensible à l'un qu'à l'autre, il n'auroit eu garde de répandre le sang d'un sujet si fidele & si genereux. Car si nous devons croire ce que raporte un fameux Historien, qui a écrit la vie de ce Prince, il luy venoit de donner un conseil, où il pouvoit voir son ame à découvert. C'est de Varillas, dont je veux parler, qui nous aprend qu'il luy avoit envoyé un Memoire par lequel il luy remontroit entr'autres choses, que le moyen de réünir ses sujets, qui avoient été divisez au sujet de la Religion, étoit de les mener tous contre l'Espagnol, lequel étoit le veritable ennemy de sa Couronne, & non pas ceux de la Religion Reformée, comme on luy avoit fait entendre plusieurs fois; que cependant s'ils luy étoient suspects, il trouveroit moyen de s'en défaire, en les exposant aux plus grands dangers; que d'ailleurs cela empêcheroit que le Prince d'Orange qui avoit fait soûlever plusieurs Provinces des Païs-bas contre le Roy d'Espagne, ne se jettât entre les bras de la Reyne d'Angleterre, à quoy il seroit reduit sans doute, voyant que luy qui étoit obligé en bonne politique de faire diversion en sa faveur, avoit si peu de soin de ses interêts, qu'il n'en vouloit rien faire, que cependant c'étoit mettre son Royaume dans un extréme peril, les Anglois ayant de vieilles prétentions, qu'ils ne demandoient pas mieux que de faire valoir.

Voilà ce que rapporte Varillas, non pas mot à mot, mais du moins à peu prés, si bien que quoy que les paroles soient changées, on y trouve toûjours le même sens. Or je laisse à juger aprés cela, s'il y avoit de conseil plus desinteressé & meilleur, & si un homme qui étoit capable de le donner, l'étoit de faire des affaires au Roy son Maitre, comme Maimbourg veut qu'on le croye.

Cependant si ce qu'il dit est vray, sçavoir qu'il étoit remply d'ambition, il faut avoüer qu'il étoit bien peu politique, puisque ce conseil le devoit broüiller avec la Reyne d'Angleterre, dont neanmoins il avoit affaire plus que de personne du monde. Car la guerre civile venant à recommencer, de qui esperer du secours que d'elle, elle qui avoit des vaisseaux, des soldats & de l'argent, & qui faisoit une même profession de foy que luy. Elle qui d'ailleurs devoit avoir de la jalousie de la grandeur de la France, sur qui ayant des pretentions comme j'ay dit, elle devoit faire tout son possible pour la traverser. Mais il n'avoit que faire d'être politique, quand il croyoit n'y être plus obligé, il ne s'imaginoit pas que le Roy songeât à rompre ses Edits, & aprés avoir eu recours à la Reyne d'Angleterre, quand il s'agissoit de la Religion, il rendoit à son tour à son Prince, les services qu'il étoit obligé de luy rendre, lorsqu'il croyoit la Religion en sureté.

Voilà dequoy fermer la bouche à ceux qui ressemblant à Mainbourg, pourroient encore dire comme luy, qu'étant épris d'une ambition démesurée, il ne s'est pas soucié de troubler le Royaume. Mais comme tout ce que je pourrois

dire icy pour sa justification, ne sert de rien en comparaison de l'Histoire de sa vie, je veux bien que l'on sçache que je la traiteray sans être touché d'aucune passion. Je ne veux que la verité pour mon guide, d'autant plus qu'écrivant une chose à laquelle peu de gens prennent part aujourd'huy, il est bien plus aisé de la dire, que si l'on parloit des choses d'apresent, lesquelles demanderoient toute une autre circonspection. Cependant je puis dire que ce sera ma faute, si je n'y réüssis pas bien. J'ay plusieurs Memoires entre mes mains, qui me doivent donner de l'assurance, & l'on ne s'en étonnera pas, quand j'auray dit que je sors d'une Maison qui a toûjours été amie de la sienne, & à qui l'Amiral a fait part plusieurs fois de ce qu'il avoit de plus secret dans le cœur. C'est sur ces Memoires que je travailleray, & je ne croiray pas perdre mes peines, si je puis faire un portrait qui ressemble en quelque façon à son Original.

LA VIE
DE
GASPARD DE COLIGNY;

Seigneur de Chaſtillon ſur Loin, Gouverneur pour le Roi de l'Iſle de France & de Picardie, Colonel General de l'Infanterie Françoiſe, & Amiral de France.

LIVRE I.

LEs qualités que je mets à la tête de cette Hiſtoire, ſont bien glorieuſes pour un homme, & ceux qui ne ſçavent pas l'origine de celui, dont je décris icy la vie, vont croire ſans doute qu'il a été un de ceux de ſon ſang qui a élevé le plus haut ſa fortune. Mais c'eſt dequoy ils reviendront facilement, quand j'auray dit que ſa Maiſon étoit autrefois une Maiſon ſouveraine, c'eſt dont perſonne ne fait difficulté, j'entens lors qu'on eſt verſé dans les Genealogies ; auſſi tous ceux qui ont écrit, rapportent que ſa Souveraineté s'étendoit ſur pluſieurs terres conſiderables, comme Nantua & Monloüet, petites villes dans

le voisinage de Geneve, où elle faisoit battre monnoie, avoit droit de vie & de mort sur ses sujets, & joüissoit enfin de tous les droits, dont ont accoûtumé de joüir les autres Souverains. Or ils pretendent qu'elle n'est déchuë de toutes ces prerogatives qu'à mesure que les Ducs de Savoye se sont rendus puissans, & que ne voulant plus alors souffrir des gens qui tirassent au bâton avec eux, ils l'ont dépoüillée peu à peu de toute son autorité. Cela n'est pas difficile à croire, si l'on considere que ces terres sont sçituées dans la Bresse, qui etoit le patrimoine de ces Ducs, avant qu'Amedée la cedât à Henri IV. pour recompense du Marquisat de Saluces, dont il s'étoit emparé, pendant que ce Prince disputoit son Royaume à la pointe de l'épée : Quoy qu'il en soit, sans remonter à un nombre infini de grands hommes, dont cette illustre Maison se peut vanter dans tous les siecles, je me contenteray de dire, que le pere de celuy, dont je décris icy la vie, étoit un Seigneur si accomply en toutes choses, qu'il passoit pour être une des merveilles de son siecle. Il excella sur tout dans l'art de la guerre, ce qui lui fit obtenir le bâton de Maréchal de France, qualité encore plus recommandable en ce temps-là, qu'en celuy-cy, quoy qu'il n'y en ait point aujourd'huy qui distingue davantage un Gentilhomme.

Ce fut d'un pere si illustre, que nâquit Gaspard de Coligny, Seigneur de Chastillon, Amiral de France. Ce Seigneur avoit épousé Loüise de Montmorenci, veuve de Frederik de Mailly, Gentilhomme d'une des premieres Maisons de P[illegible] cardie, & dont elle avoit plusieurs enfans. Ai[illegible] bien loin que ce fut son avantage, il auroit pû re[illegible] contrer mieux, & pour le bien, & pour l'âge

la personne, qui étoit plus vielle que lui, mais il ne considera en cela que son alliance. Car elle étoit sœur d'Anne de Montmorenci, personnage de la premiere Maison du Royaume, mais qui promettoit de si grandes choses dés ce temps-là, que quoy qu'il eût pour Ancêtres quantité de personnes qui avoient possedé les premieres charges de la Courõne, toutefois étoit-il aisé de juger qu'il les surpasseroit tous. Et de fait, il gouverna les affaires du cabinet, & de la guerre, pendant le regne de plusieurs Rois; & aprés avoir obtenu la charge de Connêtable, il eut le plaisir de se voir pere de dix enfans, tous aussi honnêtes gens que luy, & pour comble de bonheur, il mourut les armes à la main, à l'âge de quatre-vingt ans. Voilà quelle étoit la Maison du pere & de la mere de celuy dont je décris icy la vie; à quoy j'ajoûteray que bien que ce soit d'ordinaire un desavantage, que d'épouser une veuve, sur tout quand elle a des enfans; neanmoins ce n'en fut pas un à l'Amiral de Chastillon que sa mere eût été mariée avant que d'épouser son pere, car Madelaine de Mailly fille de son premier lit, & qui avoit épousé le Seigneur de Roye, eut une fille nommée Eleonore, laquelle fut femme de Loüis de Bourbon, Prince de Condé. Par ce moyen il devint oncle d'une Princesse du sang, & non pas frere uterin, comme quelques gens ont écrit, mais c'étoit toûjours luy être assez proche, pour s'en faire honneur.

J'aurois bien pû reserver à parler de ces sortes de choses dans un autre temps, mais j'ai crû que cela servoit toûjours à montrer en quelle considération étoit sa Maison, puisque les Princes du sang ne dedaignoient pas son alliance. Quoy qu'il en soit, il vint au monde le 16 Février 1517, & fut nommé Gaspard, qui étoit le nom de son

pere. Ce Seigneur avoit déja un fils, comme j'ay dit cy-devant, & quoy que la coûtume en France soit de faire bien plus de cas des aînez, que des autres, il ne laissa pas neanmoins de prendre autant de soin de l'éducation de celuy-cy, qu'il pouvoit faire de celui-là. Il fut aisé de reconnoître que cet enfant feroit un jour sa principale occupation des armes, car à peine fut-il sorti de la mamelle, qu'on vit qu'il prenoit un plaisir singulier à des choses qui surpassoient les enfans de son âge, car il quitta tous les joüets, qu'on lui avoit donnés pour prendre une pique, & une petite caisse, & faisant tantôt le Capitaine, & tantôt le tambour, il faisoit paroître tant de feu dans ses yeux, qu'il n'avoit pas moins de grace à l'un, qu'à l'autre. Son pere voyant cela, lui apprit luy-méme les évolutions, & il les sçût si parfaitement à trois ans, qu'il étoit capable de faire faire l'exercice à un regiment tout entier. Son pere prenant plaisir à cela, voulut voir s'il s'en aquiteroit aussi-bien avec des soldats, qu'il faisoit avec des petites figures d'yvoire, qu'il luy avoit fait acheter ; pour cet effet, il fit venir chez luy une compagnie toute entiere, & luy disant de se mettre à la téte ; il faut donc, lui répondit ce jeune enfant, que vous me donniez vôtre épée, car je ne sçai où est la mienne. Il voulut la lui tirer en méme temps de son côté, tant il avoit d'empressement de faire le Capitaine, mais à peine la pût-il soûtenir, ce qui obligea le Maréchal d'envoier chercher la sienne; il lui fit donner aussi un haussecou ; & dans cet atirail, il lui vit faire des choses qui le ravissoient en admiration ; car ce petit enfant remarqua aussi bien qu'un homme auroit pû faire, ceux qui firent bien, & ceux qui firent mal, de sorte qu'aprés s'étre mis en colere contre les uns, il choisit un soldat entre les

autres, à qui il donna ſon épée, diſant qu'il recompenſeroit toûjours ainſi ceux qui s'aquiteroient bien de leur devoir. Son pere fut fort ſurpris de cette action, qui ſentoit déja le Capitaine, & ne ſe pouvant tenir de l'embraſſer devant tout le monde. Ou je ſuis bien trompé, dit il, ou tu feras un jour parler de toi. Cependant pour voir juſqu'où pouvoit aller ſon courage, il luy dit de faire faire une decharge, mais de ſe retirer incontinent, afin que cela ne lui fit peur. Moi peur, lui répondit l'enfant, ah Monſieur, vous avez bien méchante opinion de moi, & vous allez voir ſi je crains tant le feu que vous penſez. Au même temps il commanda lui-même de tirer, & ne ſourcillant pas ſeulement, il ſe tourna vers ſon pere, à qui il demanda s'il avoit encore la même penſée de lui. Cependant ce jeune enfant ne prit point plus de plaiſir, qu'à voir ces ſoldats l'épée à la main, & ſon pere les ayant envoyés à la paille, & les faiſant revenir l'épée haute, la joye éclatoit ſi fort dans ſes yeux, qu'on eût dit qu'ils étoient pleins de feu.

Depuis ce temps-là, il falut que le Maréchal de Chaſtillon lui donnât ſouvent le même divertiſſement, & pour ne point donner la peine à des ſoldats de venir, il aſſembloit ſes domeſtiques, & ceux de ſa femme, & en formoit un bataillon. Mais comme ils n'étoient pas ſtilés à ces ſortes de choſes, c'étoit un plaiſir de voir la colere de ce petit enfant; il les appeloit idiots, & butors, mais quoi qu'on lui eût donné une petite canne pour châtier ceux qui ne feroient pas leur devoir, on remarqua qu'il ne le fit jamaisque de la langue, ce qui fit juger, que quand il ſeroit en âge, il tâcheroit bié plûtôt d'avoir les gens par la douceur que par aucun mauvais traitement. Cependant

il fit une réponſe à ſon pere qui le ſurprit, & qui en effet n'étoit pas d'un enfant de ſon âge : voicy quelle elle fut. Ayant remarqué qu'un de ſes domeſtiques avoit fait ſon devoir mieux que les autres, il demanda à ſon pere quelque argent pour le recompenſer ; le Maréchal de Chaſtillon luy dit qu'il luy donnât ſon épée, comme il avoit fait au ſoldat, mais il luy fit réponſe, que ce qui étoit bon pour les uns, ne l'étoit pas pour les autres, & ſon pere le preſſant d'expliquer ce que cela vouloit dire. J'entens Monſieur, lui répondit-il, que mon épée eſt digne d'un ſoldat, mais qu'un domeſtique eſt indigne d'un tel preſent.

On n'aura pas de peine à comprendre, que ſi le Maréchal de Chaſtillon avoit été ravi de toutes ſes petites façons de faire, il fut enchanté de cette réponſe. Il commença donc à faire tout ſon plaiſir de cet enfant, & quoy que ſon aîné promît beaucoup, il conçût encore plus d'eſperance de celuy-cy. Cependant il falut qu'il s'en ſeparât bientoſt, & même ce fut pour ne le revoir jamais. Les Eſpagnols étant entrés en France d'un coſté, & les Anglois de l'autre, le Roy jetta les yeux ſur luy, pour l'envoyer contre les premiers, qui avoient aſſiegé Fontarabie. Comme cette frontiere étoit d'une extrême conſideration, le Roi lui recommanda la diligence, ce qui lui fit non-ſeulement prendre la poſte, mais encore ſe preſſer beaucoup pour arriver au rendez-vous. Or s'étant échauffé en chemin, il fut ſaiſi d'une fiévre maligne, qui l'obligea de s'arrêter à Dax, où il mourut le neuviéme jour de ſa maladie. Il fit un teſtament, par lequel il recommanda ſa femme & ſes enfans au Roy, & à ſon beau-frere. Cependant il écrivit à l'un, à l'autre, la veille de ſa mort, auſſi-bien qu'à ſa femme, & ce fut de ſi

bon ſens, qu'on n'auroit jamais crû, qu'il eût été ſi proche de ſa fin. Il manda entr'autres choſes à Mr. de Montmorenci, que ſon Gaſpard, car il ne l'appelloit pas autrement, meritoit bien qu'on en prît ſoin, & qu'il ſeroit bien trompé, s'il ne répondoit un jour à l'eſtime qu'il en avoit conçûë. C'étoit parler bien affirmativement d'un enfant, qui n'avoit encore que cinq ans ; auſſi Monſieur de Montmorenci crût que c'étoit la nature qui le faiſoit parler de la ſorte, & toutes les fois qu'il s'en reſſouvint, il en eût la même pensée, juſques à ce qu'enfin cet enfant étant devenu plus grand, il reconnut encore plus de bien de luy, qu'il ne lui en mandoit.

Le Maréchal de Chaſtillon laiſſa trois enfans, ſçavoir Odet, qui fut Cardinal à ſeize ans; choſe que l'on ne voyoit gueres, que dans les Maiſons ſouveraines; Gaſpard, & François qu'on nomma Andelot, à qui nôtre Gaſpard donna la demiſſion de ſa charge de Colonel General de l'Infanterie Françoiſe, quand il fut fait Amiral. Ce n'eſt pas que celle-cy fut plus belle que celle-là, mais il avoit une telle amitié pour ce frere, que ce fut un autre luy-même. Ainſi il ne faut pas s'étonner, s'il fit cela pour luy; toutefois je diray en paſſant, que peu de gens euſſent été aſſez genereux pour faire un tel preſent; car pour dire en peu de mots de quelle conſequence étoit cette charge, il ſuffit que l'on ſçache que c'étoit la même que poſſedoit le Duc d'Epernon, lequel en ſoûtint ſi bien les prerogatives ſous le regne du feu Roy, qu'il obligea ce Prince à luy ceder la nomination de la moitié des charges de Capitaines aux Gardes. Le Secretaire de ce Duc qui a écrit ſa vie, rapporte, ſi j'oſe parler de la ſorte, le demêlé qu'il eut à ce ſujet avec Loüis XIII. & il

n'en oublie aucune circonſtance , ce qui ne ſert pas d'un petit ornement à ſon hiſtoire.

Voila quels furent les enfans de Gaſpard de Coligny, Maréchal de France, & ces trois freres vécurent en une ſi étoite intelligence, que rien ne fut capable de les deſunir. Qui fut ami de l'un, le fut des autres, & qui en offenſa un, eut affaire à tous trois. Exemple remarquable pour tous les freres, mais qui eſt peu ſuivi dans le ſiecle où nous ſommes, où nous voyons plûtoſt de la deſunion entre les proches, que de l'amitié. Cependant Louïſe de Montmorenci leur mere, aſſiſtée des conſeils de ſon frere, prit ſoin de leur éducation, & leur donna pour Præcepteur Nicolas Berault, natif de Languedoc, mais qui avoit apris les belles lettres à Paris, où il étoit venu dés ſa jeuneſſe. Il fut mis d'abord auprés de l'aîné, qui ayant infiniment d'eſprit, profita beaucoup ſous un ſi bon maiſtre. Toutefois comme il étoit pareſſeux de ſon naturel, il auroit encore pû faire davantage qu'il ne fit, ce qui lui auroit été bien neceſſaire, principalement ayant été appellé peu de temps aprés à l'état Eccleſiaſtique. D'Odet il paſſa auprés de Gaſpard, & il trouva en luy non pas un eſprit plus pénétrant, car il ne s'en trouvoit gueres, mais un eſprit plus diſpoſé à l'obeïſſance, tellement qu'il lui apprit bientôt non-ſeulement le Latin, mais encore la Philoſophie. Comme Mr. de Montmorenci, qui venoit d'être fait Connêtable, aimoit ſa ſœur & ſes enfans, il trouvoit le temps parmi les grandes occupations qu'il avoit, de vaquer à l'éducation de ceux-cy ; c'eſt pourquoi il avoit commandé à Berault de le venir voir réglement une fois la ſemaine, & de l'avertir fidelement de tout ce qu'il reconnoitroit en eux, de bien ou de mal. Or Berault l'étant venu

trouver selon son commandement, & lui ayant dit qu'il étoit bien plus content de Gaspard que d'Odet, le Connétable prit l'un pour l'autre, & lui fit réponse, qu'il vît à y remedier, parce qu'il vouloit que Gaspard fut d'Eglise, & qu'Odet comme l'aîné, soûtint l'honneur de sa Maison. Berault surpris de cette réponse, luy demanda si c'est qu'il faloit qu'un Ecclesiastique fût ignorant, & un homme du monde plus habile. Ce discours de Berault fit connoître au Connétable qu'il s'étoit mépris, & il fut ravi d'aprendre que Gaspard eût tant de disposition aux sciences, qu'il y avoit lieu d'en esperer quelque chose de bon. Mais Berault ayant fait part de cette conversation à son écolier, il eut si peur qu'on ne le fit d'Eglise, qu'il n'y eût plus de moyen de lui faire regarder un livre. Le Connétable s'en fâcha contre lui, mais ayant reconnu que ce seroit perdre temps, que de vouloir forcer son naturel, il l'abandonna à son genie.

Berault eut beaucoup de gloire de cette éducation, quoi que dans le fonds elle ne lui coûtast pas beaucoup de peine. Car il étoit de ces naturels heureux qui se forment au bien d'eux-mêmes, tellement qu'il n'eut qu'à luy montrer le chemin qu'il devoit tenir, pour l'y voir entrer. Il se trouva donc exempt des corruptions de la jeunesse, chose fort extraordinaire en ce temps-là, où le vice étoit tellement à la mode, qu'il sembloit qu'on en fit trophée. Quoi qu'il fût ainsi sous l'aile d'un Precepteur, il ne laissa pas d'avoir un Gentilhomme auprés de lui, pour lui inspirer les sentimens, qu'on ne pouvoit attendre que lui inspirât Berault, dont les connoissances étoient bornées à ce qui regardoit les sciences. Ce Gouverneur fut Guillaume de Prunelay, Gentilhomme

de condition, qui avoit suivi le Connêtable dans toutes ses expeditions de guerre, où il luy avoit donné tant de marques de sa prudence, & de sa conduite, qu'il crut ne pouvoir mieux choisir. Il luy donna douze cens francs d'appointement, somme tres-considerable en ce temps-là pour un tel emploi, mais il ne le regardoit pas comme un homme de l'ordinaire ; & sage, & experimenté comme étoit ce Connêtable, il sçavoit de quelle consequence étoit de mettre auprés de son neveu, une personne de ce caractere, afin de luy apprendre non seulement les vertus heroïques, mais de cultiver encore les semences des vertus morales, que luy donnoit Berault. Cependant l'amitié que le Connêtable avoit pour luy, ne se borna pas à ces petits soins. Comme il étoit tout puissant auprés du Roy, il obtint pour un de ses enfans la nomination d'un Chapeau de Cardinal, que le Pape donnoit en faveur de la Couronne. Mais pas un n'ayant voulu tâter de l'Eglise, il l'offrit à Gaspard, & n'oublia rien pour luy remontrer l'avantage qu'il en tireroit. Madame de Chastillon fit aussi ce qu'elle pût pour luy faire voir combien il devoit être obligé à son oncle : mais luy qui n'avoit pas plus d'inclination pour l'état Ecclesiastique, qu'en pouvoient avoir les enfans du Connêtable, s'en excusa le mieux qu'il pût, disant que son salut luy étoit plus cher que toutes les choses du monde, & que ne croyant pas se pouvoir sauver dans cette condition, rien n'étoit capable de la luy faire embrasser. Quoy que sa mere, ni le Connêtable ne fussent contens, ni l'un ni l'autre de cette réponse, ils ne laisserent pas de l'admirer. Cependant n'en voulant rien demordre, ils donnerent ordre à Berault de luy insinuer leur volonté, croyant que

comme il avoit toûjours manié son esprit de jeunesse : il sçavoit mieux que personne le moyen de le reduire. Ils esperoient d'ailleurs qu'il s'y employeroit tout entier, non seulement parce que cela leur étoit agreable, mais encore parce qu'il voyoit sa fortune assurée, s'il en pouvoit venir à bout. C'est pourquoy ils ne manquerent pas de luy remontrer, que Gaspard ayant toûjours besoin de luy, il le combleroit de benefices, au lieu que s'il luy laissoit suivre son inclination, il pourroit bien l'oublier dans l'embarras des affaires du monde, & dans le bruit des armées. Ils ne s'y pouvoient prendre plus finement, pour luy faire faire ce qu'ils vouloient ; mais Berault qui étoit plus homme de bien, qu'interessé, au lieu de faire tous les efforts qu'ils esperoient, se contenta de luy dire, que la pourpre dont on le vouloit revêtir étoit quelque chose de si avantageux, que s'il ne consideroit que sa fortune, il ne la devoit pas laisser échaper. Que c'étoit le moyen non seulement de donner du lustre à sa Maison, mais encore de se rendre si considerable luy-méme, qu'il seroit recherché de toutes les Puissances. Qu'un Cardinal se tenoit au dessus des Princes, pourvû qu'ils ne portassent pas la Couronne ; qu'il ne pouvoit pas luy dire, si cela étoit bien fondé, ou non, mais que c'étoit un usage qu'ils avoient introduit, & dont ils auroient peine à se desabuser. Que cela suffisoit pour luy faire voir à quel point de grandeur il alloit s'elever, s'il suivoit la volonté de ses parens, mais qu'il ne pouvoit aussi luy cacher ce que demandoit cet état. Que c'étoit l'ambition qui l'y alloit introduire, ce qui étoit deffendu par tous les canons ; qui ordonnoient qu'on n'embrassât cette condition, que dans la vûë de s'en

bien aquiter ; que s'il y repugnoit, comme il avoit fait paroître, il luy conseilloit donc de persister dans sa resolution : que ses parens étoient bien éloignés de croire qu'il lui donnât ce conseil ; mais qu'aprés tout, quelque devoüé qu'il fut à son service, il trahiroit sa conscience, si en même temps qu'il luy montroit les grandeurs de cet état, il ne lui en faisoit voir les precipices.

Gaspard fut bien aise que son maître se déclarât si librement, & cela l'ayant obligé à luy parler de même, il lui dit, que quoi qu'on put faire, il ne seroit jamais d'Eglise. Qu'il le prioit de rendre cette réponse à ses parens, & de faire ensorte qu'ils ne l'en importunassent pas davantage. Berault s'étant aquité de cette commission, comme le Connétable vit qu'il avoit perdu ses peines, il jetta les yeux sur Odet, qu'il auroit bien choisi dés la premiere fois, si ce n'est qu'il le voyoit l'aîné de sa maison ; & que d'ailleurs se sentant déja vieux, il vouloit le pousser dans les armes, pendant qu'il étoit en état de le faire. Car il consideroit que Gaspard étant plus jeune que luy de deux ans, il seroit peut-être mort devant qu'il pût entrer dans le monde. Ce qui arrivant, cette Maison se trouveroit non pas sans appui, car elle n'en pouvoit manquer, florissante comme elle étoit, & appartenant à tout ce qu'il y avoit d'illustre dans le Royaume, mais sans une protection comme la sienne. Cependant le refus de Gaspard l'obligeant de prendre d'autres mesures, il proposa la chose à Odet, lequel étant d'un naturel paresseux, & grand amateur de son repos, fut ravi de trouver un pretexte si honnête pour se dérober aux fatigues de la guerre. Ainsi l'ayant acceptée avec plaisir il fut revêtu de la pourpre ;

honneur qu'il reçût à seize ans, comme j'ai déja dit.

Odet ayant fait ce pas là, Gaspard fut regardé de tout le Royaume, comme celuy qui devoit soûtenir d'orenavant l'honneur de sa Maison. Aussi commença-t'on à l'appeller Chastillon, nom qui étoit reservé pour l'aîné, n'ayant jamais été appellé auparavant que Coligny. Cependant ayant atteint l'âge de dix-huit ans, il sortit du College, & apprit tous les exercices convenables à une personne de sa qualité. Un nommé Parini, Italien de nation, lui montra à monter à cheval; du Gland à voltiger, & Morin à tirer des armes. Il avoit déja apris à danser d'un nommé Cibourg, & ces quatre maîtres étoient en reputation d'être les plus habiles de tout le Royaume, chacun dans leur métier. Comme il aimoit à s'áquitter de tout ce qui étoit de son devoir, il servit bien-tost d'exemple à tous les jeunes gens de sa qualité, lesquels avoient plus de disposition que lui à rechercher leurs plaisirs. Cependant il arriva au Prevôt de Morin un accident tout extraordinaire, & dans lequel Monsieur de Castillon se trouva embarrassé. Ce Prevôt, qui en l'absence de son maistre, venoit quelquefois montrer aux Academistes de Parini, fut pressé un jour par un Gentilhomme de Poitou de faire assaut contre lui, & n'ayant pû resister à ses persecutions, ils se porterent quelques bottes; mais le Prevost en ayant fourni une à ce Gentilhomme droit à la mamelle, son fleuret cassa, & par une avanture tout-à-fait bizarre, le bout du fleuret cassé rejallit contre son visage, & lui donna dans la temple, si bien que le sang parut en méme temps. On crut que ce n'étoit pas grand' chose du com-

mencement, mais ce Gentilhomme perdant tout d'un coup la parole, il expira entre les bras de plusieurs de ses camarades, qui étoient accourus pour le secourir. Ce Gentilhomme avoit deux freres dans l'Academie, qui ne furent pas plutost avertis de cet accident, que sans entrer en connoissance de cause, ils voulurent se ruër sur ce Prevost, qui étoit plus mort que vif. Mons. de Chastillon, qui avoit été present à la chose, voulut les en empêcher, & leur conter comment elle étoit arrivée, mais n'étant pas capables de raison, dans le ressentiment où ils étoient, ils se mirent en devoir de luy passer sur le ventre, ce qu'ils auroient fait, si la plûpart des Academistes ne se fussent rangez de son côté. Il empêcha par ce moyen que ces Gentilhommes ne tuassent le Prevost, & l'ayant fait sauver, ils en conçûrent tant de dépit, qu'ils resolurent de s'en venger, Cette affaire ayant fait beaucoup de bruit, Parini qui faisoit beaucoup de difference entre Monf. de Chastillon, & ces Gentilshommes, ne les reprimenda pas seulement, mais les châtia encore par la prison. Ce fut un redoublement de chagrin pour eux, & ayant un frere à vanger, & le mauvais traitement qu'on leur faisoit, ils conçûrent le dessein d'appeler Monf. de Chastillon en duël, dés qu'ils seroient en liberté. Et de fait, ils n'y furent pas plûtôt, que l'aîné luy parla en particulier, luy disant qu'il le croioit trop honnête homme pour ne luy pas donner satisfaction. Il n'y avoit rien alors de plus commun que les duëls, de sorte que bien loin d'avoir horreur de ces sortes de choses, comme le raison & le service de Dieu le vouloient, on tiroit une espece de vanité de s'être trouv[é] plusieurs fois sur le pré. Monsieur de Chast[illon]

donnant donc comme les autres dans les de-
dres du siecle, promit à ce Gentilhomme de
trouver au rendez-vous qu'il luy donnoit; &
mme son frere devoit être de la partie, il en
ertit Andelot, afin que le combat fut de deux
:res, contre deux freres. Mais Parini s'étant
uté de la chose, sur ce que les deux Gentils-
mmes étoient sortis, & qu'ils ne revenoient
int, il en avertit Prunelay, & le pria d'y
nner ordre. Chastillon & Andelot pour se
rober de luy, firent une partie de paume, au
rtir de laquelle il pretendoient s'évader, car
les quittoit d'ordinaire, quand ils étoient à
tte sorte d'exercice, & ils esperoient que ce se-
it la même chose. Mais il n'eut garde de le
ire, aprés l'avis qu'il avoit reçû, & eux s'étant
erçûs qu'il les observoit, ne dirent rien, mais
avertirent un de leurs valets de chambre d'al-
r acheter une grande corbeille, & de l'ap-
rter si adroitement, que leur Gouverneur
s'en aperçût. Le valet de chambre executa
irs ordres, sans y manquer d'un seul point.
ayant caché la corbeille dans un cabinet, au
in de leur lit, sans sçavoir ce qu'ils en vou-
ent faire, il leur rendit conte de son message.
en furent ravis, & aprés luy avoir promis
ons & merveilles, ils lui dirent qu'ils atten-
ient un service de luy, dont il devoit esperer
e grande recompense. Que c'étoit en un mot
se cacher dans le grenier au foin, qui étoit à
ux ou trois étages au dessus de leur chambre,
que quand leur Gouverneur seroit endormi,
descendit la corde avec laquelle on montoit le
n, afin qu'ils y pussent attacher la corbeille;
e leur dessein étoit de se mettre dedans, l'un
rés l'autre, c'est pourquoy il faudroit qu'il

les defcendit quand la corbeille feroit attachée. Le valet de chambre trembla à cette propofition, jugeant bien aprés ce qui s'étoit paffé, quelle pouvoit être leur intention. Neanmoins s'étant laiffé intimider par les menaces qu'ils luy firent, de ne jamais rien faire pour luy, à moins qu'il ne leur obeït, il accepta le parti, & les defcendit ainfi l'un aprés l'autre. Le rendez-vous étoit pour le matin ; ainfi ils s'en furent dans une hôtellerie, au fauxbourg St. Germain, où ils acheverent le refte de la nuit, & où ils firent femblant d'attendre quelque fille de joye, de peur que l'hôte ne venant à fe douter de leur deffein, ne cherchât à y mettre obftacle. La nuit étant paffée, ils n'eûrent pas grand peine à fe lever, car ils ne s'étoient couchés que fur un méchant matelas, & s'étant rendus au pré aux Clercs, ils y trouverent les deux Gentilshommes qui les attendoient en bonne devotion. Ils fe vifiterent les uns les autres, felon la mode du temps, pour voir s'ils n'étoient point armés, & n'aiant rien trouvé qui ne fut felon la bonne foy, ils mirent l'épée à la main. Le combat fut plus rude, qu'il ne fut long. Chaftillon bleffa fon homme du premier coup ; & lui ayant fait une paffe au collet, il luy fit demander la vie. Andelot ne fut pas fi heureux, celuy contre qui il avoit affaire, qui étoit une des meilleures épées de Paris, ayant feint de reculer, prit fon temps pour fe jetter fur luy ; & de fait il luy avoit déja faifi fon épée, quand Chaftillon luy mit la pointe de la fienne dans les reins, & l'obligea à fuivre l'exemple de celuy contre qui il s'étoit battu. Ce fut une grande mortification pour ces deux Gentilshommes ; & quoy qu'ils duffent être fatisfaits, ils jurerent de s'en venger. Ils en re-

cherchèrent toutes les occasions imaginables, & voicy dequoi ils s'aviserent. Ayant sçu que Chastillon & son frere avoient fait partie d'aller chasser du côté de Juvisi avec un Gentilhomme qui les en avoit priés, ils furent voir sans faire semblant de rien, un autre Gentilhomme, qui étoit dans le voisinage, & ayant aposté un de leurs valets, pour venir dire quand ils seroient à la chasse, la chose leur réüssit selon leur desir. Car celuy chez qui ils étoient, ayant oüi qu'on chassoit sur ses terres, prit feu incontinent, de sorte que sans songer à l'affaire qu'il s'alloit faire, il monta en même temps à cheval suivi de ces deux Gentilshommes qui étoient encore plus animés que luy. Or le hazard voulut que le liévre que Mrs. de Chastillon courroient, s'étoit fait pousser jusques sur les terres de ce Gentilhomme, ainsi se mettant en tête de plus en plus que c'étoit un guet à pan qu'on luy faisoit, il commença à tuer un des chiens. Les deux freres firent pis, car voyant Mrs. de Chastillon, ils leur dirent que c'étoit pour leur faire piece, ce qu'ils en faisoient; cependant soit qu'ils voulussent contrefaire les genereux, ou qu'effectivement ils eussent honte d'attaquer des gens avec avantage, ils tirerent leurs fusils en l'air, voiant qu'ils n'en avoient point, & aprés en avoir fait autant de leurs pistolets, ils s'avancerent l'épée à la main, jurans qu'ils ne vouloient ni recevoir, ni donner de quartier. Mrs. de Chastillon qui avoient crû qu'on les vouloit assassiner, furent ravis qu'on les eût mis en état de se défendre avec des armes égales, & ayant mis de leur côté l'épée à la main, cette querelle ne se termina point sans répandre beaucoup de sang de part & d'autre. L'avantage fut cepen-

dant de leur côté , car ayant jetté par terre un
leurs ennemis, l'autre fut trop heureux de prend
la fuite , sans se ressouvenir de la rodomonta
avec laquelle il les avoit abordez. Madame le
mere étant avertie de cette rencontre , traita
chose d'assassinat , vû ce qui s'étoit passé aupar
vant, & s'étant pourvûë en Justice , elle fit bea
coup de peine à tous ceux qui en étoient. En ef
ils furent obligez de s'enfuïr , mais Mr. de Ch
stillon , qui étoit tout plein de generosité ,
fut pas plûtost gueri , qu'il interceda pour eu
La blessure de son frere ne fut rien , non plus q
la sienne, & tout cela n'ayant servi qu'à les mett
en reputation , ils arriverent en Cour , où ils
montrerent si accomplis en toutes choses , qu'
n'eurent pas grand peine à conserver l'estime qu'
y apportoient.

Comme ce n'est pas la vie de Mr. d'Andelot q
je rapporte , mais celle de l'Amiral de Chast
lon , je ne m'amuseray pas à faire le portrait
tous les deux , & il suffira que je fasse celui qui
seulement necessaire à mon sujet. Je trouve do
que Gaspard de Coligny , Seigneur de Chastillo
Amiral de France , n'étoit ni bien , ni mal-fa
de sa personne , plus petit neanmoins que grand
mais d'une phisionomie si heureuse , qu'il ne fa
loit que le voir pour l'aimer. D'ailleurs sa
fard , sans fourberie , & tel enfin que quand on
connoissoit une fois , il étoit impossible qu'on
l'estimât. Il avoit en luy deux choses qui paroi
soient extrêmement opposez , sçavoir une gran
de vivacité d'esprit , & une parole fort lente ,
bien que l'on eût dit qu'il rêvoit à ce qu'il allo
dire. Les politiques vouloient que ce fut une a
dresse, pour avoir le temps d'observer ceux à qui
avoit affaire , mais le moyen de se contrefaire a

ſi toute ſa vie, puis que nous voyons tous les jours que ceux qui ont la demangaiſon de parler, ne ſçauroient s'en empêcher bien ſouvent, quoy qu'ils ſçachent que cela leur doive faire tort. Il eſt bien plus vrai-ſemblable de croire, que c'étoit un defaut qu'il avoit contracté par la frequentation de Nicolas Berault ſon maître, en qui l'on remarquoit la même choſe ; & cela n'eſt pas difficile à croire, puiſque l'Hiſtoire nous apprend qu'Alexandre le Grand avoit pris une telle habitude à marcher vite, à cauſe de ſon Gouverneur qui avoit le même defaut, qu'il ne s'en pût jamais corriger. Cependant ſi Mr. de Chaſtillon eut celuy-là de Berault, il en eût un autre de Prunelay, qui fut d'avoir toûjours un cure-dent à la bouche, choſe à quoy il s'accoutuma tellement, que même dans la chambre du Roy, il étoit rare de le voir ſans cela.

Voilà quelle étoit la mine de l'Amiral. Cependant tous les memoires que j'ay pû voir de ce temps-là, m'aprennent qu'il avoit l'air grand, & que ſans être glorieux, il ſe faiſoit porter reſpect par tous ceux qui l'approchoient. Ces mêmes memoires m'apprennent auſſi, qu'il ſe mettoit bien, ſans être neanmoins magnifique, tellement que quand il fut à la Cour, la plûpart des Courtiſans prirent modele ſur luy. Mais il ſe défit bien-toſt de ces ſortes de ſoins, qui ont coutume cependant d'occuper les gens de ſon âge, & de ſa qualité, & il n'eut pas plûtoſt du commandement, qu'on ne le vit plus qu'avec un habit tout ſimple, ayant coutume de dire, que l'ajuſtement n'étoit bon que pour les femmes, mais qu'il n'y avoit rien de plus indigne d'un homme qui avoit deſſein de paſſer ſa vie à la guerre.

A l'égard de ſa complexion, elle étoit ſi v[igou]reuſe, que les plus grandes fatigues n'étoi[ent]

pas capables d'alterer sa santé. Il aimoit la cha
avec passion , mais son plaisir ne luy fit jam
quitter le soin de ses affaires,& dans le temps qu
en eut , il s'en priva entierement , quoy qu'
luy remontrât qu'il étoit dangereux qu'il n'y fu
combât , à moins que de se divertir à quelq
chose. Il aimoit encore le jeu passionnémen
mais il s'en priva de même , parce que comr
il sçavoit que cette passion est assez naturelle au
hommes ; il avoit peur de donner méchant exer
ple à ceux qui étoient sous son commandemer
La raison luy fit faire cet effort à l'égard de l'
& de l'autre, mais elle ne luy servit de rien en u
chose que je vais rapporter , & ce ne fut qu'ave
des peines inconcevables qu'il pût reformer la na
ture. Elle l'avoit fait naître d'un temperament
aimer à dormir , & par une lâche complaisanc
& Berault & Prunelay n'avoient pas pris gran
soin à l'en corriger. Ainsi il trouva beaucoup
déconter quand il fut à l'armée , & étant obli
gé de passer plusieurs nuits à cheval , je sçai c
bonne part , qu'il regreta presque de n'avoir pa
pris le party qu'avoit pris son frere aîné. Cepen
dant se laissant conduire à la raison,il commanda
ses valets de chambre de l'éveiller d'heure en heu
re. Et s'acoutumant ainsi à dormir d'un somm
interrompu , il fit tant qu'au bout de quelque
mois , il se réveilla de luy-même. Il est vray qu
faisant reflexion que ce sont d'ordinaire les fu
mées de la viande & du vin qui assoupissent ,
s'abstint de souper le plus souvent , & quand l
compagnie l'obligeoit à faire comme les autres
il mangeoit si legerement , que cela ne luy pou
voit faire de mal. Il ne fut redevable de tout ce
qu'à sa raison , surquoy il est aisé de comprend
s'il y avoit rien dont il ne fut capable. Aussi

ne fut pas plûtôt à la Cour, qu'il se fit distinguer du reste de la Jeunesse, laquelle comme elle vivoit dans un siecle tout à fait dissolu, n'avoit soin que de contenter ses passions. Cela fut cause qu'il n'aima pas volontiers à hanter tout le monde, ce qui fit dire de luy, qu'il étoit glorieux. L'amitié étroite qu'il lia avec le Prince de Joinville, fils aîné de Claude de Lorraine, Duc de Guise, aida encore beaucoup à faire croire qu'on ne se trompoit pas, chacun voulant qu'il ne le fit, que parce qu'il n'y avoit pas de honte à luy ceder; on vouloit dis-je qu'il ne l'eût fait que par cette raison, au lieu que s'il hantoit les autres, il en trouveroit beaucoup qui voudroient aller du pair avec luy, ce qu'il ne pretendoit pas, à ce que l'on supposoit, à cause d'un affaire qui luy étoit arrivée à son entrée à la Cour. C'étoit avec un Gentilhomme de Picardie, nommé Moüy, lequel allant voir une Dame, comme il en sortoit, & s'étant trouvez tous deux sur le degré, il l'avoit pris par le bras pour se conserver la place d'honneur, que l'autre vouloit prendre. On attribuoit cela à gloire, comme je viens de dire, quoi qu'il n'y eût pas seulement la moindre incivilité. Car il ne l'avoit fait pour ainsi dire, qu'à son corps deffendant, ce qui n'avoit pas laissé de luy attirer une querelle. Mais elle n'avoit eu aucune suite, parce que dans le même temps le mari de cette Dame étoit arrivé, qui les avoit obligés de s'embrasser.

Au reste, pour rapporter fidelement ce qui étoit cause de l'union qui s'étoit formée entre le Duc de Guise & luy. C'est qu'il ne connoissoit point de personne plus accomplie : & de fait, pas une des qualitez qui sont necessaires pour former un grand homme, ne luy manquoit, outre qu'il avoit une mine si majestueuse, que quand il n'au-

roit pas été Prince, on auroit crû à le voir, q
l'auroit dû être. Chastillon avoit pris moins g
de neanmoins à ces qualitez exterieures, q
celles du dedans, qui étoient encore plus estin
bles. L'on peut dire aussi que si l'ambition ne
point survenuë à la traverse, il auroit effac
gloire de plusieurs grands hommes. Beaucoup
gens trouverent à redire que Chastillon l'eût p
feré à beaucoup d'autres, avec qui il pouvoit fa
amitié, & ils se fondoient sur ce qu'il étoit obl
d'être dans les interests du Connétable, qui n
toit pas trop bien déja avec cette Maison. On
soit même qu'elle avoit contribué plus qu'auc
autre à le faire tomber dans la disgrace du Ro
qui l'avoit relegué à Chantilly, avec si peu d'esp
rance de revenir, qu'il avoit défendu au Da
phin, qui le consideroit particulieremen
de luy écrire. Les ennemis de Mr. de Chastill
luy imputoient donc à ingratitude de faire cot
rie avec luy, & ceux qui en jugeoient plus fav
rablement, croyoient qu'il y avoit du mister
tout cela, comme si cela ne se fut fait, que p
une ruse du Connétable, afin que son neve
qu'il connoissoit habile, rusé, pût tirer les v
du nez au Prince de Joinville, qui étoit la sinc
rité même. Mais ils rendoient bien peu de justi
à Chastillon, & quand bien même le Connétal
eût été d'humeur à se servir de cette adresse,
n'auroit pas trouvé son homme. Ce que je pu
dire, c'est qu'ils luy faisoient tort de toutes fa
çons; car il n'étoit pas vray que le Connétal
eût été disgracié par les artifices de la Maison
Guise, mais parce que le Roy luy-même n'éto
pas content des conseils qu'il luy avoit donn
touchant les affaires qu'il avoit avec l'Empere
Charles V. Si cela étoit de mon sujet, j'en

is quelque chose icy, mais plûtost que de rien
re qui n'y convienne pas, j'aime mieux renvoyer
Lecteur à l'Histoire ; aussi n'aurois-je point
rlé du tout de cette circonstance, si ce n'eût que
me suis vû obligé de justifier la conduite de Mr.
Chastillon, d'autant plus que j'ay lû dans un
uteur de ce temps-là, qu'il n'étoit pas étonnant
u'un homme, qui à son entrée dans le monde
oit manqué à ce qu'il devoit à son oncle, qui
oit le bienfaicteur de sa Maison, eût manqué
suite à ce qu'il devoit au Roy son Maître. Mais
ette reflexion n'est pas juste, quand même il se-
it vray que la Maison de Guise eût contribué à
disgrace du Connétable, puis que les liens qui
ous attachent à nôtre Prince, étant encore plus
rts que ceux qui nous attachent à nos parens, il
ensuit que nous pouvons rompre les uns avec
oins de honte que les autres.

Cette union qui faisoit ainsi parler tant de
onde, ne laissa pas non seulement de subsister
algré tous ces bruits, mais elle devint encore
étroite, qu'on les voyoit rarement l'un sans
autre. Ils tâchoient de prendre les mêmes plai-
rs, faisoient les mémes visites, & comme s'ils
ussent eû peur de se quitter, ils couchoient en-
mble le plus souvent. Ils s'habilloient encore
ordinaire l'un comme l'autre, ce qui ne plaisoit
oint au Cardinal de Lorraine, lequel étant ron-
é d'ambition, s'étoit laissé aller à croire ce que
ay dit cy-devant, sçavoir que Mr. de Chastillon
agissoit que par les conseils de son oncle, tel-
ment que si le Prince de Joinville n'y prenoit
rde, il s'y verroit trompé. Mais tout ce que
s uns & les autres pûrent dire ne servit de rien,
ils continuërent de vivre comme ils avoient
ommencé. A voir leur conduite, il est aisé de

croire qu'on n'eût jamais dit, que deux si gran
amis dûssent devenir si grands ennemis ; & q
plus est, qu'ils fussent cause un jour de la mo
l'un de l'autre. Mais voilà dequoi l'ambition
capable, c'est ce qu'il ne me sera pas difficile
faire voir dans la suite de cette Histoire.

Lors que Mr. de Chastillon arriva à la Cou
le Roiaume qui avoit reçû une facheuse pla
par la prison de François, qui avoit été pris à
bataille de Pavie, joüissoit d'une paix, qui éto
tous les jours à la veille de se rompre. La rais
est, que ce Prince trouvoit que les loix q
Charles V. luy avoit faites, pour racheter
liberté, étoient trop dures, & trop insuporta
bles, & que lui prétendoit qu'il les observâ
Toute la jeunesse qui ne cherchoit que les occa
sions de se signaler, desiroit passionnément
rupture d'une paix si honteuse. François éto
dans les mêmes sentimens, mais comme l'exp
rience lui avoit apris, que ce qui faisoit échoü
les entreprises, étoit de ne les pas digerer com
me il faut, il tâchoit auparavant de se fortifier
troupes, & d'alliances. C'est pourquoy il diss
mula de nouveaux outrages, jusques à ce qu'
eût fait l'un & l'autre : mais aprés avoir pris tou
tes les mesures que la prudence luy suggeroit,
mit sur pied cinq belles armées ; dépense prod
gieuse pour un Prince, qui avoit soûtenu
guerre depuis qu'il étoit monté sur le throsne ;
qui d'ailleurs avoit été obligé de donner plusieu
millions pour sa rançon. Mais l'envie qu'il avo
d'avoir sa revange, luy avoit fait créer un nom
bre infini d'Edits, ce qui ne plaisoit pas trop au
peuples ; & même nous verrons l'effet que ce
eut avant qu'il soit peu. Mais il fallut nean
moins qu'ils le souffrissent, car le Roy qui éto

enti

entier dans ses volontez, bien loin de souffrir qu'on luy fit aucunes remontrances, vouloit qu'on luy obeît promptement. L'argent fut donc levé, mais non pas sans faire crier les uns & les autres, qui se plaignoient par tout hautement de la guerre, beaucoup de gens alloient à droit & à gauche. Ils n'exemptoient pas de ces reproches la Duchesse d'Estampes, Maîtresse du Roy; mais le Roy dit à ceux qui luy parloient de punir leur insolence, qu'il falloit les laisser dire, & que quand ils auroient beaucoup parlé, ils seroient obligez de se taire d'eux-mêmes. Ces sentimens pouvoient être d'un grand Roy, qui croioit qu'on devoit du moins laisser la plainte à des malheureux, mais il y a quelquefois de l'inconvenient à dissimuler, & l'on ne sçauroit nier que cela n'augmente l'audace des mal-intentionnez. Quoy qu'il en soit, le Roy ne se fut pas plûtôt mis en campagne, que la ville de la Rochelle se revolta, ce qui traversa ses entreprises; joint à cela qu'il y trouva d'autres obstacles. Mais avant que d'en dire quelque chose, je m'éloignerois de mon sujet, si je ne rapportois l'embarras qu'eût Mr. de Chastillon, quand il vit que l'on mettoit cinq armées sur pied, car il eût volontiers desiré de se trouver par tout, ce qui étoit pourtant impossible. Enfin l'amitié l'emporta par dessus toute sorte de consideration, voyant que le Prince de Joinville alloit servir en Flandres, il se disposa à l'y accompagner, quoy que toute la Noblesse prît le party de suivre le Dauphin, qui alloit en Roussillon. L'autre armée qui attiroit encore les gens de qualité, étoit celle d'Italie, où l'on combatoit depuis si long-temps avec tant d'opiniâtreté, qu'il sembloit que l'on ne se fit que joüer par tout ailleurs, & que ce ne fut

là

que là que l'on fit veritablement la guer
C'étoit une puissante amorce pour tous les ge
de cœur, & comme Mr. de Chastillon en av
autant que personne, il est sans difficulté que c
l'auroit bien plus tenté, que d'aller faire sa Co
au Dauphin, si comme je viens de dire l'amit
ne l'eût retenu. Il sortit donc de Paris le 1
d'Avril 1543. âgé de vingt six ans. C'éto
commencer un peu tard, pour un homme q
devoit être un jour si grand Capitaine, ma
comme il étoit sorti du College, & de l'Acad
mie, à un âge assez avancé, contre la coutum
sans doute de ce temps-cy, où l'on apprend
exercices n'étant encore pour ainsi dire, qu'à
bavete, la paix dont joüissoit le Royaume av
été cause qu'il n'avoit pû suivre son inclinatio
Cette armée avoit pour Chef le Duc d'Orleans
second fils du Roy; mais son peu d'experien
faisoit que toute l'autorité étoit entre les mai
du Duc de Guise, qu'on luy avoit donné po
Lieutenant General. Ce Duc s'étoit déja d
stingué en mille occasions pour le service du Ro
ce qui étoit cause que quoiqu'il fut étranger
il étoit vû d'aussi bon œil de tous les gens
qualité, que s'il eût été François de nation.
fit mille honnêtetez à Mr. de Chastillon, & com
me il eût reconnu qu'il étoit porté par son co
rage à affronter les plus grands perils, il tâch
de le retenir, ce que ne pouvant faire à moi
que d'user de commandement, il dit au Prince
Joinville de le suivre par tout, afin du moins
que s'il lui arrivoit quelque accident, il ne fut p
dit qu'il l'eût exposé davantage, qu'un fils
si grande esperance.

Jusques-là il n'avoit paru aucune émulatio
entre ces deux amis, & ce que l'un vouloit, l'au

tre le luy cedoit sans peine ; mais étant question icy de se signaler, ce fut à qui iroit le plus avant, desorte que le Duc de Guise fut contraint de dire à Mr. de Chastillon, que s'il aymoit son fils, il ne l'obligeroit pas, comme il faisoit tous les jours, à s'exposer mal à propos, ce qu'il ne faisoit que parce qu'il avoit honte de ne pas paroitre aussi brave que luy. Qu'il pourroit bien user de commandement, pour l'obliger à ne pas mettre si souvent sa vie en danger ; mais qu'il amoit mieux que ce fut un effet de l'amitié, que de l'obeïssance : que s'il ne craignoit pas pour luy, il le devoit faire du moins pour son fils, si tant est, du moins comme il n'en vouloit pas douter, qu'il l'aimât aussi tendrement qu'il le faisoit paroître. Ces reproches étoient trop honnêtes pour n'y pas répondre, & aprés plusieurs civilitez de part & d'autre, le Duc de Guise parla tout à fait serieusement, le priant de se reserver pour quelque bonne occasion ; à quoy il ajoûta, que quand l'experience luy auroit apris, ce que c'étoit que le veritable courage, il verroit bien que ce n'étoit pas de s'exposer comme il faisoit en toutes sortes de rencontres. Comme il avoit du bon sens, il reconnut bien qu'il avoit raison, & il ne lui en falut pas davantage pour le retenir. Le Prince de Joinville suivit son exemple, & ne s'exposa plus tant, ce qui fut tout à fait utile pour la jeunesse, car il n'y en avoit point qui ne voulût faire comme eux ; tant il est vray que les Grands trouvent toûjours des gens qui cherchent à les imiter, soit qu'ils fassent bien ou mal.

L'armée avoit passé la Meuse, & pour premier exploit, elle attaqua Damvillers, qui ne fit qu'une mediocre resistance. Elle marcha ensuitte contre quelques petites places du Luxembourg,

qui firent mine de tenir, mais celle d'Arlon aya
été punie de sa hardiesse, par le pillage des bou
geois, les autres se firent sages à ses dépen
On n'oublia rien dans le sac de cette malheu
reuse ville, de ce qui a coutume d'accompagn
de pareilles disgraces. Aprés le pillage vint
viol, & il arriva fortuitement qu'une fille ad
mirablement belle tomba entre les mains de M
de Chastillon. Comme il étoit dans un âge
n'estre pas exempt, non plus que les autres, d
ces sortes de tentations, la beauté de cette fil
le ravit en admiration; mais étant éloigné de ce
sentimens brutaux, qui font rechercher le plaisi
contre le consentement de la personne, il tâch
de gagner celle-cy. L'honnêteté avec laquel
il s'y prenoit, avoit quelque chose de bien plu
touchant que la brutalité avec laquelle la plus
part des autres réüssissoient; mais cette fille qu
n'auroit peut-estre pas pû resister à un brutal, s
jetta à ses pieds pour lui demander grace, & le
serrant entre ses bras, elle luy fit tant de com
passion, qu'il changea son amour, si tant e
neanmoins qu'il en pût avoir pour le peu de temp
qu'il la connoissoit, en une estime toute particu
liere. Cependant ce qu'il s'estoit senti pour elle
luy donnant de la défiance de soy-même, il lu
dit qu'il la prioit de vouloir se retirer, luy offran
de luy faire donner escorte, où elle iroit, sino
qu'il alloit sortir à l'heure méme de sa maison
Qu'il croioit neanmoins l'un plus expedient qu
l'autre, parce que luy sorti, un autre y rentre-
roit. Qu'ainsi son honneur n'y seroit pas en su-
reté, principalement estant faite de maniere
qu'elle allumoit dans un moment des feux qu'on
seroit bien-aise d'éteindre aux dépens de sa repu-
tation. Ce discours meritant bien que cette fille

y reflêchit, elle voulut prendre l'avis d'une tante sous la conduite de qui elle vivoit, mais elle ne se trouva point ; & l'Ecuyer de Mr. de Chastillon l'ayant trouvée encore assez jeune, & assez bien faite, pour passer un moment de temps avec elle, luy faisoit des propositions que la violence de la guerre autorisoit. Mr. de Chastillon donna ordre qu'on la cherchât promptement, se doutant bien de ce qui étoit cause qu'on ne la trouvoit point ; & en effet elle couroit grand risque si cet ordre eût encore tardé un moment. Car cet homme plus méchant que son maître, commençoit d'avoir recours à la force, pour contenter sa brutalité. Il luy falut cependant obeïr, & cette pauvre femme estant ainsi delivrée, vint se jetter aux pieds de Mr. de Chastillon, à qui elle crioit misericorde, ne sçachant encore si elle estoit en sureté. Il luy dit de se relever, & luy ayant exposé ce qu'il venoit de dire à sa niece, elle n'hesita point sur le parti qu'elle avoit à prendre, & ce fut de se retirer à l'heure même dans un convent qui estoit à la campagne à une lieuë de là. Cette resolution qui estoit conforme à la sienne, luy ayant plû, il luy fit donner une escorte: mais comme on ne sçauroit éviter son malheur, elles rencontrerent un parti en chemin, qui quoy qu'il fut de la même armée, n'eut égard ni à ce que celui qui commandoit l'escorte lui pût dire, ni aux prieres d'un des gens de Mr. de Chastillon, qui luy fit connoistre que son Maistre l'avoit envoyé exprés, pour prendre soin de ces Dames, & qu'il ne soufriroit pas volontiers qu'on leur fit violence. Il est impossible de dire l'affliction de ces Dames, voyant qu'elles n'étoient sorties d'un peril, que pour rentrer dans un autre. En effet, comme ce parti étoit plus fort que l'escor-

te, elles furent arrachées de ses mains, aprés quoy le Commandant, qui avoit été touché de la beauté de la niece, usa d'une si grande violence envers elle, qu'il satisfit sa brutalité. La tante ne fut pas mieux traitée, & fut le partage d'un Officier; ce qui étant rapporté à Mr. Chastillon, il en fut au méme temps demander justice au Duc d'Orleans. Ce Prince qui étoit jeune, & aux yeux de qui se venoient de passer de pareilles actions, ne prit pas feu d'abord, comme il le pretendoit, soit qu'il ne comprît pas bien la chose d'abord, ou qu'étant luy-méme d'un temperament assez enclin à l'amour, il excusast facilement ceux qui luy ressembloient. Mais Mr. de Chastillon luy ayant fait comprendre, que s'il trouvoit quelques raisons pour excuser la brutalité, il n'en pouvoit avoir pour sauver un homme qui avoit forcé son escorte; la consequence de la chose luy sauta aux yeux, de sorte qu'il fit arrêter ceux qui y avoient le plus de part. Mr. de Chastillon se rendit leur partie, & il eût bien voulu qu'on eût condamné celui qui avoit forcé la niece à l'épouser, mais le Conseil de guerre ne voulut point entrer en connoissance de cela, & ne s'attachant qu'à ce qui étoit de la guerre, il le condamna d'avoir le cou coupé. Un autre Officier expia aussi la même peine, plûtost parce que le hazard le voulut, que pour être plus coupable que les autres, car ayant tiré au billet avec cinq ou six, le sort tomba sur luy, & les autres furent sauvez.

Quoi que leur punition dût contenter Mr. de Chastillon, cet accident ne laissa pas de le bourreller. Il se regarda comme l'unique cause du malheur de ces Dames, se disant à soi-même, que s'il les eût laissées en repos, cela ne seroit pas arrivé. Il les fut voir dans le convent où elles

s'étoient retirées aprés leur infamie, & les ayant trouvées tout en pleurs, il fit tout son possible pour tâcher de les consoler. Mais comme ce qui leur étoit arrivé étoit d'une nature à ne pas sortir si-tost de leur memoire, il ne pût pas trouver à redire que leur affliction continuât. La chaleur avec laquelle il avoit fait faire le procés au coupable, & la peine qu'il prenoit d'aller voir ces belles affligées, ne manquerent pas de faire croire à toute l'armée qu'il y avoit de l'amour sur le tapis. Le Duc d'Orleans luy en fit la guerre, aussi bien que tout ce qu'il y avoit de personnes de condition; mais celuy qui l'entreprit le plus fut le Prince de Joinville, qui aprés s'être plaint de ce qu'il avoit de la reserve pour lui, voulut luy faire avoüer ce qui n'étoit pas. Mais Mr. de Chastillon luy ayant dit de quelle maniere toutes choses s'étoient passées, ce Prince qui étoit assez genereux pour en faire autant, n'eut pas de peine à croire qu'il luy disoit vrai; ainsi la chose demeura ensevelie dans le silence à son égard, mais non pas à l'égard des autres, qui crurent avoir encore plus de sujet d'en parler par ce qui arriva. Ces Dames s'imaginant qu'elles n'avoient plus rien à esperer dans le monde, aprés ce qui s'étoit passé, eurent dessein de se donner à Dieu; mais comme dans ce temps-là, aussi bien que dans celuy-cy, on ne se faisoit pas religieuse pour rien, & qu'elles n'avoient pas beaucoup de quoy, elles prierent Mr. de Chastillon de leur aider. Il le fit genereusement, & sans dessein que cela fut sçû, mais ayant été découvert, ce fut encore dequoy faire parler plus qu'auparavant, chacun voulant qu'un homme qui faisoit tant de choses, ne le fit pas pour rien.

Aprés la prise de plusieurs petites places, & qui

n'étoient pas de plus de conſequence que celles dont je viens de parler, l'armée marcha contre celle de Montmedi, qui étoit de plus grande importance. Elle ne ſe deffendit pas pourtant comme on croioit qu'elle dût faire, mais cela n'empêcha pas que Mr. de Chaſtillon n'y courût un grand peril. Comme il avoit une grande paſſion d'apprendre ſon métier, il étoit dans la tranchée à toute heure, & il reçût un coup de mouſquet qui lui perça ſon chapeau en deux endroits, ſans le bleſſer neanmoins. Le Prince de Joinville qui étoit auprés de luy, ayant entendu paſſer le coup, luy demanda s'il n'étoit point bleſſé, à quoy il répondit froidement qu'il croyoit qu'oüy, & en effet la contuſion paroiſſoit déja. Le Prince de Joinville qui étoit encore novice dans ces ſortes de choſes, s'affligea outre meſure, croyant le mal plus grand qu'il n'étoit, mais Mr. de Chaſtillon plus ſatisfait de ſon amitié, qu'étonné de cet accident, luy dit avec un viſage bien moins émû que le ſien, qu'il ne croyoit pas que ce fut grand choſe; mais que quand méme cela ſeroit, le métier qu'ils faiſoient les devoit accoutumer à la mort, comme à la vie. C'étoit dés ce temps-là faire paroître une grande indifference pour ce que chacun eſtime le plus; mais ce que je puis dire, c'eſt qu'il commençoit déja à vivre comme un homme qui ſçavoit qu'il devoit mourir un jour; ainſi on lui entendoit déja dire, que la vie étoit peu de choſe, & que mourir vingt ans plûtoſt, ou vingt ans plus tard, devoit eſtre indifferent à un homme qui s'y preparoit. La ville de Montmedi eſtant priſe, l'armée fut aſſieger Luxembourg, dont le Duc d'Orleans ſe rendit maître. Mais Mr. de Chaſtillon ne ſe trouva pas à ce

siege, car Mr. le Connétable son oncle lui ayant mandé de le venir trouver à Chantilli, il ne pût lui desobeïr, quoi qu'il eut toutes les passions du monde de se trouver à un siege aussi remarquable, que le devoit être celui-là. Le sujet de ce voiage fut qu'on avoit mandé au Connétable qu'il s'exposoit extraordinairement; comme il l'aimoit à l'égal de ses propres enfans, il fut bien-aise de le delivrer de ce peril, prenant pour pretexte neanmoins des affaires de famille de la derniere consequence. Mais quand il fut arrivé auprés de lui, il lui découvrit franchement pourquoi il l'avoit fait venir, le grondant de ce que sans égard à plusieurs Lettres qu'il lui avoit écrites, il s'étoit exposé sans necessité. Mr. de Chastillon le remercia du soin qu'il prenoit de lui, mais se plaignit en même temps de ce que par une tendresse hors de saison, il lui empêchoit de faire son devoir. Et ses plaintes furent si pressantes, que le Connétable fut obligé de le laisser retourner. Cependant il voulut qu'au lieu d'aller retrouver le Duc d'Orleans, il s'acheminât en Flandres, où il y avoit une autre armée. L'Amiral eut beau lui remontrer qu'ayant reçû beaucoup d'honneur non seulement de ce Duc, mais encore de tous les Officiers Generaux, ce seroit se broüiller avec eux; le Connétable, qui lui tenoit lieu de pere, n'en voulut rien démordre, & il aima encore mieux aller de ce côté-là, que de rester auprés de lui. Car ce fut le choix qu'il lui donna, aprés quoi il n'y eût pas le mot à dire. Je ne trouve rien qui me puisse aprendre pourquoi le Connétable lui fit faire un pas si extraordinaire, car enfin il ne devoit point douter que cela ne lui fit des affaires avec le Duc d'Orleans. Et en effet, il trouva à re-

dire qu'il l'eût quitté quand il ſçut qu'il alloit ailleurs. Cependant s'il eſt vray qu'il n'eut point d'autre intention que de le ménager, il y réüſſit fort mal. Mr. de Chaſtillon n'ayant plus de Duc de Guiſe auprés de lui, pour lui recommander la prudence, il fut toûjours le premier dans l'occaſion, deſorte qu'il reçût au ſiege de Bains, un coup de mouſquet dans la gorge, qui l'incommoda neanmoins davantage qu'il ne fut dangereux. On le voulut retirer de la mêlée, dés qu'on le vit bleſſé ; d'ailleurs l'endroit où étoit le coup, en faiſoit craindre les ſuites ; mais il ne voulut jamais s'en aller, que l'attaque ne fut finie, diſant à tous ceux qui luy en parloient, qu'il ſentoit mieux ſon mal que perſonne.

Si on avoit parlé avantageuſement dans l'autre armée de ſa fermeté, celle qu'il témoigna dans cette occaſion ne fit pas une moindre impreſſion dans celle-cy. On manda au Connétable qu'il étoit digne d'eſtre ſon neveu, & on crût ne luy pouvoir mieux exprimer les ſentimens qu'on avoit de ſa bravoure. Ce Seigneur ſçachant l'accident qui lui étoit arrivé, envoya promptement ſon chirurgien en poſte, pour prendre ſoin de luy. Ce chirurgien trouva qu'on luy avoit fait une incision de travers, & ce fut merveilles qu'on ne luy fit encore plus de mal qu'il n'en avoit. Il eut ſi peu de jugement que de ne ſe pouvoir empêcher de ſe récrier en levant l'appareil, ce qui étant capable d'effrayer le bleſſé, une perſonne, qui étoit preſente, dit à ce chirurgien, qu'il faloit qu'il eût perdu l'eſprit pour en uſer de la ſorte, qu'il devoit ſçavoir qu'il n'y avoit rien de plus dangereux, que d'effrayer les malades, & que puis qu'il le ſçavoit, il s'étonnoit de ce qu'il n'y

n'avoit pas pris garde. Mr. de Chastillon qui étoit la partie soufrante, se prit à rire à ces reproches, & regardant celuy qui venoit de parler, Eh Mr. luy dit-il, toutes ces grimaces ne sont bonnes qu'avec de certaines gens, mais quant à moy elles ne sont nullement necessaires. Il a raison de dire qu'on m'a mal pensé, s'il est vray, & c'est dequoy je me veux instruire, parce que comme c'est ôter la reputation à celuy entre les mains de qui je m'étois mis, il est bon de verifier, si c'est verité, ou médisance. Le chirurgien qui étoit un brutal, se cabra à ces paroles, luy demandant s'il le prenoit pour un imposteur; & joignant les actions aux paroles, il commença à resserrer ses instrumens, luy disant qu'il pouvoit envoyer querir qui il voudroit, mais que pour lui il étoit bien aise de ne travailler que pour des gens qui eussent confiance en lui. Il est aisé de juger combien tous ces contre-temps étoient agreables à un homme qui jettoit le sang par la bouche, & que toute l'armée regardoit comme étant en grand danger: mais il parut luy seul insensible à tout cela; desorte que conservant toûjours le même sang froid, Eh mon Dieu, mon amy, luy dit-il, point d'emportement, ce que j'en fais n'est pas pour douter de ce que vous dites, mais pour justifier à ceux qui ne vous connoissent pas, aussi bien que moy, combien vous êtes plus habile que les autres. Ne sçay-je pas bien que Mr. le Connêtable me faisant l'honneur de m'aimer, n'aura eu garde de m'envoier un ignorant, & de la part dont vous venez, ne seroit-ce pas m'abuser que de croire autre chose, sinon que vous êtes le plus habile homme de Paris.

Les paroles ayant remis entierement son esprit, il acheva de le penser, mais non pas sans apprêter

trois ou quatre des plus experts chirurgiens de l'armée, pour faire voir aux autres qu'il avoit eu raison de dire ce qu'il avoit dit. En effet ceux qui en pouvoient juger, convinrent que cette incision étoit tres-mal faite, & chacun faisant le procés à celuy qui y avoit mis la main, & même un de ceux-là disant à Mr. de Chastillon qu'il le devoit faire chasser de l'armée. Que voulez vous, luy répondit-il, il y a plus de ma faute que de la sienne, je me suis mis entre ses mains sans le connoître, & je ne crois pas qu'il ait fait ce qu'il a fait par malice. Il est assez malheureux de ne pas mieux sçavoir son métier, peut-estre l'aprendra-t-il mieux avec le temps, & tout ce que je puis faire en attendant, est de ne pas conseiller à mes amis d'avoir recours à luy, quand ils auront besoin de chirurgien.

Cet accident ne luy estoit survenu, que parce qu'ayant laissé son équipage au delà de la Meuse, celuy qui le conduisoit n'avoit pas encore trouvé l'occasion de le joindre. Car il avoit dedans un habile homme dans ce métier, & qui n'étoit pas capable de faire une telle bévûë; mais Dieu le permit ainsi, pour faire voir de quelle fermeté il avoit doüé ce grand homme. Et de fait, l'on jugea de luy dés ce moment, que puis que de pareilles occasions n'étoient pas capables de luy faire perdre le sang froid, il y avoit lieu de croire qu'il le conserveroit dans quelque endroit qu'il se trouvât. Cependant ce soupçon se convertit bien-tost en certitude. S'estant rencontré dans deux ou trois occasions, où il y avoit beaucoup de danger, il en sortit si peu émû, qu'on auroit dit qu'il avoit lettres qu'il ne luy pouvoit arriver de mal. La campagne ne s'acheva pas sans qu'il montât encore à cheval; car sa blessure fit plus de peur, à cause de

l'endroit où elle étoit, que de mal. En effet, il ne garda la chambre que dix jours, au bout desquels rien ne le püt empêcher de retourner à son devoir. Les Generaux même n'eurent pas ce pouvoir sur luy, quoy qu'ils luy remontrassent que c'étoit trop se hazarder en l'etat où il étoit, que sa blessure n'étant pas encore tout-à-fait refermée, l'air étoit capable tout seul de luy nuire; qu'ainsi il valoit mieux differer encore quelques jours de sortir, que d'estre cause soy-même de son malheur. Mais comme ce n'estoit que par conseil qu'ils luy disoient ces sortes de choses, & qu'ils n'usoient point de leur autorité pour se faire obeïr, il acheva de se guerir dans la fatigue.

Cette campagne ne s'acheva pas sans qu'il se signalât de nouveau. Etant allé à la guerre avec un parti de cavalerie, il fit rencontre des ennemis, qu'il chargea si vigoureusement, qu'il les mit en fuite. Il prit même le Commandant prisonnier avec une partie de sa troupe, si bien que cette action ayant encore contribué à luy donner de la reputation, il fut fort bien reçû du Roy, qui avoit une estime toute particuliere pour les braves gens. Il passa par Chantilli devant que de se rendre à la Cour, & le Connétable qui voyoit qu'il étoit homme d'esprit, le chargea de ses interests. Mais il trouva que ses ennemis avoient tellement prevenu l'esprit du Roy, que quelque adresse qu'il eut, il luy fut impossible de rien ménager à son avantage. Il y avoit alors deux brigues à la Cour, l'une en faveur du Dauphin, l'autre en faveur du Duc d'Orleans. La premiere étoit soûtenuë par l'avantage de la naissance, qui assuroit la Couronne au Dauphin aprés la mort de son pere; ainsi comme le Roi commençoit déja à se ressentir & des fatigues qu'il avoit souffertes à la guerre, &

de quelques débauches, dont il n'avoit pas été exemt, quelque exemple qu'il eût été obligé de donner à ses peuples, ceux qui avoient un peu de jugement se rangeoient de son parti. L'autre étoit en faveur du Duc d'Orleans, Prince de grande esperance, & qui sans s'adonner à ses plaisirs, comme faisoit le Dauphin, ne luy cedoit en rien ni en courage, ni en esprit. Cette brigue qui devoit être la plus foible, puis que ceux qui en étoient, devoient prendre garde à ne pas irriter le presomptif heritier de la Couronne, ne laissoit pas de trouver des gens de la plus haute qualité qui s'y engageoient. La raison est qu'il sembloit que le Roy eut plus d'amitié pour le Duc d'Orleans, que pour le Dauphin, & ce qui est toûjours constant, c'est que la Duchesse d'Etampes qui étoit Maitresse du Roy, & qui avoit beaucoup de credit sur son esprit, portoit les interests de ce Duc, au prejudice du fils aîné. Cela faisoit que beaucoup de gens, qui ne consideroient que le present, se rangeoient du côté du cadet, ce qui leur attiroit la bienveillance de cette Duchesse, laquelle ne le faisoit pas tant neanmoins par la haine qu'elle avoit pour le Dauphin, que pour ne pouvoir souffrir Diane de Potiers sa Maitresse. Car elle étoit de l'humeur de la plûpart des femmes, qui sont jalouses de toutes choses, si bien qu'elle s'étoit mise en tête qu'elle n'aspiroit qu'à la mort du Roy, pour avoir le plaisir à son tour de gouverner. Il étoit d'ailleurs survenu quelques differens entre ces deux Dames, qui alienoient leur esprit, & si pour quelques considerations elles n'osoient pas se donner toutes les marques qu'elles auroient bien voulu de leur méchante volonté, toûjours ne laissoient-elles passer aucune occasion de médire l'un de l'autre, ce qui leur étant rapporté,

il est aisé de comprendre combien elles avoient de penchant à la vengeance.

La Cour étant ainsi partagée, ce fut à Mr. de Chastillon à choisir dans quels interests il vouloit entrer. Mais ceux de son oncle étant une regle pour ce qu'il devoit faire, il s'attacha au Dauphin, qui aimoit tant le Connétable, que nonobstant que le Roy luy eût défendu d'avoir aucune correspondance avec luy, il luy écrivoit reglement tous les jours. Cela fut cause que Mr. de Chastillon ne fut pas si bien à la Cour, qu'il auroit été sans cela. Neanmoins le Roy qui sçavoit qu'il avoit fait merveilles dans la campagne, dont je viens de parler, oublia en quelque façon les interests de sa Maitresse, pour luy faire un favorable acueil. Le Dauphin, qui bien loin d'avoir ces raisons de le haïr, le consideroit & comme le neveu de l'homme du monde qu'il estimoit le plus, & comme une personne qui de soy-même avoit infiniment du merite, le reçût encore tout autrement; & quoy qu'il ne dût pas être fort content de sa campagne, qui avoit été tout à fait malheureuse, Mr. de Chastillon ne se ressentit point du chagrin que ce Prince avoit d'avoir si mal réüssi. La Cour n'étoit pas alors beaucoup en joye, non pas tant toutefois à cause de ce malheureux évenement, que parce que la ville de la Rochelle s'étoit soûlevée, sous pretexte d'être trop foulée de subsides Plusieurs Provinces accablées des mêmes imposts, étoient sur le point de faire la même chose, & pour y remedier, le Roy prit au retour du Languedoc, où il s'étoit avancé pour favoriser les entreprises du Dauphin, la route de la Rochelle. Mr. de Chastillon suivit le Roy, & comme son pere avoit eu beaucoup de creatures dans cette ville, elle luy

dépescha un exprés, pour interceder pour el
auprés de luy. Mr. de Chastillon luy demanda s'
avoit quelques Lettres à rendre à ce Prince, &
qu'il les presenteroit volontiers, afin qu'il pû
s'aquiter de sa commission, mais il se trouva qu
cette ville estoit tellement étourdie de la march
de ce Prince, que sans songer à faire ce qu'el
devoit, elle avoit envoyé cet homme les mair
vuides. Il luy dit donc qu'il pouvoit s'en retour
ner, que ce n'estoit pas manque de bonne volon
té, s'il ne luy rendoit pas plus de service, ma
qu'on le mettoit dans l'impuissance de le faire
puis qu'il n'avoit garde d'aller avancer une chose
dont il n'avoit point d'autre garant que sa parole
Ce n'est pas qu'elle luy fût suspecte, mais qu'
sçavoit bien qu'en matiere de cela, on ne s'en
gageoit pas si aisément. Qu'il luy conseilloi
de s'en retourner en diligence, & que s'il vou
loit revenir avec des Lettres, il verroit commen
il tâcheroit de faire ce qu'il desiroit. Cet homm
ne pût trouver à redire à cette conduite, car o
parloit diversement de cette affaire, & la plû
part même croioient que cette Ville ne se range
roit pas si aisément dans le devoir; tellemen
qu'il n'y avoit point d'aparence, d'aller porte
une parole, sans avoir d'autres assurances qu
celles qu'on luy donnoit; & de fait, on croioi
cette Ville trop avisée pour avoir pris les arme
contre son Prince, sans estre assurée de quelque se
cours étranger. Or l'on soupçonnoit grandemen
le Roy d'Angleterre, avec qui l'on avoit mill
choses à demesler, & qu'on croioit assez politi
que, pour ne pas négliger une occasion si favo
rable.

Le Roy pour estre plus assuré du parti qu'ell
prendroit, avoit toûjours detaché devant luy u

corps de cavalerie, & il arriva que cet homme alla justement donner dedans. On luy demanda d'où il venoit, & où il alloit, & lui qui n'y entendoit point de finesse, dit qu'il venoit d'auprés de Mr. de Chastillon, qui le renvoioit promtement à la Rochelle, pour luy rapporter des Lettres. On lui demanda s'il n'avoient pas de passeport, à quoi ayant répondu que non, il fut arresté, & l'on en donna en même temps avis au Roy, mais d'une maniere à luy faire soupçonner que Mr. de Chastillon ne marchoit pas droit, Cela ne fit qu'une legere impression sur l'esprit de ce Prince, car enfin il vit bien que cela sentoit la medisance, sur tout n'y ayant point d'aparence, que si l'un ou l'autre eût prevariqué, il n'eût usé de plus de precaution. Cependant pour s'en éclaircir, il manda qu'on luy envoyast cet homme, & devant qu'il arrivast, il fit venir Mr. de Chastillon, à qui il demanda qui il étoit. Mr. de Chastillon luy aprit ce qu'il en sçavoit; & l'homme estant arrivé, confirma la même chose, ce qui réjouït le Roy, qui vit bien par là que cette ville n'avoit pas dessein de persister dans sa rebellion. Cependant comme il croioit qu'un exemple estoit necessaire, pour retenir les Provinces qui branloient, il poursuivit son voyage, & il vint encore d'autres deputés en chemin, pour l'assurer du repentir que la Rochelle avoit de ce qui étoit arrivé Mr. de Chastillon sçut qu'on avoit tâché de le desservir auprés du Roy, sur quoi il ne luy fut pas difficile de deviner qui ce pouvoit estre, n'ayant point d'autres ennemis que ceux du Connétable. Encore faut-il avoüer que s'ils luy vouloient du mal, ce n'estoit que par politique, ayant toutes les vertus de son oncle, & pas un de ses vices. Car autant l'un estoit enclin à la

ſeverité, autant l'autre eſtoit doux & honnête avec tout le monde. On ne ſçait s'il avoit pris cette habitude du Prince de Joinville, ou le Prince de Joinville de luy ; mais enfin ils l'étoient tous deux non pas juſques à l'excés, car cela eût été d'une ame baſſe, mais d'une maniere ſi agreable, que tous ceux qui avoient affaire à eux, s'en retournoient ſatisfaits. Cependant il y a cette difference à faire entr'eux, que l'un pouvoit uſer de politique, en faiſant cela, au lieu que l'autre ſe montroit tout à decouvert. Mr. de Chaſtillon en effet n'avoit point ces grandes vûës, que le Duc de Guiſe pouvoit avoir, & toûjours eſt-il certain que ce Duc étoit élevé dans une ambition demeſurée, par le Cardinal de Lorraine ſon oncle, qui ayant des deſſeins proportionnez à ſa naiſſance, voulut que tous ceux qui étoient de ſon ſang luy reſſemblaſſent.

Le Roy étant arrivé à un quart de lieuë de la Rochelle, trouva les principaux habitans, qui s'étoient mis à genoux pour implorer ſa miſericorde: mais il paſſa outre, ſans ſe laiſſer toucher, ordonnant au contraire qu'on ſe ſaiſiſt de leur perſonne, & qu'on les amenaſt liez, & garottés. Ce fut un triſte ſpectacle pour ceux qui auroient naturellement de la compaſſion, principalement quand ils remarquerent entre ces malheureux, deux vieillards venerables par leurs cheveux blancs, & par un certain air d'honnêteté, qui ne s'accordoit pas avec l'état où ils ſe trouvoient. Mais leur pitié devint encore bien plus grande, quand ces deux hommes étant interrogez, répondirent que bien loin de chercher quelque juſtification, ils avoüoient que leur crime ne pouvoit être plus grand. Que ce n'étoit donc pas, pour s'excuſer, qu'ils diroient qu'ils avoient fait tout leur poſſible

empêcher que la ville n'y tombât, mais
nfin le souvenir des rigueurs que les malto-
exerçoient tous les jours, l'avoit emporté
essus leurs conseils. Qu'ils avoient fait aprés
comme les autres, c'est pourquoy ils ne pre-
oient pas être plus exempts de punition; qu'au
raire ils seroient ravis qu'ils pussent servir
seuls de victimes, pour expier une si grande
, qu'aussi bien ils n'avoient plus gueres à
, au lieu que le Roy usant de misericorde
ts ceux qui étoient encore en âge de servir, ils
roient effacer leur crime à la longueur du
s, principalement, ayant reçû grace de la
u'ils meritoient de perdre, si le Roy n'écou-
que sa justice.
furent là les discours de ces deux vieillards,
irent raportez mot à mot au Roy, lequel ne
s semblant de s'en laisser adoucir davantage.
alors que chacun croioit que toute la ville
être noyée de sang, ce Prince laissa agir sa
icorde, à quoy il fut porté par ses propres
ests. Car venant à considerer, que son regne
été troublé de guerres étrangeres depuis son
ement à la Couronne, & que sa destinée
de mourir, comme il avoit vécu, il jugea
emment qu'il devoit bien plûtost gagner ce
le par la douceur, que de l'aliener encore
ntage par les supplices. Qu'au reste estant
n de l'Anglois, il se pourroit jetter entre ses
, à moins que d'être retenu par des liens plus
, que ceux de la rigueur. Ainsi tout d'un
il fit abatre des échaffauts, qui étoient déja
dressez, fit retirer ses troupes, & aprés avoir
endre les armes aux habitans, qu'on avoit
nencé à desarmer, il leur confia la garde de
ersonne. Ce changement surprit tous les

Courtisans, & chacun loüa ou blâma cette action selon qu'il avoit du penchant pour la rigueur, ou pour la misericorde : Sur quoi il fut aisé de juger à quoi des deux Mr. de Chastillon étoit enclin, car il dit au Roy ; que ce qu'il venoit de faire, ne lui assuroit pas seulement la ville pour le present & pour l'avenir, mais qu'il en seroit encore lui-même immortel.

L'affaire de la Rochelle s'étant terminée de la sorte, le Roy prit le chemin de Paris, où il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il eut nouvelles que l'armée qu'il avoit en Italie, étoit sur le point de donner bataille. Il y avoit loin pour ceux qui se trouvoient prés de sa personne, neanmoins Mr. de Chastillon croyant encore y pouvoir arriver assez à temps, luy demanda permission d'y aller, & prit la poste aprés l'avoir obtenuë. Sa demande servit d'exemple à tous les braves de la Cour, tellement que le chemin fut tout couvert de semblables couriers. Andelot qui aimoit son frere passionnément, n'eut garde de l'abandonner en cette occasion, & comme ils sçavoient qu'ils trouveroient des amis en ce païs-là, ils ne menerent qu'un valet de chambre pour eux deux, faisant suivre leur train à petites journées. Cette route qui devoit estre fournie de bons chevaux, se trouva tellement dégarnie, qu'ils auroient fait peu de diligence, s'ils n'en eussent acheté sur leur passage. Par ce moyen ils suppléerent à ce defaut en plusieurs endroits, & l'envie qu'ils avoient d'arriver avant la bataille, fit que quand il leur en auroit dû coûter trois fois autant, ils n'eussent pas pris garde à la dépense. Ceux qui les suivoient furent obligez de faire comme eux, & tous ceux qui voulurent arriver ne le firent qu'à force d'argent. Le Comte d'Anguien Prince du

ſang commandoit l'armée du Roy, & comme il étoit dans un âge, où il ne pouvoit pas encore avoir grande experience, on luy avoit donné de bons Lieutenans Generaux. Il avoit par leur avis bloqué Carignan, ce qui eſtant incommode au Marquis de Guaſt, qui eſtoit à la tête de l'armée de l'Empereur, qui avoit entrepris la protection du Duc de Savoye, que le Roi ſongeoit à dépoüiller de ſes Etats, pour s'être rangé du parti de ſes ennemis, il ſe mit en campagne, quoi que la ſaiſon ne fut pas encore avancée. Il pretendoit chaſſer la garniſon de Carmagnolles, lieu de peu de défenſe, d'où il eût été facile aprés cela de jetter du ſecours dans Carignan; mais le Comte d'Anguien ayant éventé ſon deſſein, ſe poſta ſi avantageuſement, qu'à moins que de luy donner bataille, il luy eſtoit impoſſible de l'executer. Ce n'étoit pas le compte de du Guaſt, qui ne vouloit point mettre les choſes en compromis, pretendant que ſon experience le devoit faire venir à bout de tout ce qu'il pretendoit, principalement ayant affaire à un jeune Prince, qui n'avoit gueres plus de vingt ans. Ainſi il crût devoir mettre de nouvelles ruſes en uſage, faiſant tantoſt ſemblant de reculer, & tantoſt de vouloir paſſer le Po, pour combatre. Le Comte d'Anguien, qui à l'exemple de tous ceux du ſang Royal, dont il avoit l'honneur de ſortir, étoit impatient d'aquerir de la gloire, preſſoit ſes Lieutenans Generaux de ſe mettre aux mains avec les ennemis. La Nobleſſe qui arrivoit tous les jours de France, demandoit la même choſe : mais enfin le Po qui eſtoit entre les deux armées, étoit un obſtacle qu'il falloit tâcher de ſurmonter, ſans donner de priſe à l'ennemi; & c'eſt à quoi les Generaux François, j'entens ceux qui commandoient ſous

le Comte d'Anguien, travaillerent. Ce n'étoit pas une petite entreprise devant une armée, car il y avoit deux choses à craindre, ou qu'elle ne s'y opposast, ou que n'estant pas d'humeur à combattre, elle ne se servist du temps qu'il faudroit perdre, pour faire retraite. Mais enfin le Comte d'Anguien ayant fait paroistre divers desseins, mais tous fort éloignez de celuy qu'il avoit veritablement, il trouva moyen de passer cette riviere, & marchant avec une extrême diligence, il arriva en presence des ennemis auprés du bourg de Cerisolles. Le marquis du Guast ne pouvant ignorer à quel dessein il venoit, crut à propos de déguiser sa surprise, & fâché neanmoins d'avoir été attrapé par un homme de l'âge du Comte d'Anguien, il ne s'en pût consoler que dans l'esperance qu'il avoit qu'il le feroit bientost repentir d'avoir pris tant de peine. Mais c'étoit la difficulté, car ce n'étoit pas un petit secours qui étoit arrivé au Comte, que la Noblesse Françoise; & quoy qu'ils ne fussent pas plus de trois cens, comme c'étoient tous gens de cœur, il n'en faloit pas tant considerer le nombre que le courage. Aussi le Comte d'Anguien s'en tenant bien plus fort, voulut qu'ils combatissent tous ensemble, & que ce fut toûjours autour de sa personne. Si je m'attachois à vouloir grossir cette Histoire, je m'étendrois sur l'ordre de bataille, & ferois un grand détail de tout le combat. Mais mon dessein étant de passer legerement sur toutes les choses, où Mr. de Chastillon n'a été que comme particulier, il me suffira de dire que la fortune seconda le courage du Comte d'Anguien, & que celui de Mr. Chastillon parut tellement dans le combat, qu'aprés que le Comte eût remporté la victoire, il luy donna à luy & à Andelot, la gloire qu'il

ioit leur être duë. Le Marquis du Guast qui
oit flatté que la fortune le traiteroit mieux,
ublia rien de ce qui étoit de son devoir, pour
pêcher qu'elle ne se déclarât contre lui : mais
és avoir fait le devoir de Capitaine, & de sol-
, & même avoir été blessé, il fut obligé de
etirer à Milan.
Comme c'étoit la coutume en ce temps-là,
ind on avoit gagné le combat, de faire des Che-
iers sur le champ de bataille, le Comte d'An-
en ne voulut pas l'oublier. Et certes je m'é-
ne que cela ne soit plus en usage aujourd'hui,
s que sous l'sperance de cet honneur, il n'y
avoit pas un qui ne combatît de piéferme.
oi qu'il en soit, le Comte ayant eté témoin
même du devoir qu'y avoient fait Mr. de Cha-
lon & Andelot, il leur mit lui-même l'épée au
é, sans oublier aucune des autres ceremonies,
s'observoient en ce temps-là. Plusieurs au-
reçûrent aussi cet honneur, que le Roy lui
me n'avoit pas méprisé, puis que l'Histoire
s aprend qu'il avoit voulu être fait Chevalier
a main d'un de ses plus fameux Capitaines.
ux ou trois jours aprés, la plûpart de ces
lontaires, qui n'étoient venus que pour se
uver à cette bataille, reprirent le chemin
la Cour, mais pour lui, & pour Andelot,
voulurent, aprés avoir si bien commencé la
pagne, l'achever avec le Comte d'Anguien.
Prince, qui les estimoit infiniment, en fut
i, & quoi qu'ils ne fussent pas trop bien à la
ir, à cause de leur oncle, il ne laissa pas d'y
e sçavoir, combien il avoit lieu d'en être sa-
ait. On n'eut pas de peine à le croire, aprés
qu'ils avoient témoigné de courage l'un &
tre, la compagne precedente. Car quoique

je n'aye pas parlé d'Andelot, il avoit accom
gné son frere par tout, & ne s'y étoit pas m
distingué. Le Roy prit cela pour de l'eau be
de Cour, & crut que le Comte d'Anguien e
bien aise selon la coutume des Grands, d'obl
des gens de leur condition à peu de frais. La h
qu'il avoit d'ailleurs pour leur oncle, luy fai
regarder tout ce qui se disoit d'eux, comme
choses fort communes : mais enfin ayant apri
divers endroits, qu'il n'y avoit rien non se
ment de plus grand que leur courage, mais
leur conduite estoit encore si reglée, qu'il eût
souhaitter que tout le monde leur eût ressemblé
ne se pût tenir de dire, qu'ils ne pouvoient e
autrement, venant d'un pere qui avoit été si b
ve soldat & si grand Capitaine.

Cependant le Comte d'Anguien voulant prof
de sa victoire, marcha contre Carignan, c
assiega, & ayant mis les choses en état d'atac
la contrescarpe, Mr. de Chastillon qui aime
combatre dans l'infanterie, se rendit dan
tranchée avec son frere, pour être des prem
à cette attaque. Le Comte d'Anguien voulu
en empêcher, sous pretexte que des gens de
condition ne devoient pas s'exposer, comme
simples soldats ; mais au lieu de le croire, ils
rent causes de l'action du monde la plus éclata
& qui leur aquit autant de gloire. Devant
le signal se donnast, ils persuaderent aux Offic
de jetter leurs drapeaux dans la contrescarpe,
sant qu'y allant aprés cela de l'honneur de t
le monde de les aller chercher, il étoit vray s
blable de croire que les soldats ne les abandon
roient pas : que pour eux ils s'offroient n
seulement de les suivre, mais encore de
fraïer le chemin; & de fait, ces Officiers les ay

crûs, ils monterent les premiers à l'assaut, ce qui donna tant d'émulation à chacun, que nonbostant le peril, il n'y eut personne qui ne fit paroistre le même courage. Les ennemis ne purent resister à de si braves gens, & ayant abandonné la contrescarpe, ce la avança tellement les affaires, que deux jours aprés le Comte d'Anguien se rendit maistre de la place. Il ne manqua pas de mander cette action au Roy, & ce Prince nonobstant qu'on tâchast de le détourner d'avoir aucune consideration pour tout ce qui pouvoit appartenir au Connétable, leur écrivit de sa propre main. Cette Lettre contenoit entr'autres choses, qu'il étoit ravi d'aprendre, que bien loin de dégenerer de la vertu de leurs Ancêtres, ils auroient encore plus de courage : qu'ils prinssent garde cependant à ne pas confondre la temerité avec la valeur ; qu'autant que l'un étoit digne de loüange, l'autre l'etoit de blâme : qu'il aprenoit qu'ils se commettoient à toutes occasions, dequoy ils devoient s'abstenir, s'ils vouloient qu'il les estimât, autant qu'il s'y sentoit disposé.

Ce qui avoit fait retourner si-tost les autres en France, c'est que la plûpart estimoient que tout ce qu'ils pourroient faire loin des yeux du Roy, ne leur seroit tenu en aucune ligne de compte. Or on croit bien encore aujourd'huy la même chose ; & nous voyons que tout ce qu'il y a de grands Seigneurs, sont au desespoir quand leur destinée les appelle dans une autre armée, que celle où le Roy se trouve en personne. Mrs. de Chastillon n'étoient pas de si mauvais goust, qu'ils eussent une autre pensée ; mais enfin comme il n'y avoit pas de guerre d'un autre côté, ils s'attendoient d'achever leur campagne en ce païs là, quand tout à coup, & lors qu'ils y pensoient

le moins, on leur manda de se rendre à la Cour, & que l'occasion s'offroit de combattre à la vûë de sa Majesté. La joie qu'ils eurent de cette nouvelle, leur fit demander en même temps leur congé au Comte d'Anguien, & aprés avoir reçû de lui beaucoup de marques d'amitié, ils prirent la poste, & arriverent à St. Germain en Laïe, où le Roy leur fit beaucoup de caresses. Ils luy demanderent permission d'aller voir leur oncle, & le Roy la leur ayant accordée, ils revinrent à la Cour, qui n'étoient pas peu intriguée par les grands preparatifs que faisoit l'Empereur, à qui le Roy d'Angleterre avoit promis de se joindre, pour entrer en France. Ces deux Princes n'avoient pas toûjours été bien ensemble, & l'interest de leur Etat, & quelquefois aussi d'autres raisons, les avoient broüillées, mais souvent s'étant réünis par la malheureuse destinée de François I, qui vouloit qu'il n'eût point de repos jusques à la mort, l'Empereur entra en France d'un côté, & l'Anglois de l'autre, On rapporte que leur dessein étoit de se joindre devant Paris, qui n'ayant nulles fortifications, eût été obligé d'ouvrir ses portes à la premiere sommation. La chose n'étoit pas bien difficile à faire, puis que l'un & l'autre ne trouvoient aucunes places pour les arrêter; mais ayant tous deux oublié ce qu'ils s'étoient promis, ils s'amuserent à attaquer l'un Luxembourg, l'autre Boulogne, afin, comme il est vray semblable de croire, de joindre ces deux frontieres à leurs Etats. Le temps qu'ils y perdirent, donna le temps au Roy de mettre une belle armée sur pié, & le Dauphin s'étant mis à la tête, il courut au plus pressé, qui étoit d'empêcher que l'Empereur ne perçât au milieu de la France, ce qui luy étoit fort facile à faire, vû

que Luxembourg n'avoit fait qu'une mediocre resistance. Le Roy avoit été ravi que ce Prince se fut attaché à cette place, qui étoit bonne, & où il y avoit suffisamment du monde pour la défendre ; mais comme le plus fort rempart d'une place, est le courage, ni la force de ses murailles, ni le nombre de sa garnison n'avoient pû rassurer le Gouverneur, & au lieu de la gloire qu'il pouvoit aquerir, il se couvrit d'infamie. Dizier, où l'Empereur s'attacha ensuite, ne fit pas comme Luxembourg ; celuy qui commandoit dedans, suppléa au defaut des fortifications par sa resolution, & ayant verifié ce que je viens de dire, sçavoir, que ce qui assure une place est quand celuy qui la deffend ne craint rien, il donne le temps au Dauphin de resserrer les grains, qui étoient à la campagne, afin que si l'Empereur vouloit s'avancer plus avant, le manque de vivres l'obligeât à rebrousser chemin. Mr. de Chastillon, qui étoit fort bien venu de ce Prince, se rendit auprés de luy, & il luy donna un regiment, qui étoit vaquant par la mort de son Colonel. Cela donna de la jalousie à ceux qui étoient dans le parti du Duc d'Orleans : mais le besoin que le Roy avoit du Dauphin, imposa silence à ceux qui n'auroient pû s'en taire dans un autre temps. Cependant la Maitresse du Roy voyant que le commandement des armées alloit rendre le Dauphin tout-puissant, au prejudice de ses interests, ne songea qu'à détourner la guerre ; & comme elle estoit soupçonnée, avec quelque raison, d'avoir eu quelquefois intelligence avec l'Empereur, il ne luy fut pas difficile de luy faire proposer sous main quelque accommodement. L'Empereur qui étoit fâché de la resistance qu'il trouvoit à St. Dizier, y prêta l'oreille volontiers pour se

tirer de là avec honneur ; mais les choses ne se pouvant faire en un jour, il continua ses ataques, & fut assez heureux, lors qu'il y pensoit le moins, pour que le Gouverneur fut tué sur le rempart. Sans cela il n'en seroit jamais venu à bout, & le Dauphin, au secours de qui accouroit toute la Noblesse du Royaume, auroit eu le temps de lui faire lever le siege avec honte. Mais celui qui succeda à ce Gouverneur, n'étant pas aussi sçavant que lui dans l'art de défendre les places, celle-cy fut perduë, & ainsi il eut le chemin libre pour entrer bien avant dans la Champagne. Je laisse à penser ce que devinrent tous les peuples, voyant qu'il avoit rompu la barriere qui le retenoit. L'épouvante fut si grande, que quoy qu'il eut encore la Marne à passer, tout le peuple de Paris s'enfuït, les uns au delà de la Loire, les autres dans le fonds de la Normandie. L'Empereur ayant ainsi le vent en poupe n'entendit plus si volontiers à l'accommodement, & laissant Châlons à sa gauche, il chercha un passage entre Epernay & Château-Thierri. N'ayant pû trouver de gué, il marchanda d'ataquer ces deux places ; mais comme le Dauphin les avoit munies d'hommes, & de vivres, & que d'ailleurs il en estoit côtoié, il eut peine à s'y resoudre. La necessité l'y obligea neanmoins, car son armée qui avoit trouvé toute la campagne ruïnée, depuis qu'elle étoit entrée en France, commençoit à manquer de toutes choses. La Duchesses d'Etampes qui sçavoit l'état où il étoit, crut que trouvant plus de difficulté qu'il n'esperoit, il feroit peut-être d'humeur à reprendre les pourparlers, que sa bonne fortune avoit fait interrompre. Ainsi elle luy fit parler sous main tout de nouveau, & les propositions qu'on luy fit, furent si avantageuses, qu'il

se laissa persuader à demi. Neanmoins avant que de se resoudre entierement, il voulut avoir nouvelles du Roy d'Angleterre, qui outre le siége de Boulogne, avoit entrepris en même-temps celuy de Montreüil. Il luy fit donc demander, s'il vouloit en execution de sa parole s'acheminer droit à Paris, mais ce Prince, qui étoit trop engagé pour le pouvoir faire avec honneur, luy manda que ce ne pouvoit être qu'aprés la prise de ces deux places ; ce qui n'estant pas conforme aux desseins de l'Empereur, il prit ce pretexte pour achever le traité. Il y eut bien de la difficulté, car l'Empereur vouloit, pour paroître avoir fait grace, plutost que de l'avoir reçûë, qu'Epernay & Château-Thierri se rendissent auparavant ; & que pendant qu'il seroit là, on luy vint demander la paix, pour ainsi dire, à genoux. Mais le Roy avoit peine à se fier à sa parole, craignant qu'aprés avoir refait les troupes avec les munitions qui estoient dedans, il ne se servit de cette complaisance, pour arriver à de plus grandes choses. Cependant sous pretexte de ce traitté, le Roy par le conseil de la Duchesse d'Etampes retenoit quantité de troupes qui marchoient pour grossir l'armée du Dauphin, & les faisoit filer vers le Boulonnois, comme si la deffense de Boulogne lui eût été de plus grande consequence que celle de la capitale de tout le Royaume. Le Dauphin étoit desesperé de cette conduite, voyant bien que ce n'étoit que pour luy ôter le moyen d'aquerir de la gloire ; ses creatures à son exemple en crevoient de dépit, & particulierement Mr. de Chastillon, qui luy étant obligé de la charge qu'il luy avoit donnée, pretendoit faire quelque action de vigueur, qui luy pût faire voir qu'il n'en étoit pas indigne.

L'Empereur étoit trop fin, & trop adroit, pour ne pas profiter de ces divisions. Il se saisit adroitement d'Epernay, & de Château-Thierri, & s'en voyant le maitre d'une autre façon, qu'il n'avoit esperé, il ne voulut plus entendre à la paix de la maniere qu'on l'avoit proposée. Il mit donc sur le tapis de nouvelles conditionns, & comme il n'étoit plus qu'à trois petites journées de Paris, j'entens de celles qu'une armée peut faire, & que le Dauphin n'avoit pas des forces suffisantes pour luy opposer, le Roy fut contraint de luy accorder tout ce qu'il demandoit. Il retira donc un nombre infini de places que le Roy luy avoit prises, ou à ses alliez, & il ne rendit en échange que S. Dizier, avec les deux qu'il venoit de prendre. Comme il n'est pas de mon sujet de rapporter ce traité plus au long, je ne m'y étendrai pas davantage, & je dirai seulement que tout ce que Mr. de Chastillon pût aprendre dans cette guerre, fut comme il faloit éviter le combat. Car le Dauphin fut toûjours sur la defensive, & hors quelques partis qui se rencontrerent, on ne vit jamais les ennemis que d'un côté de la Marne à l'autre. Cependant au defaut d'occasions, Mr. de Chastillon n'oublia pas de se donner toutes les peines que pouvoit prendre un Colonel, pour bien discipliner son regiment. De fait, fut bientost different des autres, & quoi que le siecle fut perverti, il ramena non seulement tous ses Capitaines à l'ancienne discipline, si necessaire aux gens de guerre, mais reforma encore leurs meurs, qui estoit une chose bien plus difficile. Car l'amour du vin & des femmes regnoit également parmi eux, outre cela, c'estoit l'ornement du discours, que de prendre le nom de Dieu à tous propos, tellement qu'à les entendre, l'on eût dit qu'ils faisoient con-

sister le courage à jurer. Les ayant desaccoûtumez d'une chose si vilane, il voulut les retirer de la paresse, qui étoit une autre méchante habitude qu'ils avoient, laquelle sied mal à tout le monde, & sur tout à un homme de guerre. On luy avoit raporté, que quand ils croioient n'avoir que faire, ils dormoient la grasse matinée, si bien qu'on les trouvoit encore au lit à midy. Or il ne vouloit pas leur en faire la confusion, mais il leur dit que c'étoit la coutume qu'on vint au lever de son Colonel, & qu'il avoit mille choses à leur dire, qu'il leur expliqueroit mieux là qu'en aucun autre endroit. Il y en eut qui attribuerent ces paroles à quelque espece de vanité, comme s'il eût voulu faire le petit General, mais l'honnêteté qu'il avoit pour tout le monde fit connoître bientôt qu'il en étoit bien éloigné, & il en usa plutost avec eux, comme avec ses camarades, que comme avec des gens sur qui il avoit le commandement. Cependant il se leva si matin, qu'ils furent obligez malgré eux de faire la même chose; & voyant qu'ils en avoient pris l'habitude; Eh bien, Messieurs, leur dit-il, avoüez moy qu'il n'y a point de plaisir à être paresseux, & qu'outre que cela ne sied pas bien à des gens comme nous, qui ne sommes pas nez pour faire les femmes, on s'en porte beaucoup mieux. Aprés cela il les dispensa de venir chez luy, ce qui leur fit assez comprendre pourquoy il les y avoit obligez. Mais ils y vinrent toûjours d'eux-mêmes, & l'on remarqua que quand il sortoit, ou qu'il entroit quelque part, il avoit une petite cour, qui faisoit honte quelquefois à celle du General. Car son honnêteté lui attiroit encore les Officiers des autres regimens, & ils ne se cachoient point de dire que ceux qui étoient dans le sien, étoient heureux. Cela déplut à

quelques Colonels, & entr'autres à Charri qui l'étoit du regiment des Gardes ; il s'émancipa mémes de railler sur ses manieres, disant qu'à l'âge qu'il avoit il luy seïoit aussi mal de faire le Caton, qu'il desiroit mal à un vieillard de faire le jeune homme. Qu'aussi croioit-il que tout cela étoit contraint, & que dans le particulier, il se donnoit cariere. Il lâcha encore quelques paroles touchant le peu temps qu'il y avoit qu'il estoit dans le service, & que cependant il ne laissoit pas d'être avancé ; ajoûtant qu'il n'y avoit gueres de plaisir pour les vieux Officiers, puis que les charges qui estoient dûës à leur merite, ne se donnoient plus qu'à ceux qui avoient des amis. Andelot fut averti de ce discorus, & sans en parler à son frere, il appela Charri. Charri se transporta sur le lieu, & cette querelle ne se seroit point terminée sans le sang de l'un, ou de l'autre, si un homme de la Cour qui les avoit vûs parler ensemble, ne se fût douté de la chose. Il en avertit leurs amis communs, & ayant tous monté à cheval, ils les trouverent qu'ils étoient tout prests de s'égorger. Il fut aisé de reconnoistre par là, combien ce deux freres estoient liez d'amitié, & que qui offensoit l'un offensoit l'autre. Mais Mr. de Chastillon fit reproche à son frere de ce qu'il ne l'en avoit pas averti, puis que c'étoit sa querelle. Cependant tout ce qu'il y avoit de gens à la Cour prirent parti dans cette occasion, le Duc d'Orleans se declara pour Charri, & le Dauphin pour Andelot. Ils pretendirent tous deux que celuy pour qui ils se declaroient étoit l'offensé, le Duc d'Orleans disant qu'Andelot avoit eu tort d'appeler un homme, qui ne luy en avoit point donné de sujet, & le Dauphin que c'étoit Charri qui avoit médit de son frere. Ainsi l'esprit de d

vision qui regnoit entre ces deux Princes, se manifestoit en toutes choses, estant prests à prendre parti l'un contre l'autre à la moindre occasion. C'estoit au Roy à decider là-dessus : mais le Dauphin qui craignoit que le credit que la Duchesse d'Etampes avoit sur son esprit, ne luy inspirât des sentimens desavantageux pour Andelot, fit dire à Charri qu'il sçavoit de bonne part comment la chose s'étoit passée, & que s'il lui vouloit faire plaisir, il se desisteroit de pretendre satisfaction d'une chose pour laquelle c'étoit lui qui la devoit. Charri qui étoit bien aise d'obliger le Dauphin à peu de frais, le fut trouver, luy dit qu'il luy remettoit ses interests entre les mains, & qu'il trouveroit bon tout ce qu'il ordonneroit. Cette démarche ne plut pas à ceux qui prenoient à tâche de chagriner le Dauphin, mais quoiqu'ils fissent ce qu'ils pussent pour faire retracter Charri, il n'eut garde de se vouloir faire d'affaire avec ce Prince. Ils s'embrasserent donc Andelot & lui, & Mr. de Chastillon estant present à l'accommodement, Charri lui protesta que s'il avoit dit quelque chose c'étoit sans dessein de le fâcher, & qu'il seroit toute sa vie son serviteur. Nous parlerons tantost d'une autre querelle, qu'il eut avec Andelot, & qui ne se termina pas si facilement. Mais pour revenir aux affaires de la guerre, la paix s'étant faite avec l'Empereur, le Roy donna ordre au Dauphin de marcher au secours de Boulogne. Ce Prince n'étoit point trop content de ce traité, non pas qu'il ne dût estre bien aise de voir déloger du cœur de la France un ennemi si dangereux, mais parce qu'il estoit stipulé dedans que le Duc d'Orleans auroit la Duché de Milan, ou les Païs-bas, qu'il épouseroit la fille de l'Empereur, ou celle de Ferdinand Roy des Romains son frere. Or le Roy

cedoit non seulement les pretentions qu'il avoit sur le Royaume de Naples en faveur de ce mariage, mais rendoit encore toutes les places qu'il tenoit en Italie, & en Flandres; tellement qu'à bien examiner toutes choses, il sembloit qu'il n'eût été question dans ce traité que de songer à l'établissement du Duc d'Orleans, & point du tout aux interests de la Couronne, qui étoient ceux du Dauphin, puis qu'il en étoit le presomptif heritier. Une semblable conduite étoit pour envenimer la haine qui étoit entre ces deux freres; sur quoi il faut encore remarquer, que ceux qui approchoient le plus prés de leurs personnes, tâchoient par des interests particuliers à les rendre irréconciliables. Les creatures du Duc d'Orleans luy remontroient, qu'il faloit songer de bonne heure à se tirer de dessous la domination de l'autre, sinon que si son pere venoit à mourir, il seroit traité non pas comme le frere du Roy, & le premier sujet du Royaume, mais comme le dernier des esclaves. Qu'aprés tout le Dauphin n'avoit pour tout avantage par dessus lui, que le bonheur d'estre venu au monde quelques années plutost; car du reste la fortune les avoit traitez assez également, pour ne pas dire, que s'il étoit cadet d'une façon, il étoit digne d'être l'aîné de plusieurs autres. Qu'il alloit d'ailleurs avoir une alliance qui le rendroit encore plus recommandable, qu'il devoit s'allier au sang de l'auguste Maison d'Autriche; au lieu que la femme du Dauphin étoit d'une Maison si nouvelle, qu'il y avoit encore cent mille personnes qui avoient vû ses ancestres faire commerce. Voila avec quoy ces Courtisans envenimoient l'esprit de leur Maitre, & celui du Dauphin n'étoit gueres plus en repos de son côté. On luy soufloit aux

oreilles, que la guerre qui se faisoit depuis si long-temps aux quatre coins, & au milieu du Royaume, n'estoit donc que pour donner à un autre un païis qui luy devoit apartenir ; que c'estoit pour cela qu'on n'avoit pas voulu faire avancer du secours, de peur qu'il ne chassast l'Empereur, sans estre obligé de faire une paix si desavantageuse. Qu'à proprement parler, il n'avoit été que le Lieutenant de son frere, puis qu'en traitant de la paix, s'étoit relâché de tous les droits de la Couronne, pour n'avoir soin que des siens. Qu'il ne faloit pas s'étonner, si dés auparavant il vouloit tirer au bâton avec lui ; qu'il sçavoit dés ce temps-là, qu'il ne seroit pas toûjours sujet : cependant qu'il ne faloit point douter, qu'il ne fut dorenavant le plus cruel ennemi qu'auroit la Couronne ; & que sans se mêler de predire l'avenir, on pouvoit dire neanmoins qu'il en seroit de luy, comme des Ducs de Bourgogne, lesquels sans songer qu'ils étoient redevables à la France, & de la naissance, & de leur établissement, avoient fait tout ce qu'ils avoient pû pour la détruire.

Ces discours n'étoient gueres de saison en tout temps, puis que la haine qu'on semoit entre ces deux Princes, ne pouvoit produire que de méchans effets. Cependant ils l'étoient encore moins en celuy-là, & l'Anglois étoit un assez puissant ennemi, pour réünir toutes leurs forces contre luy. Aussi Mr. de Chastillon, qui avoit bien autant de jugement qu'un autre, bien loin d'entretenir le Dauphin de semblables discours, fit tout son possible pour rabatre les coups, luy faisant entendre, que quand on donnoit la loy dans un traité, on le faisoit tel que l'on vouloit, mais que le Roy avoit été bien empêché dans celuy-cy, où il voioit l'ennemi non seulement bien

avant dans son Etat, mais encore à la veille de s'emparer de sa capitale. Comment donc eût-il voulu qu'il eût stipulé la restitution du Milanois, ou la cession des Païs-bas, puis que dans le temps que ses armes étoient le plus florissantes, il n'en avoit jamais pû venir à bout ? Que ces pretentions avoient déja coûté la vie à plus de deux cens mille hommes, & s'il ne valoit pas mieux avoir coupé le cours à tout cela, que d'en faire perir davantage. Que le Roy avoit crû faire beaucoup, que d'ôter un de ces deux Etats à son ennemi, & que de peur qu'il ne s'avisât qu'il faisoit une grande faute, en l'en défaisant, il n'avoit pas jugé à propos d'insister que ce fut luy, plutôt que le Duc d'Orleans, qui en fut revétu. Qu'aprés tout, il voyoit bien quel avoit été le but de l'un & de l'autre dans le traitté. Que l'Empereur croioit avoir beaucoup gagné en ne restituant pas à la Couronne un bien qui luy apartenoit : que le Roy de son costé avoit crû la même chose, pourvû qu'il en pût dépoüiller son ennemi : mais qu'à bien examiner toutes choses, l'un avoit été plus fin que l'autre, puis que le Duc d'Orleans, quelque alliance qu'il pût prendre chez les ennemis de la Couronne, se ressouviendroit toûjours de la source de son sang. Qu'au pis aller, c'étoit toûjours avoir affoibli l'Empereur, que de l'avoir obligé à ceder une chose, qui estoit si fort à sa bien-seance; de sorte que bien loin d'avoir lieu de se chagriner, comme il faisoit, il trouvoit qu'il avoit tout sujet de se réjouïr.

C'est ainsi que dans trois ou quatre jours de marche Mr. de Chastillon tâchoit de remettre l'esprit du Dauphin ; mais ce qui consoloit davantage ce Prince, c'étoit l'esperance de se rendre bien-tost considerable à tout le Royaume, en

delivrant la frontiere d'un ennemi aussi dangereux que l'étoit le Roy d'Angleterre. Pour cet effet il se pressa jour & nuit. Mais lors qu'il se croioit à la veille de donner bataille, ou devoir fuïr l'ennemi, le Gouverneur rendit la ville, quoy qu'il luy eût fait sçavoir, qu'il marchoit à son secours. Je ne sçaurois dire qui fut le plus affligé de cette avanture, ou de Mr. de Chastillon, ou du Dauphin. Car quoique l'un y eut plus d'interêt que l'autre, neanmoins le plaisir que Mr. de Chastillon s'étoit fait d'une occasion comme celle-là, l'avoit rendu si sensible, qu'il ne le pouvoit estre davantage. D'ailleurs il prenoit presque autant de part à ce qui regardoit le Dauphin, que le Dauphin même, tellement qu'il ressentoit en un même temps, & sa propre affliction, & celle d'autrui. Le Dauphin crut que c'étoit un tour qu'on lui joüoit, pour plaire au Duc d'Orleans, car le Gouverneur avoit été mis dans la place de la part de la Duchesse d'Etampes, & il s'imaginoit, que pour lui marquer sa reconnoissance, il avoit fait tout ce qu'elle lui avoit commandé. Mais il n'y avoit gueres d'aparence qu'il l'eût voulu faire au préjudice de sa reputation. Quoi qu'il en soit, Boulogne fut perdu de cette sorte; mais Montreüil se sauva, parce que l'Empereur, qui y avoit fait marcher les troupes des Païs-bas, les fit revenir, dés qu'il eût fait la paix; ce qui affoiblit tellement le Duc de Nortfolk qui étoit devant, qu'il fut obligé de lever le siege. Le Dauphin ne sçût aprés cela quel parti prendre; neanmoins esperant que les Anglois n'auroient pas encore reparé les bréches, il fit semblant de rebrousser chemin. Mais au lieu de marcher, il fit volte face, & se rendit deux heures devant le jour devant Boulogne. Il attaqua la ville basse, avec cette

vigueur qui eſtoit ſi ordinaire aux François &
Mr. de Chaſtillon y entra à la tête de ſon regiment.
Cette charge ſurprit les Anglois, qui le croioient
bien loin de là. Cependant le peu de reſiſtance
que nos ſoldats y avoient trouvée, leur ayant fait
croire qu'ils étoient maitres de tout, ils ſe mirent à
piller à droit & à gauche, ſans que les Officiers y
puſſent mettre remede. La nuit qui eſtoit fort
obſcure augmenta encore la confuſion, car ceux
qui devoient obeïr ne ſe ſoucierent pas de s'écar-
ter de leur drapeau, ſe flattant qu'on ne pourroit
pas reconnoitre leur deſobeïſſance. Ainſi les
Anglois ayant plus de temps qu'il ne leur en fa-
loit pour prendre les armes, accoururent de la
ville haute, & trouvant des gens ſans ordre, ils
en eurent bon marché. Mr. de Chaſtillon fit ce
qu'il pût pour faire reſiſtance, auſſi-bien que plu-
ſieurs autres Officiers qui étoient entrez dans la
ville, mais enfin il furent obligez de ſe retirer,
aprés avoir laiſſé plus de ſix cens hommes ſur la
place..

La perte de Boulogne empêcha que la Cour
ne prit tous les divertiſſemens qu'elle avoit cou-
tume de prendre dans l'hyver. Car quoy que le
Roy fût déja aſſez avancé en âge, il aimoit au-
tant les plaiſirs, & la galanterie, qu'il avoit pû
faire dans ſa jeuneſſe. Cependant la broüillerie
du Dauphin, & du Duc d'Orleans éclata à un
point, qu'ils ne ſe pûrent plus ſouffrir l'un & l'au-
tre, ce qui fit dire l'été d'aprés que les creatures de
celuy-là avoient empoiſonné celuy-cy qui vint à
tomber malade, comme ſi ce Prince n'eût pû
mourir d'une mort naturelle. Quoyqu'il en ſoit,
pour ne point parler de cette affaire avant le
temps, je diray que le Roy employa tout l'hyver à
des preparatifs de guerre, car comme il connoiſ-

it qu'il luy étoit d'une extrême importance de
pas laisser affermir l'Anglois dans Boulogne,
projettoit déja d'y mettre le siege. Et de fait, il
onna ordre au Maréchal du Bies de bâtir des
rts à l'entour;ainsi ceux qui vouloient luy plaire
avantage, ne firent pas beaucoup de sejour au-
rés de luy. Mr. de Chastillon qui s'appliquoit
niquement à ce qui étoit de sa charge, ayant
onc à remplir en même temps & son devoir, &
complaisance qu'il devoit à son Maistre, prit
onger de bonne heure de ses amis, & se rendit
ans son quartier. On imputa toutefois son dé-
art à la politique, ses ennemis voulant qu'il
e fut party si tost, que pour se ménager en-
re le Dauphin & le Duc d'Orleans. Mais
avoit épousé le party du premier avec
ssez de hauteur, pour pouvoir changer de
essein. Cependant ce qui y fit ajouster en-
ore plus de foy, c'est que le Roy le prit en
mitié, plus que la conjoncture ne sembloit per-
nettre, tellement qu'on vouloit que ce fut la re-
ompense d'avoir non pas abandonné le Dau-
hin (car on ne l'accusoit pas de cela, mais de
'estre pas si attaché à luy, qu'il l'étoit aupara-
ant. Le Duc d'Orleans qui en sçavoit bien la
erité, mais qui étoit bien aise que tout le monde
e la sçût pas aussi bien que luy, entreprit aussi de
uy faire beaucoup de caresses, & principalement
n presence de tous ceux qui le pouvoient rappor-
er au Dauphin. Mr. de Chastillon, qui n'étoit
oint fardé, ayant bientost reconnu son but,
our couper cours tout d'un coup à tout cela;
Monsieur, luy dit-il un jour, Vostre Altesse Royale
ne fait trop d'honneur, & je sçay trop le respect
ue je luy dois, pour ne luy pas dire que je rece-
ray toûjours avec beaucoup de plaisir les mar-

ques qu'il luy plaira de me donner de sa bonté. Mais si elle veut que je lui parle franchement, je ne sçaurois avoir qu'un Maistre, qui est le Roy; & comme je sçay bien qu'il n'est pas pour vivre toûjours, je vous diray encore, que quand il plaira à Dieu de l'appeler, Monseigneur le Dauphin me trouvera aussi soûmis à ses volontez, que je le puis être maintenant aux siennes. Le Duc d'Orleans prit pour un grand affront une réponse si peu obligeante, & cela ayant détrompé ceux qui estoient persuadez, qu'il avoit plus de politique que de sincerité, le Dauphin qui l'avoit soupçonné luy-même luy en écrivit une Lettre de civilité.

Cependant le temps de la campagne estant venu, le Roy s'achemina devant Boulogne avec toute sa Cour. D'un autre côté il fit avancer son armée navale, & la place fut assiegée par mer, & par terre. La charge qu'avoit Mr. de Chastillon lui donnant moyen d'entretenir le Roy à tous momens, ce Prince qui sçavoit la guerre pour ainsi dire sur le bout de son doigt, prit un plaisir indicible à sa conversation, & jugea dés-lors de luy qu'il seroit un jour un grand Capitaine. Le Prince de Joinville s'étoit rendu à ce siege comme les autres, & il étoit toûjours l'ami intime de Mr. de Chastillon, quoi qu'il lui eût un peu fait la mine de ce qu'il l'avoit abandonné aprés le Sege, dont j'ay parlé ci-dessus. Mais il n'avoit pas été difficile à Mr. de Chastillon de s'excuser sur le commandement de son oncle, à qui l'autre sçavoit bien pu'il obeïssoit comme à son propre pere. Quoy qu'il en soit, il ne paroissoit point que cela eût diminué en aucune façon leur amitié; au contraire la sympathie qu'ils avoient tous deux pour les grandes choses, avoit encore rendu cette amitié plus

étroite, desorte qu'on pouvoit dire qu'il y avoit long-temps qu'il n'i avoit eu deux amis si parfaits. Cela étoit cause que l'un prenoit volontiers interêt à tout ce qui arrivoit à l'autre ; c'est pourquoi le Prince de Joinville étoit ravi de l'amitié que le Roy témoignoit à Mr. de Chastillon, & quoi que pour lui il eût pris le parti de la cavalerie, il étoit le plus souvent dans la tranchée, autant neanmoins par le plaisir qu'il avoit d'être avec son ami, que par le desir qu'il avoit d'aprendre son métier. Or y estant venu un jour, Mr. de Chastillon, qui avoit peur qu'il ne lui arrivât du mal, luy dit de s'en aller, prenant pour pretexte que les ennemis qui avoient coutume de faire plusieurs sorties, n'avoient garde de manquer d'en faire une encore ce jour-là, pour empêcher un logement qu'on devoit entreprendre. Il fit remarquer là-dessus quelques mouvemens qu'ils faisoient, ce qui acheva de persuader Mr. de Guise, tellement que sortant promtement de la tranchée, il s'en fut à l'épaulement de la cavalerie, où plusieurs volontaires se rendoient incessamment, sur le bruit effectivement que les ennemis alloient sortir. Et de fait, ce Prince n'y demeura pas un quart d'heure, qu'il parut mille ou douze cens hommes, tant cavalerie, qu'infanterie. Un si grand nombre fit connoistre qu'ils avoient de grands desseins, & comme ce ne pouvoit estre que d'ataquer la tranché, le Prince de Joinville & les autres qui estoient alertes, passerent au delà de l'épaulement. Les ennemis s'estoient bien doutez de cet obstacle, & ils avoient pris leurs mesures d'une maniere que pendant qu'une partie marcheroit contre cette cavalerie, l'autre se rueroit sur la tranchée. Ils l'executerent bravement, & le Prince de Joinville voulant s'y op-

poser, reçût un coup de lance dans la tête, d
le tronçon sortoit de l'autre costé. Mr. de C
stillon fut plus heureux, il sortit non seulem
sain & sauf du combat, mais repoussa enc
ceux qui s'étoient avancez contre luy;mais ap
nant l'accident qui étoit arrivé à son amy, &
même temps que c'estoit un homme mort, il
impossible de dire quelle fut son affliction. Co
me il ne pouvoit sortir de la tranchée, il envo
en même temps son chirurgien, pour voir si
qu'on luy avoit raporté étoit veritable, avec or
en cas qu'il ne fut pas encore mort, de luy v
mettre le premier appareil. Mais cet homme s
vouloit se donner la peine d'attendre, luy rev
dire qu'il étoit encore en vie, mais qu'il ne pou
roit jamais souffrir l'operation, que quoique
Roy y eût envoyé ses chirurgiens, toute leur e
perience ne leur serviroit de rien; qu'ils ne po
voient pas seulement trouver le moyen de reti
le tronçon; que seroi-ce donc de guerir une bl
sure, dont on n'avoit jamais oüi parler d'une p
reille. Que ce qui rendroit encore la cure plus in
possible, c'est qu'il n'y avoit point de prise au tro
çon; que d'ailleurs il étoit si prés de l'œil, que l'o
sauteroit en le tirant, surquoi l'on pouvoit infer
sans craindre de se méprendre, qu'autant vaudro
il qu'il eût été tué tout roide.

Tout ce que disoit cet homme étoit veritabl
& Ambroise Paré le premier chirurgien du Ro
& le plus habile de son temps dans son meti
en avoit eu ce sentiment. Toutefois plus po
plaire au Roy; qui luy commandoit d'épuiser s
sçavoir en cette rencontre, que pour esperer d
réüssir, il s'avisa de prendre les tenailles d'
Maréchal, & demandant au Prince de Joinvill
s'il auroit le courage de souffrir qu'il luy mît le p

contre le viſage, pour avoir plus de force; ce Prince qui avec un ſi grand coup, avoit conſervé la force de ſon jugement; Pourquoy non, luy dit-il, & n'aime-je pas mieux que vous me faſſiez un peu de mal, pour qu'il me vienne un grand bien, que de refuſer que vous me ſoulagiez, par la crainte d'une douleur qui paſſera dans un moment. Chacun qui pleuroit de compaſſion de voir un Prince ſi accompli mourir à la fleur de ſon âge d'un accident ſi extraordinaire, fut encore plus touché voyant avec combien de reſolution il ſe reſignoit à la volonté de Dieu. Cependant Ambroiſe Paré ayant eu ſon conſentement, ſe mit en beſongne, & ſon adreſſe fut ſi grande, que non ſeulement il tira le tronçon, mais encore qu'il le tira ſans endommager l'œil aucunement. Le Prince de Joinville ne pût s'empêcher de faire voir qu'il étoit homme par une exclamation que la grande douleur tira de ſa bouche; mais aprés avoir dit! ah mon Dieu, il ſe tuſt, & ne fit pas paroiſtre la moindre inquietude. Tous ceux qui étoient preſens ſentant bien que s'ils étoient au même état, ils ſeroient incapables de faire la même choſe, en eurent encore plus d'admiration pour luy; & comme l'on eſt naturellement enclin à plaindre ceux que l'on voit dans l'affliction, il n'y eut perſonne qui ne compatiſt à ce qui luy étoit arrivé. Quoy qu'Ambroiſe Paré euſt beaucoup de gloire de cette operation, on n'en eut pas meilleure opinion du malade; Paré luy-même dit, qu'il ne faloit pas moins qu'un miracle pour le ſauver, car il eſtoit perſuadé fortement que la fiévre alloit ſurvenir, ce qui arrivant, il n'y avoit plus de remede. Mais comme c'eſt la peur qui la cauſe le plus ſouvent, & qu'il en avoit été exempt juſques-là, à peine eût-il quelque

émotion plus qu'à l'ordinaire. Deux o
jours s'étant passez de la sorte, Paré comn
parler d'une autre façon, & à dire qu'i
voioit quelque esperance; mais il s'empêc
de tenir ce discours devant le malade, d
qu'il ne fut plus sensible à la joye, qu'à
stesse; car l'un & l'autre luy étoit éga
mortel. D'abord que Paré se fut ainsi de
l'armée en fut bientost abrevée; & penda
chacun ne songeoit qu'à donner des loüa
Paré d'une si belle cure, Mr. de Chastill
toit sensible qu'à la joye de recouvrer un
qu'il avoit pleuré comme mort. Enfin
finir tout d'un coup cette matiere, le Pri
Joinville resuscita, nom dont je me pui
servir en cette rencontre, puis que jamais h
ne fut si prés de la mort. Quoi qu'il en s
n'y eut personne qui ne regardât cela com
miracle, & pour ne pas perdre le souvenir
accident, on luy donna le surnom de bal
nom dont plusieurs historiens se servent e
aujourd'huy, pour le distinguer de son fils
herita de son non nom, & de son courage.

La blessure du Duc de Guise fut suivie de
ques succés desavantageux, qui retardere
affaires du siege. Pour comble de malhe
mortalité se mit dans l'armée, & l'air estan
infecté de je ne sçay combien de corps mo
demeuroient sans sepulture, le Duc d'Orle
trouva pris comme les autres, & païa le
que chacun doit à la nature. Cependant
que sa mort fût avantageuse au Royaume,
trouvoit partagé entre le Dauphin & lui, e
laissa pas d'aporter beaucoup de change
aux affaires. L'Empereur qui luy devoit do
sa fille, ou sa niece en mariage, avec les Païs

a Duché de Milan, resolut de garder les Pro-
tes pour soi, & comme il se doutoit bien qu'on
e voudroit pas souffrir, il tâcha de s'acom-
der avec les Protestans d'Allemagne, avec
il étoit en guerre, afin d'avoir plus de moyen
uire au Roy. Son dessein n'estant pas fort dif-
e à penetrer par les démarches qu'il faisoit, le
y fit sonder le Roy d'Angleterre, à qui il offrit
argent, moyennant qu'il luy voulust rendre
logne, & faire la paix. Sa proposition fut
reçûë, & le Roy d'Angleterre s'estant obligé
y remettre la ville entre les mains dans huit
, le Roy crût en estat de se faire faire raison
l'Empereur.
epenđant la mort du Duc d'Orleans aporta
icoup de changement à la Cour. La Du-
se d'Etampes n'ayant plus personne à oppo-
iu Dauphin, perdit la plûpart de ses creatu-
, d'autant plus que la santé du Roy diminuoit
our en jour. Aussi ce Prince qui se sentoit
decliner luy-même, ne prenoit plus ses in-
ts avec tant de chaleur, ce qui fut cause qu'elle
a plusieurs fois à se retirer. Mais comme c'est
as que ses pareilles ne font que le plus tard
lles peuvent, elle joüa encore toutes sortes
efforts, pour mettre mal le Dauphin dans
rit de son pere. Elle se servit pour cela de ce
lle croioit être le plus capable de faire im-
sion sur son esprit, & ce fut de luy dire que ce
ice entretenoit toûjours intelligences avec
onnétable, en quoi il se servoit de Mr. de Cha-
on. Pour le luy faire mieux accroire, elle lui
ta une des creatures du Dauphin, nom-
Dampierre, qu'elle avoit gagnée par d'étran-
voies, c'est-à-dire en partageant ses faveurs
e le Roy & luy, & ce traistre luy revela le se-

cret de son Maître. Il n'aprint rien pourtant de nouveau au Roy, & il y avoit long-temps qu'il s'en doutoit ; cependant il en regarda Mr. de Chastillon de mauvais œil pendant quelques jours, mais plus neanmoins pour faire plaisir à sa Maitresse, que pour être veritablement fâché contre luy. Car ce Prince, qui étoit judicieux, regardoit aprés tout qu'il n'avoit rien fait contre son service, & se mettant en sa place, il se disoit que c'étoit le moins qu'un neveu pût faire pour un oncle, & principalement pour un comme celuy-là, à qui il étoit redevable de son éducation. Le Dauphin connut bien qu'on l'avoit trahi, mais ne pût jamais deviner qui ce pouvoit être. Chastillon s'en douta pareillement, & comme il se mit en tête de découvrir qui c'étoit, il en vint à bout à la fin, quoyque ce ne fut qu'au bout de quelques années. J'en parleray quand il en sera temps, & ce ne fut pas un petit service qu'il rendit au Dauphin, qui estoit alors devenu Roy, puis que cela luy fit ôter d'auprés de luy un traitre, qu'il combloit de ses faveurs, & à qui il donnoit autant de part qu'à personne dans sa confiance.

Le traité de Boulogogne ne s'étant fait que dans la crainte des armes de l'Empereur, il y avoit aparence que le Roy le dût prevenir en faisant une ligue avec les Princes Protestans d'Allemagne ; mais s'étant laissé amuser par des protestations que ce Prince luy fit de vouloir entretenir la paix, il demeura seulement sur la defensive, dont l'autre sçut tirer beaucoup davantage. Il fit encore une autre faute, qui n'étoit pas moindre, & ce fut de persecuter les Protestans de son Royaume, ce qui faisant croire à ceux d'Allemagne, que ce seroit se tromper eux-mêmes, que de recourir à

ſa protection, les uns ſongerent à s'accommoder avec l'Empereur, & les autres qui preferoient leur conſcience à toutes choſes, ſe reſolurent d'attendre tout ce qu'il plairoit à Dieu d'ordonner de leur deſtinée. On croit que ce fut le Cardinal de Tournon qui donna ce mauvais conſeil au Roy, non pas toutefois pour être gagné par l'ennemi, mais pas un faux zele de ſa Religion. Quoyqu'il en ſoit, Mr. de Chaſtillon employa ce temps de repos à rétablir la diſcipline dans ſon regiment, & aiant mis par écrit pluſieurs choſes qu'il croioit également neceſſaires pour le ſervice de Dieu, & pour celuy du Roy, il les montra à ce Prince, de ſorte qu'il en fut tiré pluſieurs beaux réglemens, qu'il eut ſoin de faire publier à la tête de ſes troupes. Le plus beau de tous à mon avis, fut la défenſe qui leur fut faite de jurer le nom de Dieu; & pour montrer que c'étoit moins une peine comminatoire, qu'une choſe que le Roy pretendoit être executée au pié de la lettre, il y tint la main de ſi prés, qu'en huit jours de temps il y en eût trois qu'il fit punir ſelon la rigueur des ordonnances. Parmi ceux-là il s'en trouva un qui étoit de ſa terre de Chaſtillon, & même couſin germain de ſon Maiſtre d'hôtel. Ainſi l'on crut qu'il trouveroit le moyen de le ſauver, principalement la coutume étant qu'on n'aportât pas toujours tant de rigueur, & que quād il ſe trouvoit pluſieurs perſonnes atteints du même crime, il ſuffiſoit d'en punir un pour donner l'exemple aux autres. On ne manqua pas de luy citer cette coutume, lui faiſant aſſez entendre, que s'il vouloit permettre qu'il tiraſt au billet, on feroit en ſorte qu'il ne ſeroit pas le malheureux; mais regardant de travers ſon Maitre d'hôtel, qui luy faiſoit cette propoſition; Et moy je vous dis, luy répondit-il,

qu'à cauſe qu'il eſt vôtre couſin, il aura moins de grace que les autres, cependant qu'il ne vous arrive plus de me parler de la ſorte, & ſçachez que ſi je n'avois égard à la part que le ſang vous fait prendre à ce malheureux, vous ne me ſerviriez pas encore un quart d'heure.

Cet exemple de juſtice fut ſuffiſant pour retenir les autres, & chacun voiant combien la faveur faiſoit peu auprés de lui, ſe contint dans ſon devoir. Il lui fut bien glorieux d'avoir produit un ſi grand changement dans les troupes, & quoi que tout le bien & tout le mal qui arrivent dans un Etat, ayent coutume d'être attribués au Roy, on ſe diſpenſa de croire pour cette fois-là que c'eût été lui qui eût produit ce que l'on voioit. Et de fait, il n'y avoit point de lieu de croire que cela vint d'un Prince, qui avoit paſſé toute sa vie ſans penſer ſeulement qu'il y falût donner ordre, en quoi l'on peut dire qu'il avoit été bien mal ſervi, puis que ne pouvant pas connoitre de lui-même tout ce qui ſe paſſoit dans ſon armée, il n'avoit pas trouvé une ſeule perſonne aſſez affectionnée, pour l'avertir de ce qu'il faloit faire. Cependant ce fut moins le deſir de plaire au Roi, qui le fit entreprendre à Mr. de Caſtillon, que celui de plaire à Dieu. Sur quoi l'on peut dire qu'il avoit une delicateſſe d'autant plus loüable, qu'elle étoit rare en ce ſiecle. Auſſi ne s'étoit-il point laiſſé aller à ſuivre l'exenple de la plûpart des gens de ſa condition, & au milieu d'une Cour diſſoluë, il vivoit non pas à la verité comme un homme qui auroit renoncé au monde, mais du moins comme un homme qui ſongeoit qu'il faloit mourir. L'on remarquoit cela dans toutes ſes actions, il ſe levoit tous les jours à une même heure, j'entens quand il n'étoit point à la

guerre,

guerre, car dans ce temps-là l'on peut dire qu'il ne dormoit point, ayant si bien corrigé la nature, comme je crois avoir dit ci-dessus, que ce qui lui avoit donné autrefois tant de peine, ne lui en faisoit plus maintenant. La premiere chose qu'il faisoit au sortir de son lit, étoit de se jetter à genoux devant un Crucifix, & il y demeuroit un quart d'heure, sans vouloir qu'on le vint interrompre pour quelque chose que ce fut, à moins que quand il étoit à l'armée, où il disoit que Dieu vouloit bien que l'on differât de luy rendre ce qu'on luy devoit, en faveur de la necessité. Aprés avoir fait sa priere, il s'habilloit, & alloit ensuite dans son écurie, où il regardoit ses chevaux l'un aprés l'autre, s'en fiant beaucoup plus à ses yeux, qu'aux soins de son écuier. Il étoit si bon homme de cheval, que c'étoit lui qui montoit ceux qui étoient les plus difficiles, quelquefois deux, quelquefois trois, & il passoit tous les jours une heure & demie à cet exercice, soit qu'il s'en donnât la peine luy-même, ou que d'autres la prissent en sa presence. Il se retiroit en suite dans sa chambre, où il lisoit reglement une heure entiere, mais avec tant de fruit, qu'il n'y avoit point d'homme qui fut mieux versé dans l'Histoire. Cette heure s'étant écoulée, il s'en alloit à la Messe, qu'il entendoit à genoux, car quoy qu'il ne manquât pas de se trouver à celle du Roy, il croyoit que la plûpart n'y allant que pour faire leur cour, & chacun passant pour ainsi dire à tous momens, sur le corps des autres, c'étoit un temps mal propre pour faire sa priere. Au sortir de la Messe, il s'en alloit au lever du Roy, & apres avoir achevé la matinée auprés de luy, il se mettoit à table, où il demeuroit plus long-temps qu'il n'eût fait, s'il y eût été tout

seul ; mais comme tout le monde étoit bien
chez luy , la bien-seance l'obligeoit à de
quelque chose à la coutume. Aprés avoir c
il lisoit encore une heure , & afin de n'être
gênné , il faisoit donner des cartes à ceux
avoient mangé avec luy. Cette heure e
passée il s'en retournoit au Louvre , où il
fait le plus souvent quelque partie de paume
le Dauphin. S'il ne joüoit pas à la paume ,
toit tantost au mail , & tantost au billard ,
il ne sçavoit ce que c'étoit que de joüer aux
de hazard , disant que si l'on faisoit bien
sortes de jeux seroient défendus partout le R
me. Aussi une personne de ses amis l'estant
trouver cinq ou six ans aprés , pour le prie
vouloir le servir de son credit , afin qu'il pû
tenir le privilege de donner tout seul à joüer
Paris , il luy fit réponse qu'en tout autre ch
seroit ravi de luy rendre service , mais qu'à
gard de celle-là bien loin de s'y vouloir emp
il estoit d'humeur à en détourner le Roy
croioit qu'il fut d'humeur à luy accorder s
mande. Mais pour pour revenir à mon suj
achevoit de passer l'aprés dînée chez le R
ou chez le Dauphin , & quand huit h
venoient , il se retiroit chez lui , où il
encore une heure, aprés quoy il se faisoit do
du fruit , ou un biscuit dans du vin ; car
sçavoit ce que c'estoit que de souper Delà i
retournoit encore chez le Roy , d'où il ne r
noit point qu'aprés son coucher. Il se cou
dés qu'il étoit revenu , mais non pas sans
été encore un quart d'heure au chevet de so
& cela en presence de tous ses gens , car quoi
crût que la veritable devotion ne consisto
dans l'aparence , il sçavoit neanmoins qu

Maitres sont obligez de donner l'exemple à le rudomestiques.

Voilà comment il vécut les premieres années qu'il fut à la Cour : mais il y eut bien du changement dans la suite. Cependant devant que de passer outre à son Histoire, il faut que je raporte ce qui lui arriva dans l'Eglise des Jacobins, où il étoit allé entendre la Messe le jour de S. Dominique. Il avoit mis dans une de ses poches de la monnoye pour donner aux pauvres, & en estant venu un auprés de luy, dans le temps qu'il étoit le plus occupé à ses prieres, au lieu de foüiller dans la poche où étoit cette monnoye, il foüilla dans l'autre, où il y avoit des pieces d'or. Il en prit plein sa main sans compter, & les donnant à ce pauvre sans regarder ce que c'étoit, celui-ci demeura bien surpris quand il vit la grandeur de l'aumône. C'étoit sans doute un homme de bien que ce pauvre là, & il le parut bien à ce qu'il fit. Car s'étant mis aprés cela sur la porte de l'Eglise, il attendit Mr. de Chastillon, & quand il vint à sortir: Monsieur, lui dit-il en lui montrant ce qu'il avoit reçû de lui, je ne sçay si ç'a été vôtre dessein de me faire une si grosse aumône, mais si cela n'est point, je ne pretens pas en profiter. Mr. de Chastillon ne fut pas si surpris de s'être trompé, que de la generosité de ce pauvre, & le regardant avec admiration ; Non bon homme, luy répondit-il, mon dessein n'étoit pas de vous donner ce que vous me montrez, mais puis que vous avez la generosité de me le vouloir rendre, j'aurai bien celle de vous le laisser. Il ne se contenta pas de cela, il le fit venir dans sa maison, & il le nourrit & l'entretint tant qu'il vécut, surquoy il s'imagina que tout le bien qui luy arrivoit, ne venoit que de la charité qu'il avoit pour luy. Et certes il y contri-

buvoit peut-être être en quelque façon, car pour en dire la verité, ce pauvre homme étoit un exemple de vertu, ce qu'on reconnut encore mieux aprés sa mort, que pendant sa vie. Car il n'eut pas plûtost les yeux fermez, qu'un vieille femme, qui avoit coûtume de le venir demander tous les jours, se prit à sangloter dés qu'on lui eût annoncé que Dieu l'avoit appelé à luy On crut qu'il faloit qu'elle fut sa femme pour y prendre tant d'interêt, & chacun l'ayant interrogée là-dessus ; Non répondit-elle, ce n'étoit point mon mary, mais quand il l'auroit été, il n'auroit pas pris plus de soin de moy, ni de ma famille, qu'il faisoit. Elle conta en suite comment, depuis qu'il étoit dans la maison, il luy avoit donné tous les jours la viande & le vin qu'on luy donnoit pour sa nourriture, outre que c'étoit elle qui avoit profité de la grosse aumône, qui luy avoit été faite. La chose ayant été raportée à Mr. de Chastillon, il ne la put croire à moins que de l'entendre luy-même de la bouche de cette femme; mais luy ayant été confirmée dans le même temps, il ne pût retenir ses larmes, ni s'empêcher de dire qu'il avoit perdu un tresor, qu'il n'étoit pas digne de posseder. Cependant il donna ordre de s'informer qui étoit cette femme ; & ayant sçû que c'étoit une pauvre honteuse, qui étoit chargée d'enfans, il prit soin d'elle, & de sa famille.

Il n'avoit point plus de joye qu'à ces actions de charité, & l'on remarqua que tout jeune qu'il étoit il avoit tant de compassion des malheureux, qu'il se seroit ruïné volontiers pour les mettre à leur aise. Il plaignoit sur tout la pauvre Noblesse, disant qu'ils luy faisoient encore plus de pitié que les autres, parce que ceux-cy pouvoient travailler, & que les autres n'y étoient pas accoutu-

mez. Comme on connoissoit son cœur, tous les pauvres le guettoient, quand il venoit au Louvre, & pas un ne s'en retournoit sans qu'il lui eût donné. Cependant c'étoit sans ostentation, & non pas comme le Cardinal de Lorraine, qui vivoit en ce temps-là ; car celuy-cy, qui avoit pour cent mille écus de rente de benefices, portoit une bourse, qui étoit ordinairement penduë à son cou, disant que celle qu'il avoit dans sa poche étoit pour luy, & que celle-là étoit pour les pauvres. On rapporte à propos de cette derniere bourse, une chose fort plaisante. On dit que ce Cardinal joüant un jour au billard avec le Roy, un filou qui s'étoit glissé parmy la presse, la luy coupa, & que le Roy le luy ayant vû faire, il fit signe au Roy de n'en rien dire, comme si ce qu'il en faisoit n'étoit que pour le divertir : que le Roy croiant la chose de bonne foy, s'étoit tû, mais qu'étant sorti au moment aprés avec le Cardinal, celuy-ci s'étoit aperçu du vol, si bien que le Roy ne s'étoit pû empêcher de rire : qu'aprés s'en être diverti quelque temps, il avoit dit que c'en étoit assez, & qu'il luy alloit faire rendre sa bourse, mais que celuy qui l'avoit prise, s'étoit évadé, ce qui avoit tellement surpris le Roy, qu'il ne s'en étoit pû remettre de toute la journée. Mais pour revenir à Mr. Chastillon, il est certain qu'il n'y avoit point d'ostentation à son fait, & qu'il étoit veritablement touché, quand il se presentoit un pauvre devant luy. On luy entendit dire une chose là-dessus qui le fera bien voir. Etant allé à Chastillon avec Andelot, il y vint un pauvre Gentilhomme de quatre ou cinq lieües de là, & s'étant fait presenter par une personne qui le connoissoit ; Ah mon frere, dit il à Andelot, en se tournant de son côté, *qu'avons* nous fait d'agreable à Dieu,

pour être à si nôtre aise & si bien vêtus, pendant que ce pauvre Gentilhomme est tout nu, & soufre toute sortes d'incommodités. Il a le même rang que nous dans le Roiaume; si nous sommes Gentilshommes, il l'est aussi, & si j'y vois de la difference, c'est qu'il a plû à Dieu de nous favoriser, au lieu qu'il permet qu'il demeure dans la soufrance. Cependant il n'en demeuroit pas aux paroles, les effets suivoient de prés, & il donna ordre non-seulement qu'on l'habillât, mais encore que ses fermiers lui donnassent tous les ans une certaine somme pour lui aider à subsister. Ses terres étoient ainsi chargées de ces sortes de pensions, & il avoit tant de soin des pauvres, qu'il y entretenoit un certain nombre de femmes, pour les servir dans leurs maladies, ni plus ni moins, que si elles eussent été leurs gardes. Mais comme quelque soin qu'elles en pussent avoir, ce n'étoit rien à moins que de subvenir à leur nouriture, il donnoit deux cens francs par mois pour leur faire des boüillons dans sa terre de Chastillon, & il faisoit la même chose dans les autres, selon qu'elles étoient plus ou moins grandes. Il ne prenoit pas seulement le soin de leur corps, mais encore celuy de leur ame, & l'on remarque que devant que d'avoir embrassé la Religion Reformée, il entretenoit des Prestres à Chastillon, & qu'il avoit même fondé des écoles pour instruire la jeunesse. Il n'eut garde de discontinuer cette bonne œuvre, quand il fut appelé à la verité de la Religion; & tout le changement qu'il y fit, c'est qu'au lieu de ces Prestres, il y mit des Ministres.

J'aurois dequoi composer un gros volume de ·tes les vertus Chrétiennes qu'il pratiqua de-r, & aprés sa conversion; mais comme il me

ut parler de mille actions heroïques, dont sa
e est toute remplie, je passeray legerement par-
ssus les autres, pour ne m'attacher qu'à celles.
Le Roy avoit suivi comme j'ay dit ci-dessus le
nseil du Cardinal de Tournon, au prejudice
ses interests, mais enfin mille reflexions qu'il
isoit tous les jours, luy aprenant qu'il ne faisoit
s bien, il s'en ouvrit à Mr. de Chastillon, &
y demanda ce qu'il en pensoit. Mr. de Chastil-
n crut d'abord que c'étoit un paneau qu'il luy
ndoit pour le surprendre, car il étoit delicat de
rler de cette matiere-là, je veux dire de con-
ller au Roi de faire alliance avec les Protestans
Allemagne, dont la Religion étoit proscrite
ns le Royaume depuis long-temps, & dont
ême on venoit d'avoir des marques depuis peu,
ris ayant fumé non-seulement plusieurs fois
sang de quantité de gens de bien, mais encore
utes les autres villes du Royaume. Or les Mi-
stres qui ne vouloient point de guerre, parce
'ils n'avoient pas le genie assez élevé pour s'en
mêler heureusement, entretenoient le Roy
ns une espece de scrupule, qui luy faisoit tenir
ur fauteurs de la Religion Reformée, tous ceux
i luy parloient à l'avantage des Protestans
Allemagne. Ainsi Mr. de Chastillon fut fort
nbarrassé sur la réponse qu'il luy devoit faire,
anmoins ayant fait reflexion qu'il ne pouvoit
ssimuler en l'état qu'étoient les choses, à
oins que de manquer à ce qu'il devoit à l'Etat,
au Roy, il fit connoitre à ce Prince qu'on le
ompoit, quand on vouloit qu'il demeurast les
as croisez, pendant que Charles Quint subju-
oit l'Allemagne: que leurs differens, bien-
n d'estre assoupis, ne faisoient que couver. Que
bord que *l'Empereur* auroit vaincu ceux

contre qui il avoit les armes à la main, il ne manqueroit pas de les tourner contre luy;que ce seroit alors qu'il s'apercevroit, mais trop tard, de la faute qu'il auroit faite de ne pas secourir des gens, dont il auroit pû estre secouru à son tour : que ceux qui l'en détournoient, sous pretexte de Religion, entendoient peu la politique ; que pour être d'une opinion contraire en matiere de croiance, cela n'empêchoit pas qu'on ne se pût accorder en matiere d'affaires d'Etat : que Charles Quint n'étoit pas si scrupuleux, puis que tantost il faisoit alliance avec les Catholiques, & tantost avec les Protestans, le tout selon qu'il y trouvoit son avantage : qu'au reste ce n'étoit pas pour prendre le parti de ceux qui faisoient profession de cette Religion, qu'il se donnoit la liberté de luy remontrer ces choses; à quoy il ajoûteroit avec sa permission, que ce n'étoit pas avec les supplices, qu'on faisoit connoître la verité, mais par des raisons solides : qu'il y avoit déja du temps qu'on emploioit les boureaux pour intimider ceux qui avoient changé de Religion, cependant que leur nombre se multiplioit tous les jours : qu'il devoit connoître par là qu'il devoit se servir d'autres remedes, ce qu'il luy disoit, non pas tant pour ce qui concernoit le dedans, que le dehors de son Royaume : que cette persecution éloignoit de luy l'esprit des étrangers, & que c'étoit d'eux neanmoins qu'il avoit affaire dans le comble de puissance, où s'élevoit tous les jours son ennemi.

Cette conversation donna à penser au Roy ; il crut qu'il étoit de ceux qui favorisoient la Religion Reformée, & tâcha de le découvrir adroitement. Mais Mr. de Chastillon luy dit que *cela n'étoit* point, & que s'il luy parloit de la for-

:ſt qu'il croioit qu'il y alloit du bien de ſon
Et de fait, il ne ſongeoit point encore à
:r du bon parti, & ce ne fut que long-
:prés, comme je le rapporterai en ſon lieu.
u'il en ſoit, ſon conſeil opera, nonob-
ie les Miniſtres détournaſſent le Roy de le
Et à la verité il ne faloit pas avoir beau-
le pénétration, pour reconnoitre que
reur aſpiroit à la Monarchie univerſelle,
qu'il étoit en état d'executer plus que ja-
puis que par tout où il tournoit ſes pas, il
it que la victoire fit gloire de ſe déclarer
y. Le Roy commença donc à noüer in-
nce avec le Duc de Saxe, & quelques au-
inces Proteſtans, & ne pouvant leur en-
ſi-toſt des troupes, il leur envoya de l'argent
n faire dans leur païs. Cependant le Duc de
it partir ſon fils pour ſe rendre auprés de lui,
oy lui accorda l'exercice de ſa Religion;
eſt vray que ceux qui font paroître le plus
leur pour perſecuter les autres, ſe relâchen-
ent de leur zele, quand il y va de leur in-
Le Roy ayant commencé par là à ſe déis
, donna ordre à de nouvelles levées, ma ſi
t qu'elles pûſſent eſtre ſur pié, il fut ſai-
maladie, qui le mit au tombeau. Il re
anda à ſon fils avant que de mourir, de ſe
de ſes Miniſtres, & de ſe donner bien de
de rappeler le Connétable de Montmorenci.
is faire voir dans un moment combien le
hin eut peu de ſoin de luy obeïr, aprés que
y dit un mot de la reputation qu'emportoit
ere en mourant. François I. eut de grandes
s, mais auſſi de grands defauts. Il eut la
r en partage; & ſi la tête eût été auſſi bon-
ie le bras, il eſtoit pour donner de grandes

affaires à ses ennemis Mais aprés avoir conçû les plus grandes entreprises, il se mettroit lui-même hors d'état de les faire réüssir, ou par la trop grande facilité qu'il avoit à croire ses Ministres, oupar sa prodigalité, qui étoit cause que les fonds destinés à la guerre, ne se trouvoient plus quand il en avoit besoin. Il aimoit l'encens par-dessus toutes choses, c'est pourquoi il prit soin de faire du bien aux gens de lettres, ce qui les obligea à vanter ses exploits, qui n'eurent rien cependant que de fort malheureux. Il aimoit la reputation, ce qui fut cause qu'il quitta plusieurs fois ses plaisirs, pour se rendre lui-même à la tête de ses armées. Mais enfin il en revint souvent à son inclination, & les femmes eurent beaucoup de credit durant son regne. Au reste il surpassa les Princes qui l'avoient precedé en bonté, & il fut si affable envers tout le monde, que ses peuples se trouverent toûjours de bonne volonté pour luy aider dans ses necessitez. Aussi quand il fut fait prisonnier, l'on eût dit qu'on ne regretoit pas tant la perte de la liberté de son Roy, que celle de son pere. Ce fut encore la même chose quand il mourut, & rien n'en pût consoler, que l'esperance qu'on avoit mise en son successeur, qui avôit fait paroistre beaucoup de courage dans toutes les affaires, où il avoit été employé. L'on verra dans un moment si c'estoit justement ou non, qu'on avoit si bonne opinion de luy, & la vie de Mr. de Chastillon a tant d'enchainement avec la sienne, qu'il me sera difficile de traiter l'une sans l'autre.

Fin du premier Livre.

LA VIE
DE
ASPARD DE COLIGNY,
ADMIRAL
DE
FRANCE.

LIVRE II.

D'Abord que le Roy eut les yeux fermez, le Dauphin n'attendit pas qu'on l'eût reconnu Roy, pour donner des marques qu'il l'étoit tablement. Car la premier chose qu'il fit d'envoyer un courier au Connétable, pour le- e revenir, & de chasser les Ministres du Roy pere. Ce peu d'obeïssance à ses volontez au- : donné matiere de discours à ses peuples, s'ils issent été prevenus d'un forte estime pour luy, pour celuy qu'il rappeloit. Ainsi étant les miers à approuver son choix, ils firent pa- re beaucoup de joye pour ce changement. t-estre que l'inconstance, qui leur est si natu- e, contribua autant que tout le reste à leur e approuver ce retour. Quoy qu'il en soit, sieurs furent au devant de luy, jusqu'à moitié min, & le Roy eût fait la même chose, si la a-seance ne l'en eût empêché. Mr. de Cha- on n'eut garde de manquer une occasion

comme celle-là, pour faire sa cour au Roy, en même temps qu'à son oncle, car l'ordre n'eût pas plûtost été expedié, qu'il s'en fut sur un même cheval à Chantilli, où il devanca le courier de plus d'une demie heure. Le Connétable qui s'attendoit à revenir dés que le Roy seroit mort, n'eut garde d'être surpris de la nouvelle que son neveu luy apportoit, & aprés l'avoir remercié de l'affection qu'il luy témoignoit, il luy promit qu'il n'auroit jamais de fortune, qu'il ne la partageât avec lui. Le courier étant arrivé, le Connétable monta à cheval à l'heure-même, & il fut reçû du Roy avec tant de marques de bienveillance, que non content de l'avoir entretenu pendant deux heures entieres, il le fit coucher avec lui, comme s'il n'eût pû differer jusques au l'endemain à lui faire part de ce qu'il avoit encore à lui dire.

Toute la Cour qui sçavoit l'ascendant qu'il avoit eu sur l'esprit du Roi, pendant qu'il n'étoit encore que Dauphin, ne fut point surprise de sa faveur, & comme on voioit bien que le Roi alloit se reposer sur lui des affaires de la paix, & de la guerre, ceux qui avoient des établissemens, rechercherent son alliance pour s'y affermir, & ceux qui n'en avoient point, briguerent son amitié, pour en avoir. Ainsi il se vit bientôt recherché de toute la France, & même des Princes du sang, lesquels ayant coutume de lui obeïr à la guerre, ne trouverent pas si étrange d'être obligez de lui rendre des civilitez, que si c'eût été à un autre.

Mr. de Chastillon dont le merite avoit suffi pour le faire considerer de toute la Cour, ayant encore pour lui la faveur de son oncle, devint en si grande consideration aprés cela, que sans avoir

toutes les peines que le Connétable étoit obligé de se donner, il n'avoit gueres moins de credit que lui. Comme il étoit d'un âge plus conforme à celui du Roi, il étoit de tous ses plaisirs ; & le Roy qui pendant qu'il n'étoit encore que Dauphin, n'avoit osé lui faire paroître toute l'amitié qu'il avoit pour lui, de peur que le Roi son pere n'eût cru que ce n'étoit qu'à la consideration de son oncle, n'ayant plus rien qui le retint, le combla de tant de graces, qu'il surpassa souvent ses esperances. Le Connétable fut ravi qu'il se fût si bien mis dans l'esprit du Roy, & ayant en vûë de pousser sa fortune aussi loin que celle de ses propres enfans, il lui conseilla de songer à Mademoiselle de Laval, personne d'une des premieres Maisons du Royaume, d'ailleurs d'un bien proportionné à la naissance, & par-dessus tout cela si accomplie en toutes sortes de vertus, qu'on ne sçavoit ce qui étoit le plus à estimer en elle. Elle joignoit encore à tant de belles qualitez, celle qui a le plus de pouvoir sur la jeunesse, je veux dire une extrême beauté ; ainsi c'étoit une amorce où il n'y avoit gueres d'aparence qu'il dût resister. Aussi son oncle s'imaginoit que son consentement suivroit de prés sa proposition, mais il demeura tout surpris de la réponse qu'il lui fit, qui étoit un honnête refus. Il lui dit que cette riche heritiere étant recherchée de plusieurs Princes, & de tout ce qu'il y avoit à la Cour, il étoit impossible que son cœur n'eût pris parti dans un si grand nombre : qu'il ne se sentoit pas propre pour éfacer de son esprit les idées qu'elle s'étoit pû former ; qu'il faloit des assiduitez, & des complaisances, à quoi il ne se pouvoit resoudre, que pour le Roi son Maître ; mais que s'il lui plaisoit d'y servir son frere, ce seroit un

homme qui s'en aquiteroit bien mieux que lui. Cette réponse fâcha le Connétable, & luy ayant demandé si c'est qu'il avoit reconnu en elle quelque chose qui luy fist aprehender d'en faire sa femme ; Non Mr. luy répondit-il, je la crois aussi sage, & aussi vertueuse, que personne qui soit à la Cour, mais si vous voulez que je vous en parle franchement, vous me feriez faire une grande violence sur moi-même, si vous m'obligez à me marier à l'heure qu'il est. Peut-estre que cela viendra un jour, mais pour à present je dois vous avoüer que je ne m'y puis resoudre. Le Connétable qui étoit un homme severe, trouva cette réponse encore plus desagreable, que celle qu'il luy avoit faite d'abord ; & comme il étoit en possession avec luy de le traiter de même, que s'il eût été son fils, il luy dit franchement qu'il ne sçavoit pas connoître le plaisir qu'il luy faisoit, & qu'il s'en mordroit les doigts. L'ayant quitté tout fâché il envoya querir Andelot, à qui il dit que s'il avoit assez de cœur, il vouloit non seulement lui faire sa fortune, mais lui faire encore épouser une des plus belles personnes du Royaume. Andelot luy répondit en riant que l'un & l'autre l'accommoderoit bien ; & qu'il s'étonnoit qu'il luy demandast s'il avoit assez de cœur pour cela, qu'il ne croioit pas en avoir manqué en quelque rencontre que ce fut, comment donc en manqueroit-il, quand il s'agiroit de faire une si belle conquête. Cette réponse fut plus agreable au Connétable, que celle de Mr. de Chastillon, & aprés luy avoir dit le sujet qu'il venoit d'avoir de se fâcher contre son frere, il s'expliqua plus clairement, luy faisant entendre que s'il faisoit son devoir pour plaire à Mademoiselle de Laval, il feroit ensorte auprés du Roy, qu'il n'y perdroit

pas ses pas. Andelot le remercia de la grace qu'il luy faisoit, & étant déja pour ainsi dire amoureux de cette belle personne, il luy dit qu'il ne luy demandoit qu'un quart d'heure, pour faire ce qu'il luy plairoit, & que c'étoit pour sçavoir de son frere, s'il étoit bien resolu de n'y point penser, ou si ce qu'il en faisoit n'étoit point, parce qu'il y eût reconnu quelque chose. Le Connétable luy dit qu'il en parloit trop honnêtement pour ne luy pas accorder le temps qu'il demandoit, mais qu'à l'égard de l'honnêteté de la personne, il avoit déja fait la même demande à Mr. de Chastillon, qui n'avoit rien dit que ce qu'un honnête homme pouvoit dire d'une honnête femme : que pour le reste il ne croioit pas qu'il voulût se retracter de ce qu'il luy avoit dit, mais qu'il ne l'empêchoit pas de s'en éclaircir luy-même.

Cette conversation s'étant passée de la sorte, Andelot fut trouver son frere, & sans luy dire ce qui venoit de se passer entre le Connétable & luy, il luy demanda si ce qu'il venoit d'apprendre de Mr. de Montmorenci leur cousin germain, étoit vray, sçavoir que le Connétable luy eût proposé le mariage de Mademoiselle de Laval. Ensuite sans attendre sa réponse, il luy fit entendre l'avantage qui luy en reviendroit, & à toute leur Maison, le priant de penser serieusement à cette affaire. Mais Mr. de Chastillon l'interompant au moment qu'il se preparoit encore à dire plusieurs choses là-dessus; Il est vray mon frere, luy dit-il, que Mr. le Connétable m'a parlé de ce que vous dites, mais si Mr. de Montmorenci vous a voulu instruire de tout, il a dû vous dire que je l'en ay remercié, le priant de faire tomber sur vous la bonne volonté qu'il avoit pour moy. C'en étoit assez dire pour faire connoître à Andelot qu'il ne courroit point

ſur ſes briſées, en s'embarquant dans cette affaire : mais lui qui ne vouloit pas lui déclarer ſon ſecret, avant que de l'avoir encore éprouvé, le tâta de toutes ſortes de manieres, juſques à ce qu'il n'eût plus de lieu d'avoir aucun ſcrupule. Ainſi il ne fit plus de façon aprés cela de lui déclarer la propoſition que lui venoit de faire le Connétable, ajoûtant encore neanmoins que pour peu qu'il y voulût penſer, il lui quiteroit toutes ſes pretentions. Mr. de Chaſtillon l'embraſſa, & lui ayant témoigné qu'il auroit autant de joie que cette affaire réüſſit que lui-même, Andelot fut retrouver le Connétable, & le pria de vouloir mettre les fers au feu. La propoſition fut un peu dure à la Demoiſelle, qui au lieu de deux ou trois Princes, entre leſquels elle pouvoit choiſir, & même des Princes du ſang, voioit qu'on ne lui offroit qu'un cadet. Mais quand Andelot lui eût rendu une viſite, & aprés celle là pluſieurs autres, les charmes de ſa perſonne ſuppleérent à ce qui lui pouvoit manquer, de ſorte que bien loin d'y avoir toûjours la même repugnance, elle fit des deſirs pour que la choſe pût réüſſir. Les Princes que étoient embarqués, trouverent étrange, qu'il oſat ſe meſurer avec eux, & peut-être qu'ils ne l'euſſent pas ſoufert ſans reſſentiment, ſi le Connétable n'eût fait interpoſer l'autorité du Roi. La plûpart ſe retirerent donc ſans rien dire, & ceux qui étoient aſſez amoureux pour s'opiniâtrer, paſſerent fort mal leur temps. En effet, Mademoiſelle de Laval voiant que la volonté du Roi s'accordoit avec ſes deſirs, elle leur donna bientôt leur congé elle-même, & Andelot l'épouſa à la barbe de tous ſes rivaux.

Cette affaire fit beaucoup parler tous ceux qui portoient envie à la fortune du Connétable ; &

quoi que le merite d'Andelot fut digne de tout ce qu'il y avoit de plus grand, la jalousie leur fit dire que Mademoiselle de Laval avoit été sacrifiée. Andelot l'ayant sû n'entendit point de raillerie, & il fit donner des coups de bâton à un Gentilhomme du Comte d'Anguien, qui étoit excité par son Maitre, à ce qu'on croioit, à tenir ces sortes de discours. Quoi qu'il en soit, le Comte d'Anguien ne témoigna aucun ressentement de cet afront, & soit qu'il fut innocent de ce dont on le soupçonnoit, ou qu'il reverât assez la fortune du Connétable, pour ne point vouloir se faire d'affaire avec lui, il fit dire à Andelot qu'il avoit fort bien fait, & que même il avoit chassé ce Gentilhomme. Andelot pour répondre à ce compliment, le fut trouver, & feignant d'ignorer qu'il fut à lui, lui assura que s'il l'avoit sû, il se seroit bien donné de garde d'en user comme il avoit fait : qu'il lui en demandoit pardon, & qu'il étoit tout prêt de lui en donner telle satisfaction qu'il desiroit. Ce compliment étoit sans doute fort équivoque, mais le Comte d'Anguien faignant de le prendre en bonne part, plus toutefois par politique, que manque de courage, lui fit réponse qu'il n'y avoit point de pardon à demander, quand il n'y avoit point d'offense : qu'il avoit bien crû qu'il avoit ignoré que ce Gentihomme fut à lui, ainsi qu'il n'en avoit pas eu le moindre chagrin. Ils separerent de cette açon fort bons amis en aparence, mais en effet fort alterés l'un contre l'autre.

Le refus que Mr. de Castillon avoit fait d'une si riche heritiere, & qui avoit d'ailleurs tant de belles qualités, donna à penser au Connétable, & comme il avoit été jeune, & qu'il sçavoit dequoi les jeunes geus étoient capables, il s'imagina

aussi-tost que quelqu'autre passion en étoit cause. Il se fortifia encore dans cette pensée, quand il sçut qu'il alloit voir souvent Mademoiselle de Brezé, & qu'il avoit pour elle de grandes complaisances. Cette Demoiselle étoit fille de Mr. de Brezé Maulevrier, Senéchal de Normandie, & de Diane de Poitiers. Elle étoit d'une Maison illustre; parmi la Noblesse, & quoi qu'elles ne fut pas de celle que raporte Mr. de Varillas, elle avoit pareillement parmi ses ancêtres des personnes qui avoient eu des Gouvernemens de Provinces, il y avoit plus de trois siécles. Ses armes étoient aussi fort differentes de celles des autres Brezé, dont le surnom est Maillé, au lieu que le sien étoit Brezé. Mais ce qui a trompé Mr. de Varillas, c'est qu'il n'y en a plus de cette Maison-là, & il a crû aussi bien que Mezerai, qui dit la même chose, que c'étoit la même que celle des Maille-Brezé d'aujourd'huy, ou pour mieux dire de celle des Maillé-Brezé sous le feu Roy, dont la fille unique est femme du Prince de Condé. Mais sans m'arrêter à ces sortes de choses, le Connétable n'eût pas plûtost conçû cette pensée, qu'il fit venir Mr. de Chastillon, à qui pour faire accroire qu'il approuvoit ses desseins, il dit qu'il avoit eu raison de refuser Mademoiselle de Laval, & que la faveur de la mere de Mademoiselle de Brezé avoit dequoi luy faire faire une aussi grande fortune, que celle qu'il pouvoit esperer avec elle: qu'il ne s'étonnoit que d'une chose, qui étoit qu'ayant cette pensée pour cette Demoiselle, il s'en fut caché de luy; qu'il ne l'y auroit pas desservi, n'estant pas si fort en colere, qu'il ne fit toutes choses pour son établissement. Bien loin que le Connétable eût deviné, il n'y avoit rien de plus éloigné du dessein de Mr. de Chastil-

lon, que la pensée d'épouser cette Demoiselle, tellement qu'étant tout surpris de ce discours, il lui dit qu'il le remercioit de sa bonne volonté, mais qu'il ne l'emploieroit jamais pour ce mariage : que s'il alloit plus souvent chez elle, que chez une autre, il ne faloit pas inferer de là que ce fut dans le dessein d'en faire sa femme ; quelle avoit une tache qui l'en empêcheroit, quand bien même il se sentiroit tout le penchant imaginable pour elle : que s'il esperoit de faire fortune, ce n'étoit pas pour une alliance qui l'obligeât à rougir, & qu'il se sentoit assez de cœur pour faire quelque chose sans cela. Le Conétable qui n'étoit pas trop bien avec la mere de cette Demoiselle, par des raisons qui sont fort ordinaires à la Cour, c'est-à-dire parce qu'ils pretendoient tous deux aux bonnes graces du Roi, à l'exclusion l'un de l'autre, fut ravi de sa réponse, & il lui dit en l'embrassant, qu'il s'étoit toûjours bien douté qu'il ne voudroit pas méler au sang de Coligni & de Montmorenci, qui étoient sans tâche, celui d'une femme qui étoit soüillée par ses debauches : qu'il n'avoit pas de crainte de lui dire cela, à lui qui étoit son même sang, & qui avoit autant d'interêt que lui-même à taire ce que la discretion ne permettoit pas de reveler : qu'il le prioit de ne plus rendre des visites si frequentes à Mademoiselle de Brezé, ou que ce ne fut du moins que dans le dessein d'éprouver si elle seroit de l'humeur de sa mere.

Cette conversation s'étant passée de la sorte, le Connétable n'eût plus d'inquietude, quoi qu'il aprit qu'il ne discontinuoit point de lui rendre visite. Et à la verité elle lui plaisoit bien autant qu'une autre, mais le peu de penchant qu'il avoit au mariage, ne lui faisoit pas faire tant de che-

aussi-tost que quelqu'autre passion en étoit cause. Il se fortifia encore dans cette pensée, quand il sçut qu'il alloit voir souvent Mademoiselle de Brezé, & qu'il avoit pour elle de grandes complaisances. Cette Demoiselle étoit fille de Mr. de Brezé Maulevrier, Senéchal de Normandie, & de Diane de Poitiers. Elle étoit d'une Maison illustre, parmi la Noblesse, & quoi qu'elles ne fut pas de celle que raporte Mr. de Varillas, elle avoit pareillement parmi ses ancêtres des personnes qui avoient eu des Gouvernemens de Provinces, il y avoit plus de trois siécles. Ses armes étoient aussi fort differentes de celles des autres Brezé, dont le surnom est Maillé, au lieu que le sien étoit Brezé. Mais ce qui a trompé Mr. de Varillas, c'est qu'il n'y en a plus de cette Maison-là, & il a crû aussi bien que Mezerai, qui dit la même chose, que c'étoit la même que celle des Maille-Brezé d'aujourd'huy, ou pour mieux dire de celle des Maillé-Brezé sous le feu Roy, dont la fille unique est femme du Prince de Condé. Mais sans m'arrêter à ces sortes de choses, le Connétable n'eût pas plûtost conçû cette pensée, qu'il fit venir Mr. de Chastillon, à qui pour faire accroire qu'il approuvoit ses desseins, il dit qu'il avoit eu raison de refuser Mademoiselle de Laval, & que la faveur de la mere de Mademoiselle de Brezé avoit dequoi luy faire faire une aussi grande fortune, que celle qu'il pouvoit esperer avec elle : qu'il ne s'étonnoit que d'une chose, qui étoit qu'ayant cette pensée pour cette Demoiselle, il s'en fut caché de luy ; qu'il ne l'y auroit pas desservi, n'estant pas si fort en colere, qu'il ne fit toutes choses pour son établissement. Bien loin que le Connétable eût deviné, il n'y avoit rien de plus éloigné du dessein de Mr. de Chastil-

lon, que la pensée d'épouser cette Demoiselle, tellement qu'étant tout surpris de ce discours, il lui dit qu'il le remercioit de sa bonne volonté, mais qu'il ne l'emploieroit jamais pour ce mariage : que s'il alloit plus souvent chez elle, que chez une autre, il ne faloit pas inferer de là que ce fut dans le dessein d'en faire sa femme ; qu'elle avoit une tache qui l'en empêcheroit, quand bien même il se sentiroit tout le penchant imaginable pour elle : que s'il esperoit de faire fortune, ce n'étoit pas pour une alliance qui l'obligeât à rougir, & qu'il se sentoit assez de cœur pour faire quelque chose sans cela. Le Conétable qui n'étoit pas trop bien avec la mere de cette Demoiselle, par des raisons qui sont fort ordinaires à la Cour, c'est-à-dire parce qu'ils pretendoient tous deux aux bonnes graces du Roi, à l'exclusion l'un de l'autre, fut ravi de sa réponse, & il lui dit en l'embrassant, qu'il s'étoit toûjours bien douté qu'il ne voudroit pas méler au sang de Coligni & de Montmorenci, qui étoient sans tâche, celui d'une femme qui étoit soüillée par ses debauches : qu'il n'avoit pas de crainte de lui dire cela, à lui qui étoit son même sang, & qui avoit autant d'interêt que lui-même à taire ce que la discretion ne permettoit pas de reveler : qu'il le prioit de ne plus rendre des visites si frequentes à Mademoiselle de Brezé, ou que ce ne fut du moins que dans le dessein d'éprouver si elle seroit de l'humeur de sa mere.

Cette conversation s'étant passée de la sorte, le Connétable n'eût plus d'inquietude, quoi qu'il aprit qu'il ne discontinuoit point de lui rendre visite. Et à la verité elle lui plaisoit bien autant qu'une autre, mais le peu de penchant qu'il avoit au mariage, ne lui faisoit pas faire tant de che-

disoit-il, de faire la guerre à une Prince, qui combatoit des heretiques, ne voulut pas encore signer la ligue, dont, j'ai parlé ci-dessus, mais il envoia en recompense jusques à Constantinople, pour donner de la jalousie au Grand Seigneur d'une victoire si signalée. Il est vrai qu'il y fut poussé par le meurtre de son fils naturel, qui avoit été assassiné par trois citoiens de Plaisance, aprés quoi Gonzague Gouverneur de Milan s'étoit saisi de Plaisance, dont ce bâtard étoit Souverain. Or comme cette invasion menaçoit l'Italie d'un dur esclavage, les Veniciens ne firent pas plus de façon d'envoier vers le Turc, à qui ils firent de grands presens, pour le porter à rompre avec l'Empereur, qui se croyoit à l'abri de ses armes, en vertu d'une treve qu'ils avoient faite ensemble. Le Turc prit toûjours leur argent, & leur ayant promis plus de choses qu'il n'avoit envie de leur tenir, il renvoia leurs Ambassadeurs avec de belles paroles. Tout cela étant une marque d'une guerre prochaine, ceux qui pretendoient pousser leur fortune par là, commencerent à se réjouïr, & Mr. de Chastillon particulierement, lequel se promettoit toutes choses de son courage, & de la faveur de son oncle. D'ailleurs il mouroit d'envie de témoigner au Roi la reconnoissance qu'il avoit de la charge qu'il lui avoit donnée, & de lui faire voir en même temps, qu'il n'en étoit pas indigne. Cependant si n'étant encore que Colonel, il avoit été cause de plusieurs belles ordonnances, qui s'étoient faites, ce fut toute autre chose, quand il se vit plus en état de pouvoir parler. Il entreprit de rétablir la discipline dans toutes les troupes, comme il avoit fait dans son regiment, & ce fut avec tant de douceur, qu'on commença à lui donner le nom de pere des

s. Cependant la puiſſance de l'Empereur
montée à un point depuis la bataille de Mul-
que perſonne ne vouloit entreprendre de le
ter; & le Roi qui avoit peur parellement
tirer des affaires ſur les bras, dont il eût
à ſortir, ſe contenta de fournir de l'argent
nain aux Proteſtans, ſans ſe déclarer davan-
L'Empereur avoit de trop bons épions
outes les Cours, pour n'en être pas aver-
cela joint à la haine qu'il portoit à la nation
oiſe, l'auroit excité à en prendre vangeance,
eût été retenu par de puiſſantes conſidera-
La plus forte de toutes fut la crainte qu'il
choquer Soliman, avec qui le Roi entre-
une intelligence étroite, à l'exemple de
ere qu'il l'avoit appellé pluſieurs fois à ſon
rs. Et certes il n'y avoit pas tant à redire
e Prince eut recours à lui, que le Pape: mais
étoit pas là la premiere fois que ſes pareils
nt fait voir qu'ils n'étoient pas ſi fort irre-
liables avec le Turc, que leurs interêts ne
iſſent oublier l'obligation, où ils étoient de
rſuivre à cor & à cri. L'Hiſtoire eſt toute
de pareils exemples, & ce ſeroit n'en être
s inſtruit, ou du moins vouloir aller contre
ité, que de ſoûtenir le contraire. Quoi
n ſoit, tant de raiſons de part & d'autre
rent l'Empereur & le Roi de demeurer en
leux ou trois ans, pendant leſquels toute oc-
étant ôtée de ſe ſignaler, Mr. de Chaſtillon
moien de ſe diſtinguer des autres, que par
urſes de bagues, qui étoient alors fort à la
. Cependant il continua de s'abſtenir des
ches où les gens de ſa qualité, & de ſon
étoient tellement plongez, que tout ce
pût dire de vilain, & de diſſolu, n'aproche

en rien de la vie qu'ils menoient.

Parmi ce temps de repos le Connétable l'o gea de se marier, & il épousa Mademoisell Laval parente fort proche de sa belle sœur portant même nom, & memes armes. Il fit que par la complaisance qu'il avoit pour oncle, dequoi on eut beaucoup de lieu de s'é ner, puis qu'aprés avoir refusé un parti avantageux, que celui dont j'ai parlé ci-des il n'y avoit pas d'aparence qu'il fut plus com sant dans un temps, que dans un autre. Ma qui l'y porta fut, qu'étant devenu amou d'une personne d'une mediocre condition, ayant tiré des faveurs, il crut que rien n' plus capable de le detacher de cette pass qu'un nouvel attachement. Car il avoit ouï qu'il faloit chasser un clou par un autre, & trouva fort bien de ce conseil. Il en usa ce dant fort bien avec la personne qu'il quittoit cette personne lui ayant témoigné qu'elle ne voit plus vivre dans le monde, aprés ce qu étoit arrivé, il lui donna dequoi se retirer un couvent. Dieu benit de si saintes intenti & ce fut par le moien de ce mariage, qu'il tr une nouvelle vie; car ce fut sa femme, q force de lui parler des abus qu'il y avoit l'Eglise Romaine, lui fit naitre l'envie d plus demeurer. Sur quoi je dois dire neanm qu'Andelot y contribua aussi de sa part que nous verrons dans la suite de cette Hi re.

Au reste pour parler par ordre de toutes ch il faut sçavoir que d'abord que le Connétab revenu à la Cour, Diane de Poitiers téme pour plaire au Roi beaucoup de chaleur pou interêts. Le Connétable de même pour ne

donner de chagrin à ſon Maître, vécut avec elle en bonne intelligence. Tant qu'il eut cette politique, il gourverna les affaires du dedans, & du dehors du Royaume, ſans qu'elle ſongeât à y mettre le moindre obſtacle. Mais ne s'étant pû empêcher de faire quelques railleries en arriere de ſa perſonne, elle chercha à luy nuire autant qu'elle pût. Devant que leur meſintelligence éclataſt, Mr. de Chaſtillon croyant ne rien faire de deſagreable à ſon oncle, s'étoit jetté tout de bon dans ſes intereſts, ce qui faiſoit dire qu'il étoit impoſſible qu'il ne fit une grande fortune, puis qu'il avoit de ſon côté & le favori, & la Maitreſſe. Or comme il n'y avoit point de porte de derriere avec luy, il n'en demeura pas dans les termes de la civilité avec elle, mais il chercha encore à luy rendre ſervice, ce qu'il fit dans une occaſion qui luy étoit de la derniere conſequence. J'ay dit cy-deſſus que le feu Roy avoit une Maîtreſſe, & que c'étoit la Ducheſſe d'Etampes: cette femme qui étoit reſtée ſans conſideration aprés ſa mort, en étoit dans un chagrin inconcevable, d'autant plus qu'elle avoit toûjours hay Diane de Poitiers, & qu'elle la voioit alors au comble de la faveur, car le Roy l'avoit fait Ducheſſe, auſſi-bien qu'elle, ce qui la faiſoit tellement enrager, que quoy qu'il y eût du danger à dire ce qu'elle penſoit, elle ne pouvoit s'empêcher de ſoûtenir qu'il faloit qu'elle eût enſorcelé le Roy, puiſqu'à ſon âge il étoit impoſſible autrement qu'on l'aimaſt. C'étoit une raillerie qui luy étoit ordinaire, & du temps du feû Roy il luy étoit arrivé de dire pluſieurs fois, que le même jour qu'elle étoit venuë au monde, Diane avoit été mariée. Ces ſortes de diſcours étoient parvenus aux oreilles de Diane dés le vivant du feu

Roi, & elle les avoit dissimulés par politi c'est-à-dire parce qu'elle n'étoit pas en éta donner ordre. Au reste se voiant alors t puissante, elle ne les dissimula plus, mais les prisa, en quoi il y avoit peut-être encore plu politique, que de generosité; puis quelle sça bien qu'on n'auroit pas manqué de dire, qu'i avoit que les veritez qui offensoient. C'étoit quoi faire rentrer la Duchesse d'Etampes en e méme: mais l'impunité ayant cela de pro qu'elle donne encore plus de hardiesse, pou pas dire plus d'insolence, la Duchesse d'Etan passa de ces discours à d'autres, qui étoient core plus offençans, dequoi Diane ne témo pas neanmoins plus de ressentiment que la miere fois. Elle se contenta de dire qu'il é bien juste, que puis qu'elle n'avoit plus de m de se venger que par la langue, on la laissât Ce qui étant raporté à la Duchesse d'Etampes mépris la toucha tellement, qu'elle joigni méchanceté à l'imprudence. J'ai dit ci-de qu'elle étoit des amies de Dampierre, & qu Gentilhomme étoit si bien auprés du Roi, avoit autant de part qu'un autre dans ses bo graces. Or se faisant une grande fortune posseder les restes du feu Roi, il se transforma lement dans la passion de la Duchesse, qu'il solut de se servir du credit qu'il avoit aupré son Maître, pour lui donner de méchantes pressions de sa Maitresse. Pour cet effet il con fit l'amoureux de Diane, qu'il sçavoit étre temperament fort porté à l'amour, & comn étoit bien-fait de sa personne, & qu'il avoit d' leurs un certain esprit propre pour les femm il bâtit de grandes esperances sur ses assidui Mr. de Chastillon qui le sçavoit amoureux é

ſument de la Ducheſſe d'Etampes, s'étant aperçû de ſon deſſein, ſe douta auſſi tôt qu'il y avoit du miſtere; il ne ſût neanmoins comment s'ouvrir à Diane, à qui il ſçavoit, que de la complexion dont la nature l'avoit formée, ce n'étoit pas lui faire plaiſir, que de s'oppoſer à ce nouvel attachement. Il demeura donc quelque tems irreſolu, & je croi qu'il n'eût pas parlé ſans l'extréme peril où étoit cette Dame. Mais enfin voiant que ce ne ſeroit pas répondre à l'amitié qu'elle attendoit de lui, il la fut trouver, & lui dit qu'il étoit trop de ſes amis, pour ne lui pas parler à cœur ouvert; qu'il ſçavoit bien qu'elle n'avoit aucun mauvais deſſein dans les aſſiduitez qu'elle ſoufroit de Dampierre, mais que ne pouvant manquer, qu'elle n'eût des ennemis, & encore plus de jaloux, dans le poſte où elle étoit, il étoit obligé de lui dire, qu'elle ne pouvoit prendre trop de meſures pour ſa conduite: que le Roi l'aimoit éperdûment, & que perſonne n'en faiſoit difficulté, mais que plus ſa paſſion étoit forte, plus étoit-elle ſujette à la jalouſie: que ce n'étoit pas aſſez que d'etre exempte de crime, qu'il le faloit être encore de ſoupçon: qu'il ne pouvoit s'empêcher de lui tenir ce diſcours, étant autant dans ſes interêts, qu'il y étoit; que quoi qu'il dût craindre, qu'elle le prît en mauvaiſe part, il ſe raſſuroit neanmoins conſiderant qu'elle avoit trop d'eſprit pour s'en fâcher; qu'elle ſçavoit par quel principe il pouvoit agir, & qu'il la prioit d'y faire reflexion.

L'amour étoit aſſurément la paſſion dominante de cette Dame, cependant cette remontrance lui faiſant voir le precipice où elle s'alloit jetter, elle ne fut pas aſſez aveugle, pour continuer un commerce ſi prejudiciable à ſa fortune. Elle dit donc à

Dampierre la premierre fois qu'elle le vit, que si elle avoit souffert ses discours, c'étoit pour voir jusqu'où pouvoit aller son insolence, que si elle étoit malfaisante, elle n'avoit qu'à en dire un mot au Roi, pour le ruïner auprés de lui, mais qu'elle étoit prête de tout oublier, pourvû qu'il devint sage dorénavant. Ces paroles jetterent Dampierre dans une grande surprise ; cependant comme il avoit vû des choses, qui ne lui permettoient pas de croire qu'elle l'eût voulu éprouver, comme elle disoit, il jugea aussi-tôt qu'il faloit que quelqu'un lui eût fait sa leçon. Mille circonstances le confirmerent dans sa pensée, & aprés avoir bien songé qui ce pouvoit être, il ne fit point de difficulté que ce ne fut Chastillon. D'abord qu'il eût arrêté ses soupçons sur luy, il crut qu'ils étoient peut-être si bien ensemble, que c'étoit la cause de la part qu'il y avoit prise, il desira que cela pût estre, croiant qu'il arriveroit aussi bien par là à ce qu'il avoit premedité, que par le chemin qu'il avoit pris; & quoi qu'il vît beaucoup de choses qui ne lui permettoient pas d'ajoûter foi à cette pensée, l'envie qu'il avoit qu'elle fut veritable, fit qu'il ne s'attacha qu'à ce qui le pouvoit flatter. Quoy qu'il en soit, soit qu'il crû la chose veritable, ou que manquant de tout autre pretexte, pour rendre service à la Duchesse d'Etampes, il fut bien aise de se servir de celuy-là. Il fit remarquer au Roy l'attache que Chastillon avoit auprés de Diane ; & quoy qu'il feignît d'épargner la Dame, & de n'en vouloir qu'au Cavalier, il sçavoit trop bien dequoy la jalousie est capable, pour n'être pas persuadé que cela donneroit de méchantes heures à tous trois. Et de fait, ce Prince demanda à Diane, ce que Chastillon venoit faire si souvent chez elle, & si c'est qu'elle luy trouvoit tant d'agrément, qu'elle ne

s'en pût passer. Une demande si seche avoit dequoi la surprendre, mais l'air dont il la lui fit, la toucha encore plus que tout le reste; c'est pourquoi comme elle étoit peu endurante de son naturel, elle lui fit un réponse, qui étoit tout aussi aigre que ce qu'il lui avoit pû dire. Je ne sçai, lui dit elle, de quoi vous vousplaignez, mais je sçai bien que si je faisois mon devoir vous ne vous plaindriez pas à tort. Où est le sujet que je vous donne de m'accuser comme vous faites, & je voudrois bien que vous me dissiez pour quoi vous soupçonnez Chastillon, plutôt qu'un autre. Le soin que cette Dame sembloit prendre dese justifier, bien moins que celui que le Roi accusoit, augmenta tellement la jalousie de ce Prince, qu'il lui dit mille choses facheuses. Cependant il ne vit pas plûtôt Mr. de Chastillon, que sous pretexte de l'envoier faire la revûë des troupes sur la frontiere, il l'éloigna de la Cour. Mille ordres l'un sur l'autre l'arrêterent là une bonne partie de l'hiver; & afin que personne ne se doutât du motif qui le faisoit agir, il fit aussi commandement à tous les Officiers de se rendre à leur garnison. Cela fit croire à tout le monde que l'on étoit sur le point d'avoir la guerre avec l'Empereur, & chacun commenca à se preparer pour la campagne. Mr. de Castillon le crût de même, & s'en réjouït : mais enfin le Connétable sans la participation de qui tout cela se faisoit, sçachant bien que le Roi ne songeoit pas encore à la guerre, commença, non pas à pénétrer le mistere, mais à se douter qu'il y en avoit là-dessous. Comme c'étoit un fin Courtisan, il tâcha de faire jaser Diane, mais elle qui vouloit qu'on la crût toûjours aussi-bien que jamais avec le Roi lui cacha sa jalousie, & elle le fit si finement, qu'il ne



reçût des complimens de toute la Cour à son retour, & particulierement de Dampierre, qui étoit trop politique pour y manquer. Il fut même un de ceux qui lui donna plus d'encens: mais comme Mr. de Chastillon se defioit de tout le monde, en l'état où il étoit, il lui devint suspect à force de vouloir outrer les choses. Il ne s'imagina rien neanmoins dans ce moment, mais cela l'ayant obligé à l'observer, il ne fut pas long-temps à reconnoître ce qu'on n'avoit jamais crû jusques-là, sçavoir qu'il étoit mieux avec la Duchesse d'Etampes qu'on ne pensoit, Cette nouvelle découverte lui donnant envie d'en sçavoir davantage, il dit un jour à Diane, que si elle lui vouloit faire part de ce qui avoit été cause qu'il avoit été si long temps absent, il lui diroit une chose qui ne lui deplairoit pas. Diane étoit femme, c'est à-dire extrémement curieuse; ainsi ayant un empressement extraordinaire de sçavoir de quoi il vouloit parler, elle tâcha d'arracher son secret, sans vouloir s'obliger à lui déclarer le sien. Mais Mr. de Chastillon demeurant ferme à lui dire, qu'il n'y avoit rien à esperer de lui, qu'à la charge d'autant. Enfin la curiosité fut si grande, qu'elle lui avoüa que le Roi avoit été jaloux, & que c'étoit pour cela qu'il avoit été si long-temps hors de la Cour. Quoi que ce que disoit cette Dame fut fort aisé à croire à un homme qui pouvoit rappeler dans sa memoire les assiduitez qu'il avoit eues pour elle, & l'honnêteté avec laquelle elle le recevoit, toutefois eût-il peine à la croire du premier abord. Comme elle avoit la reputation de n'être pas fort fidele au Roi, il craignit qu'elle ne l'eût choisi pour suppléer au défaut de ce Prince, ce qui n'étant pas selon son goût, il fut au desespoir



ce qu'il avoit à luy dire, il la persuada si bien, qu'ils resolurent de concert de surprendre quelques Lettres. Mr. de Chastillon luy dit de s'en reposer sur luy, & mettant des gens en campagne, pour gagner ceux qui se pouvoient mêler des messages, enfin on luy remit une Lettre de Dampierre entre les mains, où le mistere étoit entierement découvert. Diane en fit merveilleusement bien sa cour au Roy, à qui elle dit, que quoy qu'elle parût justifiée dans sont esprit, elle n'auroit jamais eu de contentement, à moins que de faire voir son innocence claire comme le jour. Le Roy eut peine à croire ce qu'il voioit, car il étoit dépeint dans cette Lettre comme un Prince de peu d'esprit, & qui preferoit ses plaisirs aux affaires de son Etat. Et comme il avoit tiré Dampierre, pour ainsi dire, du neant, pour l'élever à la charge de premier Gentilhomme de sa chambre, plus il luy vit d'ingratitude, plus il en fut touché. Tout son ressentiment se borna neanmoins à luy ôter sa charge, & à le banir de sa presence, ce qu'on n'auroit jamais crû d'abord, tant il avoit pris la chose à cœur. Mr. de Chastillon fut vû après cela de bon œil de ce Prince, & il luy donna des marques de son estime en diverses rencontres.

Etant donc à la Cour plus en credit qu'auparavant, il conseilla au Roy de voir ses soldats plus souvent, qu'il n'avoit de coutume, & luy faisant entendre que pour les bien discipliner, il estoit besoin de leur faire voir du moins l'image de la guerre, il ne pouvoit pas la leur faire faire : il l'accoutuma à faire des revûës ; en effet il s'en fit deux ou trois, à une lieuë ou deux du château de St. Germain, où il parut à la tête de l'infanterie. Le Roy remarqua là à quoy sert la vigilance d'un homme, car quoi que la cavalerie Françoise l'eût

toûjours emporté par dessus l'infanterie, celle-cy luy parut beaucoup plus belle, que l'autre, par le soin que Mr. de Chastillon s'en étoit donné. Cela fut cause qu'il le fit Lieutenant General, afin, qu'il pût avoir l'œil également sur la cavalerie, & sur l'infanterie, ce que ceux qui avoient le commandement de la cavalerie n'eussent pas souffert, à moins que le Roy ne l'eût honoré de cette dignité. Quoy que tout le monde connût son merite, l'envie ne laissa pas de joüer son jeu, on trouva à redire que le Roy luy eût donné cette charge, qui ne se conferoit ordinairement, que dans le temps de la guerre, & pour recompense des longs services. Mais cette envie cessa bien-tôt de la maniere qu'il s'y prit, pour se faire obeïr, il donnoit plûtost l'exemple de ce qu'il faloit faire, qu'il ne le disoit; ce qui donna tant d'émulation, que quoyque le Regne du feu Roy eût toûjours été rempli de guerre, & que par consequent les soldats n'eussent pas manqué de leçons, pour leur aprẽdre leur métier, ils le sçurent beaucoup mieux neanmoins sous le Regne de Henri, que sous celui de son predesseur. Cependant quoyque tant de grandes qualitez luy dûssent acquerir entierement les bonnes graces du Roy, ce Prince regardoit encore de meilleur œil le Prince de Joinville. La fermeté avec laquelle il avoit souffert l'operation dont j'ay parlé cy-dessus, avoit fait naitre en luy des sentimens de tendresse, aussi-bien que d'estime, desorte qu'il faisoit rarement un pas, qu'il ne l'eût auprés de luy. Le Prince de Joinville qui étoit bon Courtisan, ne manquoit pas d'assiduité pour se maintenir dans sa faveur, il lui faisoit sa cour avec une adresse merveilleuse, & si le Roy aimoit à l'avoir auprés de luy, il aimoit à être auprés du Roy. Cela fit dire assez ingenieu-

ſement à une homme de la Cour, qu'ils étoient l'ombre l'un de l'autre ; & comme en matiere de faveur, peu s'en faut que la jalouſie ne tourmente auſſi cruellement, qu'en amour, l'on crut que rien n'ayant été capable juſques-là d'alterer l'amitié, qui étoit entre le Prince de Joinville, & Mr. de Chaſtillon, celui-ci ne pourroit voir ſans envie la preference que le Roi ſembloit donner à l'autre dans ſon amitié. Mais Mr. de Chaſtillon, qui ſe piquoit beaucoup plus d'avoir de la reputation à la guerre, qu'à la Cour, ſe contentoit de la confiance que le Roi lui témoignoit quand il étoit queſtion de la milice, & ne ſe mettant pas en peine du reſte, il vivoit avec ſon ami auſſi cordialement, qu'il avoit jamais fait.

Cependant la faveur du Connétable ne duroit pas ſeulement, mais augmentoit encore tous les jours, pour ainſi dire, à vûë d'œil. Le Roi quittoit ſouvent ſa femme, ou ſa Maîtreſſe, pour aller coucher avec lui ; & comme Diane commençoit à craindre qu'il ne lui fût difficile un jour de ſe ſoûtenir par elle-même, elle commença à vouloir s'aſſurer de quelque apui. Elle avoit deux filles du Comte de Brezé Maulevrier ſon mari, qui lui en facilitoient le moien, & elle eût bien voulu en donner l'une ou l'autre aux enfans du Connétable. Elle avoit eu auſſi la même penſée pour Mr. de Chaſtillon, & pour Andelot, parce que comme j'ai déja dit le Connétable ne les aimoit gueres moins, que s'ils euſſent été ſes propres enfans. Mais le mariage de ceux-ci, & l'humeur ſevere de celui-là, qui preferoit l'honneur à toutes choſes, ne lui permettant pas de ſe repaître long-temps de cette eſperance, elle jetta les yeux ſur le Prince de Joinville. Elle conſidera premierement que ſa naiſſance étoit encore plus

illustre que là leur, tellement que si elle pouvoit réüssir dans son dessein, c'étoit un établissement si considerable pour sa famille, qu'il ne luy pouvoit arriver de plus grand avantage. D'un autre côté elle voioit que ce Prince avoit mille belles qualitez pour la paix, & pour la guerre, d'où elle inferoit qu'il seroit capable non seulement de soûtenir sa fortune, mais encore de la pousser beaucoup plus loin qu'elle n'étoit. Elle ajoûtoit à toutes ces considerations, qu'ayant lieu de se défier du Connétable, il luy faloit une alliance comme celle-là, c'est à dire un homme qui luy pût tenir tête, & par sa naissance, & par sa vertu, & par l'accés qu'il avoit auprés du Roy. Or trouvant tout cela en ce Prince, ce desir se fortifia tellement dans son esprit, qu'il ne lui laissa aucun repos ni nuit ni jour. Cependant elle y trouvoit un grand obstacle; plus ce Prince avoit l'ame grande, plus elle avoit lieu de craindre qu'il n'acceptast pas une alliance, qui lui étoit si honteuse de toutes façons; car quoy que sa fille fut de bonne Maison, Il y avoit neanmoins beaucoup à dire qu'elle ne fût digne d'un Prince, qui sortoit de tant de Souverains,& qui meritoit d'ailleurs par luy-même de porter une Couronne. Rien ne la pût consoler dans cette pensée, que l'esperance qu'il se pourroit laisser tenter par les avantages qu'elle luy feroit voir dans son alliance; neanmoins comme il étoit encore jeune,& qu'elle pouvoit aprehender qu'il ne fit pas toute la reflexion qu'elle desiroit sur son établissement, elle résolut de s'adresser au Cardinal de Lorraine son oncle, Prince qui avoit fait paroistre son ambition en plusieurs rencontres, & de qui par consequent elle se pouvoit flatter d'être écoutée. Et de fait, luy ayant fait entendre, que tant que le

Connétable seroit maitre, comme il l'étoit des affaires, il n'y avoit point de grace à esperer que par son canal, elle luy fit comprendre en même temps que le moyen d'avoir part à la faveur du Roy, étoit de joindre dans une même personne tout ce qui pouvoit obliger ce Prince à partager ses bonnes graces; qu'il avoit un neveu, qui avoit mille belles qualitez pour cela, qu'elle avoit aussi des endroits capables de captiver ce Monarque, & que tout cela rëuni ensemble, ne seroit pas capable seulement de tenir contre le Connétable, mais de l'emporter encore de beaucoup par dessus luy; que cela se pouvoit en unissant leurs deux Maisons; qu'elle avoit deux filles, à qui elle pouvoit faire beaucoup de bien en les mariant, & qui en pouvoient encore esperer davantage un jour: que si elles n'étoient pas de la qualité du Prince de Joinville, toûjours pouvoit-elle dire qu'excepté les Souvrains, leur alliance ne faisoit honte à personne: qu'elle s'en estoit voulu ouvrir à luy, plutost qu'à son neveu, parce qu'elle sçavoit, que l'experience qu'il avoit des affaires du monde, luy feroit mieux juger qu'à personne, de l'avantage qui leur pourroit revenir aux uns, & aux autres, si la chose réüssissoit, qu'elle le prioit d'y vouloir faire reflxion, & de luy en rendre réponse dans peu de temps. Le Cardinal étoit trop politique pour ne luy pas dire à l'heure même qu'il ne vouloit point de temps pour l'assurer qu'il luy étoit bien obligé, d'une affaire qui étoit si avantagense à toute sa Maison; que s'il acceptoit neanmoins celuy qu'elle luy donnoit, ce n'étoit que pour preparer un jeune esprit, qui ayant peut-être quelques amourettes en tête, ne recevroit pas comme il devoit l'honneur qu'elle vouloit bien lui faire, à moins que d'y estre preparé.

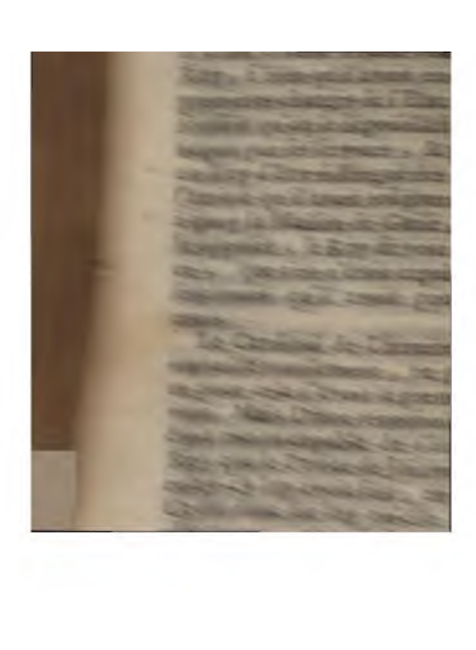
S'étant ainsi separez fort contens l'un de l'autre, le Cardinal de Lorraine mit les fers au feu. Cependant de peur que son frere, qui avoit l'ame digne d'un Prince, ne desapprouvât un mariage si inégal, il en parla à son neveu auparavant, & fit tout son possible pour le faire devenir amoureux. Il le mena luy-même pour cela chez Diane, à qui il avoit mandé de faire parer sa fille, & qu'ils les pussent trouver toutes deux seules à une certaine heure. Diane, qui se flattoit que c'étoit déja une chose faite, que ce qu'elle avoit proposé, ne manqua pas d'accepter le rendez vous, & le Cardinal étant venu avec son neveu, se mit à entretenir Diane en particulier, pour donner lieu au Prince de Joinville de faire la même chose avec Mademoiselle de Brezé. Ce Prince en usa en jeune homme, tout grand Prince qu'il étoit, car non-seulement il la trouva à son gré, mais même il en devint si amoureux, qu'il pria son oncle au sortir de là d'en vouloir parler à son pere. Le Cardinal qui étoit habile, ne jugea pas à propos de le faire, qu'il ne vit son neveu embarqué plus avant; car comme la chose ne devoit pas être beaucoup agreable au Duc de Guise, il vouloit que sa passion servit à arracher son consentement. Et certes il s'y prenoit avec beaucoup d'adresse, & il y avoit apparence qu'il devoit réüssir par là. Mais le Prince de Joinville, étant allé trouver Mr. de Chastillon, & luy ayant découvert sa nouvelle passion, & le dessein de son oncle, il demeura bien surpris, lors qu'au lieu d'approuver l'un & l'autre, il se mit à le blâmer. Le Prince de Joinville comprit bien la raison qu'il en pouvoit avoir, quoy qu'il ne luy eût dit encore autre chose, sinon que son oncle & luy pouvoient songer à une alliance plus avantageuse,

cependant comme son amour naissant combattoit ce qu'il se pouvoit dire à soy-même, il le pria de s'expliquer mieux, comme si ce qui se disoit, n'eût pas été suffisant pour justifier que Mr. de Chastillon avoit raison. Mr. de Chastillon voyant qu'il faisoit le sourd, crut qu'il étoit du devoir de l'amitié de n'en pas demeurer là, & luy parlant plus à découvert, il luy demanda s'il aimoit mieux le bien, que l'honneur. Le Prince de Joinville luy répondit qu'il avoit tort de luy faire cette demande, & qu'il devoit le connoitre assez, pour faire un jugement plus avantageux de luy; surquoy Mr. de Chastillon ayant pris la parole, gardez vous donc bien, luy dit-il, de faire une alliance comme celle-là, vous en seriez au desespoir dés le lendemain, & peut être en enrageriez-vous à l'heure même, pour peu que vous y fissiez de reflexion. Le Prince de Joinville n'étoit pas encore si amoureux, qu'il ne luy restast encore assez de raison, pour écouter le conseil de ses amis : ainsi aprés avoir embrassé Chastillon, & l'avoir remercié un million de fois de l'obligation qu'il luy avoit, il s'en fut trouver le Cardinal son oncle, qui fut extrêmement surpris, lorsqu'il le vit si fort changé. Il tâcha de remettre son esprit, luy faisant entendre qu'il faloit que ce conseil vint de ses ennemis, & se doutant bien que c'étoit de Mr. Chastillon, il leva le masque, & luy dit qu'il avoit bien peu de jugement d'ajoûter foy de la sorte à un homme, qui avoit tant d'interest de s'opposer à sa fortune : qu'il s'agissoit pour ainsi dire en cette occasion de détroner le Connétable, & qu'il alloit justement en consulter son neveu : que s'il croioit qu'à cause qu'il faisoit semblant d'être de ses amis, il luy avoit donné un conseil desinteressé, c'étoit

à luy à en juger par la conduite qu'il tenoit luy-même : qu'il luy avoit dit sans doute qu'il luy seroit honteux de s'allier à une femme, qui menoit la vie que menoit Diane, mais que tout scrupuleux qu'il vouloit paroitre, il ne laissoit pas de luy faire sa cour tous les jours fort assidûment: que c'estoit peut-estre autant par là que par la faveur de son oncle, qu'il étoit monté en si peu de temps au comble de grandeur, où on le voioit, mais que puis qu'il tâchoit de nuire à celle à qui il en devoit être obligé, sa chûte seroit peut-estre aussi prompte, que son élevation. Il luy dit encore plusieurs choses, pour luy rendre Mr. de Chastillon suspect; mais voyant que ses raisons, toutes fortes qu'elles étoient, ne faisoient pas grande impression sur son esprit, il tâcha de le prendre par un autre endroit, luy faisant entendre qu'on ne se moquoit pas ainsi impunément d'une femme de la qualité, & du credit de Diane, de sorte qu'il ne devoit pas faire les pas qu'il avoit faits, pour aprés en demeurer là : qu'ayant vû l'amour qu'il avoit pris pour Mademoiselle de Brezé, il luy avoit donné parole que c'étoit une chose faite, & comment vouloit-il qu'il se tirât de cette affaire avec honneur. Enfin il n'oublia rien pour le faire revenir à ses sentimens. Mais ce Prince qui ne s'étoit échapé que par hazard, n'estant pas resolu de retomber dans la même faute, aprés l'avis que luy avoit donné son ami, le pria de se tirer de cette affaire le mieux qu'il luy seroit possible, le conjurant une fois pour toutes de ne lui en plus parler, s'il vouloit qu'il luy eut obligation.

L'affaire s'étant rompuë de la sorte, il s'en tint fort obligé à Mr. de Chastillon, pendant que Diane ayant apris que c'étoit luy qui en étoit cause, lui

en voulut un mal mortel. Elle en fut donc encore plus en colere contre luy, que contre le Prince de Joinville, quoyque le mépris que celuy-cy avoit fait de son alliance, fut un crime à ne se point pardonner. Le Cardinal de Lorraine eut bien de la peine à s'excuser envers elle ; & comme l'ambition ne luy permettoit pas de voir toute la honte qu'il y avoit dans cette alliance, il la proposa pour le Comte d'Aumale, cadet du Prince de Joinville ; Diane eut de la repugnance à se contenter de l'échange, mais le Cardinal luy ayant remonté, qu'avec le credit qu'elle avoit, elle pouvoit dans peu de temps faire tant de choses pour luy, que d'un pauvre cadet qu'il étoit, il deviendroit un Prince considerable ; que d'ailleurs elle disposeroit bien mieux de luy, que du Prince de Joinville, lequel se sentant quelque établissement, ne se mettroit pas beaucoup en peine d'estre soûmis à ses volontez : enfin elle accepta le parti, & luy pardonna, à condition que celuy-cy ne feroit pas comme son ainé. Il n'eut garde de le faire, comme il sçavoit bien qu'il n'avoit que l'épée & la cappe, & que d'un autre côté il n'avoit pas d'ami assez zelé pour l'avertir de la faute qu'il faisoit, il prefera une belle femme, & qui avoit beaucoup de bien, à sa reputation. Tous les Princes de la Maison de Lorraine n'approuverent pas cette alliance, & la trouverent honteuse à leur Maison ; cependant il y en a eu beaucoup depuis, qui n'y ont pas pris garde de si prés, & soit qu'on soit moins scrupuleux, qu'au temps passé, ou qu'on est degeneré de la vertu de ses ancêtres, bien-loin de faire façon aujourd'huy d'une pareille chose, chacun court avec empressement, s'estimant heureux quand il y peut réüssir.



fet du traité dont j'ay parlé cy-dessus. La rai-
eſt qu'il commençoit à connoître, qu'il pou-
t arriver tant de choses pendant le terme que
nglois avoit pris, qu'il n'y avoit gueres de
eté pour luy d'attendre ce temps-là. Mr. de
aſtillon y ſuivit ſon oncle, faiſant ſa charge de
eutenant General. Le Roy s'y rendit auſſi en
rſonne : mais quoyque ſa preſence animaſt
acun à bien faire, il ne ſeroit pas venu à bout
toſt de ſon entrepriſe, s'il n'eût chaſſé les An-
ois avec de l'argent. Cependant le Duc de
uiſe & le Cardinal de Lorraine étant venus à
ourir, celuy-cy que l'ambition ne pouvoit pas
itter même à la mort, fit appeler ſes neveux,
ui il recommanda de demeurer toûjours unis
oitement avec Diane, leur faiſant entendre
e c'étoit l'unique moien de ſe conſerver. Le
ince de Joinville prit le nom de Duc de Guiſe
rés la mort de ſon pere, & un de ſes cadets
i étoit déja Cardinal, celuy de Cardinal de Lor-
ne. Il ſembla que ce que l'autre avoit dit en
ourant, eût plus fait d'impreſſion ſur l'eſprit
nouveau Duc de Guiſe, que tout ce qu'il luy
oit dit de ſon vivant; car ſoit qu'il ſe vit chargé
ſoin de ſa Maiſon, & que par conſequent il
mmençât à reſſentir déja cette ambition deme-
rée dont il fut tourmenté depuis, ou que les con-
ls de Diane avec qui il s'unit étroitement, chan-
aſſent la diſpoſition de ſon eſprit, il commença à
en plus uſer avec Mr. de Chaſtillon, comme il
oit de coutume. Il eſt vrai que celui-ci avoit pris
utement le parti de ſon oncle, quand il s'étoit
i de le dépoüiller d'une de ſes charges, & comme
ne pouvoit ignorer, que ce ne fut par l'intrigue
Cardinal de Lorraine, il avoit fait quelque
lat, ce qui ſervit d'excuſe au nouveau Duc de

Guise dans sa nouvelle maniere d'agir. Mr. d
Chastillon qui avoit de l'estime pour luy, fut fo
fâché de ce procedé, mais n'ayant point de re
proche à se faire là-dessus, chacun se fit valoir d
son côté, tellement que cette grande amitié
convertit dans un froid, qui faisoit voir qu'à la pr
miere occasion elle degenereroit encore en quel
que chose de pis. L'occasion s'en rencontra bien
tôt, Mr. de Chastillon ayant demandé au Roy po
un de ses amis une charge qui étoit vacante dans
Maison, Mr. de Guise la demanda de son côté, so
qu'il ne sçût pas qu'il en avoit parlé le premier, o
qu'il fut bien-aise de luy faire piece. Diane apuy
les pretentions du Duc, & fut ravie de cette ren
contre pour faire voir à Mr. de Chastillon le res
sentiment qu'elle avoit du conseil, qu'il avoit don
né à ce Duc, lors qu'il s'étoit agi de le détourne
de son alliance. Mais le Roy sans se rendre au
pressantes solicitations de sa Maitresse, luy fit ré
ponse qu'il ne pouvoit luy accorder sa demande
parce qu'elle l'avoit faite un peu trop tard. S
voyant ainsi éconduite, elle en vouloit encore plu
de mal à Mr. de Chastillon, qui aprés avoir ob
tenu ce qu'il demandoit, s'en fut le luy offrir
luy disant qu'il seroit ravi qu'elle acceptât se
offres, si c'étoit pour quelqu'une de ses creature
mais que si cela regardoit seulement le Duc d
Guise, il la prioit qu'elle le laissast jouïr de l
grace que le Roy luy avoit faite. Diane étoit tro
glorieuse pour accepter ce present de son ennemy
mais le Roy ayant apris ce qu'il avoit fait, luy e
sçut bon gré, se doutant bien que ce n'étoit qu
pour l'amour de luy. Diane ne manqua pas d
rendre conte au Duc de Guise de ce qui s'éto
passé dans leur entretien, & cela envenima en
core son esprit, se plaignant de ce qu'il ne se con

tentoit pas d'avoir remporté ce qu'il demandoit, mais qu'il l'insultoit encore même en parlant à une de ses amies.

Voilà comment cette forte amitié se changea en une haine, qui devint irreconciliable par la suite. J'en raporteray encore d'autres raisons, où l'on verra comme icy, que cela arriva moins par la faute de Mr. de Chastillon, que par l'ambition du Duc de Guise. Quoy qu'il en soit, ce qui rendit cette querelle si memorable, fut que l'un & l'autre avoit toutes les qualitez d'un grand homme, & s'il y avoit quelque difference entr'eux, ce ne pouvoit être que celle que la naissance y avoit mise. L'on crût pendant quelque temps que Mr. de Chastillon ne se soûtenoit que par la faveur du Connétable, & que s'il venoit à tomber, ou à mourir, il seroit bien obligé de changer de conduite; mais on ne demeura dans cette pensée qu'autant de temps qu'on le vit agir sous les ordres d'autruy, & dès qu'il commanda en chef, on lui découvrit de si grandes qualitez, & pour le cabinet, & pour la guerre, qu'il ne fut pas en moindre admiration que son oncle. Il en avoit déja donné beaucoup de marques en diverses rencontres, & sur tout au siege de Boulogne, sur lequel j'ay passé bien legerement, parce que mon dessein n'est pas de m'étendre beaucoup sur les choses qu'il n'a executées que sous le commandement d'autrui; cependant je dois dire pour rendre témoignage de la verité, qu'il avoit agi de sa tête en beaucoup d'occasions, & que le Roi & le Connétable, bien-loin de le trouver mauvais, avoient été obligez d'avoüer, que s'il en eût usé autrement, les affaires n'auroient pas pris un si bon train.

Cependant toutes ces intrigues de Cour, étoient

bien moins à son goût que la guerre, & il luy fâchoit fort d'avoir bientost trente trois ans accomplis, & de ne l'avoir vûë pour ainsi dire qu'en peinture. Car enfin toutes les campagnes qu'il avoit faites, ne remplissoient son courage qu'à demi, & il estoit fâché quelquefois de n'être pas venu dans le fort des guerres de François I. pour faire voir dequoy il estoit capable. Ce qui luy donnoit encore plus d'émulation, c'est que le Duc de Guise suivoit la même route, chacun luy rendant cette justice de croire qu'il ne respiroit qu'aprés les grandes occasions. Il la luy rendoit luy-même tout comme un autre, nonobstant le commencement de leurs démêlés, & même quand ils furent acrûs à un point, qu'ils se haïssoient, encore plus qu'ils ne s'étoient aimés, on luy entendit dire plusieurs fois, en parlant de lui, que non-seulement il ne connoissoit point de plus grand Capitaine, mais encore qu'il ne s'en étoit jamais trouvé, qui joignît plus de courage, à une experience consommée. Il racontoit à propos de cela la blessure que ce Duc avoit reçûë devant Boulogne, & quand ce venoit à l'operation qu'il avoit soufferte avec tant de resolution, il assuroit qu'il n'y avoit gueres que luy, qui en fut capable.

Le Roy qui avoit de la consideration pour tous les deux, les empêcha plusieurs fois d'éclater l'un contre l'autre, & le bien de son service demandant qu'ils vécussent, comme s'ils n'avoient rien eu à démêler, il leur fit faire par politique, ce qu'ils avoient fait autrefois par amitié. Ils continuerent donc de se parler, quand ils se rencontrerent, & si ce ne fut pas avec cette cordialité qui eût été à desirer pour le bien de l'Etat, ce fut du moins avec quelque aparence d'honnêteté. Ce

pendant le temps qu'ils demandoient tous deux arriva, je veux dire celui de la guerre, & le Roi aprés avoir long-temps balencé s'il la déclareroit ou non, s'y resolut par des raisons tres-importantes. La premiere fut que l'Empereur faisoit tout son possible pour lui susciter des affaires de tous côtez, & non content d'avoir apuié la revolte de Bordeaux, il tâchoit d'opprimer l'Italie, dont plusieurs Potentats étoient sous sa protection. Le Duc de Parme étoit de ceux-là; & comme l'Empereur aprés s'être emparé de Plaisance, ainsi que nous avons dit ci-dessus, eût été bien aise d'y joindre la capitale des Etats de ce Duc, le Roi croiant qu'il y alloit de sa gloire à le secourir, fit passer quelques soldats en Italie, avec ordre de traverser le Milanois, comme des Marchands. C'étoit quelque chose de bien difficile, & je ne sçai pas qui avoit donné ce conseil au Roy, mais enfin les soldats s'étant mis en devoir de l'executer, la plûpart furent reconnus, & comme on les attendoit sur les passages, il ne s'en sauva que fort peu. Quoi que le Roi n'eût pas le mot à dire à cela, & que ce fût lui qui se fût attiré son malheur, pour avoir mal pris ses mesures, il ne laissa pas de faire grand bruit de ce meurtre, comme s'il y eût eu de la mauvaise foi de la part de l'Empereur. Il courut aux armes aussi-tôt, & mettant trois armées sur pied, elles firent divers ravages en Italie, & sur les frontieres de Flandres & de Champagne, sans prendre neanmoins aucune place de consequence. Mr de Chastillon remarqua diverses fautes que le Duc de Nevers, sous qui il servoit avoit faites, mais s'étant contenté d'en profiter, sans en vouloir rien dire à personne, le Connétable qui l'avoit apris d'un autre endroit lui manda de

le venir trouver, pour sçavoir si cela étoit
Mr. de Chastillon qui vouloit excuser le D
Nevers, tâcha de déguiser la chose : mais le
nétable le reprenant de ce qu'il étoit asse
chant serviteur du Roy pour ne le pas aver
ce qui étoit de son service ; Pardonnez-moy
luy répondit-il, je ne suis pas si méchant
teur du Roy que vous dites, mais c'est que
suis pas propre à faire ni le métier d'épion
celuy de flateur. Le Connétable ne fut pa
tent de cette réponse, & le Roy ayant sçu
étoient en froideur ensemble, les raccom
disant à l'un qu'il avoit raison d'épouser se
rests avec tant de chaleur, mais que son
n'avoit pas tort de se défendre d'accuser un
ce, de qui il n'avoit jamais reçû que de l'a
Diane qui eût bien voulu que le Roy n'eût
tant de consideration ni pour l'un, ni pou
tre, luy voulut faire passer cette broüillerie
me une pure adresse du Connétable, qui
choit à tirer avantage de tout : mais le R
sçavoit, que ni luy ni l'Amiral n'étoient p
pables de luy dire une chose, pour l'autre
bien de quel esprit elle étoit animée, de sor
ne se mit pas beaucoup en peine de tout ce
luy pût dire.

Cependant le Roy aprés avoir ainsi déc
guerre à l'Empereur, fit agir le Turc d
s'étoit assuré auparavant, & pour donner
re plus d'affaires à son ennemi, il tâcha
débaucher Maurice Duc de Saxe, qu'il av
son Lieutenant General contre les Princes
testans. Ils étoient fort abatus depuis la b
de Mulberg, & sans l'argent que le Roy leu
envoyé de temps en temps, ils auroient été
à fait opprimez ; mais comme cela

as capable de briser les chaines, dont l'Empereur les menaçoit, il avoient envoié vers lui plusieurs fois, pour le prier de les secourir avec outes ses forces. Enfin ses interêts s'accordant avec leurs prieres, il augmenta encore les troupes qu'il avoit sur pié, & ayant envoié e Connêtable devant, il fit resolution de le uivre. Mr. de Chastillon commandoit l'infanterie, & comme quelques affaires qu'il eut à la Cour, il s'en absentoit de temps en temps pour voir en quel état elle étoit, elle fut trouvée si belle, que le Connêtable crut être en état d'executer quelque chose de considerable. Mais le Roy, qui aprés beaucoup de peines avoit à la fin gagné Maurice, esperant de son côté réüssir dans es projets, se hâta de se rendre dans son armée, comme s'il eût eu peur qu'on n'eût fait quelque chose sans lui. La crainte qu'il avoit que la Duchesse de Lorraine, qui étoit portée pour l'Empereur, ne lui bouchât les passages, quand il seroit une fois entré bien avant, fit qu'il passa dans cette Province, sous pretexte de l'éducation du jeune Duc, qui vivoit sous l'aile de sa mere. Et s'étant saisi de la personne de ce Prince, il l'envoia à Paris pour être élevé, disoit-il avec le Dauphin; mais en effet pour lui servir d'ôtage, jusques á son retour. La Duchesse ne pouvant soufrir un traitement si rude, se retira elle-même sur les terres de l'Empire, & le Roi ne demandant pas mieux, il établit un Gouverneur dans le païs à sa devotion. Ce succés avança grandement ses affaires, & comme il n'est rien tel en toutes choses que la reputation, & sur toute à a guerre, les villes voisines, qui étoient sous a protection de l'Empire, tremblerent, & comme il y avoit long-temps qu'elles joüissoient d'une

profonde paix, elles avoient tellement oublié ce qu'il faloit faire pour leur fureté, que quand le Roy approcha, elles ne faisoient que commencer d'y donner ordre. Le Roy devant que de se mettre en campagne avoit publié un Manifeste, où selon la coutume des Princes, il avoit tellement deguisé son ambion, que si on l'eût voulu croire, il n'avoit pris les armes, que par pure generosité, c'est-à-dire pour secourir ceux que l'Empereur opprimoit. Or se servant toujours du même langage, il envoya le Connétable contre la ville de Toul dont il se saisit, & le Connétable s'achemina ensuite devant Mets, & demanda passage aux habitans, leur faisant entendre qu'il avoit la force à la main pour se l'ouvrir en cas de refus; mais qu'il aimoit bien mieux les traiter comme amis, que comme ennemis. Peu s'en faloit que son armée ne fut composée de toutes les forces du Roy, & ce que ce Prince avoit avec luy n'étoit pas autrement considerable; mais le Connétable leur insinuant au contraire que ce qu'il avoit n'estoit rien, en comparaison de ce qu'avoit le Roy, il leur fit dire en même temps, que c'estoit à eux à voir s'ils pouvoient resister à une armée, qui n'estoit gueres moins que de cent mille hommes, qui avoit des canons à proportion, & par dessus tout cela un jeune Monarque à la teste, qui estoit suivi de toute la Noblesse de son Royaume. Ces paroles firent quelque impression, cependant il est à croire qu'elles n'auroient pas produit grande chose, si la ville n'eût esté separée en deux brigues, dont l'une tenoit pour la Noblesse, & l'autre pour le peuple. Or comme elles n'avoient jamais esté d'accord ensemble, elles ne le furent point encore en cette occasion, ce que l'une voulut, l'autre ne le voulut pas; & le Cardinal de

Lenoncourt creature du Roy, quoy qu'originaire de Lorraine, qui estoit entré dans la ville, pour y exciter encore la division, s'estant parfaitement bien aquité de son devoir, l'armée fit ses approches sans qu'on se fut encore determiné ni à la deffense, ny à l'accommodement. Mr. de Chastillon se saisit d'un poste, d'où l'on pouvoit extrémement incommoder la ville; & cela luy ayant fait peur, elle envoya vers le Connétable pour luy dire, que le Roy pouvoit passer avec sa Cour, mais que pour toute l'armée, elle avoit peine à s'y resoudre: sur cela le Connétable ayant demandé si l'on estoit assez simple de croire, que le Roy s'allât enfermer entre des murailles, sans avoir pris auparavant ses suretez, l'on convient de part & d'autre, qu'il feroit garder une porte par un regiment. Mr. de Chastillon ne fut pas plûtost informé de ce traité, qu'il fit passer dans le regiment des gardes, à qui apartenoit de se saisir de cette porte, douze cens hommes des autres regimens, & n'ayant fait en cela que prevenir l'ordre que son oncle luy en alloit donner, il se mit à la teste, & marcha vers la ville. Le reste de l'armée fit semblant de prendre un autre chemin; mais Mr. de Chastillon ne se fut pas plutost saisi de la porte, qu'elle revint sur ses pas, faisant voir par ce mouvement, à une partie des habitans qui étoient sur le rempart, qu'il faloit qu'ils pourvûssent promptement à leur sureté, sinon qu'il n'en seroit plus temps dans un quart d'heure. Il y en eust plusieurs qui voulurent crier aux armes: mais Mr. de Chastillon s'estant saisi des maisons qui estoient sur les avenuës, les premiers qui accoururent furent jettez sur le careau, ce qui fit une telle peur aux autres, que pas un ne se hazarda davancer davantage. L'armée ayant ainsi eu le

temps d'entrer, elle marcha vers les places publiques, dont s'étant saisie, aussi-bien que des autres lieux, qui étoient le plus à sa bien-séance, le Connétable fit appeller * Magistrats, & ne leur deguisant plus ses intentions, dont aussi-bien ils devoient être persuadés, aprés ce qu'ils venoient de voir, il leur dit qu'ils eussent à prêter serment de fidelité au Roi. Ils ne se firent point tirer l'oreille pour le faire, & aprés que le Connétable eût carressé les uns & les autres, pour rendre ce changement moins odieux, il fit sortir une partie de son armée, & l'autre y demeura en garnison. Le Roi ayant apris un si heureux succés resolut d'ataquer les places du Luxembourg, & ayant commandé au Connétable de l'y venir trouver, il mit le siege devant Roquedemaire, place qui n'est pas seulement connuë, pour ainsi dire, maintenant, mais qui en ce temps-là étoit assez forte. Neanmoins comme c'étoit une trop grande hardiesse, que d'oser resister à une armée, où le Roi étoit en personne, il lui fit dire, que si elle tiroit le moindre coup, il n'y auroit point de quartier pour elle; mais ne s'étant point épouvantée pour cela, elle fit ce qu'elle pût pour se defendre, & ne demanda à capituler, que lors qu'elle se vit à l'extrêmité. Le Roy suivant sa parole ne luy voulut faire aucune composition, & ayant été obligé de se rendre à discretion, le Roy en donna le pillage au Connétable.

Chacun trouva à redire qu'un si grand Seigneur, & qui devoit être le pere des soldats, voulût profiter d'une chose qui devoit être le prix de leur sang; mais luy qui étoit enclin naturellement au ménage, ne se soucia pas de tout ce qu'on en pouvoit dire, & obligea les habitans de se racheter par un present de cent mille francs.

De Roquedemaire on fut à Damvilliers, qui étant menacé du même traitement, à moins que d'ouvrir ses portes, se soucia si peu de ces menaces, qu'il fit tonner le canon, dés que l'armée s'approcha : mais comme quelque courage qu'eut la garnison il luy étoit impossible de se sauver sans secours, elle fut obligée, à l'exemple de l'autre, de demander quartier. Mais elle ne pût jamais obtenir une autre composition, que la sienne, ce qui étoit juste, puis qu'elle n'étoit pas plus en état de faire resistance. Plusieurs Seigneurs qui n'avoient pas moins d'envie de s'enrichir que le Connétable, n'attendirent pas que la ville fut à l'extrémité, pour en demander le pillage au Roy, mais ce Prince le donna à Mr. de Chastillon, luy disant qu'il ne luy donnoit que ce qui étoit à luy, puisqu'on ne pouvoit nier, qu'il n'eut autant de part que personne à cette conquête. Et de fait, c'estoit luy qui avoit ouvert la tranchée, ordonné des travaux, dressé les logemens, & les attaques, & qui pour tout dire en un mot, avoit fait non-seulement le métier de General, mais encore celuy d'ingenieur, & de soldat. Il témoigna au Roy la reconnoissance qu'il avoit de cette grace, & aprés l'avoir acceptée en aparence, de peur qu'on ne dit qu'il ne voulut condamner ce qu'avoit fait le Connétable, il transporta son droit aux soldats, qui en eurent quarante mille écus. Le Connétable à qui c'étoit faire un secret reproche, bien-loin d'être content de cette action, en fut si irrité, que s'il n'eût aprehendé de donner sujet de parler, il auroit fait paroitre son ressentiment devant tout le monde ; mais faisant reflexion aparemment qu'un semblable procedé donneroit à connoitre, que ce ne seroit que par jalousie ce qu'il en feroit, il se

contenta de luy en dire son sentiment en particulier, luy demandant si c'étoit à luy, à faire des presens de cette force. Il luy voulut aussi persuader qu'il choquoit le Roy en cela, puisque c'estoit presque la même chose, que s'il disoit, qu'il sçavoit mieux que luy, à qui devoit appartenir la dépoüille des ennemis.

Le Connétable ne se contenta pas de luy avoir fait cette leçon, il en garda encore un certain ressentiment dans le cœur, dont il autoit eu bien plus de peine à revenir, s'il n'avoit eu affaire à toute heure, & à tous momens de luy; & à la verité Mr. de Chastillon avoit tant d'inclination au métier, que le Connétable le trouvoit tout aussi habile que luy, luy cependant qui le faisoit depuis plus de quarante ans. Cela paroissoit dans tous les Conseils de guerre, où il disoit son avis avec tant de netteté, & de jugement, que tout le monde estoit obligé de s'y rendre; mais ce qui faisoit encore beaucoup pour luy, c'est qu'on sçavoit bien, qu'aprés avoir ouvert une opinion il en laissoit rarement l'execution à un autre, dequoy le Roy le reprenoit souvent, luy disant qu'il n'apartenoit pas à un Capitaine de vouloir faire le soldat, non plus qu'à un soldat de vouloir faire le Capitaine. Mais il repliquoit à cela, qu'il faloit qu'un Capitaine fit le métier d'un soldat, quand il en estoit besoin, tout de même qu'il seroit à desirer, qu'un soldat pust faire celuy d'un Capitaine.

Quand on eût donné ordre de conserver Damvilliers, l'armée tourna contre Verdun; & comme c'etoit une ville de plus grande renommée, que de defense, elle suivit la destinée des autres. Le Roy fit encore quelques petites conquestes, devant que de s'en retourner à Paris, & croiant

que ce qu'il avoit pris estoit capable de le rembourser des frais qu'il avoit faits pour la guerre, il crut son argent bien employé. Comme les Princes sont encore plus sensibles aux heureux évenemens, que les autres, d'autant qu'avec le profit qu'ils en retirent, il leur en vient encore de la reputation, il est impossible de representer le favorable acueil qu'il faisoit à tous ceux qu'il sçavoit y avoir contribué. Le Connétable fut plus avant dans sa faveur que jamais, & Mr. de Chastillon y eut tant de part, qu'on eût pû dire qu'il estoit un second favori, si le Duc de Guise ne lui eût disputé cette qualité. Cependant cela n'empécha pas qu'on ne parlât de luy donner une des plus grandes charges de la Cour; mais comme il avoit peur qu'on ne luy retirât la sienne, à cause de l'edit dont j'ay parlé cy-dessus, il en remercia le Roy, le suppliant que s'il avoit quelque grace à faire à sa Maison, il en gratifiât plutost Andelot, que luy. Ce frere qui aprés sa femme, & deux enfans que Dieu luy avoit déja donnez, luy estoit plus cher que toutes les choses du monde, estoit allé en Italie, où la guerre se faisoit, aussi-bien qu'en Allemagne. Il y commandoit l'infanterie, dont il estoit sans doute aussi capable que personne, qui fut dans le Royaume; mais les affaires n'y aiant pas tourné aussi heureusement qu'on le Roi étoit, il fut fait prisonnier, & emmené à Milan. Le Gouverneur de cette Province lui fit toute sorte d'honnêteté, mais comme il avoit éprouvé en diverses rencontres que l'Empereur son Maitre n'avoit point d'ennemi plus entendu dans le métier de la guerre, il refusa de le mettre à rançon, sous pretexte que le Cartel qui devoit regler celle des Officiers, n'étoit pas encore fait. On lui fit réponse qu'il n'y avoit pas grande chos

à faire pour cela , & qu'il n'y avoit qu'à suivre celuy qui avoit été fait dans les guerres precedentes , mais il s'excusa sur ce qu'il n'osoit rien faire de son chef , & qu'il faloit attendre les ordres de l'Empereur. Ces ordres furent long-temps à venir , ce qui obligea le Roy , qui voioit qu'il y avoit de la malice , de retenir plusieurs Officiers de reputation,qui étoient tombez entre ses mains , & entr'autres le Comte de Mansfeld , qui commandoit dans une des places qu'il avoit prise. Cependant pour consoler Mr. de Chastillon , le Roy luy donna la charge d'Amiral de France , & consentit qu'il gardast la sienne , jusques à ce que son frere fut sorti de prison,qu'il en vouloit gratifier. Cependant le Gouverneur du Milanois ne se rendit pas pour tout ce qu'on pût dire , & croyant gagner beaucoup plus à retenir Andelot , qu'à recouvrer Mansfeld , & les autres , il suivit sa premiere resolution. Mr. de Chastillon qui se faisoit un plaisir de voir son frere au retour de la campagne , fut forr fâché de s'en trouver privé , & ne pouvant faire autre chose pour sa liberté, aprés ce que le Roy avoit fait , que de faire agir Mansfeld , il luy rendit plusieurs visites, luy faisant entendre , qu'il n'y avoit point d'autre moyen de recouvrer la sienne , que de faire condescendre le Gouverneur du Milanois à la raison. Mansfeld écrivit plusieurs lettres à ce sujet ; mais Dieu qui avoit resolu de se servir de cette occasion , pour un grand bien , permit que le Gouverneur demeurât dans son obstination , de quoy s'ensuivit ce que je vais dire. Pendant qu'Andelot étoit en France , il avoit été témoin comme les autres , de mille cruautez qu'on avoit excercées envers ceux de la Religion Reformée , le Roy défunt à la suscitation de ses Ministres , dont l'interêt étoit

qu'il empêchast la Reforme, à cause de plusieurs benefices qu'ils possedoient eux, & leurs parens, & dont ils emploient le revenu à un usage bien different de l'intention des fondateurs, luy avoient fait traiter ceux qui s'y conformoient, tout aussi cruellement que s'ils eussent été criminels de Leze Majesté Divine & humaine. On avoit même inventé de nouveaux tourmens pour eux, mais des tourmens si épouventables, que les boureaux mêmes ne les pouvoient regarder sans pitié. Car pour faire languir plus long-temps ces illustres malheureux, on les descendoit avec une poulie attachez avec de grosses chaînes de fer, dans un feu qui étoit au dessous, & on les retiroit incontinent, de peur, comme je viens de dire, que leur tourment ne finit trop tost. Avec tout cela ils loüoient Dieu dans leur plus grande souffrance, faisant voir visiblement qu'il les assistoit, ni plus ni moins que tout ce qu'on nous a laissé par écrit des anciens Martyrs. Or comme Andelot avoit vû toutes ces choses plusieurs fois, & que leur patience l'avoit étonné, il voulut s'instruire par leurs livres, surquoy ils apuioient leur Reforme, & pourquoy ils pretendoient qu'il y eut de l'abus dans l'Eglise Romaine. Le voisinage de Geneve, où les Reformez florissoient, luy donnant moyen d'en avoir à toute heure, il passa son temps à les lire, & voyant qu'au lieu du libertinage, surquoy leurs ennemis rejettoient leur croyance, elle étoit fondée sur l'Ecriture sainte, confirmée par la doctrine des Saints, particulierement de S. Paul ; & qu'en un mot, c'étoit le veritable chemin, pour faire son salut, Dieu l'éclaira si bien qu'il commença à faire profession de cette Religion. Neanmoins comme il étoit encore retenu par des con-

fiderations humaines, ce ne fut qu'en secret, resolu pourtant de se declarer dés qu'il en trouveroit l'occasion.

Voilà de quel moyen Dieu se servit pour faire connoître sa verité à la Maison de Coligny; car quoi que Madame de Chastillon eut deja beaucoup de penchant à l'embrasser, & que même elle en eût entretenu Mr. de Chastillon en particulier, il prenoit tout cela comme d'une femme, & sans se mettre en peine de s'informer, s'il étoit dans le bon chemin ou non, il ne songeoit qu'à demeurer dans la Religion où il étoit né. Il en étoit de même du Cardinal de Chastillon, qui étoit trop éclairé pour ne pas voir l'abus qu'il y avoit dans celle où il avoit été nouri: mais comme il avoit embrassé la profession Ecclesiastique, pour ne se pas exposer aux fatigues de la guerre, il n'avoit garde d'aller professer une Religion, qui l'auroit exposé à la persecution & aux souffrances. Et certes il n'étoit pas tout seul que cela arrêtoit, & la moitié du Roiame n'étoit retenuë que par là. On croit même que le feu Roi n'avoit pas été fort éloigné de cette croiance, & l'on suppose que c'étoit pour cela qu'il avoit permis à la Duchesse d'Etampes d'en faire profession, à la mode de ce temps-là, c'est-à-dire, dans sa maison, & sans que cela pût faire de la peine aux Parisiens, qui étoient attachez aux erreurs de l'Eglise Romaine, jusques à l'idolatrie.

Cependant le Roi ayant eu le succez que j'ai raporté ci-dessus, se promettoit encore des merveilles de la continuation de la guerre, quand l'Empereur qui avoit manqué d'être pris dans Inspruk, lorsque le Duc Maurice s'étoit declaré contre lui, resolut de s'accommoder avec lui, &

avec ceux de son parti, pour vâquer ensuite avec plus de liberté contre le Roi. Il fit donc faire diverses propositions à Maurice, en qui les Protestans avoient mis leur principale esperance, l'ayant vû rentrer dans leurs interêts, aprés en être sorti assez legerement. Et Maurice qui y trouvoit son compte, & celui de son parti, ne se souvint pas qu'il avoit un traité avec le Roi, & que ce Prince ne s'étoit engagé dans la guerre, que sous l'esperance qu'il continueroit de faire diversion. L'accommodement de l'Empereur avec Maurice & les autres Protestans fut fait à Passavv, & l'Empereur s'y relâcha de beaucoup de choses en leur faveur, dans l'envie qu'il avoit de porter la guerre jusques dans le cœur de la France. C'est pourquoi dés qu'il se vit en repos de ce côté, il fit marcher ses troupes par plusieurs chemins differens, afin que leur grand nombre fit moins de desordre où elles passeroient. Le Roi fut fort fâché alors de s'être attiré un ennemi si redoutable, & peut-être qu'il eût voulu en être quitte pour lui restituer les villes qu'il lui avoit enlevées; mais l'Empereur étoit si en colere, que ce n'étoit pas le temps de proposer un accommodement, & tout ce que le Roi pût faire fut de jetter du monde dans les places où il crut que l'Empereur se devoit arrêter. Mr. de Chastillon s'offrit de défendre Mets, pour témoigner au Roi la reconnoissance du dernier bienfait qu'il en avoit reçû, mais le Duc de Guise fit tant par ses brigues, que le Roi lui donna la préference. Il dit cependant à Mr. de Chastillon, pour adoucir le chagrin qu'il en avoit, qu'il le reservoit pour demeurer auprés de lui, & qu'il ne le laisseroit pas inutile. Et de fait, il y avoit de la besongne pour tout le monde, l'Empereur avoit

plus de cent mille combatans, sans compter encore pour le moins vingt cinq mille hommes, qu'il avoit en Flandres. Mais ce qui rendoit encore la reputation de cette armée plus grande, c'est que c'étoit la même avec laquelle il étoit venu à bout de toutes les grandes choses qu'il avoit entreprises depuis qu'il étoit parvenu à l'Empire. Ainsi on l'estimoit invincible. Le Roy se trouva alors si embarrassé, qu'on crut qu'il feroit tomber sa colere sur le Connétable, parce que c'étoit luy qui luy avoit conseillé la guerre. On croit même que ce fut par le chagrin qu'il eut contre lui, qu'il prefera le Duc de Guise à Mr. de Chastillon : d'autres disent que c'est qu'il faloit une personne encore de plus grande qualité que luy, pour commander à ceux qui se jettoient dans cette ville. Mais quel qu'en ait été le motif, il est certain que ce Duc s'en aquita si bien, que tout autre que luy n'y auroit pas mieux réüssi. J'en parleray dans un moment, aprés que j'auray dit un mot de l'ordre que le Roy donna d'un autre côté.

Les vingt cinq mille hommes que l'Empereur avoit en Flandres, n'ayant pas dessein de demeurer les bras croisez, pendant qu'il agiroit de son côté, ce fut au Roy à envoyer quelqu'un en ce païs-là, qui pût prendre garde à je ne sçay combien de places, dont les fortifications étoient ou imparfaites, ou en si méchant état, qu'on ne pouvoit pas s'en promettre grande resistance. Il jetta les yeux pour cela sur l'Amiral, & il crût que cela le consoleroit du refus qu'il lui avoit fait, si toutefois il lui en restoit encore quelque ressentiment, aprés ce qu'il lui en avoit dit. Mais sur le point de lui communiquer sa pensée, le Duc de Vendôme lui demanda ce commande-

ment, & il lui fut impossible de le refuser au premier Prince du sang. A ce deffaut le Roy le nomma pour commander un camp-volant, qui devoit faire passer des convois de Lorraine à Mets : mais le Duc de Vendôme ayant fait voir dés son entrée de campagne, que la grande naissance d'un General, quoi qu'elle donne du lustre à son armée, ne lui sert de rien, si elle n'est soutenuë de l'experience, le Roi suivit son premier dessein, en y envoyant Chastillon. Il est vray qu'il ne voulut pas faire l'affront au Duc de Vendôme de le revoquer, & il crut, comme il étoit vrai, que Chastillon n'auroit point de deshonneur à servir sous un Prince, qui étoit du sang de son Maitre. Cependant croiant qu'avec le secours de ce nouveau Capitaine, il n'avoit plus rien à craindre de ce côté-là, il donna toutes ses pensées pour la conservation de Mets, qui auroit été neanmoins en grand danger sans la valeur du Duc de Guise. En effet, comme le Roy ne croioit pas que l'Empereur dût venir si tost, ce qui aussi ne seroit pas arrivé, si le Duc de Saxe lui eût été plus fidele, il n'avoit pas seulement reparé les brêches, qui étoient aux murailles dans le temps qu'il s'en étoit rendu le maistre ; les dehors étoient en aussi méchant estat, & il est aisé de juger qu'une place aussi delabrée que celle-là, n'estoit pas capable de grande chose, sur tout ayant affaire à un Prince, qui marchoit avec une armée victorieuse d'une infinité de nations. Cependant soit que l'Empereur, qui avoit éprouvé en plusieurs occasions le courage de la Noblesse Françoise, crut son entreprise plus difficile, qu'on ne pensoit, par la nouvelle qui luy estoit venuë que le Duc de Guise s'estoit renfermé dedans avec sept autres Princes, dont il y en avoit trois du

sang, ou qu'il fût bien aise de la mettre à fin sans coup ferir, il s'arrêta tout court, comm il fut prés du Rhin, publiant qu'il ne venoit qu pour châtier le Marquis de Brandebourg, qui ave une armée qui lui avoit fait la guerre conjointement avec le Duc de Saxe, desoloit les Etats de E ecteurs de Cologne & de Treves. Cependan il faut sçavoir qu'il s'étoit accommodé secretement avec ce Marquis, lequel faisant mine d'êtr toûjours dans les interêts du Roi, s'approcha d la ville de Mets, où tantôt sous pretexte d'offri secours au Duc de Guise, & tantôt en lui demandant des vivres, il tâcha autant qu'il pût d'avan cer les affaires de l'Empereur. Mais le Duc d Guise ayant été tout aussi fin que lui, enfin il s declara ouvertement, & l'Empereur de son côt ne s'amusa plus à perdre son temps. Ce fut alor qu'on vit commencer ce memorable siege, & l'on jugea dés le commencement, qu'il y avoi long-temps qu'on n'en avoit vû un pareil. L'or tira en un seul jour jusques à seize cens soixant coups de canon de la part des assiegeans, & l'o fit jusques à cinq sorties de la part des assiegez Cependant le Duc de Guise n'avoit pas perdu so temps pendant que l'Empereur se fiant sur les ar tifices du Marquis de Brandebourg, s'étoit arrêt Il avoit mis lui-même la main à l'œuvre, pou porter la terre, & les Princes du sang à so exemple, avoient fait la même chose, & à plu forte raison ceux qui devoient être plus accoutu mez au travail. Par ce moien il avoit fait de cett place, non pas une ville imprenable, mais d moins un lieu où il y avoit de l'honneur à aqu rir. Mais ce qui le rendoit encore meilleur c'est qu'avec tant de Princes, toute la fleur de l Noblesse de France s'y étoit renfermée, & i

n'y en avoit pas un qui ne fût resolu de se faire hacher en pieces, plutôt que de ne pas faire son devoir. Le Connétable y avoit seulement trois de ses enfans ; & quoi qu'il ne dût pas être trop bien avec le Duc de Guise, par les raisons que nous avons raportées ci-devant, neanmoins l'envie qu'il avoit qu'ils marchassent sur ses traces, avoit fait qu'il ne s'étoit pas soucié qu'ils contribuassent à sa gloire, pourvû qu'il leur en revint une petite partie. Avec de si braves gens, il étoit impossible que le Duc de Guise ne se signalât. Aussi quoique le Duc d'Aumale son frere se fut fait prendre comme un fou, dés le commencement du siege, il soutint toutes les attaques si vigoureusement, qu'il fit connoître à l'Empereur que ce siege seroit de plus longue durée, que ses Generaux ne lui avoient voulu faire accroire. Toutefois il en seroit venu à son honneur, si le Duc de Guise, qui se voioit attaqué par l'endroit le plus foible, ne se fut avisé d'un stratageme, pour l'obliger de le laisser en repos de ce côté-là. Ce fut de charger un homme d'une Lettre, qu'il adressoit au Roi, où il lui mandoit qu'il n'avoit que faire de s'inquieter pour la place, parce que l'Empereur l'avoit attaquée par l'endroit le plus fort, au lieu que si ç'avoit été par un autre, qu'il lui nommoit, il lui auroit été impossible de se defendre. Or il se doutoit bien que cet homme ne pouvoit jamais passer au travers de l'armée ennemie, & il esperoit qu'étant mené à l'Empereur, il n'auroit pas plutôt lû la Lettre, qu'il dresseroit ses attaques du côté qu'il designoit, qui au lieu d'être le plus foible, étoit le plus fort de toute la ville. En effet, ses esperances ne furent point trompées, l'Empereur donna grossierement dans le panneau,

& il trouva tant de resistance dans cette nou
attaque, que ses soldats tout accoutumez c
étoient avec lui à ne rien trouver d'impossi
commencerent à se rebuter. Il n'eut que
que ses Generaux lui raportassent ce changem
il en fut témoin lui-même deux ou trois foi
bien que pour leur donner le temps de repre
courage, il les laissa deux ou trois jours sans
rien demander. Cependant à leur défaut l
non tonna encore plus fort que de coutume
ayant fait une bréche pour passer soixante h
mes de front, il resolut de donner un assaut g
ral. C'étoit sa derniere ressource, car on
déja bien avant dans l'hiver, & le mauvais t
& les fatigues, étoient aussi à craindre pou
que le Duc de Guise. Son dessein ne fut pa
connu au Duc, & il auroit pû s'il eût voul
rer un retranchement au deçà de la bré
mais considerant qu'il feroit tuer beaucou
monde, en faisant ce travail, il se resolut
tendre l'assaut, d'autant plus qu'il voyoit ses
aussi gaillards, & aussi vigoureux, que le
mier jour du siege, au lieu que les enn
étoient plus d'à-moitié morts de miseres. L
pereur lui-même languissoit dans un lit
qu'effectivement il fût malade, ou que le
grin de courir risque de perdre sa reputatio
vant cette ville, le rendît si abbatu, que c
la même chose que s'il l'eût été. Quoi qu
soit, n'ayant point voulu changer de des
quoi que ses Generaux lui remontrassent qu'
avoit gueres de choses à esperer de gens en
qu'étoient les siens, il fit mettre tout son m
sous les armes, & ayant commandé qu'ils
chassent à l'assaut à un certain signal qui se
neroit, il en attendit l'evenement au coin

haïne où il s'étoit fait porter. Cependant le signal s'étant fait, il fut tout surpris de ne point entendre le bruit des canons, ni les coups de mousquets qui sont si ordinaires en ces sortes d'occasions. Ne pouvant cacher sa surprise, il envoya un de ses Courtisans à toutes jambes, pour en sçavoir la raison; & celui-ci lui étant revenu dire, que toute son armée étoit à la vûë de la bréche, mais qu'elle n'osoit donner, parce qu'elle y voyoit le Duc de Guise, avec toute sa garnison, il s'y fit porter pour voir si sa presence, qui l'avoit autrefois tant animée, ne seroit point capable encore de faire le même effet. Mais quelque chose qu'il pût faire, ni la gloire, ni les reproches, ne furent pas capables de lui faire faire son devoir. Ce qui le fâcha le plus, c'est qu'un vieux soldat, qui étoit encore plus défiguré par les fatigues, que par la vieillesse, haussa la voix, comme s'il eût voulu qu'il l'eût entendu, & dit que c'étoit une chose étrange, qu'il n'y avoit point de repos pour eux, & que quoi qu'il n'y eût qu'à se donner patience, pour les voir bien-tôt mourir de misere, on n'étoit pas encore content, si on ne les menoit à la boucherie. L'Empereur entendit tout cela aussi distinctement, que s'il eût été à côté de lui; mais faisant reflexion, qu'il témoignoit l'avoir oüi, il étoit obligé d'en faire punition à l'heure même, il dissimula son ressentiment. Cependant un de ses Courtisans croyant bien l'obliger que de lui faire remarquer ce soldat, il ne fit pas semblant d'abord de l'entendre, mais voiant qu'il recommençoit toûjours la même chose: Oüi je sçai bien, lui dit-il, que ce soldat voudroit déja être dans sa garnison, mais cela lui est bien pardonnable, aprés m'avoir servi pen-

dant vingt-cinq ans, ſans avoir jamais demandé à s'en retourner, mais voiez ce que c'eſt que de ne ſe pas faire juſtice, vous me voulez faire accroire qu'il en a tant d'impatience, qu'il en murmure, & vous ne prenez pas garde que vous qui ne me ſuivez que depuis deux ans, m'avez déja demandé deux fois permiſſion d'aller chez vous. Cette réponſe étant raportée au ſoldat, il en fut tellement touché, qu'il excita le bataillon où il étoit de ſatisfaire l'Empereur; mais pas un n'étant de ſon ſentiment, l'Empereur ſe retira ſi mal ſatisfait, qu'on croit que cela contribua beaucoup à la reſolution qu'il prit peu de temps aprés, de quitter le monde. Cependant ſoit qu'il eut peur qu'on ne le vint attaquer dans ſes lignes, & qu'il n'eut pas le temps de retirer ſon canon, ou que ſon deſſein fut de prendre du moins quelque autre ville, s'il ne pouvoit pas avoir celle de Mets, il détacha le Comte d'Egmont avec dix mille hommes de pié, & quatre mille chevaux, qui fit mine d'en vouloir à Thoul. On ne ſçauroit dire au vrai par laquelle de ces deux raiſons l'Empereur fit ce détachement, car d'un côté cette conquête lui ſembloit bien inutile, s'il étoit obligé de lever le ſiege de Mets, puis que la place ne ſe ſeroit pû conſerver, faute d'y pouvoir faire entrer des vivres, ce que le Roi auroit toûjours empêché, tant qu'il auroit été maître de l'autre. Mais auſſi d'un autre côté, à quoi bon ce détachement, & le canon n'étoit-il pas plus en ſureté demeurant avec le gros de l'armée. Quoi qu'il en ſoit, le Duc de Nevers qui avoit eu ordre de veiller au deſſein du Comte d'Egmont, voiant qu'il prenoit le chemin de Thoul, ſe jetta dedans, & raſſura par ſa preſence la ville, qui n'étoit ni forte d'elle même, ni par la garniſon

qu'on y avoit laiſſée. Cela fit faire alte au Comte d'Egmont, lequel ayant attendu des nouvelles de l'Empereur; enfin ce grand Prince, qui avoit vû toûjours la victoire combattre à ſes côtez, & qui jugeant du preſent par le paſſé, avoit une peine inconcevable à croire qu'elle le voulût abandonner;, ce Prince, dis-je, aprés avoir vû qu'il ſe trompoit decampa de devant la Ville, où il laiſſa plus de vingt-cinq mille hommes, dont une partie avoit été tuée par l'ennemi & l'autre étoit morte de miſeres.

Voilà quel fut le ſuccez de ce memorable ſiege, où la fortune ayant fait voir qu'elle n'eſt jamais ſi bien d'accord avec une perſonne, qu'elle ne ſoit toute prête de lui tourner le dos, on commença à mépriſer l'Empereur, tant il eſt vrai qu'il ne faut qu'une ſeule diſgrace, pour faire oublier mille grandes actions. Si je me ſuis étendu plus au long que je n'avois deſſein ſur ce ſujet, on m'excuſera bien, puis qu'ayant à parler dans la ſuite du Duc de Guiſe, comme de l'ennemi mortel de Mr. de Chaſtillon, il n'étoit pas hors de propos de faire voir à quelle reputation il s'étoit élevé dans le Roiaume, & par conſequent combien il faloit avoir d'aquis pour tenir tête à un homme, qui outre la grandeur de ſa naiſſance, étoit recommandable par tant de glorieuſes actions. Cependant quoique Mr. de Chaſtillon fût déja en froideur avec lui, il crut non-ſeulement qu'il ſe devoit réjoüir du bonheur public, mais encore le feliciter de ce qu'il arrivoit par ſon moien. J'ai dit ci-devant qu'il avoit été envoyé pour ſervir de Lieutenant General au Duc de Vendôme. Il étoit revenu enſuite dans l'armée, qui obſervoit l'Empereur: mais ce n'étoit qu'aprés s'être ſignalé par le recouvrement de Hédin, que

le Comte de Rœux, qui commandoit l'a
de l'Empereur, avoit surpris au commence
de la campagne. Le Duc de Guise, quoi q
Prince le plus civile de son siecle, reçût son
pliment assez froidement ; & l'on remar
qu'aprés lui avoir fait une réponse, pour
dire, assez cavaliere, il le quitta pour s'e
tenir avec un autre. Ce n'étoit pas avec M
Chastillon qu'il faloit faire de ces sortes de
ses, & il étoit trop fier pour le souffrir. Cela
paru en mille rencontres; & il n'eut garde de
mentir en celle-là. Mais rien ne choqua tan
de Guise, que le raport qu'on lui fit, qu'
soit qu'il lui avoit été bien facile de faire ce
avoit fait, ayant quinze mille hommes des
leures troupes du monde avec lui, entre les
les il y avoit la premiere Noblesse du Roia
C'étoit la verité, & il n'y avoit pas d'apa
qu'il pretendit avoir sauvé Mets tout seul ;
moins comme, quelque verité que dise un
me suspect, on l'interprete toûjours, com
veut, il s'imagina qu'il vouloit lui ravir la g
que chacun lui donnoit. Cela joint à tout c
nous avons dit ci-devant, augmenta encore
mesintelligence, pour ne pas dire la haine
commençoient d'avoir l'un pour l'autre,
ne laisserent gueres échaper d'occasion sa
donner des marques.

La joie que le Roi eut d'avoir ainsi chassé
nemi avec tant de gloire, donna lieu à de g
divertissemens pendant tout l'hiver, qui f
encore augmentez par le mariage d'une fille
turelle du Roi, qui épousa le Duc de C
Mais ce qui fut cause qu'on s'y plongea e
plus avant, fut que l'Empereur, qui ne se
toit pas trop bien, sema le bruit que sa

étoit entierement desesperée, ce qui endormit tellement le Roi, qu'il crut n'avoir pas beaucoup à craindre de cette campagne. Sur ce pié-là il fit des dépenses prodigieuses au mariage de la Duchesse de Castro, & la mode de ce temps-là étant de faire des tournois dans ces sortes d'occasions, la Noblesse y fit tant de dépense, que quand ce vint à aller à l'armée, elle se trouva courte d'argent. L'Amiral avoit autrefois fait comme les autres, & l'amitié que le Roi avoit pour ces sortes de choses, les lui avoit fait aimer plus par complaisance, que par inclination. Car quoi que ce fût une image de la guerre, il avoit coutume de dire, que l'image n'aprochoit pas de la realité, & que même il y en avoit beaucoup qui ne s'y portoient pas si volontiers, si ce n'est qu'ils avoient envie de faire paroître leur adresse aux Dames. Cependant quoi qu'il eût remontré au Roi, qu'il ne faloit pas tant se reposer sur le bruit qui couroit de l'Empereur, qu'il ne songeât à sa frontiere, Diane avoit tant de pouvoir sur lui, qu'elle lui fit oublier une chose si necessaire. Il commanda donc à tous ses Courtisans de paroître à ce tournoi au meilleur état qu'il leur seroit possible; & quoi que ce commandement semblât regarder plûtôt la jeunesse, que les gens déja assez avancez en âge, le Roi voulut que les premiers Officiers de la Couronne brisassent une lance. Il n'y eut que le Connétable qui en fut excepté, & il estoit presque toûjours le juge du camp, honneur que le Roy luy faisoit aussi-tost par l'amitié qu'il avoit pour luy, qu'à cause que cela étoit du à sa charge. Le Duc de Guise, qui aimoit la magnificence en toutes choses, y fit une dépense de vingt cinq mille écus; & quoy que Mr. de Chastillon ne fut ni si riche, ni que sa naissance ne l'obli-

geât pas à vouloir aller du pair avec lui, neanmoins il fit un effort pour ne lui ceder en rien, & même son dessein étoit de lui demander une course, pour éprouver s'il étoit plus digne que lui, de remporter l'honneur de cette journée. Mais le Marquis de Villequier, qui montoit un cheval vicieux, s'étant aproché de lui pour lui conter quelque chose qu'avoit dit le Roi, ce cheval se mit à ruer, & Mr. de Villequier n'en pouvant être le maître, Mr. de Chastillon reçut un coup de pié dans la jambe, ce qui l'obligea de mettre pié à terre. Cela empêcha qu'il ne pût faire ce que je viens de dire, & même comme il sentoit beaucoup de douleur, il fut obligé de se retirer. Le Roi qui avoit peur que le coup ne fût dangereux, étant dans un endroit où il faut peu de chose pour estropier un homme, commanda au même temps qu'on fût chercher ses chirurgiens, & qu'on lui revint dire ce que c'étoit. Mais par bonheur ce n'étoit rien; ce qui étant raporté au Roi, on continua le tournoi, dont je ne parlerai pas davantage, cela n'ayant rien de commun avec ce que je traite ici.

L'Empereur n'avoit garde d'être fâché de voir la Cour de France occupée à ces bagatelles: & l'ayant entretenuë tout l'hiver dans la pensée où elle étoit, qu'il étoit bien plus prés de faire un voiage en l'autre monde, que de songer à de nouvelles entreprises, il eut le temps, pour ainsi dire, de se rendre devant Theroüanne, avant qu'on eut pensé qu'il y dût venir. Enfin quelques démarches ayant donné neanmoins connoissance de ce dessein, le Roi quitta ses divertissemens pour s'appliquer à ses affaires. Il commanda à tous ceux qui avoient de l'emploi, de s'y rendre incessamment: & comme la gloire que le Duc de Guise

avoit aquise à la défense de Mets, rendoit chacun desireux de trouver une pareille occasion de s'y signaler, plusieurs lui demanderent à se jetter dans cette ville. L'Amiral de Chastillon l'en pressa encore plus que tous les autres, soit que la secrete jalousie qu'il portoit au Duc de Guise, lui donnât plus d'empressement qu'à pas un, ou que ce fut seulement par le desir qu'il avoit de rendre service au Roi. Mais le Connétable qui aimoit encore plus son fils que lui, obtint du Roi que ce seroit lui qui iroit. Cela fâcha le Duc de Guise, qui avoit peur que comme les derniers succez effacent ordinairement les premiers, on ne se ressouvint plus de lui, s'il venoit à réüssir : ainsi il fit agir Diane, & il agit lui-même auprés du Roi, à qui ils firent entendre que le fils du Connétable n'avoit que trop de courage pour se bien aquiter de son devoir, mais que l'experience étant plus necessaire en cette rencontre, que tout le reste, il feroit bien mieux d'y employer quelque vieux Capitaine, & qui eût vû de ces sortes d'occasions. Ils lui remontrerent aussi en même temps l'importance de la place, tellement que lui ayant fait peur de la perdre, il envoya un Courier à un Gentilhomme de Poitou nommé d'Essé pour se jetter dedans, sans perdre de temps. Ce Gentilhomme avoit autrefois commandé des armées en chef, & même c'étoit lui qui avoit été chargé de l'expedition d'Ecosse, dont j'ai parlé ci-dessus. Cependant par un retour assez ordinaire à ceux qui font la Cour aux Princes, on avoit fait si peu de cas de ses services, qu'il s'en étoit allé chez lui. D'Essé ayant reçu ce courier, se rendit promtement en Picardie, où aprés avoir conferé avec un Gentilhomme que le Duc de Guise lui avoit envoyé, il entra dans Theroüane. Pour ne point

donner de degouſt au Connétable, ni à ſon fils;
ſon ordre eſtoit conçû d'une maniere, qu'on ne
pouvoit dire ſi c'eſtoit à luy à commander, ou à
Mr. de Montmorenci : mais le Connétable qui
craignoit que d'Eſſé n'eut quelque ordre ſecret
qu'il pourroit montrer à la fin, manda à ſon fils
de lui ceder le commandement par civilité, à quoi
il fut porté d'ailleurs par le peu d'eſperance qu'il
avoit que cette place ſe pût conſerver. D'Eſſé ne ſe
deffendit de le prendre, qu'autant que la civilité
le demandoit ; mais enfin ayant fait mine de ſe
rendre à ſa volonté, il tira de peine le Duc de
Guiſe qui à cauſe de la qualité de ce Gentilhomme, qui eſtoit beaucoup inferieure à celle de
Montmorenci, s'imaginoit que tout ce qu'il pourroit faire, ne ſeroit pas capable de donner la
moindre atteinte à ſa reputation.

Cependant l'Empereur s'eſtant rendu devant
Theroüane avec toutes ſes forces, le Roy fit commandement à l'Amiral de Chaſtillon de voir
de quelle infanterie on ſe pourroit ſervir pour le
ſecours, & il fit ſon compte de marcher luy-même
pour cette expedition. Mais outre que rien n'etoit
en eſtat, à cauſe qu'on avoit employé à des balets
& à des courſes de bagues ce qu'il faloit emploier
pour la guerre, le Connétable fut bien-aiſe de tirer les choſes en longueur pour ſe venger de
l'affront qu'on avoit fait à ſon fils. D'Eſſé ne
laiſſa pas de ſe deffendre bravement, & il tint
quelque temps les choſes en balance par ſa valeur
& par ſon experience ; mais enfin ayant eſté tué
ſur la brêche, les affaires n'allerent plus ſi bien,
parce que Montmorenci qui ne s'eſtoit jamais
trouvé dans ces ſortes d'occaſions, à la reſerve de
celle de Mets, ne pût pas chicaner le terrain, comme l'autre auroit fait. Ainſi tout ce qu'il y avoit

de gens avec lui aiant été d'avis de ne pas attendre l'extremité pour se rendre, il fit battre la chamade, & demanda qu'on le laissât sortir lui & sa garnison tambour battant, meche allumée, avec quelques autres marques qu'on accorde aux Gouverneurs qui se sont défendus bravement. L'Empereur qui vouloit avoir cette place à quelque prix que ce fut, & qui y avoit tiré cent quarante deux mille corps de canon, écouta ses propositions; mais voiant, qu'au lieu de se tenir sur ses gardes, il se fioit tellement qu'on lui accorderoit ses demandes, qu'il n'avoit donné nul ordre que la garnison se tînt sous les armes, il fit couler secretement des troupes dans la tranchée, puis quand il vit qu'il y en avoit suffisament pour le dessein qu'il projetoit, il leur donna ordre de forcer la bréche. Bien que Montmorenci fut surpris, il fit tout son possible pour reparer ce que sa méchante conduite lui attiroit; mais ayant trouvé peu de monde qui voulut lui aider à repousser les ennemis, il lui fut impossible de resister tout seul, sur tout la ville étant déja pleine d'Imperiaux, qui pour faire encore plus de peur, massacroient impitoiablement & ceux qu'ils trouvoient les armes à la main, & ceux qui les mettoient bas. Ce fut un miracle, que dans une surprise comme celle-là, & où il regnoit tant de cruauté, Montmorenci fut assez heureux pour en être quitte à meilleur marché, que les autres: mais étant tombé entre les mains d'un Officier, l'esperance que celui-ci eut d'une grosse rançon, l'empêcha d'être aussi cruel que ses camarades. Ce fut alors que le Duc de Guise trionfa, & le malheur de Montmorenci ne renouvella pas seulement la memoire de son heureux exploit, mais sembla encore le rendre plus éclatant. L'Empe-

reur prît Hédin en-ſuite, & le Maréchal de la Mark qui s'y étoit enfermé avec un bon nombre de Nobleſſe, ne le pût jamais ſauver. La jalouſie qu'avolt eu le Connétable, lui ayant fait differer, comme j'ai dit, de donner les ordres qui étoient neceſſaires dans une conjoncture comme celle-là, l'Empereur crut qu'aiant ainſi le vent en poupe, ſon armée pourroit entrer en Picardie; c'eſt pourquoi aiant envoié ordre au Prince de Savoie, à qui il en avoit laiſſé le commandement aprés la priſe de Theroüane, de marcher contre Doullens, le Connétable fit avancer quelque acvalerie, & quelque infanterie, pour diſputer des defilés. Cependant Mr. de Chaſtillon fut commandé pour jetter du monde dans la place, & s'en étant aquité heureuſement, il tâcha de joindre les troupes avancées, avant qu'elles en vinſſent aux mains. Les Imperiaux ne ſurent pas plutôt qu'on ſe preparoit à leur diſputer le paſſage, & que même le Roi marchoit en perſonne, qu'ils ſe hâterent de gagner les defilés, mais les troupes du Roi s'en étant déja emparées elles les reçûrent à bon coup de mouſquet. Le Prince de Savoie fit ce qu'il pût pour les enfoncer, & il revínt à la charge juſques à trois fois, mais aprés y avoir perdu beaucoup de monde, & laiſſé même pluſieurs priſonniers de marque, il rebrouſſa chemin, abandonnant le deſſein qu'il avoit ſur Doullens. Cet heureux ſuccés releva le courage du Roi, qui ſembloit abatu par la perte de Theroüane, & de Hédin; & comme il avoit joint ſon armée, il reſolut de s'en recompenſer par la priſe de quelque bonne place. Bapaume luy ſemblant propre pour cela, il y tourna ſes pas, & ſon deſſein étoit de l'ataquer; mais cette ville étant ſituée loin des eaux, la precau-

tion que la garnison avoit euë de combler les puits qui étoient dans le voisinage, rendit cette entreprise si difficile, qu'il fut obligé de la quitter. Le Roi qui avoit une armée de plus de soixante mille hommes, étoit alors maître de la campagne, & le Prince de Savoie avoit été obligé de retrancher ses soins à pourvoir à toutes ses places. Jamais l'Amiral n'avoit eu un si beau commandement: il y avoit cinquante mille fantassins dans l'armée; & comme ce sont eux qui prennent les places, il soûtenoit qu'il n'y avoit qu'à marcher droit à Arras, & se faisoit fort de le prendre. Mais le Roi croiant qu'il auroit meilleur marché de Cambrai, parce que le peuple y étoit mécontent de l'Empereur, qui y avoit mis des subsides, & faisoit bâtir une citadelle pour le brider, il ne voulut pas le croire. Il marcha donc contre l'autre ville, qu'il battit si rudement avec cent pieces de canon, que la garnison demanda à capituler. Mr. de Chastillon ne fut pas d'avis qu'on lui accordât le temps qu'elle demandoit pour se rendre, disant pour ses raisons qu'étant dêja intimidée, elle n'auroit garde de differer sa composition, de peur d'être prise d'assaut; qu'il n'y avoit pas d'ailleurs plus de danger à continuer ses ataques, qu'à demeurer sous les armes; que le Roi sçavoit bien que le secours marchoit, mais que la garnison ne le sçavoit pas: qu'il faloit donc ne lui pas laisser le temps de se reconnoître, sinon qu'on s'en pourroit peut-être repentir. Cet avis étoit conforme à la raison, & le Roi n'en doutoit pas lui-même: mais ce Prince par l'avis du Connétable aiant été bien-aise de conserver la ville, qu'il faloit achever de ruïner à coups de canon, accorda le terme que la garnison demandoit, & le secours y étant entré

pendant ce temps-là, il fut obligé de lever le siege. Cependant pour tâcher de sauver son honneur, il fit semblant d'aller chercher les ennemis, qui étoient autour de Valenciennes; mais le Connétable étant devenu malade, ce Prince n'osa rien entreprendre sans lui, comme s'il n'eût pas eu un Capitaine capable de suppléer à son défaut. Cela fit enrager tout ce qu'il y avoit non-seulement d'Officiers Generaux, mais encore de bons François, qui lui voioient une armée, dont il y avoit long-temps qu'il n'y en avoit eu une telle sur pié. Et à la verité, ce n'étoit pas un petit afront que la France venoit de recevoir, & l'Empereur s'étoit bien vengé de celui qu'il avoit reçû devant Mets l'année precedente. Cependant il y avoit encore cela de chagrinant pour le Roi, qu'aprés la dépense qu'il lui avoit falu faire pour lever de si belles troupes, ce fut encore à lui à retirer Montmorenci & la Mark de prison. Car celui-ci avoit eu la même destinée, que l'autre; & ce que le Duc de Guise avoit aquis de gloire à Mets, étoit cause que les plus grands Seigneurs se vouloient renfermer dans les places. Cependant quand ce vint à payer leur rançon, l'Empereur ne les voulut pas considerer comme de simples Gouverneurs, & il falut qu'il en passât par où il voulut. Mais l'amitié qu'il avoit pour le Connétable, & pour Diane de Poitiers, dont la Mark avoit épousé la seconde fille de son mari, fit qu'il n'y prit pas garde de si prés, & cela se fit aux dépens de quelques nouveaux édits, à quoi dés ce temps-là on avoit recours quand on avoit besoin d'argent. Cela fit crier le peuple qui disoit tout haut, que si l'on avoit confié Theroüane à l'Admiral, comme il le demandoit, cela ne seroit pas arrivé. Et il ne faisoit ce discours qu'aprés l'ar-

mé,

mée, qui avoit reconnu son experience en tant de rencontres, qu'il commençoit déja à entrer dans la grande reputation, où on le vit depuis. Cependant cela n'empêchoit pas que Mr. de Montmorenci ne fut un des Seigneurs du Roiaume le plus sage, & il étoit bien reconnu pour tel de tout le Roiaume; mais commme cette qualité ne suffisoit pas pour lui confier une place de la consequence de Theroüane, c'étoit la cause de tous ces murmures.

Pour faire ensorte qu'ils cessassent, le Roi ne s'amusa pas, comme l'hiver precedent, à passer son temps en tournois, & en d'autres divertissemens, mais fit tout ce qu'il faloit faire pour se mettre bien-tôt en campagne. Pour cet effet il envoia Mr de Chastillon faire revûë des troupes, qui étoient en Picardie, & en Champagne, & le Gouvernement de cette premiere Province étant venu à vaquer, il l'en gratifia, ne croiant pas la devoir confier qu'à un homme qui fut capable comme lui, de la pouvoir défendre. Il lui donna aussi une compagnie de cent hommes d'armes, qui étoit une charge si considerable en ce temps-là, qu'il n'y avoit que les Princes, les favoris, & les Generaux d'armées à qui l'on en fit present. Il eut soin de la remplir de Gentilshommes, mais dont le service étoit connu, tellement qu'elle fit honte à toutes celles qui étoient sur pié. Cependant ce ne fut pas sans dépense, & outre la paie du Roi, il y avoit tel gendarme, à qui il donnoit tous les ans cent écus de son argent. Le Duc de Guise qui avoit l'œil sur tout ce qu'il faisoit, voyant que c'étoit par là qu'il avoit rendu sa compagnie si belle, rencherit encore par dessus lui, & l'emulation qu'ils avoient l'un pour l'autre fut cause, qu'on ne vit jamais de si belles troupes. L'Ami-

ral étant revenu de faire revûë, & ayant rendu c nte au Roi de l'état où étoient les garnisons, le Roi le renvoïa dans son Gouvernement, sous pretexte de veiller à la frontiere, mais en effet pour ménager une intelligence qu'il avoit sur Bapaume. Mais ceux qui luy faisoient esperer de lui rendre ce service, lui manquerent de parole, aprés avoir pris son argent, ce qui fut cause qu'il ne pût executer ce qui lui étoit ordonné. L'hiver s'écoula ainsi dans de grands preparatifs de guerre, à quoi l'Empereur s'occupoit pareillement. Cependant le Roi l'aiant prevenu, sema adroitement le bruit qu'il alloit entrer en Flandres du côté de l'Artois: mais tournant tout d'un coup du côté de la Meuse, il fit investir Mariembourg. Cela eut dequoi surprendre tous les Princes voisins, qui le croioient plus embarassé que jamais à se pouvoir défendre, car l'Empereur pour fixer l'Angleterre, qui dans les démêlés qu'il avoit eus avec la Couronne, avoit tantôt épousé un parti, & tantôt l'autre, avoit si bien pris ses mesures, qu'il en avoit fait épouser la Reine à Philipes son fils unique. Ainsi cette nouvelle alliance ne lui promettant pas moins que l'Empire de l'Univers, ce n'étoit pas une petite hardiesse au Roi, que d'ataquer un Roi si puissant de lui-même, & qui l'étoit encore devenu incomparablement davantage par un si grand mariage. Mais la France faisoit voir dés ce temps-là quelles étoient ses forces, ce qu'elle sera toûjours capable de faire, tant qu'elle sera unie en elle-même.

Cependant Mr. de Chastillon qui faisoit toûjours la charge de Colonel General de l'infanterie, fut chargé de faire les aproches de la place; & son emploi le distinguant de tous les autres Generaux, il contenta tellement le Roi dans tout ce qu'il fit, que s'il y avoit quelques gens qui eus-

ſent attribué les graces qu'il avoit reçûës à la faveur du Connétable, ils commencerent à changer de ſentiment. Mais pour lui il ne changea point de conduite envers ſon oncle, à qui il ſe reconnoiſſoit redevable de beaucoup de choſes, & particulierement de ſon éducation. Il fit des merveilles devant Mariembourg, pour obliger cette place à ne pas tenir long-temps, & le Roi le voiant agir avec tant de zele; Voilà mon homme, dit-il un ſoir à ſon coucher, & c'eſt de lui que je me ſervirai toûjours, quand j'aurai quelque ſiege à faire. Tout ce qu'il fit là cependant ne fut rien en comparaiſon de ce qu'il fit à Dinan, où le Roi s'achemina, aprés qu'il ſe fut rendu maître de Mariembourg, & de Bouvines. Dinan n'a qu'une ſimple muraille, & n'eſt conſiderable que par le paſſage qu'elle a ſur la Meuſe, & par un château qui eſt ſitué ſur une éminence; mais ayant été aſſez hardie, pour oſer refuſer d'ouvrir les portes, elle fut battuë avec tant de furie, que trois heures aprés il y avoit une bréche pour paſſer cinquante hommes. Cependant la temerité des bourgeois fut ſi grande, qu'au lieu de reclamer la miſericorde du Roi, ils ſe preſenterent pour défendre la bréche. Le Roi ne le pût ſoufrir, & aiant commandé à Mr. de Chaſtillon de donner l'aſſaut, il entra tellement dans le reſſentiment du Roi, qu'il ſe mit à la tête des commandés. Les ennemis qui jugeoient bien qu'il n'y avoit point de quartier pour eux à eſperer, ſe défendirent en deſeſperés; mais enfin Mr. de Chaſtillon ayant tué ou écarté tout ce qui fit reſiſtance, il monta ſur la bréche avec Montpezat, Colonel d'infanterie, & étoit tout preſt de ſauter dans la ville, quand il s'aperçût que tout le monde l'avoit abandonné. Il ſe trouva tout ſurpris; neanmoins aiant païé

de tête à l'heure même, il cria aux ennemis de mettre les armes bas, & qu'il y avoit encore quartier pour eux à esperer, s'ils avoient recours à la misericorde du Roi. Ces paroles firent tourner tête aux uns, & aux autres, c'est-à-dire à ceux qui l'avoient abandonné, & aux ennemis. Ceux-là voiant que les ennemis ne tiroient plus, comme s'ils eussent respecté la vertu de ce grand homme, retournerent sur leurs pas, & ceux-ci le prierent de vouloir retenir ses gens, & qu'ils alloient envoier vers le Roi. Mr. de Chastillon qui n'étoit pas trop assuré de ses soldats accepta le parti, & ainsi la ville promit de se rendre aux conditions qu'il plairoit au Roi de luy prescrire. Mais ce Prince, qui n'avoit point d'argent à donner aux Allemans, qui étoient à sa solde, leur fit dire d'escalader les murailles la nuit, & qu'ils trouveroient un riche butin, pour se consoler du defaut de leur paiement. Il fut bien-aise d'ailleurs qu'elle portât la peine de sa temerité, & outre cela de se venger d'une pareille surprise, ou du moins d'une qui en approchoit fort, & qui avoit été faite à ses troupes à Theroüane, où au prejudice de la capitulation qui se negocioit, on les avoit passées au fil de l'épée.

Ces exploits réveillerent l'Empereur dont la santé n'étoit pas trop bien assurée; & ne sçachant dequoi il devoit être plus en colere, ou de la prise de Mariembourg, ou du sac de Bouvines & de Dinan, il envoia assurer l'Electeur de Cologne à qui cette derniere place apartenoit, qu'il feroit ensorte de le venger bientôt, & de se venger soi-même en même temps. Mais ses incommoditez continuelles l'obligeant de se remettre de beaucoup de choses sur ses Lieutenans, le Roi eut le *temps* de passer la Meuse; & si sur cette nouvelle

il ne fut accouru promptement à Namur, cette forte place étoit en grand danger de se perdre. Le Roi qui avoit dessein sur elle, n'osant plus y songer aprés cela, detacha l'Amiral, & quelques autres Officiers Generaux, pour ravager la campagne. Ils s'aquiterent de ce qui leur étoit commandé, & en chemin faisant, il prirent quelques petites places, dont on s'empare facilement, quand on est maître de la campagne, & qu'on reperd de même, dés qu'on n'est plus le plus fort. Ainsi le Roi en fit démolir une partie, aprés quoi il traversa les Provinces de Namur, de Hainaut, & d'Artois, & se rendit devant Renti, place peu connuë maintenant, mais qui en ce temps-là desoloit le Boulonnois, & la Picardie. Devant que d'entreprendre ce siege, le Roi tint Conseil de guerre, où le Connétable & le Duc de Guise furent d'avis, qu'il n'y avoit rien à craindre, & que devant que l'Empereur se determinât à donner bataille, la place seroit prise. Ils se fonderent sur ce qu'ayant soufert devant ses yeux, qu'on desolât tant de Provinces, il n'auroit garde de faire pour une simple place, ce qu'il n'avoit pas fait pour un païs entier. Sur ce fondement ils l'emporterent par dessus l'Amiral, & le Maréchal de S. André, qui vouloient que sans s'amuser à faire du siege, on entrât dans le Brabant, & qu'on fit trembler tout jusques à Bruxelles. Ils disoient pour leurs raisons, que la Flandre ainsi ravagée, l'Empereur n'en pourroit plus tirer de secours, & qu'outre cela il en perdroit l'amitié des peuples, qui aprés avoir été épuisés par plusieurs impôts, commenceroient à se lasser de sa domination. C'étoit au Roi de decider entre ces deux opinions; & ayant été de la premiere, il chargea le Connétable du soin

du siege, & le Duc de Guise de veiller au secours. Ce Duc qui étoit tout fier de sa reputation, promit au Roi de lui rendre bon compte de la commission qui lui étoit donnée ; & ne croiant point que l'Empereur dût venir par un certain bois, communément appelé la Forêt Guillaume, il negligea de s'en emparer. Cependant ce ne fut pas en cela seul qu'il se trompa, il lui en arriva de même à l'égard de ce qu'il croioit que l'Empereur dût prendre peu de part à ce siege. Et de fait ce Prince qui avoit vû piller ses Provinces sans se remuer, parce qu'il sçavoit que ce n'étoit qu'une passade, & que l'année suivante il n'y paroissoit plus, n'eût pas la même opinion de ce qui se passoit. Au contraire voyant que s'il laissoit perdre Renti, tout moien lui seroit ôté de faire des courses, il resolut de marcher au secours, & même n'y perdit point de temps. Comme il connoissoit le païs, qualité fort necessaire pour un grand General, il ne prit point d'autre chemin, que celui du bois, principalement ayant sû de ses espions, que le Duc de Guise n'avoit pas eu la precaution de s'en emparer. Cependant de peur qu'il ne tardât trop à s'y rendre avec son armée, il fit un detachement de deux mille hommes pour s'y jetter ; & Gonzague l'un de ses Generaux, & celui qui avoit bien autant d'experience que pas un, dit à celui qui le commandoit, qu'il n'en bougeât pas pour toutes choses du monde, à moins qu'il n'en eut ordre de l'Empereur. Ce detachement marcha jour & nuit pour arriver au rendez-vous ; & étant entré dans le bois sans que personne se fut presenté pour lui disputer le passage, le Duc de Guise fut fort étonné le lendemain matin d'aprendre, qu'il étoit occupé par l'ennemi. Il vit bien la faute qu'il avoit faite

le ne s'en être pas saisi; & pour attirer les Imperiaux dans la plaine, il fit paroître quelque infanterie, & quelque cavalerie, mais en si petit nombre, que c'étoit une grande amorce pour eux. Et de fait, ne croiant pas que ce fut outrepasser le commandement de Gonzague, que de courir à une victoire assurée, ils borderent le bois, firent une décharge, & voiant que l'ennemi pleïoit, ils se hazarderent d'entrer dans la plaine. Le Duc de Guise qui avoit donné ordre à ses gens de reculer ainsi tout exprés, étoit caché derriere un rideau, pour sortir tout d'un coup, quand il croiroit pouvoir couper les Imperiaux; mais pendant qu'il étoit au guet, le Connétable, qui s'imaginoit qu'il auroit besoin d'infanterie, lui envoia Mr. de Chastillon, lequel prenant à côté vint ataquer les ennemis en flanc, à la tête de deux petits bataillons, qui pouvoient faire douze cens hommes. Les Imperiaux voiant alors qu'ils avoient eu grand tort de ne pas croire Gonzague, se retirerent dans le bois, où ils commencerent à se vouloir retrancher; mais Mr. de Chastillon ne leur en donna pas le temps, & quoi qu'il ne pût être secouru de la cavalerie, il ne craignit point avec douze cens hommes qu'il avoit d'en ataquer deux mille. Son courage & celui de ses gens lui aiant donc servi de nombre, la fortune se déclara pour lui, il les mena battant dans le bois; & aprés un combat opiniâtré, il les en chassa entierement. Ce fut un grand sujet de chagrin pour l'Empereur, quand il se vit privé de l'avantage qu'il s'étoit promis par la faute de ses gens; & étant arrivé sur ces entrefaites, sa douleur augmenta encore quand il vint à sçavoir, que ce n'étoit pas le seul malheur qui lui étoit arrivé, mais qu'ils avoient encore perdu quelques petites pieces de campa-

gne, qu'il leur avoit donné pour se mieux défendre. Au même temps il fit appeler ses Generaux, & ayant tenu Conseil de guerre tout à cheval, il resolut d'envoier une partie de l'infanterie contre l'Amiral, pendant qu'avec le reste, & avec sa cavalerie, il s'avanceroit contre le Duc de Guise. L'infanterie qui avoit affaire contre l'Amiral, fit toute sorte d'éforts pour le chasser du bois ; mais comme il avoit fait bien de la besogne en peu de temps, c'est-à-dire qu'il avoit fait un grand abatis d'arbres, pour se retrancher, elle y trouva tant de difficulté, que son ardeur se ralentit peu à peu. Cependant pour la decourager encore davantage, il pointa contr'elle les mêmes pieces de canon, qu'il venoit de gagner, & comme elles étoient chargées à cartouches, elles firent un furieux carnage. Dans le temps que cela se passoit, le Duc de Guise en étoit aux mains avec l'Empereur, mais considerant que le succés du combat ne dépendoit pas tant de lui, que de ce qui se passoit où étoit l'Amiral, quelques grandes affaires qu'il eut sur les bras, il eût soin de lui envoier du secours, de peur qu'il ne fut accablé par le nombre. Car s'il fut venu à lâcher le pié, les ennemis ayant le passage du bois libre, l'auroient pris en tête, & en flanc, & c'eut été à ce coup-là qu'il n'eût plus été de saison de se vanter de l'affaire de Mets. Ce combat lui tenant donc fort à cœur, il envoioit de temps en temps quelque aide de camp, pour sçavoir des nouvelles ; mais enfin ayant sçû par diverses fois, que les choses ne pouvoient mieux aller pour lui, cela lui haussa tellement le courage, que non-seulement il soûtint vigoureusement la charge de la cavalerie Imperiale, mais qu'il la repoussa encore pour le moins deux cens pas. L'Empereur, qui ne fai-

pas moins que lui le devoir de Capitaine,
ant le desordre de ses gens, y accourut lui-
ne pour le reparer; & sa presence ayant fait
te aux uns, & redonné courage aux autres,
cun marcha de nouveau au combat, comme
ne lui fut rien arrivé. Cependant l'Empereur
r assurer davantage sa cavalerie, mêla des
tons entre les escadrons; & ceux-là allant
vîte que ceux-ci, firent leur décharge de
prés, esperant qu'elle feroit beaucoup d'ef-
mais le Duc de Guise qui avoit vû tous ces
aratifs, avoit retiré de sa premiere ligne tout
u'il y avoit de cavalerie legere, & avoit fait
dre sa place aux compagnies d'Ordonnances
avoient des cuirasses par-dessous leurs ju-
corps; ainsi comme elles étoient à l'épreuve,
n falut de beaucoup que cela n'eût le succés
l attendoit. Au contraire, le Duc de Guise
nt qu'ils étoient tout étonnés de n'avoir vû
ber personne, ne perdit pas de temps pour
ller charger, & il les rompit pour une secon-
ois. L'Empereur n'esperant plus rien aprés
e tentative, fit sonner la retraite, laissant
que infanterie à des defilés, pour empêcher
le Duc ne profitât du desordre où il le
it. Cependant il n'alla pas bien loin, & aprés
r ainsi éprouvé que la fortune ne vouloit
l'assister dans le combat, il prit le parti de
mper avantageusement, & d'empêcher que
onvois n'arrivassent à l'armée du Roi. On
va que c'étoit une chose, qui n'étoit pas fort
ieuse pour un grand Empereur comme luy,
l'experience qu'il avoit des affaires du
de, lui aiant apris qu'il faloit quelquefois
r malgré que l'on en eût, il mit cette leçon
age, sçavoir qu'il faut quelquefois ceder à
rtune.

Le

Le soir de ce combat, le Duc de Guise & l'Amiral s'étant trouvés au coucher du Roi, on ne s'entretint d'autre chose ; & les amis du Duc de Guise voulant persuader aux autres, que c'étoit lui qui avoit tout fait, ils assuroient que si le Connétable avoit voulu, toute l'armée de l'Empereur auroit été défaite. Cette parole ne plût pas à Mr. de Chastillon, mais le lieu où il étoit, l'obligeant à beaucoup de mesures, il leur demanda ce qu'ils vouloient dire par-là, & s'ils pretendoient que son oncle se fut entendu avec l'Empereur; car comme François I. l'en avoit autrefois soupçonné, il pouvoit croire qu'ils voulussent remettre cette affaire sur le tapis. Ils lui dirent que non, & que s'ils parloient de la sorte, c'est qu'ils croioient que si le Connétable lui avoit envoié du secours, il auroit été difficile à l'Empereur de se tirer de ses mains. Là-dessus ils se mirent à exagerer sa conduite & sa valeur, & le firent à un point qu'il sembloit que c'étoit lui seul qui avoit gagné la bataille. L'Amiral ne le pût soufrir ; & quoi qu'il parlât toûjours modestement de soi-même; Et moi je vous assure, leur dit-il, que Mr. le Connétable n'a pû faire que ce qu'il a fait, mais que le Duc de Guise pouvoit mieux faire. Mr. le Connétable n'avoit rien à commander où étoit le Roi, & c'étoit à Sa Majesté de lui envoier du secours, si elle le jugeoit à-propos, mais pour le Duc il n'en auroit point eu de besoin, s'il avoit eu tant de conduite. Il n'avoit qu'à faire ce que j'ai fait, je veux dire qu'il devoit s'emparer du bois, & c'est pour y avoir manqué, que le Roi a perdu aujourdhui de braves soldats, & de braves Officiers. Un des amis du Duc de Guise entendant qu'on parloit de lui, l'en étoit allé avertir tout doucement;

&

Le Duc s'étant tiré de la presse, il arriva encore assez à temps pour entendre ces dernieres paroles. Il étoit assez brave, & assez animé contre l'Amiral pour lui en témoigner son ressentiment à l'heure même, mais le lieu où il étoit l'obligeant au respect, il se contenta de lui dire qu'il ne parleroit pas de la sorte dans un autre endroit, mais qu'il n'y seroit pas toûjours. L'Amiral le regardant de travers à ces menaces, ne se souvint plus du lieu où il étoit, & prenant la parole: Ah! qui m'en empêchera, je vous prie, lui dit-il, sera-ce vous, qui ne m'oseriez pas seulement regarder si vous étiez ailleurs. Il étoit impossible que ces discours se tinssent sans que ceux qui étoient auprés d'eux ne tournassent la tête; & cela ayant fait connoitre au Roi, qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire, il fut bientôt informé de la verité. Un autre les auroit envoiés tous deux à la Bastille, pour leur aprendre une autre fois à ne pas manquer de respect, où il étoit; mais pardonnant quelque chose à ce qu'ils avoient fait tous deux le jour même pour son service, il leur commanda de s'embrasser. Ils ne se purent pas dispenser de lui obeïr; mais ne le faisant que par grimace, ce nouveau sujet de querelle se joignit à ceux dont j'ai parlé ci-devant; & comme plus on a été contraint, plus on vient à éclater, quand on en trouve l'occasion, il ne faut pas s'étonner si leur haine fit tant de bruit.

Cependant l'Empereur ne s'étant pas retiré bien loin, comme j'ai dit, le Roi qui commençoit déja à soufrir dans son camp, eût voulu pouvoir lever le siege avec honneur. Il consulta là-dessus le Connétable, qui ne trouva point de meilleur moien, que d'envoier offrir le combat à l'Empereur, & lui faire dire qu'on se trouve-

roit le lendemain en bataille dans une plaine
n'étoit pas éloignée des deux armées. L'E
reur ayant été averti à quelle fin le Roi lu
voioit un Heraut-d'armes, fit le malade,
n'avoir pas lieu d'écouter un fâcheux con
ment; car lui qui venoit d'être repoussé pa
partie seulement de l'armée, n'avoit gard
vouloir avcir affaire à elle quand elle feroit
ensemble. Ainsi n'ayant fait paroître que G
velle, qui ne le quittoit non plus que l'or
fait le corps, celui-ci demanda à ce Heraut
avoit des Lettres pour l'Empereur, & qu'il
roit réponse. Mais lui qui n'avoit ordre de
le défi qu'en parlant à lui-même, s'en revir
camp, d'où le Roi le renvoia une seconde
pour faire le même message, avec ordre de le
à Granvelle, s'il ne lui étoit pas permis en
de parler à Charles-Quint. Mais l'Empereur
avoit été averti par ses espions pourquoi il
noit cette seconde fois, fit commandement q
ne le laisât pas passer, quand il viendroit,
gardes, & qu'on lui dit de s'en retourner.
Heraut voiant cela, fit son défi à ceux qui
voient arrêté; & s'en êtant retourné en-suite
Roi qui croioit mettre beaucoup son honne
couvert par-là, s'avança dans cette plaine,
il demeura en bataille tout le reste du jour,
sant sonner mille fanfares. L'Empereur ne
soucia gueres de cette gasconnade, & êtant sa
fait d'avoir fait lever le siege de Renti, il cor
nua d'observer le Roi, qui ne voulant pas dem
rer en campagne, pendant qu'il n'y avoit p
rien à faire, s'en retourna à Paris avec le C
nétable. Il laissa son armée sous le comman
ment du Duc de Vendôme; & le Duc de Gu
qui ne vouloit pas lui obeïr, suivit le Roi de

prés. L'Amiral n'eût pas la même delicatesse ; & comme l'alliance du Duc d'Aumale avec la fille de la Maitresse du Roi, commençoit à rendre la Maison de Guise tout-à-fait puissante, le Connétable chargea l'Amiral avant que de partir, d'offrir ses services au Duc de Vendôme, qui devoit être tout au moins aussi jaloux de cette Maison, que pas un autre. En effet, elle ne vouloit pas ceder aux Princes du sang, & le Roi avoit tant de foible pour elle, qu'il prenoit souvent son parti au prejudice de ce qui étoit dû à ceux qui avoient l'honneur de lui apartenir. Le Duc de Vendôme accepta ces offres avec beaucoup de plaisir, & pour rendre son union avec le Connétable, & avec l'Amiral plus étroite, il proposa le mariage du Prince de Condé avec Eleonor de Roye, qui étoit, comme j'ai dit au commencement de cette Histoire, petite fille de Louïse de Montmorenci, sœur du Connétable, & mere de l'Amiral. Ces deux Seigneurs reçûrent comme ils devoient l'honneur que le Duc de Vendôme leur vouloit faire ; & la chose ayant été tenuë secrete, jusques à ce que le Connétable trouvât moien d'en parler au Roi, il y eût de grands obstacles de la part de la Maison de Guise, qui ayant déja assez de peine de voir les Maisons de Montmorenci & de Coligny dans le lustre où elles étoient, se doutoit bien que ce seroit encore toute autre chose, quand elles seroient alliées à la Maison Roiale. Mais ce qui lui faisoit le plus de peine, c'est qu'elle craignoit que le Connétable ne remontrât au Roi, le tort qu'il avoit de faire plus de caresse à des Princes étrangers, qu'à ceux de son sang, & qu'ainsi tout le credit qu'elle avoit ne s'en allât en fumée. Cependant quoi que Diane de son côté fit tout son possible pour rom-

pre cette alliance, le Connétable l'empo
elle fut faite peu de temps aprés que le D
Vendôme eût ramené les troupes en q
d'hiver, ce qu'il ne fit neanmoins qu'aprés
essuié beaucoup de peril. Il eût même beso
Mr. de Chastillon l'assistât, à quoi c
n'ayant pas manqué, cela cimenta encore l
mitié. Voici comme les choses se passer
L'Empereur n'eût pas plutôt vû le Roi
qu'il fit mine de se retirer pareillement, es
que le Duc de Vendôme feroit la même ch
qui arrivant il pourroit rassembler son arm
vingt quatre heures, & se jetter inopiném
quelque place. L'affaire ne réüssit pas tout
comme il pensoit, mais du moins il en
une partie. La plûpart de la Noblesse voia
le Roi n'étoit plus à l'armée, ne se soucia p
demeurer, & en huit jours de temps elle
foible d'un tiers. L'Empereur voiant alor
seroit maistre de la campagne, rassembla s
mée en diligence, & faisant courir le brui
en vouloit à Doullens, le Duc de Vend
crut d'autant plutôt, que dés l'année prec
il avoit eu dessein de s'en saisir. Il com
donc Mr. de Chastillon pour marcher de
té-là, avec quelque cavalerie, & quelque in
rie, & de jetter du secours dans la place,
que l'Empereur fit mine de persister dans s
sein. Mais l'Empereur, qui n'avoit fait c
vement, que de peur qu'il ne lui disputât
sage de ...... prit à droite tout d'un co
comme il paroissoit quelques vaisseaux d
d'Angleterre, l'on eût peur qu'il ne m
contre Boulogne, ou contre Montreüil.
se rabatit dans un moment sur la gauche,
le chemin d'Abbeville, où il jetta une tell

te, que personne ne s'y crut en sureté. Neanmoins n'ayant pas jugé à-propos de l'ataquer par le inconveniens qu'il prevoioit, il se contenta avager le païs, où il porta la terreur, & la olation jusques à S. Riquier. Le Duc de Vendôme, qui avoit peine à voir une pareille chose, plusieurs instances à la Cour, pour qu'il lui fut mis de hazarder le combat, mais elle n'eût de de le soufrir, voiant qu'il en étoit de cette ursion, comme d'un torrent, à qui il est daneux de s'opposer, mais qui enfin aprés avoir divers ravages, s'apaise de lui-même. Et tes l'Empereur n'eût pas demandé mieux, & ût été justement le moien de lui donner entrée ns le cœur de la France, si la fortune se fut dérée pour lui, ce qu'on pouvoit croire vrai-semblablement, puis qu'il étoit presque deux contre . Aussi Mr. de Chastillon n'avoit jamais été de vis du Duc de Vendôme; & le voiant aheurté on sentiment, il avoit tâché de l'en détourner ant qu'il avoit pû, en lui remontrant qu'il lui voit être égal de combatre ou non, pourvû 'il empêchat un si puissant ennemi d'executer qu'il avoit projetté. Il remit ainsi son esprit u à peu, & aprés lui avoir fait voir que le refus 'on lui faisoit de combatre, n'étoit pas fondé mme il croioit sur la jalousie qu'on eût de lui ir aquerir de la gloire, ils travaillerent de conrt à ruïner les desseins de l'ennemi. Cependant rmée Imperiale, aprés avoir recherché toutes occasions imaginables de combatre, remonta côté de Montreüil, croiant qu'une telle démar- engageroit le Duc dans quelque mauvais pas: ais il n'eût garde de prendre l'alarme mal-àopos; & outre que cette place étoit suffisamment garnie de toutes choses, la saison qui s'a-

vançoit

vançoit mettoit un tel obstacle à ce dessein, qu'il ne se remua pas de sa place. L'Empereur ne vit pas plutôt que cette finesse ne lui servoit de rien, qu'il quitta l'armée ; & la laissant sous le commandement du Duc Savoie, il ordonna à ce General de fortifier le Mesnil, vilage situé sur la riviere de Canche, un peu au-dessous de Hédin, ville qui avoit été démolie l'année precedente. Car l'Empereur qui s'étoit aperçû de la faute qu'il avoit faite, commençoit à voir la necessité qu'il y avoit pour lui d'avoir une garnison en cet endroit, non-seulement pour couvrir sa frontiere, mais encore pour faire des courses sur celle de l'ennemi.

La campagne s'étant terminée de la sorte, le Roi fut tellement content de la conduite du Duc de Vendôme, qu'il lui fit diverses graces ; & comme il ne doutoit point que l'Amiral ne l'eût assisté de ses conseils, il lui donna le Gouvernement de l'Isle de France, Province contiguë à la Picardie, & qui vient jusques aux portes de Paris. Cela ne satisfit point du tout la Maison de Guise, qui aïant toûjours eu jalousie pour celle de Montmorenci, trouvoit que bien-loin de la pouvoir ruïner, comme c'étoit son dessein, elle augmentoit encore tous les jours. Et de fait, le pouvoir où montoit celle de Coligny, étoit un nouveau lustre pour elle, puis que ce n'étoit presque qu'une même chose. Quoi qu'il en soit, je trouve même qu'elle avoit lieu d'avoir deux objets de jalousie, au lieu d'un, & le Connétable venant à mourir, Mr. de Chastillon étoit capable lui seul de lui tenir tête. Cela n'est pas bien difficile à comprendre, si l'on considere de combien de charges étoient pourvûs lui, ou ses freres. L'aîné étoit Cardinal, comme j'ai dit ci-devant, mais

de ceux qui avoient du credit en Cour & à Rome
& quoi que par le portrait que j'en ai fait ci-devant, on ait lieu de croire qu'il n'avoit pas l'esprit tourné à avoir toutes les complaisances qui captivent l'esprit des Princes, toutefois à mesure qu'il étoit venu en âge, la raison lui avoit fait faire violence sur son naturel, & il étoit devenu un des plus fins, & des plus rusés Courtisans, qu'il y eût dans tout le Roiaume. Pour lui il étoit Amiral, la premiere charge de l'Etat, aprés celle de Connétable, Gouverneur de l'Isle de France, Capitaine de cent hommes-d'armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Andelot de son côté étoit Colonel General de l'infanterie: si bien qu'on pouvoit dire qu'il n'y avoit point de Maison plus relevée dans le Roiaume. Mais on étoit obligé de convenir au même temps qu'il n'y en avoit point où il y eût plus de merite; & quoi qu'on se fut imaginé d'abord, que les premieres graces qu'elle avoit reçûës, lui fussent venuës par le canal du Connétable, on revint de cette erreur, chacun tombant d'accord, qu'elle s'étoit attiré les autres d'elles-même; & cela étoit sans contredit, puis qu'il n'y a point d'aparence de croire, que le Connétable, qui avoit plusieurs enfans, n'eût été plus aise d'avoir toutes ces chaages pour eux, que pour ses neveux, qui tout chers qu'ils lui étoient, ne le touchoient pas de si prés, que ceux qui portoient non-seulement son nom, mais qui le devoient encore transmettre à la posterité. Mais sans m'arrêter davantage là-dessus, il faut sçavoir que le peu de succés qu'avoit eu l'Empereur pendant cette campagne, lui donna un tel dégoût du monde, lequel étoit déja entré dans son esprit dés la levée du siege de Mets, qu'il fit ce qu'il pût pour
con-

conclure la paix. Il se servit pour cela de
tremise de l'Angleterre, laquelle pour
donné son heritiere à Philipes son fils, n'
par entrée si fort dans ses interêts, qu'ell
entrepris d'abatre la Couronne de France.
raison est que cette Princesse n'ayant point
perance d'avoir des enfans, ses peuples e
entendu bien peu la politique, que de vo
avoir un voisin si puissant. Le Roi qui avo
de grandes alarmes dans cette guerre, n'étoi
éloigné de son côté de vouloir traiter. Ils
vinrent donc, l'Empereur & lui, d'env
leurs Plenipotentiaires entre Calais & Ard
& l'Angleterre y ayant aussi envoié les sien
qualité de Mediateurs, on commença à ébau
le traité, mais dont on n'espera pas grand'
se dés le commencement, par les pretentior
ciproques des parties. Car le Roi vouloit
l'Empereur rendit le Roiaume de Navar
Henri d'Albert, à qui il apartenoit, ce qu
pretendoit pas; & l'Empereur de son côt
mandoit que le Roi restituât au Duc du Sa
la plus grande partie de ses Etats, dont il s'
emparé, & qu'en outre il remit dans leur lil
les villes de Mets, Thoul, & Verdun. (
qui n'avoient point d'interêt à la chose,
yoient que la fortune ayant fait tomber
les mains de ces deux Princes tant de places
ne leur apartenoient pas, c'étoit dequoi fa
ter l'accommodement, puis que chacun a
dequoi recompenser son compagnon de ce
lui faudroit déguerpir: mais leur appetit
trop grand, pour se priver d'une chose qu
accommodoit si fort. Si le Roi se pouvoi
soudre de rendre les Etats du Duc Savoie
n'étoit qu'à condition que l'Empereur ren

ceux du Roi de Navarre ; mais pour ce qui est des trois Evêchés, il n'en vouloit entendre parler en aucune façon. L'Empereur n'étoit pas moins difficile à resoudre, il vouloit que le Roi ne retint aucune chose, & que lui cependant conservât ce qui l'accommodoit. Ainsi n'ayant garde tous deux de faire la paix à ces conditions, ils armerent puissamment l'un & l'autre, resolus de terminer par les armes tous leurs differens. Cependant le Roi de Navarre étant venu à mourir sur ces entrefaites, le Roi tâcha de s'emparer de la partie de la Navarre qu'il conservoit encore en deçà des Pirenées, faisant voir par-là, que s'il avoit tant insisté à ce qu'on lui restituât ses Etats, c'étoit moins par generosité, que par l'esperance qu'il avoit d'en profiter. Le Duc de Vendôme qui avoit épousé la fille de ce Prince dépoüillé, voiant que ses parens, qui devoient être ses amis & ses protecteurs, étoient ceux qui cherchoient à lui faire plus de mal, se retira promtement en Bearn, sur l'avis qu'il y avoit tant de traîtres en ce païs-là, que sa presence y étoit necessaire. Le Roi fut fort fâché qu'il eût éventé son dessein ; & craignant qu'il n'en eût du ressentiment, il afoiblit autant qu'il pût le pouvoir qu'il avoit dans le Roïaume. Pour cet effet il commença à lui ôter le Gouvernement de Picardie, sous pretexte qu'il ne pouvoit vaquer à celui-là, & à celui de Guienne, qu'il avoit pareillement. Depuis il demembra encore ce dernier, sous pretexte qu'il étoit trop grand, ce qui étoit vrai dans le fonds, car il s'étendoit depuis l'Ocean jusques à la Mediterranée, c'est-à-dire que le Languedoc y étoit compris. Ces dépoüilles étoient trop belles pour n'être pas enviées de toute la Cour. Le

Duc

Duc de Guiſe les demanda tant pour lui, que pour ſes freres ; & ſi le Connétable ne fit pas tout-à-fait la même choſe, toûjours empêcha-t'il qu'elles ne leur fuſſent données, ce qui étoit aſſez dire à ſon Maître de lui en faire preſent. Cependant comme il faloit qu'elles fuſſent partagées, le Roi jetta les yeux ſur l'Amiral, & ſur lui, & il donna à celui-ci le Gouvernement de Languedoc, où il fuſt mis des bornes, telles à peu prés qu'on les voit aujourd'hui, & il ofrit à l'autre celui de Picardie. C'étoit dequoi le flatter, s'il eût été ambitieux. Ce Gouvernement qui eſt encore beau dans le ſiecle où nous ſommes, l'étoit incomparablement davantage en ce temps-là. C'étoit la clef du Roiaume, & le Roi témoignoit aſſez la confiance qu'il avoit en lui, en le lui donnant. Mais lui qui s'étoit fait honneur comme il devoit de l'alliance du Prince de Condé, croiant qu'il devoit joüir plutôt que lui des dépoüilles du Duc de Vendôme, ſon frere, remercia le Roi de la grace qu'il lui faiſoit, le priant de ſ'en vouloir gratifier au lieu de lui. Le Roi qui envelopoit dans la diſgrace du Duc de Vendôme, le Prince de Condé, ſut fort mauvais gré à l'Admiral ; & ſi le Connétable n'eût pris ſoin de faire ſa paix, ce Prince pour s'en venger, n'auroit pas manqué de faire ce preſent à la Maiſon de Guiſe ; mais comme le Connétable n'y auroit pas trouvé ſon compte, il fit enſorte que le Prince de Condé lui-même priât l'Amiral de ne ſe point faire d'affaires pour l'amour de luy. Ainſi celui-ci n'ayant plus rien qui lui pût faire obſtacle, accepta la grace que le Roi lui faiſoit. Par ce moien il ſe vit en ſi bonne paſſe, qu'excepté le Connétable, il ne s'en trouvoit point au deſſus de lui. L'on croit même qu'il auroit ſa

charge

rge preferablement à tout autre, s'il venoit
e de sa personne, de quoi ses enfans, tous
cousins germains qu'ils étoient, ne parois-
nt pas trop contens. Cependant l'Amiral
it été visiter son Gouvernement, refusa le
ent ordinaire, que les villes ont accoûtumé
aire aux nouveaux Gouverneurs ; & croiant
l'avantage du Roy, seroit d'avoir la paix,
n fit porter quelques paroles à l'Empereur par
prisonnier de guerre, qui lui fut amené, lors
il étoit à Doullens. L'Empereur qui se resol-
t toûjours de plus en plus à quitter le monde,
qui y voioit des difficultés, tant qu'il seroit
guerre, fut ravi de cette occasion, & la
nant aux cheveux, on se relâcha de part &
itre de ses pretentions, ce qui auroit facilité
tes choses, si l'interêt des alliés n'eût été in-
montable. Mais comme c'étoit pour ainsi di-
un hidre dont on n avoit pas plutôt coupé une
e, qu'il en renaissoit une autre, l'Amiral pro-
a une tréve qui fut acceptée aussi-tôt des deux
ties.

En ayant été ainsi l'entremeteur, il la mé-
gea la plus avantageuse qu'il pût pour le Roiau-
, & Charles-Quint n'y prit pas garde de trop
s, parce que le dessein de sa retraite étoit si fort
vé dans son cœur, qu il crût que qui étoit
le point d'abandonner tant d'Etats, pouvoit
n à plus forte raison se relâcher de quelques
its interêts. La France joüit par ce moien
n calme, dont il y avoit long-temps qu'elle
voit joüi. Cependant le Roi se trouvant en
pos, fit voiage dans quelques Provinces. Il
entr autres en Picardie, où l'Amiral se mit
devoir de le recevoir, comme il apparte-
it à un si grand Prince. Il y tint table ou-

[illegible]

he, sçavoir que le pouvoir sur lequel le Duc se
ondoit étoit fini avec la guerre, & que s'il avoit
ommandé autrefois à l'Amiral, il ne lui com-
nandoit plus maintenant : mais elle se rendit à
a volonté, plutôt qu'à la raison, & l'on remar-
ua qu'elle en fit bien plus de bruit que le Duc,
oit que le ressentiment d'une femme soit plus
ifficile à calmer, ou que le regret de n'avoir pû
ien obtenir du Roi lui tint au cœur.

La Cour s'en étant retournée à Paris, l'Amiral
accompagna le Roi, de qui il obtint peu de
emps aprés permission d'aller faire un tour à sa
naison de Chastillon, où il n'avoit point été
epuis huit ou dix ans. Le sujet fut qu'il y vou-
oit faire faire quelque bâtiment; & il étoit bien-
ise de regler lui-même avec les architectes ce
u'il y auroit à faire. Mais comme ces sortes de
ens ne demandent jamais qu'à embarquer dans
e grandes dépenses, il reconnut bien-tôt leur
essein, desorte qu'il leur païa leur voiage sans
ouloir qu'ils missent la main à l'œuvre. Le sé-
our qu'il fit là, fut de huit ou dix jours, pen-
lant lesquels il lui arriva une avanture, qui fera
oir dequoi il étoit capable. Estant un jour à la
hasse, il entendit tirer un coup assez loin de lui,
& aiant envoié de ses gens, pour voir ce que c'é-
oit, on lui ramena un homme qu'il avoit vû au-
refois valet de pié du Duc de Guise, ce qui lui fit
roire qu'il étoit aposté pour lui faire pieces.
Pour s'en éclaircir mieux, il lui demanda s'il n'é-
toit pas celui qu'il croioit, à quoi l'autre, qui ne
sçavoit pas qu'il fut mal avec Mr. de Guise, à qui
il n'étoit plus depuis long-temps, lui répondit
qu'oüi, se flâtant qu'à la consideration de ce
Prince, il ne le traiteroit pas si rigoureusement.
Eh bien mon ami, lui dit-il, je te pardonne, parce

 que

que tu n'és qu'un miserable, & que tu ne sçais pas pour ainsi dire, ce que tu fais, mais dis lui que si je l'avois trouvé lui-même, où je te trouve, il n'en seroit pas quitte à si bon marché que toi. Cet homme sans demander l'explication de ce que cela vouloit dire, lui fit la reverence, & se retira. Mais comme il s'en alloit, un des gens de l'Amiral le reconnut pour être marié à deux lieuës de là, & pour avoir été tireur dans la maison d'un Gentilhomme du voisinage. Il le vint dire à son Maître, tout échaufé, voiant qu'il ne lui avoit pardonné que sur un fondement qui n'étoit pas veritable. Mr. de Chastillon le fit revenir, & lui demanda si ce que son homme lui venoit de dire étoit conforme à la verité. Dont aiant été obligé de convenir; Et bien mon ami, reprit l'Amiral, je te pardonne tout de nouveau, quoi que si j'avois su, ce que je viens de sçavoir, je ne l'eusse peut-être pas fait : mais qu'il ne t'arrive plus d'y retourner, sinon je t'avertis pour une bonne fois, que ce ne seroit plus la même chose. Tous les Gentilshommes de dix lieuës d'alentour, lui vinrent rendre leurs civilités, pendant le peu de sejour qu'il fit là, & il gagna tellement leur cœur, que quand il eut besoin d'eux, ils monterent à cheval, sans s'informer s'il s'agissoit de la Religion, ou non. Nous en verrons des effets tantôt, & je ne raporterai rien que de veritable, & dont je n'aye de bons Memoires entre les mains. Quoi qu'il en soit, aprés avoir goûté dans ce lieu, où il se plaisoit infiniment, un repos qu'il est difficile de trouver à la Cour, il se rendit auprés du Roi, dont il n'avoit pas coutume d'être éloigné si long-temps. Le Roi lui demanda s'il faisoit bâtir, à quoi il répondit que non, parce que les architectes, aprés lui avoir fait esperer qu'il ne luy coûteroit

teroit que vint mille francs pour rendre sa maison raisonnable, lui avoient dit ensuite qu il la lui faloit abatre entierement, s il vouloit faire quelque chose qui en valût la peine. Voilà donc dix mille écus qui me reviennent, dit le Roi, & j'avois resolu de vous faire ce present, afin que vous & les vôtres se ressouvinssent toûjours de moi. L Amiral fit une profonde reverence au Roi, pour le remercier de la bonté qu il avoit pour luy; & comme il sçavoit que les Princes veulent qu on fasse cas de leurs presens, il lui dit que cela ne le devoit pas empêcher de lui faire celui-là, & qu il trouveroit moien d'en faire un bon usage. Eh bien, lui répondit le Roi, ma bonne volonté s executera quelque jour, & je vous reserve cet argent pour la premiere campagne que nous ferons.

La Maison de Guise voiant que quoi qu elle pût faire, il lui étoit impossible de faire perdre au Roi l'amitié qu il avoit pour le Connétable & pour l'Amiral, tenta une autre batterie. Ce que je ferai voir dans le Livre suivant.

Fin du second Livre.



LA VIE DE GASPARD DE COLIGNY, AMIRAL DE FRANCE.

LIVRE III.

UNE des raisons principales, qui avoient porté l'Empereur à la treve, étoit celle que j'ai remarquée ci-dessus, sçavoir la forte passion qu'il avoit de quitter le monde. On ne sçait au vrai ce qui l'y obligea, & l'on en raporte tant de raisons, qu'on ne sçait sur laquelle s'arrêter. Cependant il y en a deux plus vrai-semblables que les autres : la premiere que ne pouvant soufrir, qu'aprés avoir été heureux toute sa vie, la fortune lui eût tourné le dos, il avoit crû qu'elle n'en demeureroit pas là, si bien qu'il avoit estimé être d'un homme sage de prevenir les tours qu'elle lui pouvoit joüer : la seconde, qu'ayant répandu beaucoup de sang dans la guerre civile, qui s'étoit allumée en Allemagne, au sujet de la Religion, il en avoit été touché d'un si fort repentir, qu'il avoit resolu d'en faire penitence le reste de sa vie, mais que se trouvant toûjours embarqué *dans de nouvelles* guerres, il avoit été obligé d'en

d'en differer l'execution jusques à ce qu'il se vit en paix. Quoi qu'il en soit, il s'écoula peu de temps aprés la tréve, dont j'ai parlé ci-dessus, qu'il n'effectuât un dessein si extraordinaire, & si inouï pour une personne de son rang. Pour cet effet il assembla les trois Etats de Flandres à Bruxelles, où aprés un discours fort touchant, & qui faisoit voir les peines qu'il avoit euës pour aquerir cette haute reputation où il étoit, il se demit d'une partie de ses Etats en faveur de Philippes son fils, & ne gardant les autres que pour prendre quelques mesures, qui paroissoient necessaires à la fortune de sa Maison, il s'en demit pareillement.

La Maison de Guise qui cherchoit à tirer des avantages de toutes choses, ne manqua pas de faire passer cette retraite au Roi pour un effet de la crainte qu'il avoit euë de ses armes. Les autres flateurs lui tinrent le même discours: & comme les Princes ont encore plus de penchant à la vanité que les autres, il se mit en tête non-seulement que cela étoit, mais encore qu'il lui seroit facile de faire ses affaires pendant le nouveau regne de son successeur. Le Connétable & l'Amiral tachoient de lui ôter cette fantaisie de l'esprit, luy faisant voir, que son Roiaume avoit besoin de la paix: mais ce fut assez qu'ils prissent ce parti, pour que la Maison de Guise prît celui qui y étoit opposé, si bien qu'ayant representé au Roi qu'il y auroit de la honte à lui à soufrir que le fils lui retint dans son impuissance des Etats, que le pere n'avoit usurpez que par la force, ils lui conseillerent d'entrer en Italie, où il s'offroit une belle occasion de faire ses afaires. L'Amiral par l'entremise de qui la tréve s'étoit faite, croiant qu'il étoit encore plus obligé que

les autres de faire voir au Roi, combien il donneroit d'atteinte à sa reputation, s'il venoit à manquer à sa parole, lui representa tout ce que la politique vouloit qu'on lui dit, afin du moins, que s'il ne pouvoit être retenu par la consideration de son honneur, il le fut par les inconveniens qui pouvoient arriver de cette rupture. Mais la Maison de Guise avoit tellement prevenu l'esprit de ce Prince, qu'il ne pût voir à quoi on l'alloit engager, dont il eut neanmoins tout le temps qu'il lui faloit pour s'en repentir. Cependant comme il étoit impossible que le Roi fermât l'oreille aux conseils du Connétable & de l'Amiral, sans qu'il n'y eut de fortes raisons, voici ce qui en fut cause, ce que je vais deduire en peu de paroles.

La retraite de l'Empereur avoit fait le même effet à l'égard des Princes d'Italie, qu'elle pouvoit avoir fait à l'égard du Roi; & chacun se ressouvenant du joug qu'il avoit été obligé de porter sous l'Empire de ce grand Prince, crut que le temps étoit venu de s'en afranchir. Il ne faloit donc que trouver un pretexte, & voici celui dont ceux qui étoient les plus mécontens se servirent. Jean Pierre Caraffe ayant été élû Pape, au prejudice des interêts des Espagnols, dont il avoit toûjours été ennemi juré, on lui conseilla d'ataquer ceux qui étoient les plus affectionnés pour cette Couronne, & de donner leurs dépoüilles à deux neveux qu'il avoit. Et comme c'étoit le prendre par deux endroits, où les hommes ont accoûtumé d'être sensibles, sçavoir l'interêt, & la vengeance, il ne faut pas s'étonner, s'il se laissa persuader. Cela fit grand bruit en Flandres, où Philipes étoit encore, il donna ordre aux Vicerois qu'il avoit en Italie;

de

de prendre la défenſe des opprimez ; & celui de Naples ayant marché en même temps avec une armée, le Pape fut obligé de ſe mettre à la raiſon. Cela aigrit encore ſon eſprit contre Philipes, & ne ſe ſentant pas aſſez fort pour rien diſputer contre lui à la pointe de l'épée, il implora l'aſſiſtance du Roi, à qui il fit voir des facilitez imaginaires, pour recouvrer ce que l'Empereur avoit uſurpé ſur ſon pere en Italie. Cependant comme il ſe doutoit bien, que le Connétable, ni l'Amiral, ne ſeroient pas de ce ſentiment, il s'adreſſa au Cardinal de Lorraine, qui ayant des deſſeins proportionnez à ſon ambition, crut qu'il ne pouvoit rien rencontrer de plus avantageux pour ſa Maiſon, qui ayant de vieilles pretentions ſur les Roiaumes de Naples & de Sicile, trouveroient peut-être moyen de les faire valoir. Ainſi il anima le Roi à cette entrepriſe, & fit en ſorte qu'il s'en repoſa ſur le Duc de Guiſe ſon frere. L'Hiſtoire marque que le Connétable ne fit que de mediocres éforts pour empêcher que le Roi ne s'embarquât dans cette nouvelle guerre, & que la jalouſie qu'il avoit du Duc de Guiſe en fut cauſe. Et de fait, il ne pouvoit lui arriver que de l'avantage de ſon abſence, car c'étoit toûjours l'éloigner du Roi, que de lui laiſſer ce commandement, où quelque ſuccés qu'il ſe pût promettre, il pouvoit eſperer que le Roi viendroit à l'oublier. Cependant il n'étoit pas auſſi facile d'y réüſſir que ſe l'imaginoit le Duc, c'eſt pourquoi le Connétable étoit ravi qu'il s'embarquât dans une affaire où il devoit perdre aparemment ſa reputation, & par conſequent ne plus donner d'ombre à la ſienne. Voilà des motifs ſans doute dignes d'un homme conſommé dans la politique : mais comme l'A-

 miral

miral regardoit bien d'aussi prés aux interests du Roi, qu'aux siens propres, il ne s'étoit pû empêcher de lui en dire son sentiment. Cela ne fit rien neanmoins, & les propositions du Pape ayant été bien reçûës, le Roi envoia le Cardinal de Lorraine en Italie, pour convenir avec lui sous quelles conditions l'on feroit la guerre, ou pour mieux dire, pour ratifier celles qui étoient déja arrêtées à Paris. Il y en eut beaucoup qui seroient trop longues à raporter, & qui d'ailleurs ne font rien à mon sujet: mais il y en eut une entr'autres, où le Cardinal de Lorraine ne pût s'empêcher de faire éclater son ambition; ce fut qu'il insera dans le traité, que l'armée qu'on enverroit en Italie, ne seroit commandée que par un Prince; article dont le Connétable ne se soucia gueres neanmoins, par les raisons que j'ai raportées ci-dessus.

D'abord que le deputé du Pape étoit venu à Paris, il avoit promis au Roi monts & merveilles, comme, que les Venitiens, & plusieurs autres Princes d'Italie, entreroient dans la Ligue; mais quand ce vint à fondre la glace, chacun saigna du nez, & ne voulut pas s'attirer sur les bras un Roi si puissant, qu'étoit le Roi d'Espagne. Il n'y eut que le Duc de Ferrare qui entra aveuglément dans le parti, mais plutost pour favoriser la Maison de Guise, avec qui il avoit alliance, que pour quelque autre raison que ce pût être. Or c'étoit au Roi à juger dés lors ce qu'il se devoit promettre de cette Ligue, dont les commencemens alloient si mal. Pour ce qui est de la suite, il y avoit encore moins de fonds à faire, le Pape avoit quatre-vingts ans passez, & lui venant à mourir, bien loin que son successeur épousât ses passions, il y avoit lieu de croire qu'il
seroit

seroit de l'humeur de la plûpart de ses predecesseurs, qui n'avoient jamais aimé le voisinage de la Couronne. Quoi qu'il en soit, l'affaire ayant été si mal embarquée, le succez répondit à ses commencemens. Nous en dirons un mot dans la suite, autant que le peut permettre nôtre sujet. Cependant le Roi ayant fait cette entreprise, forma une autre armée pour entrer en Flandres, & il en donna le commandement à l'Amiral, en attendant que le Connétable s'y rendît. Mais avant que de passer outre, je dois dire que le Connétable voiant que le Roi ne le regardoit plus de si bon œil qu'à l'ordinaire, rechercha l'alliance de Diane, faisant épouser à son fils ainé, la veuve du Duc de Castro, & à son second, la petite fille de son mari, c'est-à-dire Mademoiselle de la Mark. Cependant l'Amiral entra dans l'Artois, où il fit mine de vouloir brûler les faux-bourgs d'Arras, pendant qu'une partie de son armée s'avança jusques à Doüai, qu'il croioit surprendre, par l'intelligence qu'il avoit avec un Officier de la garnison. Mais cet Officier n'ayant pû lui tenir parole, il se vit obligé de revenir sur ses pas. Ce commencement de campagne étoit un presage que le reste n'iroit pas mieux, cependant il ravagea la Province, ce qui ayant reveillé le Duc de Savoie, qui commandoit les troupes de Philipes, il mit une si belle armée sur pié, que l'Amiral fut obligé de se retirer. Le Connétable le joignit bientost, mais comme la meilleure partie des forces du Roiaume étoit allée en Italie, il leur falut demeurer sur la défensive. Le Duc de Savoie voiant qu'ils fuioient le combat, par lequel il croioit se venger du ravage que l'Amiral avoit fait dans une des Provinces

de son Gouvernement, porta à son tour la de
lation sur la frontiere de France, où il ne se c
tenta pas de piller, & de faire mille autres exc
mais où il alluma encore des feux qui co
merent une infinité de vilages, avec tout ce
étoit dedans. Ce fut alors que le Roi comm
à voir qu'il auroit mieux fait, s'il eût sui
conseil de l'Amiral, mais la chose étant
embarquée, pour s'en dedire, il tâcha d
voier quelque secours au Connétable.

Le Duc de Savoie étant las de brûler, so
à emploier plus utilement son armée, & fai
reflexion que les François avoient toûjour
dessein sur Cambrai, il crut qu'il ne pouvoit
dre de meilleur service au Roi d'Espagne,
de mettre cette ville en sureté par la conquêt
quelqu'une qui lui fut voisine. Cependant
donner le change au Connétable, qui le côtoi
il fit feinte de vouloir ataquer diverses places
l'ayant amusé au tour de la Capelle, & de
se, qui étoient dépourvuës de toutes choses,
bien que toute la frontiere, tant le Roi avoi
pris ses mesures, il marcha tout d'un coup
tre S. Quentin. Le Connétable ayant avis
tiroit de ce côté-là, detacha au même t
l'Amiral avec ordre de se jetter dans la p
Car outre qu'il ne s'assuroit pas autrement
le Gouverneur, il n'y avoit pas trois cens
s dedans. L'Amiral sçachant que le Du
oie étoit entre Mouï & S. Quentin, pr
min de la Fere, & de là se rendit à Han
nt tiré tout ce qu'il pût de troupes de ces
aces, il envoia quelques escadrons pour p
e devant l'ennemi, pendant qu'il prendroi
tre chemin. Le Duc de Savoie voiant par
te cavalerie, se mit moins en peine de

qüer que de l'empêcher d'entrer dans S. Quentin ; mais l'Amiral s'étant ſervi de cette occaſion pour cacher ſa marche, il perça ſes quartiers ſans qu'il en vit rien, pour ainſi dire, & arriva dans la ville à une heure aprés minuit, n ayant trouvé d'autre obſtacle, que celui que lui apporta l'obſcurité. Cependant il fut aſſez grand, pour n'être content qu'à demi de ce qu'il avoit fait ; car au lieu de trois mille hommes qui le ſuivoient, il ne s'en trouva que ſept cens avec lui, quand le jour lui eût permis de compter ceux qui étoient entrés. Le reſte s'étoit perdu pour n'avoir pas bien ſuivi la file ; accident inévitable dans ces ſortes d'occaſions, où un peu de crainte quelquefois mêlée avec l'obſcurité, fait prendre aiſément un chemin pour un autre. Cela raſſura neanmoins en quelque façon les habitans, qui ſçavoient la reputation de l'Amiral, & qui d'ailleurs voiant le Connétable à leurs portes, contoient qu'il n'auroit garde d'abandonner un neveu, qui lui étoit ſi cher. Pour ce qui eſt de lui, il n'eut pas lieu dêtre content de l'état où il trouva la place, qui étoit en ſi grand deſordre, qu'il n'y avoit ni arſenal, ni munitions de bouche, outre que les dehors s ébouloient d'eux-mêmes, deſorte que ſi les ennemis euſſent ataqué d'abord vigoureuſement, ils l'auroient pû inſulter de plein ſaut, ſans faire tant de marches, ni de contre-marches. Quelqu un dira peut-être que c'étoit à lui d y pourvoir, lui qui étoit Gouverneur de la Province ; c eſt auſſi ce qu il avoit fait, mais comme on étoit dans l
treve, qui devoit durer cinq ans, le Roi av
toûjours reculé de donner de l argent ; & l
qu il vint à la rompre, il ne ſe ſoucia pas
remedier, tant il croioit le R[illegible] peu

étoit de lui faire du mal. Aussi ne s'imaginoit-il pas que les Anglois lui donnassent secours, à qui il avoit suscité auparavant des affaires, faisant agir les Ecossois contr'eux : mais ces peuples enragez qu'il voulût brouiller toute l'Europe, qui avoit tant besoin de la paix, firent des éforts pour vaquer à l'un & à l'autre, de sorte que le Roi se trouva trompé dans son opinion.

L'Amiral ayant trouvé si peu d'ordre dans Saint Quentin, fut presque fâché de n'avoir pas crû Jarnac, & Lauzarche, deux Capitaines de ses troupes, qui lui avoient conseillé de ne se pas commettre dans une si méchante place. Neanmoins faisant de necessité vertu, il fit faire inventaire de tous les vivres, qui étoient dans la ville, & par la supputation qu'en fit celui qu'il en avoit chargé, il ne s'en trouva que pour trois semaines. Il ne put comprendre cela, la place ayant été avertie, pour ainsi dire, de ce qui lui arriveroit, & par consequent ayant eu tout le temps qu'il lui faloit pour se mieux precautionner. Ainsi ne doutant point qu'il n'y eut de la faute de celui qu'il avoit chargé de ses ordres, il en commit un autre qui fit ouvrir des greniers, qu'on avoit fermez à celui-là, de sorte qu au lieu de trois semaines, on en trouva pour trois mois. Cela l'ayant rassuré en quelque façon, il s'appliqua aux autres choses, quil étoient de son devoir : & comme il ne se fioit pas tant sur lui-même, qu'il méprisât le conseil d'autrui, non-seulement il avertit les Officiers qu'il recevoit en bonne part tous ceux qu'ils lui donneroient pour le service du Roi, mais même les pria de n'y pas manquer, comme aussi de dire à ceux qu'ils connoîtroient pour s'être trouvés dans les places assiegées, que s'ils

avoient quelque chose de bon à lui dire, il les en recompenseroit sur le champ. Cela fait il fit abatre les arbres qui environnoient la ville, dont il y en avoit si grande quantité, que quoi qu'il eût mis en besoigne tous ceux qui y entendoient quelque chose, il en resta toûjours du côté de la porte de Remicourt, dont les ennemis surent bien se prévaloir, comme je le dirai en son lieu. Cependant une chose pressoit encore autant, & même davantage, que tout cela, & c'estoit de réparer les bréches, & de tirer quelques retranchemens. Ainsi mettant lui-même la main à l'œuvre, il prit une hotte, & chacun en fit autant à son exemple; mais il ne s'en trouva pas la moitié de ce qu'il en faloit, pour tous ceux qui en demandoient, les habitans cachant celles qu'ils avoient, comme des reliques. Ce qui l'obligea de faire faire un ban à ce que chacun eut à porter toutes les hottes, tous les paniers, toutes les pelles, & enfin tous les autres instrumens, dont on se pouvoit servir pour la défense de la ville. De ces petits soins, ayant passé à de plus grands, il se trouva qu'il n'y avoit personne dans la ville, qui sût ce que c'étoit que de l'artillerie, & il fut obligé de choisir un Capitaine, qui y étoit moins ignorant que les autres, & qu'il fut obligé d'instruire lui-même. Mais il ne pût suppléer à une chose qui lui manquoit, & qui ne pouvoit neanmoins lui être plus necessaire, c'est qu'il n'avoit pas deux cens hommes d'infanterie parmi les mille, qui étoient dans la place, dont il se crut obligé de donner avis au Connétable, aussi-bien que de tout le reste, afin qu'il tâchât d'y donner ordre. Cela fait, il fit faire une sortie, pour tâcher de mettre le feu à quelques maisons, que le Gouverneur n'avoit pas

la precaution de faire abatre; mais comme il avoit été dêja facile aux ennemis de s'en emparer, n'y ayant ni canon ni troupes qui les tinssent en respect, non-seulement ils les conserverent, mais repousserent encore ses gens de si prés, que peu s'en falut qu'ils n'entrassent pele-mele, dans la ville. Ce malheureux succés ne le rebuta pas, & pour leur faire voir qu'il étoit entré avec lui d'autres troupes, qui ne lâcheroient pas le pié si aisément, il crut qu'il devoit faire choix de la compagnie des gendarmes de Mr. le Dauphin, qui étoit commandée par Teligni, dont le petit-fils épousa depuis sa fille. Pour cet effet il fit venir cet Officier, à qui il dit de faire sortir cinquate de ses gendarmes, & de choisir quelqu'un pour les commander qui en fut capable, mais qu'il ne vouloit pas que ce fut lui. Teligni lui promit de lui obeïr; & pendant qu'il fut faire son detachement, l'Amiral se jetta sur un lit, n'en pouvant plus d'un grand mal de tête. Il n'y demeura qu'autant de temps qu'il crut que Teligni seroit à faire son detachement, aprés quoi voulant aller voir d'un endroit, d'où il pouvoit découvrir toutes choses, comment les affaires se passeroient, à peine eût-il fait quelques pas, qu'on lui vint dire qu'il y avoit un grand desordre parmi ses gens: qu'êtant sortis suivant les ordres qu'ils en avoient reçûs de Teligni, leur fraieur avoit été telle, qu'ils s'en étoient enfuïs devant vingt cinq hommes, qui s'étoient presentés pour les charger: que Teligni étoit sorti pour les faire retourner à la charge, & que quoi qu'il fût mal monté & sans cuirasse, son courage l'avoit porté parmi les ennemis, où il avoit été si mal suivi, qu'il y étoit demeuré, sans qu'on sut au vrai s'il étoit mort ou vivant. L'Amiral entendant ces nou-

velles, n'en fut gueres satisfait ; & comme il estimoit cet Officier, il témoigna qu'il seroit bien aise qu'on le pût informer veritablement de sa destinée. Surquoi un simple soldat se presenta devant lui, lui promettant qu'il lui sçauroit à dire ce qu'il étoit devenu, s'il lui vouloit permettre de sortir. L'Amiral ne demandant pas mieux lui donna quelques autres soldats avec lui, & il eut tant de courage, & en même temps tant de bonheur, qu'il raporta Teligni, sur ses épaules, qui étoit encore en vie, mais en si méchant état, qu'il n'avoit plus que quelques momens á vivre. L'Amiral fut touché de le voir si prés de sa fin ; mais Teligni ne pensant qu'à la faute qu'il avoit faite de sortir contre les ordres qui lui avoient été donnés, ne lui parla d'autre chose, sinon qu'il le prioit de la lui pardonner. Surquoi l'Amiral prenant la parole, Ah Monsieur, lui dit-il, je vous pardonne de bon cœur, mais songez que vous allez rendre compte à Dieu dans un moment, & que c'est à lui, & non pas à moi, que vous devez penser. Il lui dit encore plusieurs choses qui tendoient à le faire profiter du reste de sa vie, pour en faire un bon usage ; & le service du Roi ne lui permettant pas de le voir expirer entre ses bras, il envoia querir un Prêtre pour l'exhorter dans un tems si necessaire.

Cette sortie ayant si mal rëüssi, il resolut d'abandonner le faux-bourg d'Isle, mais de le brûler auparavant, depeur que les ennemis ne s'en servissent pour faire leurs aproches. Cependant comme l'Ingenieur sur qui il s'en raportoit, n'étoit pas fort entendu dans son métier, une Abaïe qui y est située resta toute entiere ; & qui plus est, le feu se communiqua jusques à la porte, qui alloit à ce faux-bourg, & comme il y avoit

de la poudre dans une tour qui étoit à côté, la tour fauta, & pour le moins quatre ou cinq toises de murailles. Si les ennemis eussent été avertis de cet accident, c'eût été dequoi forcer la ville à l'heure même, d'autant plus qu'il sembloit que la crainte se fut répanduë dans toute la garnison ; mais l'Amiral ayant accouru promptement de ce côté-là, se presenta lui-même sur la bréche, quoi qu'il eut peu de monde avec lui, & y faisant mettre la main à l'œuvre à l'heure même, & l'y mettant lui-même, il fit en-sorte qu'en deux heures de temps, il ne parut presque pas à ce qui étoit arrivé. Cependant il ne pût rendre la vie à quarante personnes que cet accident avoit fait sauter en l'air, entre lesquels étoient cinq de ses Gentilshommes.

Le Connétable aprés lui avoir donné ordre de se jetter dans cette place, avoit marché avec son armée pour tâcher de faire lever le siege ; mais le Duc de Savoie avoit si-bien fortifié son camp, & faisoit d'ailleurs si bonne garde, que ce dessein n'étoit pas sans difficulté. Cependant Andelot, qui étoit sorti de prison par la tréve, tenta d'entrer dans la place par des passages qu'il avoit reconnus ; mais ayant été découvert il fut obligé de se retirer. C'étoit merveilles de voir comment l'Amiral s'étoit pû empêcher déja de se rendre, & chacun convenoit que tout autre que lui n'auroit jamais tenu vingt-quatre heures, tant la place étoit méchante : neanmoins ayant découvert un chemin sous terre, par où l'on pouvoit venir à la ville, quoi que ce lui fut un sujet de crainte, puis que les ennemis en pouvoient avoir connoissance, il fit avertir le Connétable qu'il le tiendroit ouvert, s'il vouloit s'avancer de ce côté-là. Mais les ennemis ayant

reconnu à quelque mouvement que faisoit le Connétable, qu'il faloit qu'il eut quelque dessein, ils se posterent si avantageusement, qu'il lui fut impossible de se servir de cette occasion. L'Amiral voyant cela fit boucher ce chemin qui lui pouvoit être desormais plus préjudiciable, qu'utile ; & quoi qu'il vît que les ennemis avançoient tous les jours leurs aproches, son courage le soûtint au milieu du peril qui l'environnoit. Il est impossible de dire de combien de soins il étoit alors accablé ; il faloit que toutes choses lui passassent par les mains, & il étoit si peu secondé de tous ceux qui étoient dans la ville, que tout le monde se reposoit sur lui, sans qu'il se reposât sur personne. Andelot avoit trop d'amitié pour lui pour se rebuter du premier coup ; ainsi comme il étoit un des hommes de son siecle, qui entendoit mieux la guerre, il fit une autre tentative pour secourir ce cher frere. Il amassa pour cela ce qu'il pût de petits bateaux ; & comme la place n'étoit pas investie du côté du marais, il les fit passer par là ; mais ils ne purent jamais aborder à cause qu'il n'y avoit pas d'eau sur la gréve, ou peut-être aussi parce que les bateaux étoient trop chargés. Car ce n'étoit pas lui seul qui aimoit l'Amiral, & tout le monde vouloit le secourir, quelque peril qu'il y eut à s'enfermer dans une si méchante place.

Andelot ayant encore manqué son coup s'aperçût de quantité de fautes qui avoient été faites ; & en ayant profité, il obtint du Connétable qu'il tenteroit un nouveau secours. Ce General ne demanda pas mieux, & ayant fait mine de vouloir ataquer les lignes, Andelot se coula par le marais, & quelque obstacle que le Duc de Savoie tâchât d'y aporter, il entra enfin da

la ville à la tête de cinq cens hommes. Il
aisé de juger que la joie de l'Amiral fut grand
le voiant, & il fit plus de cas de sa seule pers
ne, que si le secours eût été deux fois plus gra
Toutefois cette joie ne fut pas de longue dur
& il reçût presque en même temps une nouvel
qui étoit bien capable aussi de la diminuer.
fut que le Connétable venoit non-seulen
d'être défait, mais encore de tomber lui-m
entre les mains de l'ennemi. Il se retiroit ni
tisfait, ni mécontent, du secours qu'il venoi
jetter dans la ville, parce que s'il n'étoit
tout-à-fait si grand qu'il avoit esperé, toûj
y avoit-il esperance qu'il donneroit temp
l'Amiral d'en attendre un autre; mais le
de Savoie s'étant mis à ses trousses, l'attei
entre les villages de Risseroles & d'Essigni
l'ayant trouvé embarrassé de beaucoup d'équ
ges, à cause d'un nombre infini de Princes
étoient dans son armée, il le prit tellem
son avantage, qu'il lui passa sur le ventre.
Connétable qui s'étoit trouvé en plusieurs c
bats, où la fortune lui avoit souvent tour
dos, ne s'étonna point d'abord de ce que sa
valerie l'abandonnoit, & s'étant mis à la
de son infanterie, il fit tout ce qu'il pût pour
faire faire retraite. Mais le Comte d'Egmo
qui s'étoit signalé dés le commencement av
cavalerie Flamande qu'il commandoit, é
tombé sur lui, il lui fut impossible de soût
un combat si inégal. Plusieurs Princes qu
voient pris le parti comme lui de perir plû
que de s'enfuïr, se firent prendre prisonnier
armes à la main, & ils ne furent sans doute
cablés que par le nombre, puis qu'il est ind
able que s'ils n'eussent été qu'homme à h

me, ils en ſeroient ſortis plus heureuſement. On peut dire la même choſe du Connétable, & ce genereux vieillard ne fut pris qu'aprés avoir fait des choſes dignes d'une memoire éternelle.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur cette ſanglante bataille, & je me contenterai de dire, que le Duc de Savoie ayant fait ce grand coup, s'en revint dans ſes lignes, où il avoit laiſſé du monde ſuffiſamment pour les garder. Il arbora ſur le parapet de la tranchée un nombre infini de drapeaux, & d'étendarts, qu'il venoit de gagner; & comme s'il eût encore craint qu'un tel ſpectacle n'eût pas inſtruit l'Amiral de ce qui s'étoit paſſé, il lui en donna avis par un trompete, qui le ſomma de ſe rendre. Mais lui qui avoit déja tenu aſſez long-temps dans une méchante place, quand il n'étoit que tout ſeul, n'ayant gsrde de faire cette lâcheté, maintenant qu'il avoit un ſi bon ſecond, lui fit réponſe qu'il étoit bien fâché de ce qui étoit arrivé au Connétable, mais que comme toutes les forces du Roiaume ne reſidoient pas en lui ſeul, il eſperoit faire une ſi vigoureuſe défenſe, que le Roi auroit le temps lui-même de venir à ſon ſecours. Et de fait, bien loin que cet evenement lui fit perdre courage, il fut ſi-bien ſecondé par Andelot, que ſi le Roi eût fait tout ce qu'il pouvoit faire, il eût empêché que l'ennemi ne ſe fût rendu maître de ſa place. Mais la perte de cette bataille, & ſur tout la priſon de ſon Connétable l'ayant jetté dans une conſternation extraordinaire, le Duc de Nevers qui eut ordre de recueillir les debris de l'armée, fit ſi peu de choſes, qu'il vit bien qu'il ne devoit gueres conter que ſur lui. Ce Duc tenta neanmoins de lui donner un nouveau ſecours, mais le ſecours fut défait, comme il vouloit paſſer; & ceux qui entrerent dans la ville,

s'y jetterent bien plutôt en gens qui étoient
ble de donner de la fraieur, que de rassurer
ils y arriverent sans armes, les ayant jettées
courir plus vîte. Ce fut neanmoins la fau
Duc de Nevers, s'il ne réüssit pas mieux
l'Amiral lui avoit mandé, comment il falo
re, quand le secours passeroit, qui étoit de
ner de fausses alarmes à droit, & à gau
mais il étoit de ceux qui n'étoient pas des
du Connétable, & de l'Amiral, & il se m
plus en peine que la chose réüssit selon les
de Diane, que selon le bien du Roiaume. Et
vrai, cette Dame qui avoit du moins autant
autre porté le Roi à cette malheureuse guer
souhaitoit pas que l'Amiral fut plus heureux
le Duc de Guise, lequel avoit échoüé da
conquête imaginaire du Roiaume de Naple
n'est pas qu'il se fût dementi aucunement
grand courage, qu'il avoit fait paroitre e
verses occasions; mais le Pape aprés avoir
les armes du Roi en Italie, avoit songé à
commoder avec Philipes, tellement qu'au
des forces qu'il avoit promis de joindre aux
nes, on eut peur qu'il ne les joignît à cell
l'ennemi.

L'Amiral reconnut donc que le Duc de N
ne marchoit pas de bon pié, & même un d
amis lui manda de la Cour que ceux qui ne
moient pas seroient bien-aises, qu'il lui arri
même malheur qu'à son oncle, afin que
prétexte de courir au plus pressé, on retir
Duc de Guise, d'où il étoit, & où il ne f
que se morfondre. Il reconnut cela encore m
par ce que lui manda le Duc de Nevers, sç
qu'il fit comme il voudroit, & qu'il n'avoi
de secours à lui envoier; que l'armée étoi

ble, & que ce dernier échec l'afoiblissoit encore étrangement. L'Amiral voiant ainsi qu'il ne pouvoit plus conter que sur soi-même, assembla la garnison, & les principaux de la ville, qui étoient intimidés par ces malheureux évenemens, & pour leur ôter toute esperance, qu'il seroit d'humeur à se rendre, à moins que ce ne fut à la derniere extrémité, il leur signifia qu'il vouloit qu'ils le jettassent par dessus les murailles, comme un homme sans cœur, & sans courage, s'il ne leur donnoit moien de se signaler, c'est-à-dire s'il ne leur donnoit exemple lui-même de ce qu'ils devoient faire. Et en effet, voiant que c'étoit une necessité qu'il s'exposât tout le premier, il le fit par plusieurs fois, & d'une maniere, que ce fut merveilles qu'il ne lui arrivât quelque accident. Cependant il ne dormoit ni jour, ni nuit; & quoi qu'Andelot lui fût d'un grand secours, comme ils n'étoient pas trop de deux dans une si méchante place, ce ne lui fut pas un grand soulagement. Enfin son experience, & sa valeur, ayant suppleé à tout ce qui lui manquoit, Philipes se rendit lui-même devant la place, & y amena dix mille hommes de renfort. Il vit qu'elle étoit ouverte de tous côtés, & avec un si bon renfort, il resolut d'y faire donner l'assaut, aprés neanmoins qu'il auroit fait joüer trois mines, qui étoient preparées. L'Amiral ayant eu connoissance de ce dessein, garnit les bréches, & s'étant reservé la plus grande pour lui, c'est-à-dire celle où les ennemis devoient aparemment faire plus d'éfort, il les y attendit en bonne devotion. Mais ils ne s'y presenterent pas sitôt, parce que les mines n'avoient pas fait l'effet qu'ils esperoient. Cependant ayant achevé de ruïner la mu-

raille à force de coups de canon, en-ſorte qu'il y avoit onze endroits par où ils pouvoient monter à l'aſſaut, il aſſembla ſon frere, & l'Ingenieur, qui s'appeloit S. Remi, & demanda à celui-ci ſi les ennemis pouvoient faire ſauter ſon rempart, par quelque mine qu'il eût découverte, ce qui étant il ne faloit pas differer de ſe rendre. A quoi S. Remi ayant répondu que non; Puis que cela n'eſt pas, reprit l'Amiral, mon avis eſt donc que rien ne nous preſſe encore, il ne faut qu'un moment de courage pour ſauver la ville, & peut-être le ſecours n'eſt-il qu'à une demie lieuë d'ici. Quoi qu'il en ſoit, il me ſemble que nous avons tous aſſez de cœur pour nous empêcher d'être pris d'aſſaut, & leur en ayant demandé leur ſentiment, ils n'en diſconvinrent pas tous deux, mais S. Remi fut d'avis pourtant qu'il capitulât ſans differer davantage. Il ne creut pas le devoir croire, & il eſperoit, comme il venoit de dire, que chacun auroit autant de courage que lui : mais les troupes de Philipes ayant attaqué tout à la fois en divers endroits, la plûpart lâcherent le pié, & particulierement la compagnie de gendarmes du Dauphin, qui étoit celle toutefois ſur qui il s'aſſuroit davantage. Ce fut donc par la bréche qu'elle gardoit que commença à entrer l'ennemi ; mais ceux qui gardoient les autres, ne firent gueres mieux, de ſorte qu'elle eut moins de honte, parce qu'elle eut plus de compagnons, qui imiterent ſa lâcheté. L'Amiral qui vit ce deſordre, d'où il étoit, voulut courir à l'endroit où il voioit déja l'ennemi, mais pas un n'écouta ſa voix, & il ſe vit réduit à ſe faire tuer, ou à ſe faire prendre priſonnier. L'un lui ſemblant encore moindre que l'autre, il tâcha d'éviter les Allemans qui

étoient

étoient à la solde de Philipes, & avec qui de tout temps il y a eu moins de quartier à esperer, qu'avec aucune nation. Là-dessus il aperçût un Espagnol, & le croiant à sa mine être plein d'humanité ; Ami, lui dit-il, les armes sont journalieres, aujourdhui à moi, demain à toi, & cela doit t'obliger à en bien user avec moi, qui pourrai peut-être contribuer à ta fortune, si tu empêches que dans ce desordre d'autres ne veüillent que je sois leur prisonnier. L'Espagnol ne sçavoit pas encore que ce fut l'Amiral ; mais jugeant à son air, qu'il faloit que ce fut toûjours une personne de condition, il lui demanda son épée, & lui promit qu'il en useroit de maniere, qu'il auroit tout sujet d'en être content. Ce petit compliment étant achevé, il dit à l'Amiral de le suivre, mais il avoit tant fatigué cette journée, & les precedentes, ou peut-être il étoit si accablé de sa fortune, qu'il lui demanda de le laisser asseoir un moment. L'Espagnol le lui permit, & ayant un peu repris ses esprits, ils entrerent dans une mine, par où l'Espagnol pretendoit conduire son prisonnier plus surement. Mais il y rencontra le Mestre de camp general des Espagnols, nommé Alonze de Cazeres, auquel l'Amiral s'étant fait connoitre, Cazeres le presenta au Duc de Savoie, qui le suivoit. Ce Duc lui dit, Monsieur excusez moi, si je ne puis vous faire compliment à l'heure qu'il est sur vôtre disgrace, mais je vous verrai tantôt dans ma tente, où je vous prie de vous en aller. Il commanda en même temps à l'Espagnol de le consigner entre les mains de Cazeres, & l'Amiral en fut bien-aise, parce qu'il n'étoit pas trop en sureté dans celle d'un simple soldat.

Cependant comme il se doutoit bien que ses ennemis ne manqueroient pas de lui faire un crime auprés du Roi de s'être laissé prendre, il pria qu'on lui permît de lui écrire; ce qui lui étant accordé, il lui envoia quatre Lettres, l'une aprés l'autre, dont la substance étoit, qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour conserver la place à sa Majesté, & que si la compagnie de Monseigneur le Dauphin eût fait son devoir, il y seroit encore à lui rendre service: que cela étoit si vrai, que ceux qui étoient aux autres bréches n'avoient été pris que par derriere, aprés avoir repoussé ceux qui les avoient ataqués, que si cette compagnie eût fait la même chose, tout auroit bien été, en quoi neanmoins elle n'avoit pas beaucoup de difficulté, l'ayant postée à l'endroit où il y avoit le moins de danger. Le Roi qui étoit prevenu par ses ennemis, reçût fort mal sa premiere Lettre, disant qu'il y avoit eu de sa faute, & qu'il ne devoit pas attendre l'extrémité à se rendre. Mais par bonheur Andelot qui avoit été pris pareillement, se sauva la nuit d'aprés, & s'étant rendu à la Cour, il entretint le Roi en particulier, à qui il fit connoitre plusieurs choses, qu'on prenoit plaisir à lui déguiser. Cependant l'Etat étant dans un peril éminent, on manda le Duc de Guise, qui fut ravi de cette occasion pour quiter un païs, où il n'y avoit rien à gagner pour lui.

Les Espagnols aprés avoir ainsi pris St. Quentin, envoierent l'Amiral à l'Ecluse, & marcherent contre plusieurs places, dont ils se rendirent les maitres. S'ils eussent bien fait, ils auroient marché droit à Paris, où l'épouvante étoit si grande, que chacun ne s'y croiant plus en sureté, commençoit à emporter ailleurs ce qu'il

avoit de plus precieux. Et de fait, il y avoit lieu d'en avoir, les plus fameux Capitaines étoient pris, ou hors du Roiaume, & devant que le Duc de Guise se pût rendre sur la frontiere, il pouvoit arriver bien des choses. Tout cela donna tant de chagrin au Roi, que quoi qu'il eut paru écouter favorablement Andelot, on lui prevint l'esprit une seconde fois contre son frere, & cela fâcha tellement l'Amiral, qu'il en tomba malade de regret. Cependant ayant le sang tout échaufé des fatigues continuelles qu'il avoit euës, il lui prit une si grosse fievre, qu'on crut qu'il n'y pourroit jamais resister. Aussi fut-ce une espece de miracle, car il l'eut quarante jours entiers, sans qu'il parût le moindre soulagement. Ce fut dans ce temps-là qu'Andelot, qui avoit reconnu la verité de la Religion des Reformés, se servit du même moien qui lui avoit été utile pour l'introduire dans le cœur de son frere, je veux dire qu'il lui envoia des livres, à la lecture desquels il prit tant de plaisir, que dés le moment que sa fievre lui donna quelque relâche, il s'y appliqua entierement. Il commença donc à être éclairé aussi-bien que lui, & formant dêja des vœux ardens de se sacrifier pour le service de Dieu, ses gens lui virent pousser des soupirs, qu'ils attribuoient au regret qu'il avoit de sa prison. Andelot prit aussi ce temps-là pour fortifier l'esprit de sa belle sœur qui avoit dêja reçu les verités Evangeliques par le moien de Jean Masson, qui fut le premier Ministre qu'il y eut à Paris. Comme elle avoit naturellement beaucoup d'esprit, il ne lui fut pas difficile d'achever de la persuader; desorte qu'elle lui jura qu'elle ne laisseroit jamais son mari en repos, jusques à ce qu'il lui eût promis de changer de Religion. Andelot instruisit aussi le Cardinal son

frere, mais il y eut plus de peine, parce qu'
revêtu de la pourpre, comme il l'étoit, il lui
bla que ce seroit un étrange pas à un h
comme lui. D'ailleurs il avoit de riches b
ces, qu'il étoit bien-aise de conserver; mais
par ces deux endroits qu'Andelot le gagna
tant. Car aprés lui avoir fait voir qu'on doi
quitter pour Dieu, il lui insinua pareillen
que plus il étoit considerable parmi les Pap
plus son exemple seroit capable de converti
qui étoient dans le méchant chemin.

Cependant quoi que l'Amiral commençâ
tre éclairé, il desira d'avoir quelques confe
avec des gens, qui le pussent éclaircir sur d
tains doutes, qui lui restoient. Mais le tem
sa prison n'y étant pas propre, il attendit
en fût sorti pour se contenter. Andelot
l'entretenir dans ses sentimens, ne le laissa
manquer de livres; & soit que les Espagn
doutassent de la verité, ou qu'ils crussent
lui pouvoit envoier des Memoires, qui les c
noient, ils ouvrirent adroitement ses ballo
furent surpris d'y trouver de ces sortes de l
Comme ils étoient extrêmement politiqu
n'eurent garde de les lui retenir; & voian
quelques troubles en France au sujet de l
ligion, ils souhaiterent qu'il pût devenir l
des Reformés; afin que le Roiaume fût d
de guerres civiles. Je dirai ci-aprés com
ils se servirent de cette connoissance pour

& étant arrivé auprés du Roi, ce Prince qui sembloit n'avoir plus d'esperance qu'en lui, le fit déclarer Lieutenant General de ses armées tant dedans que dehors le Roiaume, mais ce fut avec un pouvoir si étendu, que le Connétable n'en avoit pas davantage. Cependant comme il avoit interêt que les deux premiers Officiers de la Couronne demeurassent en prison, il eût soin qu'on entretint le Roi dans les impressions qu'on lui avoit dêja données, que ces deux grands hommes avoient manqué de conduite; & comme il est ordinaire à la Cour de voir que les Princes oublient ceux qu'ils ont les plus aimés, à peine se seroit-il souvenu du Connétable, si la Duchesse de Valentinois, qui commençoit à partager son affection entre les Guises & lui, à cause de l'alliance de ses enfans, ne lui eût parlé en sa faveur. Elle fit donc en-sorte qu'il se rechaufa tout d'un coup pour lui; car enfin les Guises, aprés être entrés en faveur par son canal, commençoient à ne se plus tant soucier d'elle, & il n'y avoit plus que son gendre qui lui témoignoit de l'affection, plus peut-être toutefois par interêt qu'autrement. Cette conduite touchoit cette Dame, qui étoit naturellement glorieuse: cependant le Duc de Guise étant entré en campagne, & ayant pris Calais, qui étoit la seule place qui restoit à l'Angleterre dans le Roiaume, son credit augmenta encore tellement, que de peur qu'il ne devint de jour en jour plus considerable par de pareilles actions, elle obligea le Roi d'envoier un plein pouvoir au Connétable pour traiter de la paix. Le Duc de Guise, qui voioit que son emploi finiroit par là, traversa cette negociation par toutes sortes d'artifices; & la chose étant difficile de soi-même à

gleterre, & c'étoit là la pierre d'achop
Quoi que le Connétable connût bien que
berté ne dépendoit que de ce traité, il n
moit pas tant toutefois, qu'il conseillât a
de l'acheter aux dépens d'une place si co
rable ; c'est pourquoi il s'attendoit de s'e
long-temps privé, aussi-bien que son neve
étoit toûjours à l'Ecluse, quand il arriva u
dent qui facilita toutes choses. La femme
lipes vint à mourir, & les interêts d'Ang
ne lui êtant plus si chers qu'auparavant,
prit les pourparlers de paix, dont on ne
plus, pour ainsi dire, que par maniere d'
Les Guises tâcherent encore de s'y oppos
ils avoient plus de voix que jamais en Cha
car le Dauphin venoit d'épouser Marie
Reine d'Ecosse, leur niece, & la qualité d'
du presomptif heritier de la Couronne, aj
tant de lustre à l'éclat dont ils brilloient dê
paravant, qu'ils se faisoient tous les jo
nouvelles creatures. Enfin le Roi fut p

se proposoit étoit tout-à-fait à leur avantage, ils le mirent en liberté, & il fut troûver le Roi, que Diane avoit si bien prevenu en sa faveur, qu'aprés lui avoir fait mille caresses, il le fit coucher avec lui. Le Connétable lui fit connoitre là que cette paix ne lui étoit pas si prejudiciable qu'on lui faisoit entendre ; que quoi qu'il rendît un nombre infini de places, pour fort peu qu'on avoit à lui, il étoit pourtant constant que les unes l'accommodoient beaucoup mieux, que les autres : que les ennemis n'étoient qu'à deux petites journées de Paris ; qu'il ne faloit rien pour leur donner entrée dans cette grande ville : qu'il faloit donc les en éloigner à quelque prix que ce fut, ce qu'il pouvoit faire avec un trait de plume, chose bien plus assurée que les combats, à quoi il lui faudroit recourir autrement. Enfin il sut si-bien plaider sa cause, que le Roi lui dit de conclure. Mais ce fin Courtisan voulut qu'il lui donnât le Cardinal de Lorraine pour compagnon, avec quelques autres, afin que si ce traité ne paroissoit pas avantageux à tout le monde, on ne pût pas lui imputer qu'il l'eût fait tout seul. Cependant il leur fit donner leur leçon par écrit, desorte que le Cardinal fut obligé de la suivre, bien que les interests de sa Maison y fussent contraires. Granvelle que le Roi d'Espagne avoit deputé de sa part, pour traiter avec eux, aiant reconnu dés la premiere conference, que la jalousie regnoit entre ces deputés, feignit de s'ouvrir au Cardinal, à qui il dit en confidence que les livres qu'Andelot avoit envoiés à l'Amiral, étoient des livres heretiques, desorte qu'il ne faloit point douter que ces deux freres ne favorisassent la nouvelle Religion. Aprés plusieurs discours de cette sorte, & qui plaisoient bien plus au Cardinal, que le

les Reformés ; & cette
ſeil,avertit le Roi de l'e
eu avec lui. Le Roi qui
me,parce qu'il lui eût fa
mer lui-même, voulut v
ayant fait appeler Andel
ſentimens il avoit de la M
zelé auroit peut-être dif
comme celle-là, où il vc
fortune ; mais lui qui fai
ſcience, que de toutes
avoüa franchement ce qu'
ſervi de termes un peu f
penſée, le Roi entra dan
le fit arreſter à l'heure mê
tre les mains de Montluc l
étoit beaucoup plus des
Guiſe,que de la ſienne, ce
éclairés, qu'il s'agiſſoit b
gion, que de venger d
liers.

Cependant l'A...

ferer le service de Dieu à toutes choses, mais parce qu'il croioit que bien-loin d'avancer par là les affaires des Reformés, c'étoit le moien au contraire de les ruïner. Et de fait, il sortit au méme temps un Edit, par lequel il étoit ordonné à tous Juges de les punir griévement, mais étant question de le verifier au Parlement de Paris, plusieurs Magistrats que Dieu avoit éclairés, s'y opposerent, dequoi le Roi étant averti secretement par le premier President, homme tout devoüé aux Guises, à la recommandation de qui il avoit obtenu sa charge, il se rendit incontinent au Palais, où il trouva que l'on opinoit encore. Il fit une forte reprimande à ceux qui s'étoient déclarés pour la verité, & forçant les suffrages, il obligea les uns & les autres à suivre aveuglément ses volontés, c'est-à-dire à déclarer que tous ceux qui se trouveroient avoir embrassé la Reforme, seroient brûlés tout vifs. Il s'y eut qu'Anne du Bourg, personnage d'une condition relevée parmi la Noblesse, mais qui aprés avoir embrassé la profession Ecclesiastique, avoit été choisi pour remplir une des charges de Conseiller-clerc, lequel ne voulut point souscrire à un arrêt si injuste; & son exemple ayant fait voir aux autres, combien ils avoient tort de s'être laissés aller à le faire contre leur conscience, il y en eut qui se retracterent. Une chose si loüable fut punie, comme s'ils eussent fait quelque grand crime, ils furent traînés en prison, mis dans les cachots, & l'on parla en méme temps de commencer à executer l'edit en leurs personnes. Les Guises ayant une telle prise sur Andelot, étoient cependant au guet pour voir comment le Connétable & l'Amiral se conduiroient en cette affaire, & ils n'attendoient que quelque

 demarches

demarche, pour les accuser ouvertement de favoriser les Reformés. Mais ils n'eurent garde de fournir eux-mêmes des armes à leurs ennemis, pour les détruire; & soit que l'Amiaal ne se souciât pas de penetrer si avant dans les affaires de la Religion, ou qu'il demeurât toûjours attaché à celle qu'il avoit professée de jeunesse, il blâma non-seulement Andelot en parlant au Roi, mais encore en parlant à lui-même. Quant à l'Amiral il fit la même chose en presence de Sa Majesté, mais quand il fut seul avec son frere, s'il le reprit, ce ne fut que d'avoir mal pris son temps. C'est pourquoi il ne feignit point de lui dire; qu'il ne devoit point faire de façon de demander pardon de ce qu'il avoit dit, que Dieu qui sçavoit ce qu'il avoit dans le cœur, ne lui en sçauroit pas mauvais gré; mais que comme il étoit impossible que cela se fit, sans donner lieu à leurs ennemis de trionfer, ce lui devoit être une leçon dorénavant, pour ne se pas laisser emporter à son zéle. Andelot eut bien de la peine à faire ce pas-là, & il étoit retenu par la crainte, que ceux qui avoient embrassé la Reforme, ne crûssent que ce ne fut de bon cœur qu'il parleroit ainsi. Mais enfin les supplices étant aussi-bien pour lui, que pour les autres, il falut malgré lui qu'il s'y déterminât. Cependant l'affaire d'Anne du Bourg étoit sur le tapis; & comme son merite, qui n'étoit pas moindre que sa qualité, lui avoit aquis beaucoup d'amis, ils tâchoient de le soustraire à la rigueur de l'Edit, en lui faisant faire comme avoit fait Andelot. Mais ce sage Magistrat n'en vouloit point entendre parler, répondant à ceux qui l'en solicitoient, qu'il étoit loisible à chacun de faire comme il l'entendoit, mais que pour lui il sçavoit com-

ment il se devoit conduire. Il mettoit donc toute son esperance en Dieu, & dans la justice de sa cause, lors qu'effectivement il arriva un accident qui alongea sa vie. Le Roi faisoit diverses réjoüissances pour les nôces de sa fille, qui étoient sur le point de se faire, lors qu'il fut tué d'un coup de lance, en courant contre Montgommeri Capitaine des Gardes du corps. On ne sçait s'il eut regret en mourant de la persecution qu'il avoit allumée dans son Roiaume contre tant d'innocens, car il ne pût jamais parler, quoi qu'il vécut encore onze jours aprés sa blessure. Pendant tout ce temps-là toute la Cour s'embarrassa bien plûtôt de prendre des mesures pour le Regne suivant, que de sçavoir si ce Prince en pouvoit réchaper. Sa femme même songea bien moins à lui, qu'à s'assurer la Regence, en quoi elle fit voir de quelle dissimulation les gens de son païs sont capables; car tant qu'il avoit vécu, elle avoit feint d'être sans ambition, & même sans ressentiment, en aiant toûjours si-bien usé avec sa Maîtresse, qu'on auroit dit, qu'elle ne l'aimoit gueres moins, qu'il pouvoit faire. On avoit jugé de là qu'elle n'avoit gueres d'amitié pour lui, puis qu'elle étoit si peu jalouse: mais on changea de sentiment à la mort du Roi, & la persecution qu'elle fit à Diane, fit assez connoître qu'il faloit que ce fut la politique qui l'eût empêché de se déclarer. Quoi qu'il en soit, Diane voiant que le Roi étoit pres de sa fin, se jetta entre les bras du Connétable, avec qui elle crut trouver plus de sureté, qu'avec les Guises. Le Connétable qui étoit obligé de la proteger, par les raisons que nous avons dites ci-devant, se sentant neanmoins les épaules bien foibles pour cela, & principalement sous le Regne d'un Roi,

 &

Et de fait, le parti q
mirable, s'il n'y eût
cle, qu'il ne pouvoit
voier un courier à A
pour lui dire que s'il v
ce, on feroit en-sort
telle du Roi futur, qui
Connétable auroit bien
s'il en eût trouvé quelq
trop bien avec ce Prince
donnê des conseils au
n'étoient pas à son av
voioit par là, que l'A
bien autant de credit que l
de ce Prince, & de plus
ce de Condé son frere; m
que faire autrement, le c
on attendit de ses nou
impatience. On ne dou
ussent conformes à ce qu
erest que ce Prince avoit d

d'autrui, lui fit differer son départ. Par ce moien il perdit la plus belle occasion qu'il eût pû recouvrer de sa vie, sçavoir d'obliger le Roi d'Espagne à lui restituer son Roiaume, dont il auroit sans doute trouvé le temps, ou de gré, ou de force, s'il eût pû se rendre maître des affaires. Cependant aprés avoir reçû couriers sur couriers, par lesquels on l'avertissoit de la faute qu'il faisoit, il se mit en chemin, mais avec si peu d'empressement, qu'on eût dit à le voir, qu'il ne se soucioit gueres de toutes choses. Parmi cette insensibilité, il ne laissa pas de trouver sur son chemin des amis qui furent lui representer encore mieux, que ne faisoient les Lettres, le tort qu'il avoit de ne pas répondre à l'esperance qu'on avoit mise en lui; & lui faisant voir en même temps qu'il n'avoit point de plus grands ennemis, que les Princes de la Maison de Guise, enfin il fit de plus grandes journées que les precedentes, & arriva à Fontainebleau, où l'on ne se soucioit plus gueres qu'il vint, ou non. En effet, les Guises s'étoient accommodés avec la Reine, qui étoit la seule, qui aprés la mort du Roi avoit été capable de leur disputer la faveur auprés du Roi son fils. Ainsi aiant agi de concert, ils avoient fait donner le congé au Connétable, & à l'Amiral, ce qui avoit été bien plus sensible, à l'un qu'à l'autre. Car celui-ci avoit été ravi de s'en aller dans sa Maison de Chastillon, où il ne voioit pas tous les jours traîner des malheureux au supplice, à qui l'on ne pouvoit rien reprocher que d'être gens de bien: mais comme les hommes de ce temps-là se corrompoient tous les jours de plus en plus, c'étoit une qualité qui rendoit digne du feu,

puis que la bonne vie des uns, étoit
proche continuel de la méchante vie d
tres. Ce fut là où sa femme le possedan
parfaitemant, qu'à la Cour, où il étoi
possible à ce grand homme de n'avoir
tête remplie de mille bagatelles, elle luy
la tant de fois de la necessité qu'il y avoi
lui d'embrasser ouvertement la Reforme
s'il ne le fit pas aux yeux de tout le m
du moins commença-t-il à vivre selon q
lui enseignoit.

Les Guises en furent bientôt informés,
comme ils ne se soucioient gueres de quell
ligion l'on fut, pourvû qu'on ne leur portât
d'ombrage, ils le laisserent en repos, croiant
n'étoit plus en état de leur nuire. Cepend
ne laisserent pas de poursuivre Anne du B
dont l'affaire étoit trop publique, pour la l
là; & lui aiant donné des Juges à leur dev
celui qui étoit son President, fit paroîtr
de partialité dans sa procedure, qu'il fut o
de lui dire, que Dieu lui feroit rendre conte
tôt à lui-même de ses actions, & qu'il osoit
qu'il souhaitoit, qu'il fut aussi innocent qu
Ces paroles furent une espece de prophetie
gard de ce méchant homme, il fut assassiné à
ques jours de là, & il n'y en eut point, qui ne
tribuât à un juste jugement de Dieu. Mais l
nemis de du Bourg, ou plutôt ceux des Refo
l'imputerent à ceux de cette Religion, & il
une personne de qualité, & même qui éto
rent de la jeune Reine, qui en fut fort en peir
Justice lui fit même donner la question ordi
& extraordinaire, & les Guises eurent tant d
dit envers cette Princesse, qu'elle le renonça
son parent. Ce fut à la suscitation de la Rein

te qu'elle le fit, tant elle avoit peur que le Connétable ne rentrât en grace. Mais ceux qui commençoient à s'apercevoir de son ambition, ne s'en étonnerent pas, sur tout aprés avoir vû qu'elle avoit abandonné le Roi son mari dans le triste accident qui lui étoit arrivé. S'il étoit de mon sujet, je raporterois cette procedure tout au long, & ferois voir aisément combien il y eut d'injustice; mais je me contenterai de dire que ce Seigneur qui s'apeloit Stuart, aiant eu la force de suporter tous les tourmens qu'on lui presenta, toute la rage se tourna contre du Bourg, à qui quelque menace que l'on fit, il ne voulut jamais se retracter. Ses Juges voiant cela, s'obstinerent à le faire perir, de sorte qu'aprés l'avoir encore tourné de tous les côtés, ils le condamnerent à être brûlé tout vif. Il oüit son arrêt sans s'émouvoir aucunement, & tout ce qu'il dit, fut, Je prie Dieu qu'il me fasse la grace de mourir aussi constamment que je le souhaite. Comme c'étoit un homme de qualité, & de merite, chacun eut la curiosité de l'aller voir mourir, la plûpart croiant qu'à mesure qu'il approcheroit du supplice, il changeroit bien de langage. Mais sa constance surpassa tout ce que j'en pourrois dire, il se rendit au lieu de la mort, chantant des Pseaumes à la loüange de Dieu, & il regarda le feu qui étoit preparé, comme s'il n'y eut point eu de part. Cependant l'Arrest ne fut pas executé comme on le lui avoit lû, & il y avoit un retentum, par lequel il fut étranglé avant que d'être jetté dans le feu, grace dont il ne témoigna pas se soucier beaucoup, tant il étoit resigné à la volonté de Dieu.

La constance avec laquelle il avoit soufert une mort si honteuse, s'estant bientôt repan-

ieux ; que s'il lui
talens pour la guer
à ce qui étoit de so
des Reformés croi
nobstant la persecuti
autre chose, quan
pourroit prendre le
ser à un supplice in
tendoit pas, en lui d
de faire la guerre au R
que; cela n'étoit jamai
pour quelque raison qu
sçavoit bien aussi que
il s'agissoit en cette o
Prince ne faisoit que ce
re : que c'étoient les Gr
ces injustices, comme
consciences, chose odieus
mes. S'il vouloit toûjou
te insensibilité, qui lui fa
plice de ses freres, avec un
roit en paix

Ces paroles étoient touchantes de toutes façons, & principalement venant d'une femme qu'il aimoit tendrement. Cependant il n'aprouvoit pas les voies de fait, qu'elle lui proposoit, & dont Andelot lui avoit déja touché quelque chose. Il disoit à l'un, & à l'autre, que de quelque pretexte qu'on se servit pour prendre les armes contre son Prince, c'étoit toûjours une chose desagreable à Dieu, qui recommandoit de rendre obeïssance, jusques aux plus mauvais : que le Ciel qui permettoit qu'ils fussent persecutés, leur feroit trouver quelque remede lors qu'ils y penseroient le moins : qu'il n'étoit pas pour les abandonner, & que c'étoit à eux à mettre leur esperance. Il passoit en-suite aux raisons politiques, qui sont souvent plus au goût du monde, que toutes les autres, & leur disoit que le moien de se perdre, étoit de tenter seulement ce qu'ils lui proposoient : quelle apparence y avoit-il que lui, qui n'étoit qu'un particulier, entreprit de faire la guerre aux Guises, qui étoient maîtres de la personne du Roi, & de toutes les forces du Roiaume : qu'il n'avoit ni places, ni argent, & que les proscriptions, & autres choses semblables, seroient la suite d'une déclaration si temeraire : que deviendroient aprés cela leurs enfans, qui estant encore dans leur tendre jeunesse, seroient arrachés d'entre leurs bras, pour être nourris dans les erreurs de l'Eglise Romaine. S'il ne valoit pas mieux achever de les élever dans la crainte de Dieu, & attendre de lui le secours qu'ils ne pouvoient trouver dans eux-mesmes : que le Roi se lasseroit bien-tôt de tous ces suplices, & que bien loin qu'ils intimidassent personne, ils servoient au contraire à affermir cha-

qu'ils feroient reflexion à ce qu'il leur
de dire.

Andelot, & Madame de Chaftillon
écouté attentivement toutes ces raifons,
obligés de donner des bornes à leur zéle.
pendant ils convinrent enfemble, qu'ils
toient de gagner le Prince de Condé, qu
bien un autre homme, que fon frere, &
connoiffoit une fois la verité, étoit capabl
bien qu'eux de l'établir au peril de to
fang. Cette refolution prife ils y travai
avec une chaleur inconcevable, car out
leur zéle demandoit cela, leur intereft s'
controit. Et de fait, l'exil où ils éte
n'accommodoit pas des perfonnes, qui a
toûjours été élevées à la Cour, & qui f
mettoient autre chofe des fervices qu'ils a
rendus. Voilà ce que la verité m'oblige d

reformoient veritablement ; car il ne quitta ni ſes méchantes habitudes, ni ſes Maîtreſſes, ce qui déplut tellement à l'Amiral, qu'il ne ſe pût empêcher de lui en parler pluſieurs fois. Le Prince de Condé lui promit pluſieurs belles choſes, mais il les tint à la mode des jeunes Princes, qui n'ont que leur plaiſir en recommandation ; deſorte que l'Amiral lui dit un jour, qu'il n'y avoit rien de bon à eſperer, tant qu'il vivroit de la ſorte ; car quoi que l'ambition eût eu un peu de part à ſon procedé, il vouloit toûjours qu'on regardât Dieu comme ſon premier principe. Cependant le ſupplice d'Anne du Bourg aiant été ſuivi de pluſieurs autres, les Guiſes aquirent la qualité de fameux Papiſtes, laquelle ils croioient ſi neceſſaire pour leur élevation, qu'ils chercherent à ſe la conſerver par mille crimes de même nature. Cela n'empêcha pas pourtant que les Reformés ne profeſſaſſent toûjours leur Religion, & même leur nombre accrut de telle ſorte, qu'il y avoit beaucoup d'endroits, où il étoit plus grand que celui des Papiſtes. Mais bien loin d'en uſer comme eux, où ils avoient la force à la main, ils tâcherent ſeulement de les convertir, ce qui arriva en beaucoup de lieux, & ce qui auroit été encore bien plus frequent, ſi l'on n'eût point apprehendé la Juſtice. Cependant l'Amiral pour ſçavoir au vrai, ſurquoi l'on pouroit faire fonds, en cas qu'on fut obligé d'en venir aux armes, fit faire un état de tous ceux qui étoient capables de les porter, & aprés avoir ſû qu'il excedoit plus de deux millions d'ames, il prit d'autres meſures que celles qu'il avoit priſes auparavant. Ce fut de faire former des plaintes par ceux de cette Religion, ſur les ſupplices qui ſe

faisoient dans toutes les Provinces du Roiaume ; faisant semer le bruit sous main du grand nombre qu'ils étoient, de leurs forces, & de la resolution qu'ils avoient prise de recourir à toutes sortes d'extrémités, plûtôt que de soufrir davantage un traitement si barbare. Pour lui, il ne se cacha plus, pour ainsi dire, dans l'exercice de sa Religion, il accompagna sa femme au prêche, laquelle y alloit déja depuis quelque temps, & tout ce qu'il fit pour faire accroire qu'il n'étoit pas encore tout-à-fait persuadé, c'est qu'étant allé entendre le Ministre Perrin, qui prêchoit VVateville, il refusa de recevoir la Cene qu'il luy vouloit donner. Sur quoi ce Ministre s'étant offert de lui prouver qu'il feroit toûjours dans le méchant chemin, tant qu'il demeureroit dans la communion de Rome, il entra en conference avec lui, plûtôt pour faire voir, qu'il vouloit être instruit, avant que de rien faire, que pour aucun besoin qu'il en eût. Car outre qu'il avoit puisé les lumieres Evangeliques dans les livres que son frere lui avoit envoiés, ce n'étoit pas là la premiere fois qu'il avoit consulté des Ministres, sur les éclaircissemens qu'il vouloit avoir.

On sut bien à la Cour toutes ces démarches, mais comme les Guises étoient satisfaits de la faveur où ils étoient, ils ne s'en mirent gueres en peine. En effet, ils avoient tant fait qu'ils avoient à la fin fait executer l'édit, par lequel il n'étoit pas permis à une même personne de posseder deux charges. Le Connétable avoit chicané long-temps avant que de s'y vouloir conformer ; mais enfin le Roy lui aiant envoié plusieurs Lettres de Jussion, les unes aprés

és les autres, & craignant qu'un plus long
ıs ne lui attirât des affaires, il se démit de
le de Grand-Maître. L'Amiral lui en avoit
ntré le chemin d'abord, sans se tant faire
er l'oreille, & voulant garder sa charge
Amiral, il avoit prié seulement le Roi de
ıloir donner ses deux Gouvernemens à deux
sonnes qu'il lui nommeroit. Ce furent le
nce de Condé, & le fils aîné du Connéta-
, qui avoient tous deux assez d'acquit pour
ıvoir esperer cette grace. Car l'un s'étoit
tingué en plusieurs occasions que j'ai remar-
ées ci-devant, & l'autre avoit fait de si
les actions à la défense de Mets, où il s'é-
t renfermé avec le Duc de Guise, que si
ı n'avoit pas tant parlé de lui, que de l'au-
, ce n'est que parce que le Duc avoit le
nmandement, & qu'il ne l'avoit pas. Mais
Gouvernement de Picardie que l'Amiral vou-
t faire tomber entre les mains du premier,
ıit une trop bonne piece, pour que les
ıises la voulussent voir à un autre, qu'à un
leurs amis. Et comme ils se reservoient la
ırge de Grand-Maître de la Maison du Roi,
nt ils voioient bien que le Connétable se-
t obligé à la fin de se défaire, ils firent
nner ce Gouvernement à Monsieur de Bris-
. Il est vrai qu'ils en eurent un beau
etexte, car ce Seigneur qui avoit fort bien
vi en Piémont, dont il étoit Gouverneur,
oit vû cesser son emploi, par la restitution
cette Province à son legitime Prince. Cepen-
nt ce fut bien moins ce motif qui les fit agir,
ıe parce qu'il étoit entierement dans leurs inte-
ts. Pour ce qui est du Gouvernement de
sle de France, comme il n'étoit pas de gran

la perte de ces Seigneurs,
ce qu'ils pûrent pour se
chef auprés du Roi, & l'
y contribuant beaucoup,
en état de se passer de tou
rine, qui étoit aussi pol
qu'il y eut jamais, voian
ne la supplantassent. A
vaise volonté qu'elle avoi
ble, bien-loin de vouloir l
comme les mesures en éto
fit assurer de sa protection.
des marques dans l'affaire de
& en même temps elle fi
qu'on avoit dit au Roi qu
Religion, mais que san
qui en étoit, elle empêch
t exposé comme les autr
dits. Elle passa outre p
i aiant envoié un de se
qui feignant de causer de

rés que l'autre eut exageré l'ingratitude des
uises, il conclut que s'il avoit le pouvoir il
s en feroit bien repentir. L'Amiral étoit
op habile pour ne pas voir ce que cela vou-
oit dire ; & comme il voioit que l'autre en
emeuroit là , sans vouloir s'expliquer davan-
age , il lui demanda franchement , s'il avoit
rdre de lui tenir ce discours , auquel cas la
eine mere pouvoit conter sur lui , comme
ur elle-même. Le Gentilhomme fit le fin , &
émoigna être surpris de ce qu'il lui faisoit cet-
e demande , feignant n'avoir dit ces paroles
ue par hazard ; mais l'Amiral le paiant de la
même monnoie qu'il vouloit le paier ; Et moy ,
eprit-il , je vous assure pareillement , que
out ce que je vous viens de dire est sans des-
ein , si-bien que vous auriez le plus grand tort
u monde , si vous y faisiez le moindre fonds.
Tant de reserve de part & d'autre , étoit à
harge à tous les deux , mais l'Amiral ne vou-
ant pas qu'on lui vint tirer les vers du nez ,
our l'accuser en-suite d'avoir fait toutes cho-
es de son chef , continua toujours sur le même
on ; desorte que l'autre fut obligé de lui parler
lus franchement , mais ce ne fut qu'aprés lui
voir fait voir une Lettre de creance de la part
e cette Princesse , laquelle étant , comme je
iens de dire , jalouse des Guises , lui mandoit
ue ces Princes étoient maîtres de la personne
u Roi , desorte que s'il ne travailloit pour
remettre en liberté , il n'y avoit point d'a-
arence , que ni lui , ni elle y fussent jamais.
'Amiral se douta bien que l'ambition avoit
eaucoup de part à ce compliment , mais ne
souciant gueres , pourquoi elle le lui faisoit
ire , pourvû qu'il en pût retirer de l'avanta-
ge ,

tilhomme qui l'étoit venu trouver, qu
Reine mere vouloit qu'il lui rendit se
elle se donnât bien de garde de lui fair
de ce qu'il lui avoit dit. Or ayant man
tes ces choses au Prince de Condé, & à
lot, ils trouverent qu'il avoit eu raison,
clurent à prendre les armes. Ils lui env
leur resolution par écrit, qui ne se
pas de son goût, prévoyant mille incon
qu'ils ne s'étoient peut-être pas repres
c'est pourquoi il fut plûtôt d'avis qu'on
une requête au Roi, pour demander la
de consciecce, sur laquelle ne doutant po
les Guises ne fissent rage, il crut qu'il seroi
alors de prendre leurs dernieres resolution
il vouloit voir auparavant si la Reine me
choit de bon pié, ce qu'il étoit sûr de re
tre par les démarches qu'elle feroit en cett
sion. Cependant pour être prest à tout
ment de prendre les armes, il envoia u
tilhomme nommé la Renaudie, vers le
ses qui étoient du côté de la Loire, lean

contre les Reformés, bien loin de s'être éteints par la mort de du Bourg, brûloient encore plus que jamais par tout le Roiaume, chacun écouta avec plaisir les propositions qu'il faisoit, & ayant rendu compte de sa commission à l'Amiral, celui-ci en informa le Prince de Condé & Andelot. Les mains demangeoient à tous deux, & il leur tardoit fort de se voir déja en campagne : mais l'Amiral qui n'y vouloit entrer, que le plus tard qu'il pourroit, voulut voir auparavant l'effet que feroit la requête. Ceux qui en étoient chargés, ayant pris leurs mesures pour n'être pas exposés aux supplices, en firent faire diverses copies, & les presenterent au Roi, & à la Reine mere. Cette Princesse la reçût favorablement, & l'Amiral jugea de là que ses intentions n'étoient pas mauvaises pour eux ; mais le Roi par le conseil des Guises, y fit un mauvais accueil, que ce fut à ce coup que l'Amiral crut qu'il faloit recourir aux armes. Cependant comme il differoit de jour à autre, à cause des inconveniens qu'il prevoioit, sa femme fit une seconde tentative auprés de lui, & même se jetta à ses piés, voiant qu'il lui vouloit donner des excuses, comme aux autres. Comme il vit son zéle, il ne se pût défendre de lui accorder ce qu'elle lui demandoit ; & aprés avoir conferé par Lettres avec le Prince de Condé, & Andelot, on envoia ordre à la Renaudie de marcher droit à Blois, où étoit le Roi. Cependant ils resolurent tous trois de se mettre aux champs au premier avis qu'ils auroient qu'il se seroit rendu maître de cette place, qui n'étoit d'aucune défense, aprés quoi leur dessein étoit de se saisir des Guises, & de faire déclarer

croioit de ſes amis , &
eſperance de recompenſ
Guiſes , qui avoient pr
de l'avis qui leur avoit
cer toutes les troupes c
comme celles de la Ren
rendez - vous en petit
autres en firent un gran
ſes avoient ordonné de
étoit poſſible , pour lu
plices , & pour lui fair
mens qu'on prepare a
Majeſté , mais il ſe
vaillamment. Tous ce
pendus ſans miſericorde
de procés ; & s'il y en
ſervés , ce ne fut pas
mais pour tirer quelqu
bouche à force de to
cens hommes paſſerent
reau , ou par le fil de l

tous avec tant d'amour pour la Religion, que comme ils croyoient qu'elle ne pouvoit se soûtenir que par la vie de ces grands hommes, ils n'avoient garde de la mettre en danger.

Aussi un Capitaine qui étoit du nombre des conjurés, & à qui l'on faisoit soufrir la question en même temps, qu'à celui-ci, sans songer à ses tourmens, le reprit d'avancer une imposture, & fit tout ce qu'il pût pour les justifier. Tout cela desoloit les Guises, qui s'étoient attendus de trouver matiere pour les faire perir; mais enfin lors qu'ils croioient qu'ils n'auroient jamais de preuves, ils intercepterent des Lettres qui leur en donnerent plus qu'il n'en faloit. Les amis du Prince de Condé, & de l'Amiral, en ayant eu le vent, quoi que les Guises tinssent la chose fort secrete, leur manderent par des exprés de se donner bien de garde de venir en Cour: mais la Reine mere leur ayant mandé d'un autre côté qu'ils y étoient necessaires, & qu'elle répondoit de leur personne, ils se mirent en chemin pour y venir. Les Guises ne surent pas plûtôt qu'ils devoient arriver incessamment, qu'ils firent ce qu'ils pûrent pour obliger le Roi à les faire arrêter; mais la Reine mere qui avoit beaucoup de ses creatures dans le Conseil, ayant empêché qu'ils n'y donnassent les mains, il fut resolu de ne les point condamner qu'on ne les eût écoutés auparavant. Le Prince de Condé & ses deux amis ayant eu avis de tout cela, avant que d'entrer dans Amboise, se presenterent devant le Roi comme des gens qui étoient bien plus prests d'accuser les autres que d'être accusés: le Prince de Condé prenant la parole au même temps, dit qu'il étoit informé de bonne part qu'on l'avoit

voulu faire passer au Roi pour un ho
avoit voulu attenter à sa personne ; que
vée prouvoit assez son innocence, & qu
roit pas assez fou pour se venir livrer so
s'il se sentoit coupable : qu'aussi de pare
disances ne pouvoient sortir que de la b
ses ennemis, lesquels n'auroient jamai
diesse de les tenir en sa presence. Cepe
s'en trouvoit quelqu'un d'assez hardi p
il lui disoit dés à present, sauf le respect
voit à sa Majesté, qu'il en avoit m
qu'il étoit prest de soûtenir en char
sans prendre garde à l'inégalité de
tions.

Quoi que le Duc de Guise vit bien q
roles s'adressoient à lui, il se donna bie
de d'y répondre ; au contraire il fit
d'être persuadé de son innocence, aussi
de celle de l'Amiral, & de son frere
rent à peu prés les mêmes discours.
avoient vû les Lettres qui avoient é
ceptées, ne surent comment accorder
voioient : mais enfin quand ils y fi
reflexion, ils jugerent, comme il étoit
c'étoit la Reine mere qui les avoit ti
mauvais pas.

Cette affaire s'étant terminée de la s
therine crut que ç'en étoit assez pour
son pouvoir aux Guises, & qu'ils ne

ouvrît ses finesses, & qu'étant à la Cour il ne
it quelques brigues, qui le rendit plus indépen-
lant qu'elle ne vouloit, elle l'envoia en Nor-
nandie sous pretexte de pacifier la Province, où
l s'étoit élevé divers troubles, tant au sujet de
a Religion, que pour d'autres raisons, qui ne
ont pas de mon sujet. L'Amiral connut bien
ar quel principe elle agissoit; & voulant voir
'il devoit conter sur elle, il la pressa de vouloir
aire donner un Edit par lequel on accordât la
iberté de conscience aux Reformés. Elle le lui
voit promis, aussi-bien qu'au Prince de Condé,
vant que de les faire venir, ainsi elle fut bien
embarrassée pour s'en défendre. Sur quoi l'Ami-
ral lui dit pour l'y porter plûtôt, que ce n'étoit
pas lui seul qu'elle obligeroit en faisant cela,
mais une infinité de Noblesse, & qui plus est
tous les vieux soldats, qui avoient été licentiés
depuis plusieurs années, & qui aprés s'être re-
tirés mécontens pour plusieurs injustices qu'ils
croioient leur avoir été faites, le seroient enco-
re davantage quand ils verroient qu'aprés leur
avoir promis quelque Edit favorable, on se mo-
queroit d'eux aussi-bien à cet égard, qu'à l'égard
des recompenses qu'on leur avoit fait esperer.
Au reste, il étoit vrai, qu'on avoit licentié aprés
la mort du Roi Henri, plusieurs soldats qui s'en
étoient allés mécontens, & il avoit eu le soin de
les entretenir de belles promesses, voiant qu'il
en auroit bien-tôt besoin. Or comme il sçavoit
que cette Princesse n'estimoit les gens qu'entant
qu'elle en pouvoit recevoir du service, il étoit
bien-aise de lui faire connoître de quelles for-
ces il seroit apuié en un besoin. Cela ne man-
qua pas de produire un bon effet, & si ce ne fut
pas celui qu'il esperoit, du moins ç'en fut un

parfaite intelligence, mais même elle fit
tre beaucoup de penchant elle-même po
brasser la Reforme. L'on raporte aussi
se fit instruire à diverses reprises dans le
que les affaires d'Etat ne la pressoient pa
coup ; car quoi que celles de Dieu dûsser
cher les premieres ; cela ne se faisoit pas
ment chez elle. Cela fut cause que les ze
terent si sa conversion seroit jamais ver
mais enfin comme l'exemple d'une telle
cesse étoit toûjours pour avancer beauc
affaires du parti, on souhaita qu'elle
Protestante, quand même ses actions n
corderoient pas trop avec la rigueur de
forme.

L'Amiral étant en Normandie, pacif
tes choses par son autorité ; & comme
sujet de l'émotion étoit que les Papistes n
loient pas soufrir que les Reformés all
leurs Temples, ce qu'ils commençoient
publiquement, il leur conseilla de s'en a
pour quelque temps, leur faisant espere
obtiendroient un Edit, devant qu'il fut
par lequel ils pourroient faire ce qu'il le

les Guiſes, & ils lui avoient fait comprendre, que la plûpart des Pariſiens êtans extrémement attachés à leur Religion, c'étoit le moien de perdre bientôt leur amitié, que d'avoir davantage de commerce avec l'Amiral. Mais cette reconciliation ne fut pas de longue durée, les Guiſes voulant partager l'autorité avec elle, & elle ne le voulant pas ſoufrir, ils ſe broüillerent de nouveau, ſi-bien qu'elle fut obligée de rechercher l'Amiral. Celui-ci qui n'y pouvoit plus prendre de confiance, fut long-temps avant que de lui rien promettre, & ce ne fut qu'à condition qu'elle feroit aſſembler les Etats du Roiaume, où il eſperoit obtenir la liberté de conſcience. Elle lui promit formellement, mais ayant peur que les Princes du Sang n'y fiſſent des brigues pour lui ôter le Gouvernement de l'Etat, & pour chaſſer entierement les Guiſes, elle ſe contenta de faire indiquer une aſſemblée à Fontainebleau, où tous les Grands du Roiaume furent mandés. Chacun s'y étant rendu, l'Amiral qui ſe ſentoit apuié non-ſeulement de la Reine mere, mais encore de pluſieurs perſonnes de l'aſſemblée, ſe mit à genoux devant le Roi, & lui preſenta une Requête, par laquelle les Reformés lui demandoient l'Edit pour lequel ils ſoûpiroient depuis ſi long-temps. Le Roi qui ſuportoit tout-à-fait les Guiſes, lui demanda qui la lui avoit donnée, à quoi il fit réponſe qu'il l'avoit reçûë, lors qu'il étoit en Normandie, & qu'il avoit promis de la preſenter à Sa Majeſté. Le Roi la donna à dire à Laubeſpine Secretaire d'Etat, & ayant commencé par ces mots, *Requête des Peuples qui adreſſent leurs Prieres à Dieu ſelon la veritable regle de la pieté*, tous ceux qui n'étoient pas de ce parti-là, com-

mencerent à murmurer. Le Roi aiant fait faire silence, Laubespine continua, & cette requête contenoit une tres-humble priere de faire cesser les persecutions, qui avoient été allumées contre les Reformés, & qui recommençoient, nonobstant qu'elles eussent été sursises par un Edit: qu'on les accusoit d'être Heretiques, cependant qu'ils étoient tous prests de s'en raporter à la Sainte Ecriture: que le Pape qui se vouloit constituer juge de la chose, étoit recusable par plusieurs raisons, qu'il n'étoit pas necessaire de deduire: qu'ainsi il n'étoit pas juste de suivre toutes ses decisions, où il y avoit plus de partialité, que de justice: que cela supposé, il n'étoit pas juste non plus qu'on fit couler le sang d'une infinité de malheureux, qui n'étoient coupables, que parce qu'ils étoient jugés tels par leur partie; mais une partie si injuste, qu'il ne vouloit ni Concile general, ni Concile national, pour terminer une affaire de si grande consequence. Qu'ils supplioient donc le Roi de vouloir faire reflexion sur leurs miseres, & y aporter le remede que la prudence lui suggereroit.

On s'étoit toûjours bien douté que l'Amiral favorisoit ceux de cette Religion, dont il n'avoit pas encore fait profession ouverte, mais on n'en douta plus aprés ce pas-là. Cependant comme il étoit question de répondre à cette requête, le Roi commanda aux Evêques qui étoient presens, d'en dire leur sentiment; & celui de Valence, qui connoissoit les abus de l'Eglise Romaine, en parla avec une liberté qui surprit toute l'assemblée. Plusieurs autres firent la même chose, mais sur tout l'Archevêque de Vienne, lequel dit qu'il étoit necessaire, non-seule-

ment

ent d'y pourvoir, mais encore de reprimer
s entreprises de ceux qui apuioient mille nou-
eautés dangereuses. Et là-dessus designant
Mrs. de Guise, il fit voir avec beaucoup d'élo-
uence, comment ils avoient changé les loix du
oiaume, & tâché de rendre les peuples suspects
1 Roi; que c'étoit sous ce pretexte, qu'ils lui
voient conseillé de se faire entourer par un
ombre infini de gardes, mais que leur dessein
toit d'empêcher qu'on n'eut recours à lui dans
on besoin: que par ce moien ils s'attribuoient
nsensiblement toute l'autorité, puis qu'il faloit
e necessité s'adresser à eux, pour parvenir jus-
ues à lui.

Il n'y eut personne qui ne trouvât cette ha-
angue encore plus hardie, que ce qu'avoit
ait l'Amiral, mais on jugea bien qu'il faloit
u'ils eussent tous deux une puissadte protec-
tion, pout oser dire ce qu'ils avoient dit. Ce-
endant les Guises voiant que cela s'adressoit à
ux, quoi qu'on ne les eut pas nommés, cru-
ent à propos de se laver des accusations qu'on
eur imposoit. C'est pourqnoi sans songer que
ce n'étoit pas pour cela qu'ils étoient assemblés,
ils se mirent à parler des peines qu'ils avoient
euës chacun dans leur emploi, sçavoir le Duc
des blessures qu'il avoit reçûës en diverses ren-
contres, & sur tout devant Boulogne; & le Cardi-
nal du soin qu'il avoit dans l'administration des
finances. Ainsi cette assemblée ne s'étant passée
de part & d'autre qu'en picoteries, marque qu'il
y avoit de la haine mêlée avec la Religion; la
Reine mere qui cherchoit à tirer avantage de
tout, la rompit, & assigna les Etats au dixiéme de
Decembre suivant. Elle ne demandoit qu'à couler
le temps, car tant que les choses demeuroient

 indecises,

part qu'il n'avoit au Gouv
D'un autre côté, si les Guis
desiroient, chacun auroit co
haute opinion de leur faveur
n'étoit que par leur canal, qu
graces, leur Cour se seroit
tandis que la sienne auroit
Cette Princesse étant donc a
mens, fit en-sorte encore que
rent assemblés, ils ne termi
surfirent seulement les suplic
çoient dans les Provinces.
texte que les deputés devoient
bler, qu'ils n'étoient pas d'ail
bles pour rien resoudre sur une
de importance, & qu'il en fal
cision au Concile, que le Pape
voqué, ou pour mieux dire qu
à l'exemple de ses Predecess
voiant presſés sur la même aff
mine de nommer un lieu pour u
semblée, mais qu'ils avoient

eu de ne pas recevoir pour une decision, ce qui
eroit jugé par ce pretendu Concile, où l'on sça-
oit bien que le Pape auroit toute sorte de pou-
oir, tellement qu'il auroit dicté sa leçon a cha-
un. Ces plaintes, où il y avoit beaucoup de fon-
ement, furent cause que personne ne voulut re-
er à la Cour; l'Amiral s'en alla chez lui, Ande-
ot de même, & ainsi de tous ceux qui faisoient
rofession publique, ou secrette de cette Reli-
ion. Cependant le Prince de Condé, qui étoit en
ascogne lors de la tenuë des Etats, écrivit à l'A-
iral, à qui il tâcha de persuader, que n'y ayant
lus rien à attendre des promesses de la Reine me-
e, il faloit avoir recours aux armes; mais l'A-
iral ne fut pas de cette pensée, & lui aiant fait
éponse, que tant que l'on sursoiroit les suplices,
s avoient lieu d'esperer, il s'excusa de tremper
ans un dessein si criminel. Il lui remontra
iême qu'il se perdroit infailliblement s'il y per-
everoit. Mais ce Prince qui se sentoit un cœur
roportionné à sa naissance, & qui étoit au deses-
oir d'avoir beaucoup moins de bien, que plu-
eurs simples Gentilhommes, ne l'en voulut pas
roire, & s'embarqua si avant dans la rebellion,
ue ce fut un miracle, comment il en pût récha-
er.

Il est à croire que son unique but étoit de
hasser les Guises de la Cour, où ils occupoient
es places qui devoient être remplies par les Prin-
es du Sang. Mais enfin comme on n'interprete
as toûjours les choses, comme elles sont, il
rriva que les Guises le noircirent tellement au-
rés du Roi, qu'il fut resolu de s'assurer de sa
ersonne. Pour cet effet on crut qu'il n'y avoit
oint de meilleur moien que de le mander pour
es Etats prochains, qui se devoient tenir à Or-

 leans,

differens chemins, a
qui étoit arrêté par
qui faignoit plûtôt d
vert tout le mistere.
varre, & le Prince d
la Cour, & qu'on l
plusieurs soûlevemens
Provinces, & ausque
de Condé avoit eu bea
me ces Princes avoien
avoir des amis dans le
ment desquels ils ne cr
arrêter, ils poursuivire
ne furent pas long-temp
peine eurent-ils mis pie
de la personne du Princ
Roi de Navarre, on l'
vit bien, que s'il n'étoit
peu de chose à dire.

L'Amiral avoit reçû
& son frere le Cardinal
que lui, lui avoit

voulut manquer à ſa parole, & qu'il avoit promis ſureté à tous ceux qu'il avoit mandés. Le Cardinal le voiant ferme dans ſa reſolution, ne s'obſtina pas davantage à lui en faire changer, & étant arrivés tous deux à la Cour, ils ſe trouverent du nombre de ceux qui étoient ſuſpects, ſibien qu'on les obſerva d'auſſi prés, qu'on pouvoit faire le Roi de Navarre. La plûpart de leurs amis les abandonnerent, les croiant ſur le bord du precipice, & ceux du Prince de Condé firent la même choſe à ſon égard : mais l'Amiral, qui ne reconnoiſſoit point de peril, quand il s'agiſſoit de rendre ſervice à ſes amis, demanda à voir ce Prince, & plus il le vit en danger, plus il lui témoigna d'attachement. Le Cardinal de Chaſtillon fit la même choſe, & ils furent les ſeuls qui en uſerent ſi genereuſement, tant il eſt vrai qu'on ne reconnoit les veritables amis, que dans l'occaſion. Quoi que le Prince de Condé ſe ſentit coupable, il ſoûtint juſques au bout cette grandeur d'ame, qui avoit paru dans toutes ſes actions ; & le Roi lui aiant donné des Commiſſaires, il refuſa de leur répondre, ſoûtenant qu'il n'y avoit que le Parlement de Paris, qui pût être juge des Princes du Sang. On lui fit réponſe que le Roi le vouloit ainſi, à quoi il répondit que le Roi pouvoit beaucoup de choſes, mais que celle-là étoit au deſſus de ſon pouvoir, puis qu'il ne lui étoit pas permis de changer les loix du Roiaume. Il ne pouvoit rien dire qui marquât davantage ſon intrepidité, puis qu'il ne ſe ſoucioit pas encore d'aigrir les eſprits, qui étoient déja aſſez envenimés contre lui ; mais ſes Commiſſaires lui aiant dit, que s'il perſiſtoit dans ce ſentiment, ils avoient ordre de lui faire ſon procés, comme à un muet, il fut obligé de faire ce

qu'on

de l'Amiral ; desorte
dus, se tourna du côté
quoi que l'Amiral fut i
ble qu'il ne fut envelop
Prince ; mais lors qu'o
Roi sentit tout d'un cou
qui l'obligea à se mettre
feroit differer le procés
qu'on feroit bien-aise d
arriveroit ; mais au contr
yoient un changement in
de ce Prince, presserent
qu'il fut comdamné à per
que l'Amiral eut avis de c
rir Ambroise Paré Chirur
texte de quelque indisposit
de ses amis, qu'outre cel
soit profession secretemen
gion que lui, il lui deman
qu'il pensoit du mal du Ro
étoit en grand peril, mais

avoit. Paré lui promit de reparer sa faute, ce qu ayant fait sur le champ, toute la Cour fut bien surprise, qui croïoit au-contraire que ce mal ne seroit rien, d autant plus qu'il avoit commencé à suppurer par l'oreille, ce qui faisoit croire que la nature se déchargeoit par-là. Le Chancelier entendant ces nouvelles, envoia querir Paré, pour sçavoir si cela étoit vrai; & celui-ci lui ayant confirmé la même chose, l'autre fit le malade, de peur de signer l'arrest. Les Guises se douterent bien de la cause de cette pretenduë maladie, & le furent solliciter jusques chez lui, pour achever ce qu'il avoit commencé, car c'étoit lui qui avoit presidé au jugement du Prince: mais feignant toûjours d être tourmenté d une furieuse colique, il fit réponse qu'elle ne lui donnoit pas le temps d examiner le corps de l arrest, ce qu il faloit qu'il fit avant que d y mettre sa signature. Cette feinte maladie dura jusques à ce qu'on vit le Roi tout-à-fait desesperé, mais parlant alors d une autre maniere, il dit à la Reine mere que les Guises commençoient à mépriser, parce qu ils se croioient au-dessus de leurs affaires; qu'elle devoit profiter de cette occasion, pour s unir étroitement avec les Prices du sang. Elle y étoit assez disposée d elle-même pour le croire; ainsi ayant fait parler à l'Amiral le même Ambroise Paré, qui continuoit à l aller voir dans les heures qu'il n avoit que faire auprés du Roi, l Amiral se chargea de cette negociation.

Quand même les Guises n'auroient pas été assez habiles, pour juger que la mort du Roi alloit mettre la vie du Prince de Condé en sureté, ils sçavoient toûjours bien qu'ils n auroient pas sous le Regne suivant tout le credit qu'ils

auroient

auroient sous celui-là. Ainsi ils rechercherent l'amitié de la Reine mere, qui avoit celle du jeune Prince, qui devoit succeder au Roi son frere, & à qui par consequent l'on pouvoit croire qu'il donneroit une grande autorité. Cette Princesse qui n'avoit de fiel, qu'entant qu'elle voioit qu'on s'opposoit à son ambition, n'eut garde de rebuter ces Princes ; & comme elle faisoit tout servir à ses intentions, elle ne cacha point au parti contraire qu'elle en étoit recherchée. Par ce moien elle fit tout ce qu'elle voulut avec les uns, & les autres, les Princes du Sang craignant qu'elle ne s'accommodât avec les Guises, consentirent qu'elle eut la Regence, & qu'ils eussent seulement le commandement des armées, & quelque part dans les affaires. Les Guises filerent encore plus doux, ils l'assurerent qu'ils ne vouloient servir dorénavant qu'à affermir son pouvoir, tellement que quoi qu'ils pretendissent tous la place qu'elle occupoit, la jalousie qu'ils avoient les uns des autres, les fit contenter de celle qu'elle leur voulut donner. Cependant le Roi mourut peu de jours aprés, & toutes les brigues qui s'étoient faites pendant sa maladie, firent croire qu'on lui avoit avancé ses jours. On en soupçonna Paré, & de lui avoir mis du poison dans l'oreille, lors qu'il le pensoit ; & cela par le commandement de la Reine mere, qui ne voioit point d'autre moien d'assurer son autorité. Il y en eut aussi qui en soupçonnerent les Princes, & l'Amiral, & peut-être seulement parce qu'en l'état où ils les voioient, ils s'étoient mis en tête qu'il n'y avoit point de crime qui leur dût faire peur.

François II. étant mort, le Connétable qui [illegible]oit osé venir en Cour, y vint incontinent, &

& fut carressé des uns & des autres, qui vouloient l'attirer à leur parti. Mais enfin le sang & l'interest qui se trouvoient joints ensemble, pour le faire pancher du côté des Princes du Sang, aiant fait son effet, il refusa toutes les propositions que les Guises lui faisoient faire. Il y a aparence qu'il se ressouvint aussi que c'étoient eux, qui lui avoient ôté sa charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, & que cela fut cause en partie qu'il se joignit avec les autres. Car pour dire la verité; il étoit ennemi juré des Reformés; & dans la passion dont il étoit animé contr'eux, il lui faloit de fortes raisons pour épouser leur parti. Parmi toutes ces brigues, le seul Amiral étoit exempt d'ambition, & s'il poussoit les Princes du Sang à se faire rendre ce qui étoit dû à leur naissance, c'étoit bien moins dans la vûë d'avoir part à leur faveur, que d'avancer les affaires de la Religion, à laquelle ils étoient portés. Pour cet effet il ne cessa de les solliciter de demander la liberté de conscience, dans les Etats qu'on tenoit; & sçachant que les gens de leur qualité ne font servir souvent la Religion que de pretexte, il chercha à les prendre par leur foible. Il leur fit donc entendre que c'étoit le moyen d'avoir toûjours la moitié du Roiaume pour eux, c'est-à-dire tous ceux qui faisoient profession de cette Religion, & que ne pouvant manquer d'avoir encore des créatures dans ce qui restoit, il faudroit de necessité que tout le monde pleïât devant eux: que la Reine mere elle-même seroit obligée de faire comme les autres, autrement qu'elle trouveroit moien de les rendre suspects aux Reformés, & aux Papistes; à ceux-ci comme étant infectés d'here-

& que ce feroit s'abuser
piftes lui donnaffent ja
cela : qu'épris de leur
bien mieux le Roi d'Ef
qui étoit de la mefme
Prince qu'ils nommoien
rencontres : qu'il n'auroit
de plus dangereux enne
c'étoit à lui à y donner o
blioit rien de tout ce qui
ce qu'il defiroit : mais ce
ni bon Papifte, ni bon
bien moins aux affaires de
étendre le pouvoir de la c
General du Roiaume, qui l
rée incontinent aprés la mo
fe mit gueres en peine de f
dont il ne fe trouva pas
Cependant il en eut une b
le Chancelier qui n'étoit pa
croiance, fit l'ouverture de
harangue où il

ſes, qui ne pouvant ſe ſoûtenir que par les Papiſtes, s'oppoſerent à ce qu'on accordât aucun édit.

Voilà comment de malheureuſes raiſons d'Etat empêcherent ce Roi de s'aquiter de ce qu'il avoit promis à l'Amiral, lequel deſeſperé de cette conduite, ne garda plus avec lui que les meſures à quoi il étoit obligé par ſa qualité de Prince du ſang. Cependant trouvant bien plus de fermeté dans le Prince de Condé ſon frere, il s'attacha auprés de lui, reſolu de le faire déclarer chef des Reformés à la premiere occaſion. Car pour dire les choſes comme elles ſont, c'étoit lui qui étoit l'ame du parti, & les Egliſes qui commençoient à ſe former, ne s'adreſſoient qu'à lui, quand elles avoient beſoin de quelque choſe. Elles joüiſſoient alors d'un peu de repos, par le moien qu'on avoit ſuſpendu la rigueur des édits, mais avec tout cela il n'étoit pas pour être de longue durée, & l'on voioit tant de cabales de part & d'autre, que c'eût été un eſpece de miracle, ſi les choſes euſſent demeuré dans un même état. Les Guiſes faiſoient tout leur poſſible pour rendre tout le monde ſuſpect d'hereſie, ils faiſoient paſſer la Reine mere pour avoir pris parti là-deſſus il y avoit long-temps, diſant que ſans cela elle n'auroit eu garde de faire ſurſeoir les peines qui avoient été decernées contre les pretendus Reformés. Le Roi de Navarre étoit encore pire à leur conte, & ils vouloient, non pas qu'il fut heretique, mais qu'il n'eut point de Religion. Pour le Prince de Condé ils en parloient hautement, comme d'un chef de revoltes contre Dieu, & contre ſon Prince, tant y a qu'il n'y avoit qu'eux à leur dire, en qui les peuples pûſſent prendre confiance.

s'il eut é
de ceux dont il joüiss
flatteurs qui étoient au
rent ce malheureux con
réüssiroit d'autant plût
alloit à la décharge du p
lerent donc, pour se ven
n'avoit pas voulu quitter
que ce Prince avoit eu av
demander qu'au lieu de r
posts, on revoquât tous
Henri II. & François son
comme le Connétable avoi
plus de quatre-cens mille fra
point de meilleur moien po
qui avoit autant de plaisir à
de peine à démordre. Ce n
pour lui qu'ils faisoient cette
encore pour les Guises, qui
tresors infinis sous le regne de
ment que pour leur faire rendre
aux autres, le Roi de Nav
mier de restit

capable de le deviser. Et de fait, le Connétable, qui étoit dans leurs interêts, quoi qu'il n'eût jamais voulu changer de Religion, commença à regarder ce Prince comme son ennemi capital; & n'osant en faire paroitre la raison, il prit pour pretexte qu'il étoit soupçonné d'heresie, si-bien qu'on pouvoit dire que le point de Religion étoit pour la plûpart une espece de giroüette, qu'ils faisoient tourner à tous vents. L'Amiral qui n'avoit garde de leur ressembler, l'étant allé trouver en même temps, n'en reçût pour ainsi dire que des injures. Il lui dit que le Roi de Navarre, & lui, n'étoient que des ingrats, & qu'ils n'auroient point dorenavant de plus cruel ennemi. Car il ne pouvoit croire que lui qui étoit ordinairement consulté comme un oracle, ne l'eût encore été dans une affaire de si grande consequence. L'Amiral qui naturellement étoit fort temperé, mais qui outre cela sçavoit se commander mieux qu'homme du monde, lui laissa évaporer sa bile sans lui rien dire; mais quand il crut que cela étoit fait, il lui demanda s'il avoit bien pensé à tout ce qu'il lui avoit dit, si le Duc de Guise n'étoit pas toûjours l'ennemi juré de sa Maison, celui qui s'étoit enrichi de ses dépoüilles, & qui enfin contoit tous les jours de sa vie comme autant d'obstacles à ses desseins: qu'il avoit toûjours passé pour un modele de prudence, qu'il le prioit sur la fin de ses jours de ne se pas dementir; que le Roi de Navarre avoit manqué sans doute le premier à la polique, mais enfin que sa faute n'étoit pas irreparable, qu'il pouvoit se desister de sa demande, & qu'il se chargeroit d'obtenir cela de lui: qu'il lui demandoit pour toute grace de suspendre son ressentiment, jusques à ce qu'il en eût parlé au Roi de Navarre, & qu'il

lui

lui en rendroit réponſe avant vingt-quatre heures. Le Connétable ſelon la coûtume de tous les vieillards, avoit beaucoup de peine à revenir, quand il s'étoit mis une fois une choſe en tête. Ainſi ne pouvant croire qu'il n'eut rien ſu de ce qui venoit d'arriver, il lui dit qu'il étoit inutile qu'il prit tant de peine, & que chacun pouvoit faire comme il l'entendoit. L'Amiral voiant ſon obſtination, fut trouver ſon fils aîné, perſonnage d'une prudence conſommée, & qui avoit été reputé tel dés l'âge de vingt-cinq ans. Il n'eut donc garde de s'emporter comme avoit fait ſon pere; & entrant dans les ſentimens de l'Amiral, il lui promit tout le ſecours qu'il pouvoit attendre d'un ami particulier, & dont la liaiſon étoit d'autant plus forte, que leurs intereſts étoient preſque les mêmes. L'Amiral croiant que ſon affaire étoit en de bonnes mains, s'en retourna fort content, & tout ſon ſoin fut de faire connoître au Roi de Navarre la fauſſe démarche qu'il avoit faite. Cependant les Guiſes qui étoient allertes ſur tout ce qui regardoit leurs intereſts, ſçachant ce qui ſe paſſoit, rechercherent le Connétable, & faiſant agir Damville ſon ſecond fils, qu'il aimoit uniquement, toutes les raiſons de l'aîné blanchirent auprés des ſiennes. Le Maréchal de S. André que le Roi de Navarre avoit encore pour ennemi, parce que la propoſition qu'il avoit faite le regardoit du moins autant que les autres, ſe joignit encore à Damville, & demanda au Connétable, s'il ſe laiſſeroit aller aux inſtances de ſon fils aîné lui qui étoit le premier Baron Chrétien, & qui en cette qualité étoit obligé de prendre le parti des Catholiques. Il ſembla que ces paroles *euſſent* un charme ſecret pour le faire réſoudre

tout d'un coup, ſon fils aîné n'eut plus que faire de lui parler, & lui qui ne regardoit pas auparavant le Duc de Guiſe, le pria à ſouper avec le Maréchal de S. André, & ils ſignerent tous trois un traité, par lequel ils devoient demeurer unis pour exterminer les heretiques. Voilà du moins ce qu'ils en publierent, mais ils n'eurent garde de dire que leur projet étoit de chaſſer tous ceux qui leur faiſoient ombrage à la Cour, de s'emparer de toute l'autorité, & que dorénavant il ne ſe feroit rien que par leur canal. Cependant, quoi qu'ils n'en diſſent rien, la Reine mere s'en étant bien doutée, elle parla ſecrettement à l'Amiral, & lui demanda ſi elle pouvoit prendre confiance en lui. L'Amiral lui répondit qu'il ne tiendroit qu'à elle, mais que s'il ne croioit pas manquer au reſpect qu'il lui devoit, il lui diroit naïvement, que ſi elle vouloit être bien ſervie, il faloit qu'elle lui ôtat tout ſujet de ſoupçon: que l'unique moien de le faire: étoit de procurer la liberté de conſcience aux Reformés; qu'elle étoit en pouvoir de le faire quand elle le voudroit entreprendre: & que ſi elle ne le faiſoit pas, c'eſt qu'elle n'en auroit pas la volonté: qu'aprés cela tout le parti feroit à elle juſques à lui donner la derniere goutte de ſon ſang: que c'étoit le meilleur rempart dont elle ſe pouvoit ſervir contre l'ambition des Guiſes, qui n'avoit jamais tant paru que dans le traité qu'ils venoient de faire avec le Connétable, & le Maréchal de St. André: que ſi elle ſoufroit qu'il ſuccombât ſous ce Triumvirat, elle y ſuccomberoit en-ſuite toute la premiere: qu'il n'avoit rien à lui dire davantage, & qu'elle étoit trop éclairée pour ne ſe pas dire à ſoi-même tous les inconveniens qui en arriveroient.

La Reine mere les sçavoit tout aussi lui, & il avoit raison de ne lui pas fair long discours. Cependant elle eût bi gagner sans faire ce qu il demandoit ; 1 me il ne lui vouloit rien promettre elle fut obligée d'y travailler. L'entre difficile à cause que le Connétable le parti contraire, toutefois elle eut tan sur l'esprit du Roi son fils, & d'ailleur prit si finement, que l'édit fut sig que l'on fut seulement qu'il avoit été m tapis. Tout le parti des Guises en bruit, ils ne demeurerent pas eux-m le silence, desorte qu'il ne tint pas à ne broüillassent l'Etat. Nous verron livre suivant, quel effet cela fit, & co causerent de desordre par leur malheur tique. Cependant il faut sçavoir que virat ; dont je viens de parler, obligea Navarre à demeurer à l'Amiral.

Fin du troisiéme Livre.

LA VIE
DE
ASPARD DE COLIGNY,
AMIRAL DE FRANCE.

LIVRE IV.

'AMIRAL avoit toûjours été en grande consideration parmy les Reformês, mais quand il eut obtenu l'Edit, dont viens de parler, ce fut encore toute autre ose. Car enfin il n'y avoit personne qui sut que c'étoit le fruit de ses peines, & s'il eut voulu s'en desister, il auroit eu recompense tout ce qu'il auroit voulu. Et fait, la Reine mere qui voioit que c'étoit un qui la rendroit odieuse aux Papistes, lui oit offert toutes choses pour qu'il la laissât en x, mais il étoit demeuré ferme, & l'avoit jours payée des raisons, que nous venons deduire. Cependant parmi la joye que lui oit aporter un si grand évenement, il avoit x chagrins inconcevables; l'un que la Reine re entretenoit toûjours commerce avec les nemis de sa Religion; l'autre que l'esprit du oi de Navarre étoit tous les jours de plus en s difficile à manier. Par l'Edit ci-dessus il oit porté, que tous ceux qui étoient en pri-

son pour le fait de la Religion sortiroient toutefois comme on n'executoit pas cet article au pié de la lettre, l'Amiral crut être en droit de s'en plaindre. Mais il ne trouva personne qui lui fut plus contraire que le Roi, qui lui dit même qu'il deviendroit à la fin importun & qu'il ne s'étonnoit pas si Quentin s'étoit plaint de lui dans les Etats. Cette parole surprit l'Amiral, car il lui sembloit qu'il la devoit bien moins attendre de lui, que d'un autre; de lui, dis-je, qui avoit témoigné être non-seulement attaché à son parti, mais encore à sa Religion. Au reste, pour sçavoir ce que ce Prince vouloit dire, il suffira de rapporter que ce Quentin avoit porté la parole pour le Clergé aux Etats, dont le Roi de Navarre vouloit parler, & qu'épris d'un zele indiscret, ou peut-être gagné par les Guises, il avoit eu la hardiesse de dire que c'étoit l'Amiral qui étoit cause de tous les désordres. Ce discours n'étoit pas demeuré à terre, & l'Amiral s'en étant plaint, Quentin avoit été obligé de lui en faire excuse en pleins Etats. Cependant quoi que le Roi de Navarre eût été alors le premier à le blâmer, il changeoit maintenant de langage, tant il est vrai que qui se laisse gouverner par ses passions, n'est jamais en état de rendre justice.

L'Amiral ne se pût empêcher de repliquer nonobstant le respect qu'il lui devoit; mais n'en aiant pas eu plus de contentement, cela lui servit à le connoître encore mieux qu'il ne faisoit. Cependant la Reine mere qui n'avoit fait cas de l Amiral, qu'entant que son credit étoit grand auprés de ce Prince, commença à ne le

lus tant considerer, & comme il en devinoit
ien la cause, il fit tout ce qu'il pût pour se
emettre bien auprés de lui. Mais il n'y vou-
it jamais entendre, & dit au Prince de Con-
e, qui lui en parloit, qu'il avoit plus de su-
t qu'il ne croioit de se plaindre de l'Amiral;
u'il lui avoit donné mille méchans conseils,
que s'il ne l'eut pas crû, ses affaires seroient
n meilleur état. Ces paroles étant raportées
l'Amiral, il demanda à se justifier, & pour
pouvoir faire, il pria ce Prince de lui speci-
er en quoi il se plaignoit de lui. Le Roi de
Navarre lui dit que c'étoit par ses conseils qu'il
voit cedé la Regence à la Reine mere, & que
ans lui il eut fait mieux valoir son rang. L'A-
iral lui repliqua qu'il avoit cru bien faire,
n faisant cela, & que toûjours faloit-il qu'il
ombât d'accord, que c'étoit ce qui avoit fait
btenir la liberté de conscience aux Reformés.
Mais comme cette raison étoit foible pour ce
Prince, qui faisoit marcher la Religion aprés
on interest, il ne parut pas s'en contenter.
Ils se separerent neanmoins assez bons amis en
parence; mais cette amitié ne dura gueres,
& je ferai voir bientôt ce qui la rompit. Ce-
pendant comme il étoit important à l'Amiral
le ne pas faire connoître l'état où il étoit au-
prés de lui, il lui fit sa cour plus exactement
que jamais, & la Reine y fut si trompée,
qu'elle crut qu'ils s'étoient raccommodés de
bonne foi. Sur ce pié-là, elle se réchaufa pour
lui; & les brigues qui se faisoient de part &
d'autre, voulant qu'on tint encore les Etats,
pour regler mille choses qui ne se pouvoient
décider autrement, elle y porta tellement le
parti des *Reformés*, qu'ils eurent lieu de croire

dont ils joüissoient, qui étoit cause d
ces desordres, il étoit expedient de leur e
une partie. Cet avis eut été approuvé d
les deputés, s'il n'y en eût eu quelques-u
étoient pensionnaires de Rome, & c
croiant pas qu'elle dût être fort contente d
proposition, s'y opposerent formelle
Cependant comme ils couroient risque d
dre leur procés, ils s'aviserent de pou
Clergé à offrir au Roi une bonne somme
gent; & les Ecclesiastiques s'étant rachet
là, les Etats se rompirent sans qu'on eût
cé beaucoup de choses. Le Clergé s'étai
du agreable par ce present, le Cardinal de
raine, qui y avoit beaucoup de credit
posa de terminer les differens de la Reli
sans attendre le Concile, qui ne venoit p
quoi qu'il eût été promis par le Pape.
pendant aiant peur de fâcher le S. Pe
demanda que ce fut dans un Colloque pa
lier, ce qui étoit conforme aux desirs de
formés, & ce qu'ils avoient desiré pl
fois. Ils y consentirent donc avec be

Prince de Condé, avec qui il vivoit trop bien pour lui donner aucun ſujet de plainte ; mais ſoit que le Roi de Navarre fut fâché de n'avoir que le nom d'être leur Chef, ou qu'il ne cherchât qu'un pretexte pour s'en dégager, il leur dit de s'en retourner vers celui à qui ils s'étoient adreſſés les premiers. Ces inégalités deſeſperoient l'Amiral, & il fit tout ce qu'il pût pour adoucir ſon eſprit, juſques à lui faire entendre qu'il ne ſe mêleroit plus de rien, pour peu qu'il y trouvât à redire. Mais enfin comme il ne ſçavoit proprement ce qu'il vouloit, il eſt impoſſible de dire s'il ſe contenta de cette ſatisfaction, ou s'il n'en fit que le ſemblant. Quoi qu'il en ſoit, aprés avoir fait un peu le difficile, il approuva le choix qui avoit été fait à l'égard de quelques-uns, & trouva à redire aux autres. L'Amiral ſe conforma à tout ce qu'il voulut, & ainſi n'ayant pas eu le moindre ſujet de ſe plaindre davantage, le Colloque commença, dont la plûpart des Papiſtes ſe ſcandalizerent. Ils diſoient pour leurs raiſons, que le Cardinal de Lorraine avoit tort de mettre en compromis une croiance, qui ſubſiſtoit depuis tant de ſiecles, & à laquelle, quoi qu'on en pût dire, c'étoit donner atteinte que de vouloir diſputer deſſus : qu'il ne le faiſoit auſſi, que pour faire voir ſon bel eſprit, mais que les choſes du ſalut ne ſe traitoient pas de la ſorte, & qu'il n'y falloit que de la foi, & qu'en un mot ils ne s'en raporteroient pas à ce qu'il en decideroit. Voilà quel étoit le langage du commun peuple, qui dans la Communion de Rome eſt d'ordinaire ſi ignorant, qu'il va à la Meſſe ſans ſçavoir ce qu'on y fait. Mais les honnêtes gens parloient bien au-

trement, ils étoient ravis qu'on eût pris ce milieu, pour terminer une chose dont on ne pouvoit pas esperer de sortir par la mediation du Pape, qui y avoit trop d'interest, pour se rendre à la raison. Je n'ai garde de raporter tout ce qui se fit dans ce fameux Colloque, dont le Pape fut si peu content, qu'il dépêcha le General dés Jesuites, pour tâcher de le rompre. Assez d'autres Historiens en parlent sans moi, & il suffira que je die que ceux qui avoient crû qu'on n'y avanceroit rien, ne se tromperent pas. La raison est, que chacun étant attaché à son sentiment, au lieu d'une dispute, ce fut une querelle, & elle auroit bientôt produit des injures de part & d'autre, si on n'eut coupé cours à toutes choses, en se separant.

Ce Colloque fut nommé le Colloque de Poissi, à cause qu'il se tint dans une petite ville de ce nom-là, à six lieuës de Paris. Cependant l'Amiral, qui en avoit esperé quelque chose de mieux, vû l'érudition des Ministres, qui y étoient, fut fort fâché qu'il se fut terminé de la sorte. Les Papistes de leur côté, n'en furent pas plus contens, & ils étoient tellement prévenus en faveur du Cardinal de Lorraire, qu'ils croioient qu'il battroit en ruïne tous ceux qui lui étoient opposez. La Reine mere, qui alloit toûjours à ses fins, fut ravie de voir du mécontentement dans les uns & les autres; & les animant sous main encore davantage, elle offrit tantôt sa protection aux Reformés, & tantôt aux Papistes. Cela ne plaisoit gueres à l'Amiral, qui nonobstant qu'elle se cachât de lui avec beaucoup de soin, penetroit jusques au fonds de son cœur; ainsi ne voulant pas dépendre davantage d'une femme, qui n'avoit point d'autre passion, que celle

celle de mettre tout le monde, pour ainsi dire, aux épées, & aux coûteaux, afin de pouvoir regner seulement ; il pressa le Roi de Navarre sur une chose à quoi il ne l'avoit jamais pû faire condescendre, sçavoir de faire profession publique de la Religion Reformée, lui remontrant qu'il n'auroit pas plûtôt fait ce pas-là, que tout le Roiaume se déclareroit pour lui : qu'il y avoit un million d'ames qui n'attendoient que cette démarche, pour faire la même chose ; que la Reine mere seroit bien attrapée aprés cela, & que tel qui demeuroit auprés d'elle, parce qu'on les croioit d'intelligence, viendroit auprés de lui, pour ne pas rester auprés d'une femme, qui n'avoit pour toute regle qu'une damnable politique. La Reine mere qui avoit des espions par tout, & particulierement dans la Maison de ce Prince, dont la complexion amoureuse ne lui permettoit pas de cacher rien à ses Maîtresses, fut bientôt avertie des desseins de l'Amiral ; c'est pourquoi pour aller au-devant, elle fit deux choses, l'une d'empêcher que le Roi de Navarre ne fit ce que l'Amiral souhaitoit, l'autre de feindre que c'étoit de bonne foi qu'elle vouloit se convertir. L'Amiral nonobstant toutes ses lumieres donna dans ce paneau, & comme il ne pouvoit rien arriver de plus avantageux à son parti, non-seulement il souhaita que cela fut, mais il crut encore que cela étoit selon la coûtume des gens qui croient aisément ce qu'ils desirent. D'ailleurs cette Princesse pour le lui faire encore mieux accroire, le traita si favorablement en toutes choses, que chacun y fut trompé comme lui. Il obtint toutes les graces qu'il demanda ; & comme elles n'alloient qu'au bien des Reformés, cette Princesse envoia des ordres dans les Provinces en leur

 faveur.

faveur. Les Guises croiant que tout cela étoit de bonne foi, firent plusieurs plaintes, aussi-bien que le Connétable, & le Maréchal de St. André, qui agissoient toûjours tous trois de concert. Mais comme elle ne leur en faisoit point de raison, ils se retirerent tous de la Cour.

Ce fut alors que la Reine mere crut être au dessus de ses esperances, car n'ayant plus affaire qu'au Roi de Navarre, au Prince de Condé, & à l'Amiral, elle tâcha d'augmenter les mécontentemens du premier, & de jetter de la défiance de ce Prince, dans l'esprit des deux autres. Cela ne lui fut pas difficile, elle fit dire à ceux-ci, que ce Prince n'avoit jamais eu dessein d'embrasser la Reforme, & que s'il avoit feint d'entrer dans leur parti, ce n'étoit que parce qu'il avoit crû y trouver ses avantages: que maintenant qu'il étoit défait des Guises, qui lui faisoient ombre à la Cour, il n'y songeoit plus, & qu ils n'avoient qu'à le presser pour voir ce qui en étoit. Elle faisoit tenir un autre discours à celui-là, & le voici: que l'Amiral ne lui vouloit faire changer de Religion, que pour se servir de son nom, pendant qu'il retiendroit toute l'autorité entre ses mains: qu'il lui étoit aisé de voir, comment les Eglises, qui commençoient à se former, le reconnoissoient déja pour leur chef, ne s'adressant plus qu'à lui, quand elles avoient besoin de quelque chose. S'il vouloit qu'un homme, qui étoit si fort au-dessous de lui, s'attribuât ce qui lui étoit dû; que cependant, quand bien même il en useroit tout d'une autre façon, il ne trouveroit pas tant d'avantage qu'on diroit bien à le croire; que le parti qu'il lui offroit, étoit dangereux; qu'il s'agissoit de changer

ger de Religion, chose odieuse au peuple, qui croioit être dans le bon chemin, & à qui par consequent il ne pourroit jamais faire goûter cette action, quoi qu'on lui pût dire: qu'il étoit bien vrai que quelques-uns avoient déja fait le même pas, mais que le nombre étoit petit à proportion des autres; que la prudence vouloit donc qu'il se rangeât du côté des plus forts, principalement, n'aiant plus les Guises pour lui faire ombrage, c'est-à-dire pouvant devenir le chef des Catholiques, aussi-bien que celui des Reformés. Voilà dequoi la Reine mere le fit entretenir; & cela fit tant d'effet sur lui, que quoi qu'il eut donné parole à l'Amiral deux jours auparavant de faire tout ce qu'il voudroit, il ne s'en ressouvint plus. Celui-ci l'attribua d'abord à son esprit, qui comme j'ai déja dit, étoit d'ordinaire irresolu; mais aprés avoir bien observé toutes choses, il fut obligé de changer de sentiment; il remarqua que ce Prince entretenoit correspondance avec les Guises, chose qu'il eut peine à croire d'abord; mais dont il ne pût plus douter, aprés ce que je vais dire.

Les Guises s'étant éloignés de la Cour, & ne voiant point de porte pour y rentrer, tant que les choses seroient en l'état qu'elles étoient, envoierent en Espagne, pour avoir la protection de Sa Majesté Catholique, qui ne demandant pas mieux, que de trouver l'occasion de broüiller le Roiaume, leur promit tout ce qu'ils vouloient & encore au-delà. L'Amiral qui étoit allerte sur tout, aiant avis de cette deputation, fit guetter le messager au retour, & il fut pris déguisé en Pelerin de S. Jacques. On le foüilla depuis la tête, jusques aux piés, pour voir s'il ne raportoit *point* de Lettres; mais quoi qu'on vi-

ſitât tous ſes habits, juſques à ſes ſouliers, il fut impoſſible de rien trouver. On dit cependant à l'Amiral, qu'il avoit jetté ſon bourdon, ſe voiant pris ; & ſe doutant que les Lettres pourroient être dedans, il demanda ce qu il étoit devenu. On l'avoit laiſſé au même endroit où il l'avoit jetté, & il fallut l'aller chercher chez un païſan, qui l'avoit trouvé. Il fut aporté au Parlement, dans les priſons duquel le faux Pelerin étoit, & les Lettres ſe trouverent dedans, comme l'Amiral avoit prevû. Il ſolicita ſa punition, eſperant qu il découvriroit beaucoup de choſes, dont les Lettres n'inſtruiſoient pas ; mais le Roi de Navarre prit ſon parti ſous main, ce qui l'étonna infiniment, vû qu'il étoit perſuadé qu il avoit encore plus d'intereſt que lui à cette affaire. Et de fait, les Guiſes, qui en étoient ſoupçonnés, avoient toûjours été ſes plus mortels ennemis ; mais enfin comme l'ambition fait faire bien des choſes en peu de temps, il avoit écouté des propoſitions qui l avoient tellement ébranlé, qu'il n'étoit pas éloigné de s'accommoder avec eux. Ils lui avoient donné parole au nom du Roi d'Eſpagne, aprés lui avoir découvert le commerce qu'ils avoient avec lui, qu il lui donneroit le Roiaume de Sardaigne, pour recompenſe de ce qu'il lui detenoit du ſien, & ne prenant pas garde, que ce n'étoit que pour le tromper, il ſe reput ſi bien de cette chimere, que ce meſſager étant pris, il empêcha qu'il ne fut puni ſelon que le crime le meritoit. Cela ſurprit l'Amiral, comme je viens de dire. Cependant la Reine mere ne le fut pas moins, & ſe doutant de ce qui ſe paſſoit, elle vit bien qu'elle étoit perduë, ſi ce Prince s'accommodoit avec *les Guiſes*. Car elle avoit donné d'un autre côté

mille

lle sujets de défiance à l'Amiral ; & il étoit à croire qu'elle alloit être abandonnée de tout le monde. L'état où elle se trouvoit l ayant obligée à y penser meurement, elle tenta de détourner le Roi de Navarre de son dessein ; mais aiant senti de la maniere qu'il lui parloit ; qu il n'avoit envie que de la tromper, elle se jetta entre les bras de l'Amiral, à qui pour ôter toute défiance, elle promit de faire tout ce qu il voudroit. Ce grand homme, dont l'unique but étoit de procurer de l'avantage à ceux de sa Religion, ne lui demanda ni biens, ni Gouvernemens ; mais seulement qu elle voulût faire executer l édit, qu elle avoit déja accordé en leur faveur. Au reste cet Edit ne portoit pas en termes exprés, qu'ils auroient liberté de conscience, mais c'étoit la même chose, puis qu'il étoit défendu aux Papistes de les inquieter, pour le fait de la Religion. Cependant au prejudice de cette ordonnance, ils ne pouvoient s'empêcher d'exciter des seditions, dont on faisoit continuellement des plaintes à l'Amiral, qui les portoit en même temps à la Reine mere, & au Roi de Navarre, qui y avoient quelquefois remedié, mais qui quelquefois aussi ne l'avoient pas fait par consideration, ou peut-être par méchante volonté. Or l Amiral voulant rendre les affaires de son parti encore meilleures, demanda un nouvel Edit ; & il en obtint un, par lequel il fut permis aux Ministres de prêcher par tout le Roiaume, excepté dans les villes, sur tout à Paris, où la Reine mere craignoit qu'il n'arrivât de la sedition, à cause du grand credit qu'y avoit la Maison de Guise, & de l'opiniâtreté des Parisiens. Mais ce mot de sur tout, étant comme une permission indirecte

de prêcher dans les autres villes, l'Amiral l'expliqua à son avantage, tellement qu'y aiant envoié des gens capables de faire connoître les abus qui s'étoient glissez dans l'Eglise Romaine, & le besoin qu'elle avoit de reformation, il est incroiable combien ils y firent de progrés.

Les Guises voiant que la Reine mere se déclaroit si ouvertement en faveur de leurs ennemis, redoublerent non-seulement leurs éforts pour gagner le Roi de Navarre, mais continuerent encore leurs pratiques avec l'Espagnol; & son interest étant de broüiller le Roiaume, il leur promit & hommes; & argent. Si le Roi de Navarre eût un peu songé à ses affaires, il auroit bien vû qu'il n'y avoit rien de si prejudiciable pour lui, que de se liguer avec eux, puis que c'étoit se jetter dans la dépendance de l'Espagnol, qui étoit son plus mortel ennemi. Mais se laissant aller aux esperances imaginaires du Roiaume de Sardaigne, dont on continuoit de le flatter, & d'ailleurs les Guises lui faisant paroître, qu'ils ne vouloient dépendre que de lui dorénavant; enfin il donna dans le panneau, quoi que Jeanne d'Albret sa femme fit tout ce qu'elle pût pour l'en empêcher. L'Amiral qui ne pouvoit ignorer ce qui se passoit, voiant que ses ennemis faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour renouveller non-seulement les supplices passés, mais encore pour jetter l'Etat dans une guerre civile, crut qu'il lui devoit être permis de songer à sa sureté, & à celle de ses freres. Pour cet effet s'étant uni étroitement avec le Prince de Condé, qui n'avoit pas un esprit à tout vent, comme le Roi son frere, il envoia en Allemagne pour demander

du ſecours aux Princes, que la conformité de Religion pouvoit obliger à l'aſſiſter. Cependant il obligea le Prince de Condé à ne plus faire de façons ſur ſa Religion, & au lieu qu'il n'avoit fait auparavant profeſſion de celle des Reformés qu'en cachete, il la lui fit faire publiquement. Comme la qualité de Prince du ſang eſt d'une grande ſuite dans le Roiaume, ſa declaration fut ſuivie de celle de pluſieurs perſonnes conſiderables, & la Reforme s'étendit dans toutes les bonnes villes, Paris même, nonobſtant l'attache qu'il avoit aux Guiſes, témoigna vouloir être inſtruit, ſi-bien qu'il en ſortoit tous les jours plus de cinquante mille perſonnes, pour venir au prêche aux fauxbourgs S. Antoine & S. Marceau, où il étoit permis aux Reformés de le faire. Ce fut alors que l'Amiral, qui avoit toûjours vêcu exemplairement chez lui, depuis pluſieurs années, ſe crut obligé encore à une plus grande exactitude. Il ne reçût plus de domeſtique, dont il ne fut inſtruit de la vie & des mœurs, les obligea de venir ſoir & matin aux prieres, qu'il faiſoit faire en ſa preſence par ſon Miniſtre, & enfin donna un ſi bel exemple à tous qu'il n'étoit plus parlé que de ſa devotion. Les Guiſes voiant que parmi tant de ferveur, il n'oublioit rien pour ſe mettre à couvert de leurs ſurpriſes, tâcherent de gagner le Duc de VVittemberg, qui leur devoit donner quelque ſecours en cas de beſoin, & qui d'un autre côté devoit laiſſer paſſer par ſa Comté de Montbelliard, celui qu'il attendoit de quelques autres Princes d'Allemagne. Ils ſe tranſporterent eux-mêmes pour cela juſques en Saverne, & comme la diſſimulation étoit une qualité qu'ils

croioient

croioient fort necessaires à leurs grands desseins, ils surent si bien en user avec lui, qu'ils lui firent accroire qu'ils étoient biens moins éloignés de sa croiance, que l'Amiral. Car ce Prince étoit Lutherien, & s'ils ne feignirent pas de l'être tout-à-fait, au moins ils lui firent comprendre, que si toute la dispute de la Religion se renfermoit à vouloir établir ce que Luther avoit avancé, ils ne se montreroient pas si obstinés. Le Duc de VVittemberg s'étant laissé leurer par là, ces Princes s'en retournerent chez eux jusques à ce qu'ils eussent des nouvelles qu'il fut temps de se mettre en campagne. Cela dépendoit de la déclaration du Roi de Navarre, lequel continuant dans ses irresolutions ordinaires, n'avoit pas donné plutôt une parole, qu'il sembloit s'en repentir. Et de fait, faisant reflexion qu'il étoit dangereux d'avoir de tels competiteurs, il differoit autant qu'il lui étoit possible de les faire revenir en Cour; mais comme l'Amiral avec l'aide du Prince de Condé tâchoit alors de se passer de lui, & que la Reine mere s'étoit déclarée pour eux, il lui fut force à la fin de rappeler ces Princes, afin que par leur moien il pût empêcher que la balance ne panchât de leur côté. Les Guises aiant reçû de ses nouvelles, avertirent leurs amis de monter à cheval, resolus de n'aller à Paris, que bien accompagnés. Le chemin du Duc, qui étoit dans son château de Joinville, sur les frontieres de Lorraine, étant de passer par Vassi, petite ville de Champagne, il arriva que des gens de sa suite entendant chanter des Pseaumes, commencerent à se moquer de ceux qui les chantoient, ce que ceux-ci ne pou-

vant soufrir, ils rendirent paroles pour paroles ; mais elles furent bientôt suivies de coups, les gens du Duc de Guise, qui se sentoient les plus forts, mirent l'épée à la main, & au pistolet, & les autres n'ayant que des pierres pour se défendre, le combat fut fort inégal. Le Duc de Guise entendant du bruit, revint sur ses pas pour mettre le holà, mais aiant été atteint au visage d un coup de pierre, cela irrita tellement ses gens, qu ils firent main basse sur les Réformés. Il y en eut pour le moins soixante de tués sur la place, & le nombre en auroit été encore plus grand, s'ils n'eussent tâché de sauver leur vie par la fuite.

L Amiral étant averti de cet accident, s'en plaignit au Roi de Navarre, pour voir quel parti il prendroit en cette occasion. Mais il ne voulut pas seulement l'écouter, lui disant que les Reformez abusoient de l Edit que le Roi leur avoit accordé . & que comme ils sçavoient que le Duc de Guise s'y étoit opposé formellement, ils avoient fait tout leur possible pour l assassiner. L'Amiral le voyant si fort prévenu, le voulut desabuser, en lui contant la chose comme elle s'étoit passée, mais il lui fut impossible de se faire prêter audiance, ne qui lui faisant connoître qu il n'en devoit pas attendre plus de quartier, que des Guises, il tint conseil avec le Prince de Condé, & le Maréchal de Montmorenci fils aîné du Connétable, pour sçavoir ce qu'ils avoient à faire. Car quoi que ce dernier fut toûjours dans l'Eglise Romaine, il n'avoit jamais voulu donner dans le parti des Guises, & c'étoit pour cela qu il avoit tâché de détourner son pere du Triumvirat, dont j'ai parlé tantôt. Il fut agité da

ce conseil, s'ils previendroient leurs ennemis, ou s'ils devoient attendre qu'ils fussent ataqués. Montmorenci, qui ne vouloit pas s'engager dans une guerre civile, fut du dernier avis, & les autres du premier. Cependant ils furent grandement en peine quel parti prendroit la Reine mere, car tantôt elle faisoit bonne mine au Roi de Navarre, comme si elle n'eût songé qu'à dépendre de lui. Cependant elle se faisoit faire la cour par tous les deux, à qui elle vouloit paroitre necessaire. Et de fait, elle se conservoit toute l'autorité par la jalousie qu'ils avoient l'un de l'autre. On raporte qu'elle demanda à l'Amiral quel fonds elle pouvoit faire sur les forces des Reformés, & combien ils pourroient mettre de troupes sur pié, & que lui ayant répondu qu'il ne lui pouvoit pas specifier les choses au juste, mais qu'il y avoit aparence qu'ils en mettroient tant qu'ils voudroient, vû qu'ils avoient déja deux mille cent cinquante Eglises; cette réponse ne lui plût pas, croiant qu'il ne la lui faisoit, que pour se faire craindre. Mais ce trait de l'histoire est aisé à refuter, & il n'y a point d'aparence que cette Princesse aprehendât un homme comme l'Amiral, qui ne pouvoit pretendre tout au plus que d'avoir quelque autorité sous elle. Cela eût été bon s'il eût joint à tant de grandes qualités, une naissance roiale, comme le Roi de Navarre, ou du moins comme celle des Guises, auquel cas il eût été à aprender.

Parmi tant d'intrigues, le Duc de Guise continuoit toûjours son chemin, dont il esperoit un bon succés par plusieurs raisons. Mais la plus forte de toutes étoit, qu'il étoit appelé par les *Parisiens*, qui en faisoient une estime particu-

liere,

e, non pas tant toutefois en consideration grandes actions, qu'il avoit faites, & dont ennemis même ne pouvoient disconvenir, de ce qu'ils le croioient attaché à la Relin Romaine. Mais ils avoient encore une re raison pour le desirer, ils n'aimoient nt le Maréchal de Montmorenci leur Gouneur, & ils esperoient s'en delivrer par la uë de ce Prince. La Reine mere qui étoit ontainebleau avec le Roi, ayant apris qu'il it en chemin avec une suite de douze, ou nze cens chevaux, lui envoia faire commanent de la part de son fils, de ne pas passer re; mais il fit réponse que sa presence étoit s necessaire à la Cour, qu'elle ne pensoit. oles trop hardies pour un sujet, & qui aunt aussi trouvé bientôt leur punition, si at eût été dans la tranquilité qu'il devoit . Mais la plûpart des Grands inspirerent e audace au Duc, par l'envie qu'ils avoient oir changer le Gouvernement, n'étant pas outumés à obeïr à une femme, & d'ailleurs tant pas trop aises de la faveur de l'Amiral, trouvoit à redire à leurs debauches, tellet qu'ils l'appeloient entr'eux le reformateur mœurs, comme de la Religion. Le Duc Guise étant arrivé à Paris, y fut le maitre, s'en alla de là à la Cour, où il commença s'emparer de la personne du Roi, ne met- auprés de lui que des personnes en qui il confioit particulierement, avec ordre de lui orter le nom de tous ceux qui lui parlent, de ne pas soufrir que ce fut en parlier. Il laissa cependant les marques de torité entre les mains de la Reine mere; s comme elle vit que sa condition & celle

de

de ſon fils ne differoient en rien de celle des priſonniers, ſi-non qu'on prenoit ſoin de leur cacher à tous deux leur deſtinée, elle écrivit au Prince de Condé & à l'Amiral, les conjurant de ne les pas abandonner en l'état où ils étoient, ajoûtant qu'il étoit temps ou jamais de ſe ſervir des grandes forces, dont ils lui avoient parlé en diverſes rencontres. C'étoit bien leur deſſein, quand même ils n'auroient pas reçû de ſes nouvelles, & ce qui étoit arrivé à Vaſſi les avoit tellement animés contre le Duc, qu'ils avoient reſolu de ſe perdre eux-mêmes, ou de le faire perir. Pour cet effet ils manderent à toutes les Egliſes de faire marcher un certain nombre de gens, qu'elles tenoient tous prêts au premier commandement; & comme ces forces étoient diſperſées en pluſieurs endroits du Royaume, elles ſe ſaiſirent de pluſieurs bonnes villes, & même des plus conſiderables. D'autres ſe déclarerent pour eux, ſans qu'il fut beſoin d'uſer de la moindre ſurpriſe, tellement qu'en peu de temps l'Etat ſe trouva partagé entre les Papiſtes, & les Reformés. Le Duc de Guiſe avoit trop d'eſprit, pour ne pas voir ce que produiroit ſon entrepriſe ainſi ne doutant point que l'Amiral, & les autres chefs des Reformés, ne ſe miſſent en campagne auſſi-tôt, il eût le ſoin de mener le Roi à Melun, qui étoit un lieu plus de défenſe que Fontainebleau, & qui n'en eſt éloigné que de quatre lieuës; mais ne s'y croiant pas encore en ſureté, il fit reſolution de l'emmener à Paris. Comme il y avoit dix lieuës à faire, il manda aux Pariſiens de battre la campagne: mais au lieu de lui obeïr, ils ſe renfermerent dans leurs murailles, ſur l'avis que le Prince de Condé avoit paſſé la *Seine* à *S.* Cloud, & que laiſſant leur ville ſur la droite,

droite, il s'avançoit du côté de Villeneuve Saint Georges, qui étoit le chemin par où il faloit que le Roi vint. La Reine mere étoit avec lui, quoi qu'elle eut fait tout son possible pour empêcher qu'on ne le menât à Paris, se doutant bien que les Guises y seroient les maitres, & qu'il faudroit qu'elle dit Adieu à la Roiauté. Mais le Roi de Navarre, à qui elle s'étoit adressée pour cela, lui avoit dit en jurant, qu'elle pouvoit rester toute seule, si elle vouloit, mais que c'étoit une chose resoluë que le Roi y viendroit. Ainsi ce Prince par une conduite surprenante, servoit lui-même au dessein des Guises, qui lui avoient montré tant de fois qu'ils étoient ses ennemis, que c'étoit merveilles comment il y pouvoit prendre confiance, mais ils usoient envers lui d'une merveilleuse adresse, & quoi que rien ne se fit que par leurs ordres, il sembloit que ce fut par ceux de ce Roi tant ils s'y prenoient finement.

Cependant le Prince de Condé s'étant mis en campagne, comme je viens de dire, crut qu'il y alloit de son honneur de ne pas laisser passer le Duc de Guise avec sa proie, sans coup ferir. Les lettres de la Reine mere l'y convioient, mais sur tout l'Amiral, qui s'étoit rendu auprés de lui avec quatorze ou quinze cens Gentilshommes, qui lui étoient venus offrir service. Car il prevoioit bien, que si le Duc pouvoit jamais s'enfermer dans la capitale, il y feroit tenir au Roi tel langage qu'il voudroit, c'est-à-dire qu'il les feroit bientôt passer pour des heretiques, & pour des perturbateurs du repos public, qualités que le plus fort ne manque jamais d'imputer au plus foible. A ces raisons il en joignit une autre, qui lui promettoit une victoire aisée, c'est que le Duc n'avoit pas la moitié tant de cavalerie que lui, sur laquelle on conte

d'ordinaire

d'ordinaire davantage le jour d'une bataille, que sur l'infanterie. Quoi qu'il en soit, le combat ayant été resolu entre le Prince de Condé & lui, dans un Conseil de guerre qu'ils tinrent à S. Cloud celui-ci se chargea d'aller reconnoitre; mais le Duc de Guise usa d'une telle diligence, qu'il gagna le bois de Vincennes, & de là conduisit le Roi surement à Paris. Le Prince de Condé voiant cela, repassa la Seine à la tête de deux mille chevaux, & laissant le reste des troupes sous la conduite de l'Amiral, il marcha jour & nuit à Orleans, l'une des plus grandes villes du Roiaume, & dont Andelot venoit de s'emparer, par l'intelligence de quelques habitans. Sa situation sur la Loire, & le voisinage qu'elle avoit avec plusieurs Provinces, où il y avoit grande quantité de Noblesse, qui avoit embrassé la Reforme, lui ayant fait naitre le dessein d'en faire sa place d'armes, il en confera avec l'Amiral, qui crut qu'il ne pouvoit mieux faire. Cependant les Reformés s'assurerent encore de Blois, & de Tours, qui sont sur la méme riviere, sans conter beaucoup d'autres villes plus éloignées, & qui n'étoient pas d'une moindre consideration. En effet ils se trouverent maitres dans peu de jours de Bourges, Lion, Vienne, Valence, Nismes, Montauban, & même de celle de Roüen capitale de Normandie. Cela n'embarrassa pas peu la Cour, car par le moien d'Orleans, ils empêchoient non-seulement qu'il vint rien à Paris d'au-delà de la Loire, mais faisoient encore des courses jusques aux portes. Par le moien de Roüen rien ne pouvoit aussi remonter par la Seine, & s'ils eussent tenu quelques passages dans la Bourgogne, c'eût été le moien de reduire bientôt les Parisiens à la raison. Cependant quoi qu'ils eussent ce côté-là libre, ils ne laisserent pas d'être

fort

fort fâchés d'être causes eux-mêmes de leur malheur, ce qu'ils ne pouvoient ignorer, puis qu'ils sçavoient bien que tout cela ne venoit, que pour avoir appelé le Duc de Guise. Mais pendant qu'ils avoient tant de lieu de se repentir, l'Amiral, qui voioit que ce n'étoit pas une petite entreprise que d'avoir affaire à un parti, qui avoit le Roi entre ses mains, & qui se servoit de son nom, quand il vouloit, fit trouver bon au Prince de Condé de faire deux choses, l'une d'envoier en Allemagne soliciter du secours, l'autre de mettre une telle police dans ses troupes, qu'elles ne se debandassent point, ou faute de païement, ou faute de discipline. Pour le premier, Andelot fut choisi pour ce voiage, & s'en aquita avec succés, quoi que les Guises crûssent avoir si-bien pris leurs mesures, qu'ils s'imaginassent être en sureté de ce côté-là. Pour le second, ce fut une merveille que l'ordre qui fut mis dans cette armée, & il ne faloit pas un moindre Capitaine que l'Amiral pour en venir à-bout. Cependant la premiere chose qu'il fit, fut de faire reconnoitre le Prince pour General, & lui pour son Lieutenant. Car jusques-là ce n'étoient pas proprement des troupes qui les avoient suivis, mais des gens de bonne volonté, & qui s'étoient mis en campagne, croiant qu'une bataille alloit decider de leurs differens. Aprés cela il fit plusieurs ordonnances pour les gens de guerre, dont voici les principales. Premierement, comme il faloit de toute necessité que chacun fût persuadé que la guerre qui s'alloit faire étoit une guerre de Religion, il établit si bien la crainte de Dieu dans l'armée, que nonobstant la dissolution du siecle, il en bannit le jurement, & la débauche. Cependant ne croiant pas que ce fut assez de

s'abstenir

s'abſtenir du mal, il établit des Miniſtres dans tout les corps, qui avoient ſoin de faire les prieres à de certaines heures, & de reprendre les ſoldats, tellement qu'il n'y eut rien de plus merveilleux, que de voir leur conduite. Ayant établi une choſe ſi neceſſaire, il eut ſoin de faire garder les loix du Roiaume, afin que chacun qui avoit le cœur François, ne ſe degoutât point s'il voioit qu'il en voulut établir de nouvelles, & qui euſſent quelque raport à celles des étrangers. Il en uſa de même à l'égard des loix militaires, & quoi que l'armée ſe trouvât remplie depuis d'Allemans, & d'Anglois, il ſut accorder les uns & les autres, ſans toucher neanmoins aux reglemens qu'il avoit faits.

Quoi que cette guerre à proprement parler eut pour motif l'accroiſſement de la Religion, du moins dans le cœur de l'Amiral : toutefois, comme il n'eſt pas permis de prendre les armes contre ſon ſouverain ; pour quelque raiſon que ce puiſſe eſtre, on ſe ſervit des Lettres, de la Reine mere, pour montrer que bien-loin que ce fût à lui qu'on en voulût, le princibal but étoit de le retirer des mains des Guiſes, Princes, dont les deſſeins devoient être ſuſpects, principalement à cauſe des pretentions qu'ils avoient ſur la Couronne, & dont ils s'étoient vantés en pluſieurs rencontres. Mais on ne s'attacha pas tellement à cela, qu'on ne ſongeât d'un autre côté à avancer les affaires de la Religion. Pour cet effet, l'Amiral fit deux choſes qui étoient fort neceſſaires, l'une de tâcher de debaucher le Roi de Navarre, l'autre de s'aſſurer de la Normandie, dont la conquête lui paroiſſoit plus neceſſaire, que toute autre, à cauſe de ſon voiſinage avec l'Angleterre. A l'égard du

u premier, il y emploia le Comte d'Escars, ientilhomme de condition, & qui étoit fort ien auprés de ce Prince, & il crut pouvoir se coner en lui, principalement, parce qu'outre qu'il toit homme d'esprit, il étoit de la Religion Reormée, quoi qu'à l'enterieur il fit encore proession de la Romaine. D'Escars suivant les Meioires qui lui avoient été envoiés, remontra ce Prince, qu'il avoit tous les torts du monde avoir adandonné un parti dont il étoit chef, & ndépendant, pour en suivre un où il faloit qu'il rît la loi de plusieurs : qu'outre cela il n'y auoir jamais le moindre credit, puisque bien-loin que l'on y fut assuré de sa Religion, on le soupçonnoit d'être de la Reformée ; cependant quand out cela ne seroit pas, qu'il n'y avoit pas d'apaence, que le chemin qu'il prenoit, le fit jamais rentrer dans son Royaume ; qu'il faloit qu'il eut une grande liaison avec les Guises, lesquels l'avoient avec l'Espagnol, & qui par consequent n'auroient garde de prendre son parti au préjudice de cette nation de qui ils témoignoient assez par leur conduite attendre tout leur fortune : qu'il seroit obligé lui-même de se servir des forces de cette Couronne, si la guerre venoit à durer, comment donc se faciliteroit-il la restitution de ce qu'elle lui retenoit : qu'il se trompoit encore, s'il croioit jamais être plus considerable dans le parti que les Guises ; qui avoient eu soin toute leur vie de paroître bons Catholiques-Romains, & de qui par consequent la Ville de Paris, qui donne d'ordinaire un grand branle à tout le Roiaume, épouseroit taûjours les interests, au prejudice de toute autre : que pourtant sur ce fondement, ou peut-être sous l'esperance imaginaire du Roiaume de Sardaigne, il renonçoit au plus grand avantage

qui lui pût jamais arriver, qui étoit d'êtr
tête d'un parti, qui s'étoit déja rendu mai
plusieurs bonnes places, & qui aparemment
demeureroit pas là, vû le grand nombre de
de toutes sortes de qualités, qui se décla
tous les jours pour lui ; s'il vouloit que le
de Condé, qui n'étoit que son cadet, profitâ
faute, ce qu'il feroit indubitablement, s'il
noit des mesures plus justes ; mais qu'il falc
ce fût bientôt, parce que s'il le laissoit enr
dans le commandement, il ne seroit plus
de l'en vouloir faire sortir. D'Escars rema
que tout ce qu'il avoit pû dire à ce Prince
ne l'avoit tant ébranlé, que ce qui regard
frere. Ainsi il lui toucha souvent cette cord
le Duc de Guise, qui connoissoit son foib
servit d'un secret, dont la Reine s'étoit adm
ment bien trouvée, quand elle avoit voulu
vrir ses sentimens, ce fut de se mettre bien
d'une Demoiselle qu'il feignit d'aimer le R
Navarre, & à qui ayant ouvert son cœur, e
dit qu'il se donnât bien de garde de croire
cars, sinon qu'il s'en repentiroit bientôt :
parti des Reformés ne pouvoit pas subsiste
mois ; qu'il n'avoit pas un sou, & que tout
forces ne consistant que dans quelque Nob
qui avoit marché sous l'esperence d'une ba
elle se lasseroit bientôt, voiant qu'il lui falc
re la guerre à ses dépens.

Par ce moien le Roi de Navarre manqua la
du monde qui lui étoit la plus avantageuse,
fâcha fort l'Amiral qui se flattoit que s'il e
le gagner, la Religion en auroit reçû un
bien. Cependant il eut matiere de se consol
ce qui arriva en Normandie, où il s'étoit ac
né lui-même, sur l'avis qu'il avoit reçû que

y étoit necessaire. Car à son arrivée il s'empara du Havre de Grace, & de Diepe, ports sur la côte d'Angleterre, ensemble de plusieurs autres places de consideration, mais desquelles il ne faisoit pas tant de cas, parce qu'elles étoient en rase campagne. Par tout où il porta ses pas, il empêcha que ses gens ne se ressentissent des suplices que les Catholiques-Romains avoient fait soufrir aux Reformés, lors qu'ils s'étoient trouvés les plus forts. Mais ce ne fut pas la même chose en Languedoc, & en Dauphiné, ou ceux-ci, sans s'arrêter aux Lettres qu'il leur avoit écrites, pour leur recommander la douceur, ils massacrerent de sang froid tous ceux de qui ils avoient sujet de se plaindre, & qui leur étoient tombés entre les mains. D'abord qu'il eut reçû ces nouvelles, on le vit pleurer de douleur, disant qu'il ne faloit pas esperer grand chose d'uue guerre, qui commençoit par de si grands crimes. Ce n'est pas le moien, disoit-il, de faire voir que nous sommes veritablement Reformés, & encore moins d'attirer les autres à nôtre croiance. Il en écrivit son sentiment aux Chefs, qui étoient en ce païs-là, avec ordre de s'y conformer, sous peine d'être destitués de leurs charges. Mais comme on le sçavoit bien éloigné de là, & que d'ailleurs il est bien plus aisé pendant une guerre civile de menacer, que de punir, ces desordres continuerent sans qu'il fut en son pouvoir d'y remedier.

Presque tout le Dauphiné, & une grande partie du Languedoc, se déclarerent pour le parti. Cependant il ne se formoit pas plûtôt une Eglise, qu'elle ne lui envoiât des députés, pour le prier de la recevoir en sa protection. Mais lui qui avoit peur de donner de la jalousie au Prince de Condé, les lui renvoioit en même temps sans les enten-

dre, de sorte qu'il montroit lui-même aux
l'exemple qu'ils devoient suivre, c'est-à-di
s'ils vouloient prosperer, il faloit qu'ils
dissent toute l'obeïssance, à quoi ils s'
obligés par leur serment. Les Guises fur
étonnés, quand ils virent que ce part
croioient abatre facilement, pourvû qu'ils
le Roi de Navarre de leur côté, ne subsi
seulement sans lui, mais encore qu'il s'ét
du maître de tant de fortes places, tant sur
tiere, que dans le cœur du Roiaume. Ce
ils esperoient qu'il ne pouvoit pas être d
durée, vû qu'il manquoit d'argent, sans
est impossible de faire la guerre. Mais l
conduite de l'Amiral suppléa à ce defaut
pêcha que le Prince de Condé ne donnât
lage les places que ses Soldats lui deman
& y faisant faire un inventaire exact d
choses, il les faisoit vendre, & leur d
buoit le prix. Il se trouva encore plusieur
d'or, & d'argent, dans les villes de la L
de Normandie, avec plusieurs sortes de
semblables, qu'il fit fondre, & dont c
quarts d'écus marqués au coin, & aux a
Roi, quoi que plusieurs fussent d'avis d
une monnoie d'une nouvelle fabrique,
dire qui marquât leur Religion, & leu
Mais il étoit trop sage pour faire une par
re, outre que son dessein n'étoit pas de
Republique, comme cela eut témoigné,
tâcher d'assurer sa Religion, & d'éloig
prés du Roi ceux qui lui donnoient de
conseils. La Reine mere étoit bien empê
mi tous ces desordres, elle n'avoit plus n
ni credit, & comme elle voioit que ce se
jours la même chose, tant que la guerre d

elle fit tous ses éforts pour moienner un accommodement. Les Guises qui ne cherchoient qu'à faire leurs affaires aux dépens des autres, la laisserent faire sans s'y opposer, & leur dessein étant d'attraper le Prince de Condé,& l'Amiral, ils lui firent faire diverses propositions de conferer tête à tête, pretendant qu ils seroient assez simples pour s engager dans quelque endroit, où il leur seroit facile de les surprendre. Pour cet effet on mit diverses propositions sur le tapis, dans lesquelles on faisoit tant d avantage à l'un & a l'autre, que cela étoit capable de leur faire faire toutes choses. On promettoit aussi des places de sureté aux Reformés, & en méme temps l'exercice de leur Religion ; de sorte que le Prince de Condé donnant dans le panneau, promit d aller trouver la Reine mere où elle voudroit, pourvû que le Roi de Navarre fut garant qu on ne lui feroit point de supercherie. Ce Roi qui croioit que cet accommodement le pouvoit mettre au comble de grandeur, ne feignit point de donner sa parole ; & comme il sçavoit bien que le Prince de Condé devoit demander l éloignement du Duc de Guise, du Connétable, & du Maréchal de S. André, vulgairement appelés les Triumvirs, il ne douta point qu'il ne donnât la loi quand ils n'y seroient plus. L'Amiral à qui le Prince de Condé avoit fait part du secret de son frere, qu'il avoit su de lui-même. Car ils agissoient de concert en cette occasion, dit à ce Prince qu'il se tromperoit, & que s'il le vouloit croire, il ne sortiroit point de son armée. Le Prince de Condé lui en demanda la raison, à quoi il répondit que la Reine mere n'auroit garde de permettre que les Triumvirs s'éloignassent de la Cour, puis qu'il faudroit aprés cela qu'elle dépen-

qu'il avoit dans Boisgen
Reine mere de s'y rendre
avec un esprit de sincerité
bien rarement. Mais c'est
trouvoit de l'avantage dans
qu'elle pretendoit faire sel
pas selon ceux du Roi de N
ses qui sçavoient qu'avec
Roi de Navarre aportoit
roient risque d'être sacrifi
buche pour les atraper tous
let, & si elle eut pû réussir
publier qu'ils avoient été
sorte, pour ne pas voir leur
ril manifeste. Ils prétendoi
du nom de Roi, pour just
roient fait, sûrs que l'aian
n'oseroit jamais les dédire
quel étoit l'esprit de la R
Princes, aprés quoi il me
voir ce qui arriva de cette

cette ville, & qu'il ne couroit pas plus de risque dans un endroit que dans l'autre. Le Roi de Navarre lui manda la même chose, & ce Prince ne croiant point de danger aprés ces paroles Roiales, fut trouver la Reine avec une simple escorte. L'Amiral ne l'aiant pû détourner d'une si funeste resolution, le suivit sans lui rien dire, avec la plus grande partie de la cavalerie de l'armée, & il aprit bientôt que pour premices de la trahison, les Guises s'étoient saisis de Boisgenci, & que la poussant plus avant, ils avoient dit à la Reine, & au Roi de Navarre, qu'à moins que de vouloir être complices de la trahison, ils ne pouvoient pas s'empêcher d'arrêter celui qui en étoit le Chef. Ce compliment qu'ils faisoient en armes, eut dequoi surprendre ce Prince, & cette Princesse, & ils auroient été sans doute bien embarrassés quel parti prendre en cette occasion, si l'Amiral n'eut paru dans le même temps avec sa cavalerie. Les Guises qui ne s'attendoient pas à le voir, commencerent alors à filer doux, & faisant semblant de n'avoir tenu ce discours qu'à cause du monde qu'ils voioient paroître la Reine Mere qui avoit l'esprit present, Voici mon cousin, dit-elle, au Prince de Condé, ce que ce peut être que ces gens-là, aprés quoi vous pourrez revenir. Le Prince de Condé qui l'avoit eu fort chaude ne se fit pas dire deux fois de s'en aller, & étant arrivé à l'endroit où étoit l'Amiral, il lui conta le peril d'où il sortoit, & tomba en mesme temps d'accord, qu'il lui avoit fait un grand plaisir. Cet intervalle ayant donné le temps au Duc de Guise de faire monter sa cavalerie à cheval, le Prince de Condé ni l'Amiral ne jugerent pas à propos de donner, & ils se contenterent seulement d'attacher quel-

même temps une affliction ...
avoit donné plusieurs enfans, &
né qu'il aimoit autant que s'il eu
la guerre étant cause qu'il ne fa
Chastillon, il le fit venir à Orle
me, qui y amena pareillement
Il y étudioit sous un Maître de
lui avoit donné, & qui avoit non
Il sçavoit déja beaucoup pour so
mettoit encore davantage avec le
que l'Amiral se flâtoit qu'il l'em
à la guerre, & lui aprendroit lu
tier, il fut saisi d'une fiévre mali
tombeau le septiéme jour de sa m
de Chastillon qui ne l'avoit pa
ques au dernier soûpir, ressenti
toute la tendresse d'une mere, &
que meritoit un fils si accompli
miral aprehendant qu'elle ne pr
à cœur, fut obligé de cacher l
avoit lui-même. Cependant son
vant pas bon qu'il s'affligeât ai

LETTRE DE L'AMIRAL A SA FEMME.

ENCORE *que tu ayes raison de suporter avec douleur la perte de nôtre fils bien-aimé, si pourtant suis-je obligé de te rememorer qu'il soit plus à Dieu, qu'à nous: & puis qu'il a voulu le retirer à soi, c'est à toi, & à moi à obeyr à sa sainte volonté. Il est vray qu'il étoit déja amateur du bien, & que nous pouvions esperer grande satisfaction d'un fils tant bien né, mais rememore toi ma bien-aimée, qu'on ne peut vivre sans offenser Dieu, & qu'il est bien-heureux d'être mort dans un âge, où il étoit exempt de crime. Enfin Dieu l'a voulu, je lui offre encore les autres, si c'est son vouloir, fais en de même si tu veux qu'il te benisse, car c'est en lui que nous devons mettre tout nôtre espoir. Adieu ma bien-aimée, j'espere te voir dans peu, qui sera toute ma joye. Escrite au Camp, &c.*

Il est aisé de juger par ce stile, de quelle trempe étoit l'ame de ce grand homme, & s'il sçavoit se conformer à la volonté de Dieu, quoi qu'il en soit, cette lettre fit plus d'effet sur sa femme, que toutes les consolations qu'on lui pouvoit donner d'ailleurs; & comme elle étoit fort vertueuse, elle fit dans la vûë de Dieu, ce qu'elle n'auroit pas fait pour toutes les raisons humaines. Cependant pour revenir aux affaires de la guerre, toute esperance de paix aiant été ôtée par ce que j'ai dit ci-dessus, le Parlement de Paris declara l'Amiral criminel de leze-Majesté, avec tous ceux qui suivoient son parti. Et pour ce qui est du Prince de Condé, il fut excepté de l'Arrest, la Cour supposant contre ce qu'elle en sçavoit elle-

mesme, qu'il ne demeuroit avec eux, que parce qu'ils l'y retenoient par force. C'étoit pour lui laisser une porte ouverte, afin que s'il vouloit s accommoder avec elle, il y rentrât par là ; mais il avoit trop d'esprit pour le faire, quand même il n'y fut pas allé de sa conscience. Et de fait, il se voioit à la tête d'un parti qui comprenoit presque la moitié du Roiaume, au lieu qu'il redevenoit un petit Prince, & même des plus gueux, s'il en eut usé autrement. L'Amiral ne se soucia gueres de cet Arrest, sçachant qu'il ne venoit que de ses ennemis, & prenant Dieu à témoin de ses actions, qui en connoissoit le motif mieux que personne, il se prepara à la guerre. Cependant comme la plus grande difficulté qu il y prévoioit, étoit de recouvrer de l'argent, il établit un homme de bien pour manier celui que le parti pouvoit avoir, & il l'obligea à en rendre compte tous les mois, de peur que se pervertissant, il ne se mît à pêcher en eau trouble. Il voulut même assister à ses comptes, de peur que ceux qui y seroient commis, ne s'en aquitassent pas comme il faut. Par ce moien il mit les choses en si bon ordre, que les ennemis qui se flattoient de tirer grand avantage de son impuissance, se trouverent trompés. Dans l'état qui fut fait de la dépense, le Prince de Condé y fut couché pour douze mille écus d'or par an, mais pour lui il ne voulut pas prendre un sou, disant que Dieu lui aiant fait la grace de lui donner du bien, il ne le pouvoit mieux emploier que pour son service. Andelot suivit son exemple, & ces deux freres aiant donné témoignage par là combien ils étoient desinteressés, on ne fit point de difficulté de se décharger sur eux de tout le faix de la guerre.

Cependant la Cour se trouva bien embarrassée, voiant

voiant que non-seulement cette armée qu'elle avoit cru se devoir dissiper d'elle-même, s'entretenoit, mais encore qu'il lui venoit du secours d'Allemagne, nonobstant les brigues que la Maison de Guise avoit faites pour l'empêcher. Et de fait, Andelot, aprés avoir fait voir l'adresse dont cette Maison s'étoit servie pour débaucher le Duc de VVittemberg, avoit fait connoître si pertinemment les raisons qui devoient obliger les Protestans à s'entr'assister les uns les autres, qu'il avoit amené six mille hommes de ce païs-là, tant cavalerie, qu'infanterie, l'Angleterre fournit encore quelque secours d'hommes, & d'argent, tellement que la France fut couverte en un moment de gens de guerre. Cela ne pouvant arriver, sans qu'il se fit beaucoup de desordres, l'on vit souvent l'Amiral dans une tristesse inconcevable, disant que ceux qui en étoient causes, ne pouvoient être punis assez griévement. Il vouloit parler de la Maison de Guise, laquelle l'avoit obligé d'avoir recours aux étrangers. Car outre qu'elle avoit envoié en Espagne, comme j'ai dit ci-devant, elle s'étoit encore assurée de plusieurs Princes d'Allemagne, qui étoient ses amis, ou ses alliés, & qui aiant interest à la faire réüssir dans ses grands desseins, l'assisterent de toutes leurs forces. Et certes pour en dire la verité, le pretexte de la Religion étoit d'un merveilleux secours pour elle, dont il ne faut point d'autre preuve, que ce qui s'étoit passé dans l'entrevûë du Duc de VVittemberg. La Reine mere voiant que tout tendoit ainsi à la guerre, temps extrêmement contraire à son autorité, puis qu'il étoit seur que tout le credit alloit être entre les mains du Roi de Navarre ou du Duc de Guise, fit un dernier éfort pour terminer les

par de grandes offres , & le
même chose , lui aiant co
demander l'éloignement de
table , & du Maréchal de S
soient toûjours ombrage.
souhaittoit pas dans son am
n'ayant plus personne qui l
parât de toute l'autorité ;
bientôt l'occasion de faire
virs , elle en donna l'espera
dé , si-bien qu'on crut q
ne pouvoit plus manquer.
noissoit l'esprit de ce Princ
lé cette conference , qu'à ca
varre lui avoit promis sec
à la Religion Romaine ,
formée. Sur quoi lui dem
rance , avant que de rien
paya de si mauvaises raison
ne demandoit qu'à les faire
faire aprés cela qu'à sa fant

voioit plus loin que lui, s'imaginant, comme il étoit vrai, que ce feroit le moien de rendre Mrs. de Guiſe tout puiſſans, n en voulut rien faire, s'excuſant ſur ce qu'elle avoit donné ſa parole au Prince dé Condé, & qu'elle n'y vouloit pas manquer. Cependant l'Amiral aiant pris celui-ci en particulier, lui remontra que le Roi de Navarre n'aiant que l'ambition en tête, ne parloit plus d'aſſurer la Religion, qui étoit pourtant le veritable motif, ſur quoi ils s'étoient embarqués à cette conference, qu'à ſon égard il ſe laiſſoit aller, diſoit-on, à promettre à la Reine, qu'il ſortiroit du Roiaume, moiennant que les Triumvirs ſortiſſent de la Cour, ce que le Roi de Navarre n'auroit pas laiſſé tomber à terre, aiant dit en même temps que ſous cette condition, ils ne pouvoient pas le refuſer, à moins que de ſe montrer auteurs des troubles; que cette parole ſuffiſoit pour juſtifier quels étoient les deſſeins de ce Prince, que bien loin de lui vouloir donner quelque part au Gouvernement, n'avoit pas moins de jalouſie de lui que des autres: qu'il lui ſeroit facile aprés cela de le perdre avec tous ſes amis, & qu'il n'auroit garde d'avoüer qu'il leur avoit donné parole d'embraſſer leur Religion, que ce ſeroit même le pretexte dont il ſe ſerviroit pour les ruïner, & qu'il ſe trompoit fort s'il ne ſe joignoit à leurs ennemis, afin de les faire paſſer pour heretiques. Il prit ce Prince par ces raiſons de politique, plûtôt que par celles de la Religion, ſe doutant bien qu'il y ſeroit plus ſenſible. Aprés cela il lui conſeilla de s'en revenir à ſon armée, deſorte que la conference fut rompuë, dans le temps qu'on croioit l'accommodement achevé. On blâma la Reine mere de ne s'être pas aſſurée d'eux, ce qui ne dépendoit que d'elle, aiant des gardes autour de ſa perſonne, &

le Prince de Condé n'en aiant point. Car quoi que l'escorte que ce Prince avoit amenée avec lui, ne fut pas loin, comme celle qui étoit aussi venuë avec elle, il est constant que pendant qu'elles en auroient été aux mains les uns contre les autres, il auroit été facile de les emmener. On blâma aussi l'Amiral de s'être exposé si inconsiderément, mais il avoit eu ses raisons pour faire ce qu'il avoit fait, comme la Reine avoit les siennes pour en user de la sorte. Pour lui il avoit consideré que le Prince de Condé aïant signé un traité, il n'étoit pas en son pouvoir de le rompre, ainsi comme il n'y avoit que lui qui l'en pût détourner, il avoit crû à propos de tout risquer plûtôt, que de soufrir qu'il passât outre : pour elle, elle ne pouvoit pas faire ce pas-là, sans que les Guises en eussent tiré de grands avantages, & il est même à croire qu'étant défaits ainsi du seul parti qui leur faisoit tête, le Roi de Navarre n'eut pas été capable de leur resister.

L'accommodement s'étant rompu de la sorte, on courut aux armes de part & d'autre, avec plus de furie que jamais. Le Duc de Guise qui avoit aprehendé qu'il ne se fit à son préjudice, fut plus échaufé que pas un, esperant que plus les choses s'aigriroient, moins ses ennemis seroient capables de lui nuire. Car outre qu'il se fioit sur son experience, qui ne permettroit pas à ceux de son parti de se passer de lui, il comptoit beaucoup sur l'amitié des peuples, envers qui il passoit pour aussi attaché à la Religion Romaine, que l'Amiral l'étoit à la Reformée. Il y avoit neanmoins beaucoup de difference, & ce que nous avons dit ci-dessus est suffisant pour le justifier. Je ne m'engagerai pas à raporter quels furent tous les évenemens de cette guerre, cela seroit trop long, &

d'ailleurs

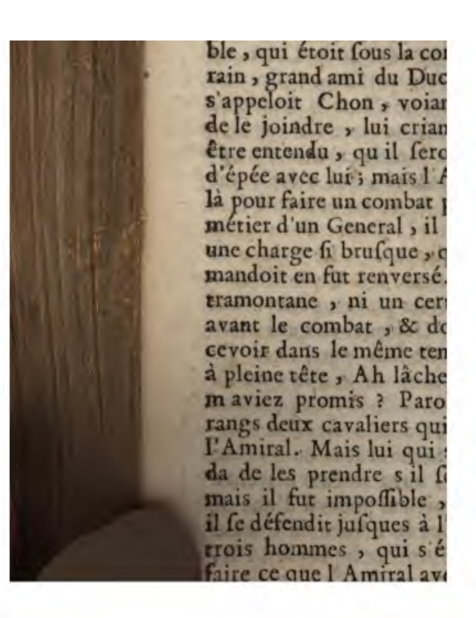
d'ailleurs superflu, cette matiere aiant été traitée par tant d'habiles gens, que je ne pourrois dire que ce qu'ils ont dit. Je me contenterai donc de faire voir les choses où l'Amiral eut plus de part, quoi qu'à dire vrai, il ne s'en passât gueres, dont il ne fut le mobile. Et certes comme le Prince de Condé se reposoit sur lui de tout ce qui arrivoit, il ne se faisoit rien dans aucune Province, sur quoi on ne l'eût consulté auparavant. Il recevoit quelquefois par jour plus de deux cens Lettres, & à peine pouvoit-il prendre le temps pour dîner, tant il étoit surchargé d'affaires. Cela l'obligea de ne plus manger en public, & il se faisoit donner un morceau en particulier, ne demeurant qu'un quart d'heure tout au plus à table, pendant quoi il ne laissoit pas de donner audiance à tout le monde, s'il en étoit besoin. Sur quoi son Medecin lui remontrant qu'il ne pouvoit vivre long-temps comme cela, sans alterer sa santé; Que voulez-vous, lui dit-il, je suis à mes freres, & non point à moi: & si Dieu juge que je leur sois utile, il ne manquera pas de me conserver. En effet il avoit encore bien d'autres fatigues, & ce fut alors qu'il lui servit de beaucoup, d'avoir surmonté l'inclination qu'il avoit au sommeil, car il fut obligé non-seulement de passer la plûpart des nuits à cheval, mais même, lors qu'il étoit dans son cabinet, il n'en avoit pas plus de repos. Tantôt un courier venoit qu'il falloit renvoier, tantôt c'étoit un ordre nouveau qu'il faloit donner pour quelque affaire qui se presentoit, toûjours nouveaux soins, & nouvelles peines, sans avoir un moment de relâche. Cependant les affaires n'en alloient pas mieux bien souvent. Comme les villes qui suivoient son parti étoient éloignées les

Catholiques-Romains, po
ils, de celles que les Refo
en les prenant. Et certes
il s'y étoit passé des choses
la Religion servoit de pret
faire agir leurs passions. C
malheureux en soufroient, r
prit l'Amiral, il lui fut i
remede.

L'Amiral se consola de ce
mandie, par les nouvelles q
conservoit au milieu de tan
me c'étoit la capitale de tou
que son exemple seroit capa
que chose en sa faveur. Ce
craintes qui l'occupoient, il
de si forte, que celle que lui
que le Roi de Navarre fa
Prince de Condé. Mais aussi
que la parole que lui donna
concluroit rien sans lui, do
plus persuadé, qu'il lui fa

net. Par ce moien il se delivroit de l'inquiétude qu'il avoit que ce Duc n'aquit trop de gloire, s'il lui laissoit le commandement des troupes, ce qui auroit encore augmenté l'amour que les peuples avoient pour lui.

Mais toutes ces mesures étant renduës inutiles, par la resistance du Prince de Condé, il resolut de faire la guerre lui-même du côté de la Loire, où il voulût que le Roi allât en personne, afin que pendant son absence pas un ne s'établit auprés de lui à son préjudice. La Reine mere qui eut bien voulu regenter toute seule dans le cabinet, s'y opposa sous pretexte que sa santé, qui n'étoit pas encore trop assurée à son âge, en pourroit être incommodée ; mais comme la finesse étoit trop grossiere, elle ne lui réüssit pas. Le Prince de Condé & l'Amiral voiant que les Catholiques-Romains menaçoient diverses places, pourvûrent particulierement à celle d'Orleans, en quoi consistoit toute la reputation de leur parti ; car ils s'imaginoient avec beaucoup de raison, qu'ils commenceroient plutôt par celle-là, que par une autre, à cause que quelques autres seroient obligées de suivre sa fortune. Mais le Roi de Navare ayant peur d'y être battu, aima mieux marcher contre Bourges, qui n'étoit pas pourvû d'une si bonne garnison. Les forces du Prince de Condé n'étant pas suffisantes pour forcer les lignes, l'Amiral avec un camp-volant voltigea sur les ailes. Cependant il écrivit à un grand nombre de Noblesse, qui avoit quité l'armée faute de pouvoir toûjours faire la guerre à ses dépens, de revenir incessamment, & qu'il la mettroit si-tôt aux mains avec les ennemis, qu'elle n'auroit pas le temps de se morfondre Comme elle étoit répanduë en diverses Provinces, ce fut une affaire de plusieurs


ble , qui étoit ſous la co
rain , grand ami du Duc
s'appeloit Chon , voiar
de le joindre , lui crian
être entendu , qu'il ſerc
d'épée avec lui ; mais l'A
là pour faire un combat p
métier d'un General , il
une charge ſi bruſque , q
mandoit en fut renversé.
tramontane , ni un cer
avant le combat , & dc
cevoir dans le même ten
à pleine tête , Ah lâche
m'aviez promis ? Paro
rangs deux cavaliers qui
l'Amiral. Mais lui qui
da de les prendre s'il ſ
mais il fut impoſſible ,
il ſe défendit juſques à l'
trois hommes , qui s'é
faire ce que l'Amiral av

exactement, pendant que l'Amiral achevoit de défaire Chon, qui fut obligé d'abandonner son convoi, qui consistoit en munitions de guerre & de bouche. Cependant à peine le combat étoit-il achevé, qu'il parut de la cavalerie & de l'infanterie, qui venoient au camp de Bourges, au devant de Chon. Il ne vit pas plûtôt ce secours qu'il crut qu'il lui seroit facile d'avoir sa revenge, tellement que lui qui s'enfuioit un moment auparavant, commença à vouloir retourner à la charge. Mais comme l'Amiral vit que la partie n'étoit plus égale, & qu'il pourroit bien arriver qu'il reperdroit le convoi, il mit le feu à ce qui pouvoit empêcher sa retraite. Par ce moien il ôta l'envie aux ennemis de le poursuivre, voiant qu'il n'y avoit plus que des coups à gagner avec lui. Tous ces contretemps empêcherent qu'il ne se pût éclaircir du prisonnier, du sujet pourquoi Chon lui avoit fait des reproches, mais ce fut la premiere chose qu'il fit, dés qu'il se vit en sureté. Celui-ci voulut finesser d'abord, & lui dit qu'il ne sçavoit dequoi il vouloit parler, mais l'Amiral l'aiant menacé lui-même, de le faire mourir, s'il ne disoit la verité, il lui avoüa que Chon avoit promis à celui qui avoit été tué, & à lui, une recompense considerable, s'ils le pouvoient tuer dans le combat : que pour cela il leur avoit fait donner à chacun une cuirasse à l'épreuve, avec de bonnes armes, mais qu'enfin Dieu avoit permis qu'ils eussent succombé tous deux dans cette entreprise, puis qu'il ne croioit pas survivre de beaucoup à son camarade. L'Amiral qui n'avoit rien à démêler avec Chon, ne put comprendre d'où lui pouvoit venir ce dessein, &

se

ſe doutant qu'il venoit de plus loin, c'eſt-à-dire du Duc de Guiſe, il tâcha de s'en éclaircir, mais ce cavalier lui jura qu'il n'en ſçavoit rien, ce qui pouvant bien être, il n'en put rien juger davantage, que par ſoupçon.

Cependant la Nobleſſe que l'Amiral avoit mandée, ne venoit point, ce qui fut cauſe de la perte de Bourges. Après cela l'on crut que le Roi de Navarre marcheroit contre Orleans, mais les Pariſiens ayant offert au Roi deux cens mille écus, pourvû qu'il voulut chaſſer de Roüen la garniſon des Reformés, qui empêchoit que rien ne remontât par la Seine. On reſolut de prendre leur argent, & de les contenter. L'armée ayant donc traverſé deux ou trois Provinces, ſe rendit dans celle de Normandie. On ne ſût ſi c'étoit pour ataquer cette ville, ou le Havre de Grace, qui tenoit encore pour les Reformés. Car quoi qu'on ſût les offres que les Pariſiens avoient faites, il y avoit lieu de croire que cette ville-ci tenteroit bien autant que celle-là, par les raiſons que je vai raporter. Lors que l'Amiral avoit envoié Andelot en Allemagne, il avoit fait paſſer Briquemaut, Gentilhomme de condition, en Angleterre, pour demander du ſecours, & celui-ci avoit promis qu'on livreroit le Havre à cette Couronne, pour ſureté des hommes, & de l'argent, qu'elle s'offroit de fournir. Or comme c'étoit donner entrée dans le Roiaume à un puiſſant ennemi, il étoit vrai-ſemblable de croire, que c'étoit là le ſujet de la marche de l'armée. Cela n'empêcha pas pourtant que le Prince de Condé & l'Amiral ne ſongeaſſent à Roüen, où commandoit

mandoit le Comte de Montgommeri, celui-là même qui avoit tué si malheureusement le Roi Henri II. d'autant plus que le Havre étoit dêja en sureté par l'arrivée des Anglois, à qui on l'avoit rendu. Il en entra même dans Roüen, & ils aiderent à Montgommeri à faire une brave resistance. Ce siege fut un des plus opiniâtrés qu il y eut dans le siecle passé, & des plus remarquables par plusieurs circonstances. Cependant la plus grande de toutes, fut que le Roi de Navarre y mourut d'une blessure qu'il reçût à la trenchée, ce qui remplit le Duc de Guise de grands desseins; la vie de ce Prince lui ayant toûjours été un furieux obstacle. Il ne fut pas regretté de beaucoup de monde, non pas qu'il n'eût quelques bonnes qualités, mais pour une bonne, il en avoit dix méchantes. Par exemple, il étoit brave, mais lors qu'il s'agissoit de son plaisir, il oublioit facilement les entreprises qu'il avoit faites, c'est pourquoi, comme il se connoissoit bien lui-même, il ne marchoit jamais à l'armée, qu il n'eut une troupe de femmes, mais qui étoient bien plus à la Reine mere qu'à lui, de sorte qu'il ne faisoit pas un pas, qu'elles ne l'en avertissent. Il avoit naturellement de la parole, cependant il y manqua plusieurs fois par la complaisance qu'il eut pour elles, ce qui faisoit passer en proverbe en ce temps-là, pour t'assurer du Roi de Navarre, assure toi de sa Dame. Au reste méchant mary, quoi que le titre qu'il portoit de Roi, ne lui vint que par sa femme, d'ailleurs méchant Catholique, comme méchant Calviniste, non pas toutefois pour être Athée, mais parce qu'il ne sçavoit quelle Religion étoit la meilleure.

Ce

...une, qui continua d...
qui se défendoit toû...
merveilleuse. Mont...
qu'aprés avoir tué le f...
mes comme il faisoit c...
point de quartier pour l...
d'y faire son tombeau, ...
de nouvelles inventions ...
Cela donnoit encore plu...
Condé, & à l'Amiral, d...
homme; mais comme il s'y...
lement des difficultés, le...
temps de faire une bréche...
faut. Montgommeri qui s...
Condé étoit en chemin pou...
tâcha de se retrancher derr...
condé des Anglois, qui mép...
exemple. Mais le Duc de G...
gens à l'ataque, & par une ha...
& par une montre qu'il leur ...
argent, ils s'y porterent ave...
qu'ils passerent sur le...

debec, pour empêcher le secours que le Duc de Guise craignoit d'Angleterre. Roüen ayant été ainsi pris d'assaut, la Reine mere qui avoit encore quelques amis dans le Conseil, & entr'autres le Chancelier de l'Hôpital, ouvrit un avis qui fut suivi de lui, & de ses autres creatures : sçavoir d'offrir encore un accommodement aux Reformés, se fondant qu'aprés avoir perdu une ville de cette consequence, & d'ailleurs eu quelques desavantages dans les autres Provinces, il étoit vrai semblable de croire, qu'ils rentreroient facilement dans le devoir. Elle ajoûta cependant, que pour ne pas perdre temps inutilement, il faloit ataquer le Havre, sur quoi elle aporta des raisons qui se pouvoient détruire si facilement, que pour peu qu'on fut versé dans la politique, il étoit aisé de voir que tout son but n'étoit que de faire recevoir quelque afront au Duc de Guise. Et de fait, la nouvelle gloire qu'il venoit d'aquerir à la prise de Roüen, lui donnoit plus d'inquietude que la revolte de tant de Provinces ; & comme elle voioit que tout le monde s'attachoit à lui, sa jalousie étoit si pressante, qu'elle ne lui laissoit aucun repos. Le Duc vit bien par quel motif elle avoit été de cet avis, mais feignant de ne pas pénétrer son intention, il ne le combatit qu'avec des raisons, faisant voir qu'on ne pouvoit assieger le Havre sans avoir une armée navale, capable de tenir tête aux Anglois, qui ne manqueroient pas de se mettre en mer : que cela n'étant pas, il faloit differer cette entreprise, jusques à une occasion plus commode : qu'à l'égard de l'accommodement qu'elle proposoit, il n'en faloit rien attendre de bon, jusques à ce qu'on eût sapé entierement les forces

il seroit bientôt rompu d
la part des ennemis, s'ils n
demandoient ; de la part d
leur faloit encore soufrir l'

La Reine mere avoit bien
se, c'est pourquoi elle avoit
nement la derniere ressource
fut d'envoier dire au Conné
tiré à Chantilli, sous prete
mais en effet pour ne pas ob
varre, qu'il vînt en diliger
dans l'armée que sa charge
toit bien son dessein, & le c
porté la nouvelle de la mort
l'avoit si-bien gueri, que c
la Reine mere, le trouva to
cheval. Le Duc de Guise n
content de son arrivée; cepen
voit moien de se faire aimer t
en plus des gens de guerre, le
la verité le commandement,

ler avec ce Duc, mais lui qui la connoissoit mieux que personne, se donna bien de garde de le faire, d'autant plus qu'il étoit en état de faire une brigue bien plus forte que la sienne.

Le Connétable étant dans ces sentimens n'eut garde de donner dans le siege du Havre, dont la Reine mere ne laissa pas de l'entretenir, & ayant jugé avec le Duc de Guise, qu'il étoit bien plus à propos de marcher contre le Prince de Condé, qui étoit encore du côté d'Orleans, la resolution en fut prise. Mais ce Prince qui venoit de recevoir sept mille hommes d'Allemagne, tant cavalerie, qu'infanterie, ne lui laissa pas prendre tant de peine, & marchant lui-même du côté de Paris, il se saisit d'Etampes en passant, aprés quoi il donna l'alarme jusques aux portes de cette grande ville. Son dessein n'étoit pas de l'ataquer, & quand il auroit eu deux fois autant de monde, c'étoit une entreprise qui étoit au-dessus de ses forces, neanmoins le Connétable aprehendant qu'il n'eût quelque intrigue dedans, qui lui en pourroit peut-estre ouvrir les portes, il quita la route d'Orleans, pour s'aprocher de l'ennemi. Les deux armées étoient à peu prés de mesme force, & la plupart des Generaux se haïssant à mort, pour ainsi dire, chacun fut persuadé qu'il s'alloit donner une furieuse bataille. Tout ce qu'il y avoit de Noblesse, qui ne s'étoit pas encore renduë à l'armée, fit tout son devoir pour y arriver incessamment dans cette pensée. Cependant le Prince de Condé, tant pour tenir ses gens en haleine, que pour brider Paris, fit ataquer la petite ville de Corbeil, qui est en remontant

eut été permis d'en forti
meurée deserte. Le Duc
pour tâcher de la rassure
Reine mere qui ne trouvoi
cette guerre, mit en avant
paix, qu'elle auroit bien
mais qui ne dépendoit pas
nétable & le Duc de Guis
approuver, parce qu'en r
ils attendoient cinq ou six n
leur amenoit Montluc, qui a
te de Duras, qui command
côté de la Guienne. D a
toûjours travailler aux fort
dressoient des retranchem
bourgs, & enfin profitoien
Prince de Condé vouloit bi
lui étoit aisé cependant de
bien que l'Amiral, que si
ne réüssissoit pas, ils faiso
parable; mais l'envie qu'il
de la paix, l'un pour retou

doit, tout ce qui avoit été proposé, s'en alla en fumée. Ce qui fut de pis, c'est que le Prince étant alors le plus foible, il falut qu'il lâchât le pié. Il prit donc le chemin de Paloiseau, & aprés celui de Limours, & le Connétable crut qu'il s'en retournoit à Orleans, quoi que ce ne fût pas le plus court, pour se mettre à l'abri des murailles de cette Ville. Mais tournant tout d'un coup sur la droite il pilla Gallardon, & deux ou trois petites villes, qui n'étoient pas de plus grande défense. Il marcha de là du côté de Dreux, d'où il croioit entrer plus avant en Normandie, pour joindre trois mille Anglois, qu'Elizabeth Reine d'Angleterre envoioit à son secours: mais le Connétable le poursuivit de si prés qu'il se crut obligé de tourner tête. Ses forces n'étoient pas égales à celles de l'ennemy, & il y avoit pour le moins cinq mille hommes à dire, nombre assez considerable pour faire pancher la victoire de son côté, mais ne prenant conseil que de l'état où il se trouvoit, il se prépara au combat avec la même resolution, que si l'avantage eût été égal. L'Amiral ne put pas trouver à redire à son courage, puis qu'il étoit digne du sang dont il sortoit, mais croyant qu'il feroit encore mieux d'user de prudence, il luy conseilla de se retirer. L'avis étoit un peu hors de saison, le Connétable avoit déja passé la riviere d'Eure, & devant qu'en pût sortir de la plaine de Dreux, l'avantgarde du Connétable parut à une distance si proche, que si l'arrieregarde du Prince n'y eût pris garde, elle l'auroit attaqué par derriere. Le Prince fit donc faire volte face; & quoique dans une pareille

ſurpriſe, la fortune ait coutume de ſe déclarer pour ceux qui frapent les premiers, le Connétable n'y trouva pas ſon compte. Il rencontra le Prince à la tête de cinq cens Gentilshommes, qui le reçut avec tant de reſolution, que l'eſcadron qu'il commandoit ne fut pas capable de lui reſiſter. Il pleia donc au premier choc, & le Connétable qui n'avoit pas coutume de reculer, ayant un peu trop retardé à le faire, quoi qu'il vât bien que ce fût une neceſſité, ſe fit bleſſer au viſage, & ſon cheval s'étant abatu ſous lui, il fut environné incontinent, & obligé de ſe rendre. Il étoit ſi fort haï des Reformés, qu'il n'eut pas plutôt été reconnu, que deux Gentilshommes, entre les mains de qui il étoit tombé, mirent en deliberation s'ils le tueroient ou non, & il étoit à craindre pour lui, qu'ils n'euſſent pris le méchant parti, ſi un autre Gentilhomme nommé Veſines ne fut ſurvenu, qui leur remontra que l'action qu'ils projettoient étoit indigne de gens de leur naiſſance. Cela fut cauſe qu'ils s'arréterent, enquoi ſans doute ils firent fort grand plaiſir au Prince de Condé, à qui l'on n'auroit pas manqué de rendre la pareille. Car il fut pris pareillement une heure aprés, ſurquoi l'on put dire qu'il y eut beaucoup de la faute de ſes gens. En effet, aprés avoir eu ce premier ſuccés contre l'eſcadron que menoit le Connétable en perſonne, & en avoir encore remporté un ſemblable, contre pluſieurs autres, ils ſe laiſſerent tellement emporter à leur paſſion, que mépriſant l'ennemi, qu'ils voioient en deſordre, ils ſe mirent à piller à droit & à gauche; ce qu'il y avoit de Nobleſſe fit comme le moindre ſoldat; & ſoit qu'elle crût qu'il n'y eût point de hon-

honte à s'enrichir des dépouilles des Papistes, ou qu'elle fût en si grande necessité qu'elle en eût besoin, il fut impossible au Prince de la rallier au tour de luy. Cela le pensa desesperer, lui qui sçavoit combien de pareilles choses avoient causé de desordres en mille occasions. Il envoia donc dire à l'Amiral de s'avancer le plus promtement qu'il pourroit avec l'avant-garde, afin du moins que si les ennemis prenoient ce temps-là pour revenir, il eût dequoi se défendre. Le corps de reserve eut le même ordre, mais quoi que celui-ci n'eût point encore combatu, il ne put soufrir de voir l'équipage des ennemis au pillage, sans en avoir sa part. Ainsi s'étant débandé à l'heure même, toute la ressource de ce Prince fut dans son avant-garde, que l'Amiral lui amena, mais le Duc de Guise, qui n'avoit pas perdu courage pour le malheur qui étoit survenu au Connétable, ne lui donna pas le temps de se poster, & tombant dessus avec l'arriere-garde de l'armée Roiale, qui n'avoit pas encore combatu, il donna tant d'affaire au Prince & à l'Amiral, que celui-ci fut obligé de pleïer, aprés avoir vû tomber celui-là entre les mains de l'ennemi. La principale faute vint de l'infanterie des Reformés, qui lâcha le pié dés le moment qu'elle se vit attaquée, quoi qu'Andelot lui donnât l'exemple de ce qu'elle devoit faire. Car bien qu'il eut une fiévre quarte, & qu'il fût ce jour-là dans son accés, il ne laissa pas de se mettre à sa tête, ne la quittant qu'aprés qu'elle l'eut abandonné. Il se retira avec son frere qui tâchoit de rallier la cavalerie, & il ne tint qu'à Damville, second fils du Connétable, de le prendre, comme il traversoit un champ qu'il lui faloit passer pour cela. Mais comme il voioit

gloire, & tous ſes amis lu
meurer là, luy remontrant
changer pour luy, auſſi-
fait pour l'ennemy. Mais
belle gloire, ou que la ha
miral, luy fit regarder tout
me peu de choſe, à moins
mains, il reſolut de le
avoit déja paſſé un petit
tout ce qui étoit diſperſé
dre. Il ſe trouva donc p
vaux, & les ayant ſepare
couvrit quelque infanteri
devans. Quoy qu'il eût
les bras, qui ne luy perm
ger à l'avenir, il eut neanm
qu'il fit reflexion à l'heure
veroit aprés cette batail
bien que ce ſeroit le ſie
tout bas à l'oreille d'Ande
obſtant la fiévre qui le to

se fit tout ce qu'il pût pour le faire perir. Car ne se contentant pas de faire tout son possible pour l'enveloper, il fit sortir des rangs son écuyer monté sur le cheval qu'il montoit ordinairement, & armé de ses mêmes armes, tellement que l'on crut que c'étoit luy. Cet écuyer s'étant avancé de dix pas plus que les autres, le chercha parmy les rangs, & même demanda à haute voix, où il étoit, mais soit qu'il eut été assez hardy pour entreprendre ce combat tout seul, ou que pendant qu'il en seroit aux mains avec luy, il dût accourir des gens qui luy eussent aidé à s'en défaire, il eut un méchant succés de son entreprise, chacun se détacha de l'escadron pour empêcher qu'il ne pût faire tout le mal qu'il projetoit, & ny la bonté de ses armes, ny celle de son cheval ne purent le sauver contre une infinité de coups, qui luy furent portez en même temps. Le Maréchal de S. André fut tué pareillement, mais non pas en se hazardant si fort. L'on dit pourtant qu'il avoit promis au Duc de Guise de luy rendre bon compte de l'Amiral, s'il le pouvoit joindre. Quoy qu'il en soit, il n'eut pas le bonheur de mourir de l'épée d'un si grand homme, & ce fut bien plus malheureusement, car il fut tué de sang froid, par deux cavaliers Allemans, vulgairement appelez Reistres, sans qu'un Gentilhomme à qui il s'étoit rendu prisonnier, le pût sauver. Enfin ce combat ne fut pas moins opiniâtré que les precedens, & même de plus longue durée, car il ne finit que par l'arrivée de la nuit, qui obligea les deux Chefs de faire sonner la retraite. L'Amiral qui voyoit ses gens étonnez de la prise du Prince de Condé, se servit de l'obscurité pour éviter de combatre encore le lendemain, ce *qui n'auroit pas* manqué, s'il eût voulu coucher

taille, il luy fut aisé d'en faire croire
vouloit, joint à cela qu'il avoit par d
quantité de drapeaux, & d'étendarts
permettoient pas de douter de sa victoi
miral même ne s'opposa pas à la vanité
tiroit; & pour lui donner encore lieu d'
davantage, il ne voulut pas desabuser t
armée, qui crut ne voiant point revenir
qu'il étoit peri dans le combat. Le brui
donc répandu de sa mort, il fut porté bien
celle du Duc de Guise, qui crut l'Amir
étant privé de son bras droit. Car l'Ami
coutume d'apeler ainsi son frere, tellem
Duc de Guise se servit de ses propres term
exprimer la perte qu'il avoit faite. Mais il
étonné, quand il sût qu'il étoit dans Orl
qui le chagrina fort. L'Amiral au contrai
ravi; & ce fut alors que tous ceux qui
vinrent qui lui avoit parlé tout bas, au
de la mêlée, admirerent sa presence
comme aussi elle étoit sans doute à admi

comme il avoit lieu de croire que l'Amiral ne ſoufriroit pas qu'il ſe rendit maitre de cette ville, ſans coup ferir, il fortifia toutes les avenuës de ſon camp, fit des lignes de circonvallation, d'une grandeur qu'on n'en avoit pas encore vû de pareilles, les aſſura par de bonnes redoutes, & enfin n'oublia rien de ce qui pouvoit étonner l'ennemi, & rendre ſon entrepriſe plus facile: L'Amiral ne fut point ſurpris de lui voir prendre tant de precautions, & pour luy faire accroire que ſon deſſein étoit de tenter bientôt un nouveau combat, il ne voulut pas s'éloigner de lui pour refaire ſon armée. Toutes les Egliſes y contribuërent de tout leur pouvoir, & ſçachant que la choſe preſſoit, elles lui envoierent & hommes, & argent. Avec ce ſecours ſon armée ſe trouva preſque auſſi forte, qu'elle étoit avant la bataille; mais comme elle étoit encore, pour ainſi dire, battuë de l'oiſeau, il n'eut garde d'entreprendre de forcer ſes lignes. Une autre raiſon qu'il en eût fut qu'Andelot lui manda qu'il n'avoit que faire de craindre pour lui, & qu'il eſperoit que dans trois mois, le Duc ne ſeroit pas plus avancé, qu'au premier jour. Ces promeſſes qui auroient pû être ſuſpectes venant d'un autre, ne l'étant nullement de luy, l'Amiral crut qu'il pourroit aller au devant des Anglois (deſſein qu'avoit le Prince de Condé lors qu'il avoit été obligé de combatre,) & revenir encore aſſez à temps pour lui faire lever le ſiege. Il faiſoit ſon compte que ce nouveau ſecours redonneroit courage à ſes gens, & que d'ailleurs les forces du Duc ſeroient conſumées par les fatigues, & par l'incommodité de la ſaiſon, qui étoit la plus rigoureuſe de l'hiver. Cependant comme tout cela rouloit ſur la défenſe que feroit

partir ; mais ayant apris en
n'alloient pas comme ſon
vit dans une étrange perpl
ner ſur ſes pas , il n'y avoi
puis qu'il n'avoit oſé entre
lignes , pendant que ſes ge
c'étoit une eſpece de folie
roient capables maintenant
laiſſer auſſi perir ſon frere ſa
c'eſt à quoy il ne ſe pouvoi
moit preſque autant mourir
ſoins ſi preſſans , il aſſembla l
& luy ayant fait part de la
reçûë , il remarqua une telle
tous ceux qui le compoſoien
pas à propos ſeulement de pr
ſer chemin, quoy qu'il ne l'eût
que pour cela ; ſur ces entref
une Lettre que le Duc de Gui
un de ſes amis , & par laquel
ail de ce qu'il

ne fut entré pêle-mêle avec eux dans la ville : qu'aprés cela il avoit pris par escalade deux ouvrages qui étoient à la tête du pont, & qui avoient été faits pour sa défense ; qu'il en avoit tiré cet avantage, que les assiegez étant battus continuellement par deux pieces de canon, qu'il avoit fait mettre sur ces ouvrages, ils avoient été dans de continuelles frayeurs, quoy qu'ils se fussent retranchez, pour ainsi dire, jusqu'aux dents en deux differens endroits de ce pont : qu'il les avoit chassez du premier, sans qu'il luy coutât un seul homme, mais que pour le second ils s'y étoient défendus si bravement, qu'il ne pouvoit pas dire la même chose : qu'il y étoit demeuré presque la moitié d'un regiment : mais qu'enfin il s'en étoit rendu maître : que cela avoit augmenté l'épouvente, qui étoit déja dans la ville, qu'Andelot y étoit bien empéché pour contenir les Bourgeois, qui ne voyoient qu'avec peine, qu'on ravageât non seulement les maisons qu'ils avoient à la campagne, mais qu'on ruinât encore celles de la ville par le canon : qu'il s'apprêtoit d'attaquer les retranchemens que les assiegez avoient faits dans de certaines Isles, qu'il luy faloit avoir, avant que de venir à l'endroit le plus foible de la ville, mais que cela êtant fait, il esperoit en rendre bon compte quatre ou cinq jours aprés. Ces nouvelles affligerent extrémement l'Amiral ; & comme il se doutoit bien que son frere ne voudroit jamais entendre parler de se rendre, il s'imagina que le meilleur party qui luy pût arriver, seroit de se faire tuer sur la bréche. Car enfin leurs ennemis les croyant perdus sans resource, publioient déja, que s'ils *pouvoient être* pris tous deux, il ne faloit p-

uroit de l'ame de l
en diligence, & ſan
à des lignes, quoi qu
ti contraire dans le
tenter le ſecours, il
gueur, qu'il ſe trou
au pié des murailles.
eût bien voulu être
affaire à un homme c
quoi il demanda à
n'ayant garde de le re
cretion, il ſe retira dan
la ville à la garde des
pas à propos de ſe haz
& lui ayant ouvert le
qu'il lui plut d'impoſe
tre le Marquis, qui ne
mais qui ne s'étant gue
de guerre, non plus q
avec luy, ne ſavoit co
prendre pour défendre

ment cela se fit, il faut que je reprenne les choses d'un peu plus haut.

Aprés la bataille de Dreux, celui-ci qui étoit dans les troupes de Jean l'Archevesque de Parthenai Seigneur de Soubise, qui commandoit pour les Reformés dans le Lionnois, avoit été envoié vers le Prince de Condé, pour quelques affaires qui concernoient le parti. Or ayant trouvé qu'il étoit prisonnier, il s'étoit adressé à l'Amiral, à qui le commandement avoit été deferé tout d'une voix, tant que dureroit sa prison. L'Amiral lui demanda des nouvelles de cette Province, à quoi ayant répondu avec un branlement de tête, que tout n'y alloit pas trop bien, il ajoûta que depeur que ce ne fût toûjours la même chose, & que par consequent la Religion ne periclitât, il étoit résolu de se sacrifier pour elle: qu'elle n'avoit point de plus dangereux ennemi que le Duc de Guise; qu'il le croioit brave, puisque tout le monde le disoit, mais qu'enfin il ne l'étoit pas plus qu'un autre: que s'il étoit assez heureux pour servir jamais dans une armée qui eût affaire à lui, il se promettoit de son courage qu'il le trouveroit, quand il seroit au milieu de cinquante mille hommes, & que s'il le pouvoit joindre une fois, il luy feroit la moitié de la peur. Quoi qu'il y eût beaucoup de temerité dans ces paroles, neanmoins comme il n'étoit pas mal seant à un jeune homme comme lui, d'être plein de feu (car il n'avoit pas plus de vingt cinq ans) l'Amiral eut de l'estime pour lui, ce qu'il lui fit paroitre par un present qu'il lui fit de la valeur de quatre cens francs. Il lui permit aussi de demeurer dans son armée, écrivant à Mr. de Soubise de ne s'en pas mettre en peine. Son dessein étoit de lui donner quelque em-

emploi, & d'éprouver à la premiere occasion, dequoi il seroit capable ; mais les raisons que nous avons dites ci-devant, l'ayant obligé de passer en Normandie, celui-ci qui voyoit qu'il ne rencontreroit pas de long-temps le moien de joindre le Duc, passa dans son armée, résolu de l'assassiner. C'étoit une étrange resolution, & qui démentoit bien la premiere, qui témoignoit partir d'un brave courage, mais sa destinée l'ayant porté à ce mauvais coup, il se fit presenter à ce Duc, feignant d'être desabusé de la Religion Reformée. Comme il n'y avoit rien de plus ordinaire, que de voir changer en ce temps-là deux ou trois fois de parti, le Duc n'eut garde de se douter de la verité, principalement voiant que celui qui le presentoit, étoit un homme dont la fidelité ne lui étoit point suspecte, & lui donnant rang pour ainsi dire entre ses amis, il le vit d'aussi de bon œil que pas un autre. Poltrot pour gagner d'autant plus sa confiance, s'exposa en sa presence contre les assiegez, ce qui plut beaucoup à ce Prince, qui faisoit cas des braves gens. Mais croiant en avoir assez fait, il se ménagea dorenavant, n'épiant plus que l'occasion pour laquelle il étoit venu auprés de lui. Il la trouva bien tôt, la Duchesse de Guise étant venuë trouver son mari descendit à son quartier, qui étoit à Cornei, & où cependant il ne devoit pas revenir coucher, pour être plus prés de la tranchée, où il avoit ordonné quelque nouveau travail: mais l'arrivée de la Duchesse lui ayant fait changer de sentiment, il en prit le chemin accompagné de peu de monde. Poltrot voiant cela, gagna les devans, disant à quelqu'un qui lui demanda où il alloit, qu'il étoit bien-aise d'anoncer la venuë du Duc

à la Duchesse; mais au lieu de cela, il se cacha derriere une haie, attendant de pié ferme que le Duc vint à passer. Il faisoit déja tard, & il auroit couru risque de manquer son coup, si par malheur pour le Duc, il n'eût pas eu ce jour-là une plume blanche. Mais cela lui ayant donné visée, il luy déchargea son pistolet, dont le Duc se sentant blessé, il dit à un Gentil-homme de condition, qui étoit auprés de lui, nommé Rostaing: Je n'ai que ce que je merite, & ne pouvant manquer au poste où je suis d'avoir une infinité d'ennemis, je devois mieux me précautionner. Comme ce Duc avoit peu de personnes auprés de lui, ils s'empresserent plutôt de lui donner secours, que de courir aprés l'assassin, ce qui lui auroit donné moien de se sauver, s'il eût conservé quelque jugement. Mais la crainte s'étant emparée de son ame, il ne fit que tourner, quoi qu'il marchât toute la nuit, & fut pris le lendemain au matin, pas loin de l'endroit où il avoit fait le coup. Les Catholiques-Romains l'attribuerent à la permissiou de Dieu, & je ne dirai pas le contraire, sçachant bien qu'il ne laisse gueres un crime de cette nature impuni. Quoi qu'il en soit, le Duc de Guise s'étant fait porter à son logis, y rendit l'esprit six jours aprés, quoi que les chirurgiens eussent assuré d'abord que sa blessure n'étoit pas mortelle. Mais pour couvrir leur ignorance, ils publierent que c'étoit que la balle étoit empoisonnée, ce qu'ils n'avoient pas dit du commencement.

L'état où étoient les affaires, fit juger que ce coup étoit bien l'ouvrage de Poltrot, mais qu'il lui avoit été conseillé par quelque personne de consideration: & comme l'on sçavoit les dé-

mê-

mêlés personnels qu'il avoit eus avec l'Amiral, le soupçon tomba sur lui. Il y avoit un bon moien de s'en éclaircir, l'assassin étoit pris, & on lui préparoit déja toutes les gênes, & tous les supplices, qu'on reserve à ceux qui ont attenté à la personne des Rois. Ce n'est pas que ceux qui avoient alors le plus de credit, fussent tant des amis du défunt; au contraire la Reine mere ne se sentoit pas d'aise; mais comme elle avoit peur qu'on ne la soupçonnât de cette mort, elle qu'on sçavoit bien avoir une jalousie inconcevable du Duc, depuis que par la perte du Roi de Navarre elle n'avoit plus eu personne à luy opposer, elle fut la premiere à dire, qu'elle ne vouloit pas qu'on fit plus de quartier à Poltrot, que s'il avoit assassiné le Roi son fils. Le Parlement qui haïssoit les Reformés, & qui par consequent regardoit le Duc de Guise comme le protecteur de la Religion Romaine, suivit avec joie sa volonté, & il n'est pas concevable combien il fit soufrir de tourmens à ce miserable. Il accusa d'abord l'Amiral d'être complice, mais quand on luy en eut demandé des circonstances, il ne sût dire, que ce que j'ai raporté ci-dessus. Sçavoir, qu'il lui avoit fait present de quatre cens francs, pour les promesses qu'il lui avoit faites. C'en fut assez neanmoins pour en semer le bruit par tout le Roiaume, dont l'Amiral étant averti, il écrivit à la Reine mere, pour la prier de vouloir faire differer le jugement de Poltrot, jusques à ce qu'il pût en sureté se rendre à la Cour afin de lui être confronté. C'étoit une priere qui étoit conforme aux loix, mais la Reine mere, qui nonobstant toutes les assurances qu'il lui pouvoit donner, le vouloit croire coupable, dit à ses amis qu'il y alloit de son in-

terêt, qu'on le punît sans trop examiner la chose, puisque ce malheureux pourroit bien continuer de l'accuser dans la pensée, qu'ayant un complice de cette consequence, cela feroit differer son supplice. Voilà toutes les raisons qu'elle donna pour couvrir le refus qu'elle faisoit de faire garder les formes de la Justice, mais dans le fonds c'est qu'elle apprehendoit, que si l'Amiral se trouvoit coupable, cela ne retardât la conclusion de la paix, qu'elle faisoit ménager avec le Prince de Condé. Or elle s'imaginoit qu'étant prisonnier, comme il l'étoit, il se relâcheroit de beaucoup de choses pour obtenir la liberté; que d'un autre côté la Maison de Guise ayant perdu ce qui luy donnoit son principal lustre, elle n'oseroit plus s'opposer à son autorité, qu'elle prétendoit établir par ce traité. Ainsi cette habile femme n'ayant aucun égard à la Lettre ci-dessus, non plus qu'à deux autres, que l'Amiral lui écrivit encore sur le même sujet, elle commanda au Parlement de passer outre au jugement du procés; desorte qu'aprés avoir fait tenailler le malheureux Poltrot aux mamelles, & verser du plomb fondu dans ses plaïes, il le condamna à être tiré à quatre chevaux. Pendant qu'il demeura en prison, il ne tint pas deux jours de suite un même langage, mais quand il fut prêt de subir son dernier jugement, il accusa derechef l'Amiral, ce qui fit croire dans le monde, qu'il faloit qu'il en fût quelque chose. Cependant si j'en crois un Manuscrit de ce temps-là que j'ai vû, ce fut à la suscitation de la Reine mere, laquelle crut par là que l'Amiral seroit obligé de filer doux avec elle, de peur qu'elle ne l'abandonnât à la ri-

gueur

gueur des loix, qu'il auroit bien meritées, s'il eût été veritablement capable de ce mauvais coup. Je ne donne pas icy ce Manuſcrit comme une piece qui doive détruire tout ce qu'on lit dans l'Hiſtoire, mais j'ay crû que je devois raporter tout ce qui eſt venu à ma connoiſſance, & en laiſſer aprés cela le jugement au Lecteur.

L'Amiral qui ètoit toûjours en Normandie, ſçachant ce qui ſe paſſoit, crut être obligé de ſe diſculper envers le public par un écrit qu'il adreſſa à la Reyne mere, & dont il envoya des copies non ſeulement dans tout le Royaume, mais encore chez les Etrangers. Car comme ils avoient pour luy une eſtime toute particuliere, & que cela ètoit capable de la leur faire perdre, il ne voyoit pas qu'il pût prendre trop de meſures pour la conſerver. Je ne ſçaurois dire quel effet cet ècrit fit ſur les eſprits, & ſi l'on en croit nôtre Hiſtoire, il ne fut pas grand en France. Cependant contre la penſée de la Reyne mere, qui croyoit l'avoir obligé à ſe mettre ſous ſa protection, il refuſa la paix, qu'elle vouloit faire, priant le Prince de Condé de faire la même choſe, à moins qu'il n'obtint des conditions favorables pour leur Religion. Car c'ètoit toûjours cela qui marchoit le premier chez luy, & quelques propoſitions avantageuſes qu'on luy fit d'ailleurs, il n'y avoit aucun égard. Il eût été à ſouhaiter que le Prince de Condé eût ſuivy cet exemple, mais s'il ſtipuloit quelquefois l'interêt des Reformez, c'eſt qu'il voyoit bien qu'il en ſeroit abandonné s'il uſoit autrement. A cela prés, il n'en parloit gueres. C'eſt pourquoy aprés les moindres obſtacles, il ſe relâchoit facilement, pourvû qu'il trouvât

ſon compte d'un autre côté. Ainſi malgré les remontrances de l'Amiral, il conclut le traité, par lequel, au lieu de permettre l'exercice libre de la Religion dans tout le Royaume, comme il étoit permis dans l'Edit precedent, on défendit d'avoir des prêches, ſinon aux hauts Juſticiers, où pourroient dorénavant s'aſſembler les Reformez. Par ce moyen il y en eût quantité qu'il falut abandonner, ce qui fit perdre au Prince de Condé la confiance qu'on avoit en luy. Au contraire celle qu'on avoit dans l'Amiral augmenta infiniment, car il n'eut pas plutôt apris un traité ſi deſavantageux, qu'il ſe rendit auprés du Prince, à qui il remontra la faute qu'il faiſoit de ſe contenter de ſi peu de choſe, pendant qu'il étoit en état de tout eſperer. Mais tout ce qu'il luy put dire ne fit pas plus d'effet, que ce qu'il luy avoit écrit, & ce Prince étoit ſi las de faire la guerre, que s'il n'eût eu quelques meſures à garder, il ſe feroit encore contenté de moins.

L'Amiral ayant donc ſouſcrit malgré luy à un traité ſi deſavantageux, il prit ſoin de careſſer la Nobleſſe, afin que s'il venoit encore à en avoir beſoin, elle fut prête à monter à cheval. La Reyne mere ne trouva pas bon tant de précaution & s'en plaignit au Prince de Condé, qu'elle tâchoit de diviſer avec luy, par toutes ſortes de moyens; mais ce Prince luy fit réponſe qu'elle ne devoit imputer ſa reconnoiſſance à autre choſe, qu'à un deſir de s'aquiter des obligations qu'il avoit à cette Nobleſſe, & que c'étoit le moins qu'il pouvoit faire pour des gens qui avoient quité maiſon, femmes & enfans, pour luy venir rendre ſervice. La Reyne mere n'avoit pas eſperé *une telle réponſe* de ce Prince, à qui elle tâchoit

tous

tous les jours de faire acroire, que la creance que les Reformés avoient dans l'Amiral, étoit à son préjudice; mais lui qui voioit bien à quel dessein elle lui tenoit ce discours, se donna bien de garde de mordre à l'hameçon. Cependant comme il étoit de l'humeur du Roy de Navarre son frere, c'est-à-dire qu'il ne haïssoit pas le beau sexe, elle se servit de la même ruse, dont elle s'étoit servie auprés de lui, pour penetrer son secret. Elle lui aposta les plus belles filles du Roiaume, qui feignant d'avoir de la complaisance pour lui, l'engagerent à en avoir tant pour elles, qu'il s'oublia pour ainsi dire soi-meme. Il arriva d'ailleurs que sa femme vint à mourir; & comme on pouvoit croire que c'étoit elle qui entretenoit l'union qui étoit entre son mari & l'Amiral, à cause de la parenté qu'elle avoit avec lui, la Reine fonda de grandes esperances sur cette mort, qui s'en allerent pourtant en fumée. Car quoi que ce Prince donnât tête baissée dans les filets amoureux qu'elle luy tendoit, il conserva toûjours avec l'Amiral l'intelligence qui étoit necessaire pour le bien de l'un & de l'autre.

La Reine mere n'ayant pû venir à bout de ses desseins par ce moyen, en mit un autre en usage, pour ôter au Prince un ami comme étoit l'Amiral. Elle suscita la veuve & les parens du Duc de Guise, qui s'étant venus jetter à ses piés, lui demanderent justice de l'assassinat commis en sa personne. Elle lui fit réponse pour faire accroire au public, qu'elle n'avoit point de part dans leurs plaintes, que la justice avoit été renduë aussi rigoureusement qu'ils la pouvoient desirer, & qu'elle ne concevoit pas dequoi ils se plaignoient. C'étoit pour leur donner matiere de s'expliquer mieux; aussi le firent-ils en termes fort intelligibles.

bles, ſçavoir que l'Amiral ayant été chargé par le teſtament de mort de Poltrot, il étoit juſte qu'il ſe juſtifiât de cette accuſation, ſinon qu'il ſubît la peine qui étoit duë à un ſi grand crime. La Reine feignit d'excuſer l'Amiral, mais elle fit dire ſous main à la Ducheſſe, qu'elle eût à s'adreſſer au Parlement. Elle lui preſenta donc une requête ſur laquelle le Parlement ayant deliberé, les plus ſages furent d'avis d'impoſer ſilence à la Ducheſſe, diſant, que ſi l'on ſouffroit une procedure, comme celle-là, c'étoit replonger le Roiaume dans de nouveaux troubles. Cependant la Reine ayant fait dire à pluſieurs qu'elle ne ſeroit pas fâchée qu'on remuât cette affaire, il fut donné un Arrêt, par lequel il étoit dit, qu'il ſe purgeroit de cette accuſation dans un temps prefix, ſinon que le Procureur General informeroit contre lui. Elle pretendoit par-là qu'il ſeroit obligé de recourir à elle, & qu'elle lui feroit la loi, comme il lui plairoit: mais au lieu de faire ſa volonté, il s'en unit plus étroitement avec le Prince de Condé, à qui il fit voir que tout ce procedé n'étoit que pour les broüiller enſemble. Le Prince en étant perſuadé auſſi bien que lui, ils preſenterent un placet au Roi, par lequel l'Amiral lui remontroit que tout ce qu'avoit dit Poltrot n'étoit pas capable de le charger, puiſque ſi l'on vouloit que ſa dépoſition pût faire quelque choſe contre lui, il faloit le tenir en priſon juſques à ce qu'il pût lui être confronté: que la precipitation que l'on avoit euë à le faire mourir ſuppoſoit qu'on avoit eu peur qu'il ne ſe retractât, ce qui ſeroit arrivé indubitablement, puis qu'il n'avoit dit ſans doute que ce qu'on lui avoit fait dire: que tout le monde ſe doutoit bien comment cela étoit arrivé, qu'on lui avoit promis peut-être de lui

par-

pardonner, ce qui étoit vrai semblable de croire, puis que d'abord qu'on s'étoit saisi de sa personne, il avoit tenu un langage bien different, sçavoir qu'il n'avoit fait son coup que par une inspiration Divine, dont bien loin de se repentir, il feroit encore la même chose, si c'étoit à recommencer : qu'au reste la procedure qu'on faisoit maintenant contre lui, faisoit voir qu'il avoit des ennemis puissans, que ce n'étoit pas une chose bien dificile à croire, qu'ils n'eussent pris dés ce temps-là leurs mesures pour l'accabler : qu'il étoit inouï, qu'au prejudice d'un traité qui couvroit tout ce qui s'étoit pû faire pendant la guerre, on souffrît que le Parlement prît connoissance d'un crime, qui ne subsistoit que dans l'imagination de ceux qui luy portoient envie ; que si l'on rendoit ainsi ce traité inutile à son égard, il faloit donc faire la même chose à l'égard du défunt, c'est-à-dire faire le procés à sa memoire, pour raison du meurtre de Vassi, qui avoit été comme le signal de la guerre civile, & par consequent la cause de la mort de plus de trente mille hommes. Cependant qu'on vouloit bien ensevelir dans le silence tant d'actions criminelles, & se ressouvenir seulement d'un imaginaire; comme si le traité pouvoit être favorable à l'un, & inutile à l'autre : que si l'on permettoit à la Duchesse d'informer contre luy, il demandoit aussi la permission d'informer contre le Duc, qu'il ne luy seroit pas difficile de faire voir qu'il avoit été le boute feu de la guerre civile, qu'il s'étoit emparé de la personne du Roy, & de celle de la Reyne sa mere, les tenant tous deux dans une si étroite captivité, que cette Princesse avoit été obligée de reclamer le secours du Prince de Condé, & le sien.

Cette

Cette remontrance étoit sans replique ; & aprés tout, il étoit évident qu'y ayant un article dans le traité, par lequel tout ce qui avoit été fait pendant la guerre, devoit être censé comme non avenu, c'étoit une espece de persecution que cette nouvelle procedure. Aussi viens-je de dire ce qui en étoit cause, & la Duchesse n'auroit jamais osé l'entreprendre d'elle-même, si elle n'y eût été poussée. Cependant la Reyne mere voyant que tout ce qu'elle pouroit faire n'obligeroit jamais l'Amiral de se jetter comme elle pensoit entre ses bras, elle en arrêta le cours par un Arrêt du Conseil, qui défendit au Parlement de prendre connoissance de cette affaire, se la reservant pour luy. Il étoit aussi ordonné à la Duchesse de se desister de son accusation ; mais au lieu que cet Arrêt satisfit pas une des parties, ils s'en offenserent tous deux ; la Duchesse trouva mauvais de ce qu'aprés l'avoir poussée à faire sa plainte, on vouloit qu'elle en demeurât là. L'Amiral de ce que cette affaire, qui devoit être assoupie par tant de raisons pouroit se reveiller toutefois & quantes que ses ennemis auroient assez de credit pour luy faire piece. Et de fait cela se justifioit assez par la clause portée par l'Arrêt. Aussi tantôt la Duchesse de Guise, & tantôt son fils, donnerent de nouvelles requêtes au Roy, selon qu'ils crurent le temps favorable, jusques à ce qu'enfin le Roy leur imposa silence. Nous en dirons un mot cy-aprés, & il est bon auparavant de raporter ce qui préceda ce commandement. La paix étant faite, ainsi que je viens de dire, on songea à chasser les Anglois, qui tenoient le Havre ; & comme l'Amiral sçavoit que c'étoit à luy principalement

...; & lui disant de
qu'il jugeoit le plus à
expedition, elle l'env
sac, Gouverneur de Pi
C'étoit un homme qu
avoit fait paroître tan
rience pendant qu'il av
c'eût été nier la verité
s'en aquitât comme il
l'action étoit trop glori
l'honneur, le Connétable
s'y achemina. Mille gens
pouvoir aller, ce qu'ils a
à faire, si Brissac y fut de
dres de la Cour. L'Amira
Andelot son frere, & ils s
deux si bravement aussi bie
més, qui avoient de la pei
qu'à eux, qu'on vit bien qu
sur le fait de la religion, ils
ennemis les plus redoutable
qui portoi...

plûpart de leurs compagnons étoient morts. La Reine d'Angleterre sçachant leur misere, avoit fait embarquer de nouvelles troupes pour les relever; mais ce secours arriva vingt quatre heures trop tard, de sorte que l'Amiral Clinton, qui voioit qu'il n'y avoit plus rien à faire, prit le party de courre la mer, cherchant quelques-uns de nos vaisseaux sur qui se vanger. Le Roi en avoit mis dix ou douze sur pié pour favoriser ce siege, mais comme ils n'étoient pas capables de resister à Clinton, ils se cacherent dans nos ports, ce qui fut cause que toute sa colere s'évapora, sans qu'il lui pût faire du mal. Cela fâcha fort la Reine d'Angleterre, qui avoit fait beaucoup de dépense pour mettre son armée navale en mer; & se plaignant à un des siens, de ce qu'aprés avoir assisté l'Amiral, & les Reformés, ils ne devoient pas du moins venir insulter ses gens avec les autres; voilà, ajoûta-t'elle, dequoi me rendre sage à l'avenir, & s'ils ont jamais besoin de moi, je sçaurai bien ce que j'aurai affaire. Ces paroles étant raportées à l'Amiral; Il ne faut pas s'en étonner répondit-il, c'est le premier effet de son ressentiment, mais je gagerois bien, qu'elle n'a pas tenu le même langage une heure aprés. En effet on sût que sa colere étant passée, elle dit que le Roi étoit heureux d'avoir de tels sujets, c'est-à-dire qui faisoient marcher le service de Dieu devant toutes choses, puis aprés le sien.

Un peu devant que l'on allât au siege du Havre, l'Amiral qui voioit que le Prince de Condé étoit d'un temperament à ne se pouvoir passer de femmes, lui avoit tellement remontré qu'il offensoit Dieu, & perdoit sa fortune, qu'il lui avoit fait épouser la sœur du Duc de Longueville. Mais voiant que nonobstant cela, il faisoit mille nouvel-

alement Italienne d'origine ; mais encore
nation, n'en fit qu'à sa tête, jusqu'à ce
Roy son fils étant devenu majeur, assoupit
ocedures, mais non pas la querelle, qui
isi à la fin de cette malheureuse journée de
rthelemy, où il fut plus répandu de sang,
ne s'en étoit répandu en douze des plus
es batailles.
pendant l'état étoit gouverné par la Reyne
, par le Prince de Condé, & par le Con-
e ; & comme ils avoient tous trois leurs
s à part, les choses n'en allerent pas mieux.
laissa pas neanmoins de faire la paix avec
ne d'Angleterre, ce qui ne laissant plus de
e aux braves d'employer leur courage, l'A-
s'adonna entierement à donner des leçons
inistres, & aux Eglises. On voit encore
rs Lettres de luy, par les quelles il les
t d'observer les commandemens de Dieu,
n vivre les uns avec les autres, même avec
tholiques Romains, disant que ce n'é-
s le glaive qu'ils devoient pretendre de les
nvertir, mais par une vie sans reproche :
ls étoient veritablement Reformez, ils ne
oient pas contenter de porter ce nom,
aire voir qu'ils l'étoient effectivement. Il
isoit mille choses semblables, & ne finissoit
s qu'en les priant de ne les pas oublier dans
prieres. Mais il n'étoit pas necessaire de les
rtir, & sa vie leur étoit trop chere, pour
prier Dieu tous les jours de la luy vouloir
ver.
n'étoit pas ainsi considerable seulement à
de *sa nation*, mais encore aux étrangers,
e aux Princes. Le Duc de Saxe en rendit
nage par une cuirasse, & par six beaux
O chea

reux ; mais comme
que la fortune tourn
homme éclate davan
marqué en luy, qu'
qu'il y en avoit peu
re ce qu'il avoit fait
particulierement de
grand desinteressemen
ble de songer à la for
fait l'épreuve plusieu
offert des sommes
tes d'établissemens, n
condescendre à ses v
même un jour pressé
voyant obligé de répo
m'offrez, Madame, l
pas plus riche, le Roy
autant de bien qu'une
té en doit pretendre,
tent, il faudroit que je

ainsi qu'il méprisoit tout ce que les au-
nt accoutumé d'estimer. Ainsi la Reyne
toit bien empéchée par où le prendre,
luy faisoit dire quelquefois, qu'il étoit
ifficile luy seul à gouverner, que tout le
u Royaume. Mais il ne faloit pas s'en
er, il avoit pour suspect toutes les ca-
qu'elle luy faisoit, & comme à propre-
parler, elle n'avoit de la Religion, qu'en
que la Politique l'obligeoit d'en avoir,
oyoit pancher le plus souvent du côté des
liques-Romains, parce que leur nombre
toûjours le plus grand. Cependant quoy
n party semblât respirer en quelque façon
i du dernier Edit, on y donnoit atteinte
sieurs endroits du Royaume, sans que l'au-
du Roy pût retenir les factieux. Et de fait,
mmença à faire des ligues pour la conser-
de la Religion Romaine, & l'on ne se
ieres en peine si le Roy les autoriseroit. Ce
Languedoc où des nouveautez si dangereu-
mmencerent d'éclater, dont l'Amiral porta
intes au Roy, & à la Reyne mere, voyant
ue c'étoit le grand chemin pour rejetter le
me dans les troubles, dont il ne faisoit que
tir. Les autres personnes de considera-
u party voyant bien la même chose, luy
lloient de prendre des mesures pour n'être
rpris. Sa femme même le conjuroit au
e ses enfans, & de l'amitié qu'il avoit
rs euë pour elle, de prévenir les malheurs
voyoit pendre sur sa tête; mais tout ce
épondit aux uns, & aux autres, fut qu'ils
ient avoir raison, mais qu'il ne faloit pas
ur des craintes, qui pouvoient être mal
es, être cause d'une infinité de desordres.

velles amourettes, & continuoit les anciennes, il lui dit nettement, que Dieu le puniroit s'il n'y prenoit garde, & prenant un ton de pere sans s'éloigner neanmoins de ce qu'il lui devoit, il lui fit promettre de tenir une autre conduite. Ce fut une parole qu'il eut bien de la peine à garder, mais enfin il lui portoit, pour ainsi dire, tant de respect, qu'il tacha depuis de se cacher de lui.

Quoi que le Roi semblât avoir imposé silence à la Duchesse de Guise, & à ses enfans, la Reine mere qui leur avoit promis en secret toute sorte de protection, lui permettoit de temps en temps de presenter de nouvelles requêtes, afin de faire voir à l'Amiral, que s'il vouloit être en repos, il faloit qu'il s'attachât à elle. Mais outre qu'il n'étoit pas d'humeur à faire les choses par force, il y trouvoit si peu de seureté pour lui, & pour son parti, qu'il n'en fit pas davantage. Le Prince de Condé, qui voioit bien que cela s'adressoit à lui, c'est-à-dire, qu'on tâchoit de lui débaucher le meilleur de ses amis, en fit grand bruit, & prenant pretexte que toutes les plaintes de la Duchesse de Guise, ne tendoient qu'à rallumer la guerre, il signifia à la Reine mere, que si elle ne les empêchoit, il prendroit le parti de l'Amiral envers, & contre tous. Le Maréchal de Montmorenci, qui avoit été remis dans son Gouvernement de Paris, en dit autant; & comme la Reine mere vit qu'elle n'y trouveroit pas son compte, elle fit donner un nouvel Arrêt du Conseil, par lequel il fut défendu à la Duchesse, & à ses enfans, de faire aucune poursuite de trois ans. C'étoit toûjours laisser une queuë à cette affaire, ce qui ne plût pas à la plûpart, qui voioient que cela ne pouvoit enfanter que des troubles funestes à l'Etat. Mais cette Princesse, qui n'étoit

pas

pas seulement Italienne d'origine ; mais encore d'inclination, n'en fit qu'à sa tête, jusqu'à ce que le Roy son fils étant devenu majeur, assoupit ces procedures, mais non pas la querelle, qui produisit à la fin de cette malheureuse journée de St. Barthelemy, où il fut plus répandu de sang, qu'il ne s'en étoit répandu en douze des plus cruelles batailles.

Cependant l'état étoit gouverné par la Reyne mere, par le Prince de Condé, & par le Connétable ; & comme ils avoient tous trois leurs desseins à part, les choses n'en allerent pas mieux. On ne laissa pas neanmoins de faire la paix avec la Reyne d'Angleterre, ce qui ne laissant plus de matiere aux braves d'employer leur courage, l'Amiral s'adonna entierement à donner des leçons aux Ministres, & aux Eglises. On voit encore plusieurs Lettres de luy, par les quelles il les avertit d'observer les commandemens de Dieu, de bien vivre les uns avec les autres, même avec les Catholiques Romains, disant que ce n'étoit pas le glaive qu'ils devoient pretendre de les les convertir, mais par une vie sans reproche : que s'ils étoient veritablement Reformez, ils ne se devoient pas contenter de porter ce nom, mais faire voir qu'ils l'étoient effectivement. Il leur disoit mille choses semblables, & ne finissoit jamais qu'en les priant de ne les pas oublier dans leurs prieres. Mais il n'étoit pas necessaire de les en avertir, & sa vie leur étoit trop chere, pour ne pas prier Dieu tous les jours de la luy vouloir conserver.

Il n'étoit pas ainsi considerable seulement à ceux de sa nation, mais encore aux étrangers, & même aux Princes. Le Duc de Saxe en rendit témoignage par une cuirasse, & par six beaux

chevaux qu'il luy envoya, luy en désignant un entr'autres, dont il le prioit de se servir, luy mandant qu'il le croyoit le premier cheval du monde pour une bataille, & qu'il avoit crû le devoir offrir au premier Capitaine du siecle. Cependant cette reputation n'étoit pas fondée sur les grands succés qu'il avoit eus en sa vie, au contraire il avoit presque toûjours été malheureux; mais comme c'est principalement, lorsque la fortune tourne le dos que le merite d'un homme éclate davantage, on en avoit tant remarqué en luy, qu'on s'étoit laissé prevenir, qu'il y en avoit peu qui étoient capables de faire ce qu'il avoit fait. Mais ce qui le distinguoit particulierement de tous les autres, étoit un grand desinteressement, qui la rendoit incapable de songer à la fortune. La Reyne en avoit fait l'épreuve plusieurs fois, & elle luy avoit offert des sommes immenses, & toutes sortes d'établissemens, moyennant qu'il voulût condescendre à ses volontez. Elle l'en avoit même un jour pressé elle-même, sur quoy se voyant obligé de répondre; Tout ce que vous m'offrez, Madame, luy dit-il, ne me rendra pas plus riche, le Roy vôtre mary m'a fait tout autant de bien qu'une personne de ma qualité en doit pretendre, & si n'en étois pas content, il faudroit que je fusse insatiable. Comme j'en ay toute la reconnoissance possible, ajoûta-t-il, Vôtre Majesté doit être persuadée que je luy en donneray toutes les marques imaginables. Cependant elle peut gagner avec les mêmes presens qu'elle m'offre, des gens qui ne sont pas si fort à elle, & quand je les recevrois de sa main, je n'y serois pas assurément, plus que j'y suis

C'est

C'eſt ainſi qu'il mépriſoit tout ce que les autres ont accoutumé d'eſtimer. Ainſi la Reyne mere étoit bien empéchée par où le prendre, ce qui luy faiſoit dire quelquefois, qu'il étoit plus difficile luy ſeul à gouverner, que tout le reſte du Royaume. Mais il ne faloit pas s'en étonner, il avoit pour ſuſpect toutes les careſſes qu'elle luy faiſoit, & comme à proprement parler, elle n'avoit de la Religion, qu'en tant que la Politique l'obligeoit d'en avoir, il la voyoit pancher le plus ſouvent du côté des Catholiques-Romains, parce que leur nombre étoit toûjours le plus grand. Cependant quoy que ſon party ſemblât reſpirer en quelque façon à l'abri du dernier Edit, on y donnoit atteinte en pluſieurs endroits du Royaume, ſans que l'autorité du Roy pût retenir les factieux. Et de fait, on commença à faire des ligues pour la conſervation de la Religion Romaine, & l'on ne ſe mit gueres en peine ſi le Roy les autoriſeroit. Ce fut en Languedoc où des nouveautez ſi dangereuſes commencerent d'éclater, dont l'Amiral porta ſes plaintes au Roy, & à la Reyne mere, voyant bien que c'étoit le grand chemin pour rejetter le Royaume dans les troubles, dont il ne faiſoit que de ſortir. Les autres perſonnes de conſideration du party voyant bien la même choſe, luy conſeilloient de prendre des meſures pour n'être pas ſurpris. Sa femme même le conjuroit au nom de ſes enfans, & de l'amitié qu'il avoit toûjours euë pour elle, de prévenir les malheurs qu'elle voyoit pendre ſur ſa tête; mais tout ce qu'il répondit aux uns, & aux autres, fut qu'ils pouvoient avoir raiſon, mais qu'il ne faloit pas auſſi ſur des craintes, qui pouvoient être mal fondées, être cauſe d'une infinité de deſordres.

Il faloit certes qu'il eût une grande aprehension de les voir renaître, marque indubitable qu'il n'avoit jamais entrepris la guerre qu'à l'extrémité, puisque mille choses étant encore arrivées, on ne vit pas qu'il s'en remuât d'avantage. La plus forte de toutes fut celle-cy, & qui étoit cependant un presage assuré, qu'on ne le laisseroit gueres en repos. J'ay dit cy-dessus que le Pape avoit indiqué un Concile, sans avoir beaucoup d'envie de le tenir, toutefois, voyant qu'on le menaçoit toûjours en France d'en faire un National, il le fit assembler à Trente sur les frontieres d'Italie, afin que les Reformez n'eussent pas seureté d'y venir. C'étoit quelque chose d'étonnant aprés les promesses qu'il avoit faites de l'indiquer en un Lieu, qui ne leur fût pas suspect; mais comme il n'avoit pas dessein que les suffrages y fussent libres, il se donna bien de garde de tenir sa parole. Les Reformez voyant cela, s'abstinrent d'y envoyer, quoy qu'ils eussent été bien-aise d'exposer leurs raisons, & de faire voir à des juges sans passion, qu'ils n'étoient pas heretiques, comme on les vouloit faire passer; mais le Pape n'ayant pas voulu leur rendre cette justice, par les raisons qui sont specifiées bien au long, dans les Historiens même de sa Religion, qui ont écrit tout ce qui se passa dans cette assemblée, ils y furent condamnez, & leur doctrine rejettée comme contraire à la foy Ortodoxe. Une partie des Catholiques-Romains se soûmit à ce Concile, comme s'il se fût tenu dans les formes, & cela se fit par l'ambition des Princes, & sur tout du Roy d'Espagne, qui ayant affaire du Pape, voulut luy donner ce contentement. L'autre ne la voulut pas recevoir, du moins en beaucoup de cho-

ses,

se, & la France fut de ce nombre, pretendant qu'il y avoit beaucoup d'articles, qui étoient contraires aux privileges de l'Eglise Gallicane. C'est ainsi que la plûpart des Princes font marcher leurs interêts devant la Religion, & je laisse à juger s'il étoit vray que le Pape fût le Chef de l'Eglise, comme il le pretend, & comme d'autres le pretendent aussi, si l'on pouroit luy attribuer une autorité absoluë en une chose, & la luy nier en d'autres. Quoy qu'il en soit, les Princes qui avoient reçû le Concile n'étans pas contens que la France se distinguât des autres Etats, envoyerent au Roy des deputez pour le prier, qu'en execution de ce qui y avoit été resolu, il luy plût exterminer tous les Reformez. Cette proposition fut fort secrete, & tant du côté de la Cour, que des deputez, on cacha soigneusement ce qui se negocioit. Cependant l'Amiral, qui avoit de bons espions en campagne, pénétra le secret, & ne se croyant plus en sureté, non seulement il fit beaucoup de bruit, mais il tâcha encore de rallier tous ses amis. Le Prince de Condé en fit autant de son côté; & comme la Reyne mere avoit peur de ne pas trouver son compte, si la guerre recommençoit, elle renvoya les deputez sans leur rendre de réponse positive. Cela déplut à Philipes II. Roy d'Espagne, qui eut été bien-aise de mettre le nez dans les affaires de France, & ayant sû que c'étoit l'Amiral qui en étoit cause, il demanda à un Seigneur de sa Cour, qui avoit accompagné l'Empereur son pere, lors qu'il avoit passé dans le Royaume, pour aller châtier les Gandois, quel homme c'étoit donc que cet Amiral. A quoy l'autre répondit, que c'étoit un homme dont la *Religion luy devoit être beaucoup agreable*,

l'affaire du Parlement, que celle de Vôtre Majesté, & elle me permettra de luy dire, que s'il est capable de faire une injustice, elle ne le doit pas soufrir : qu'elle fasse examiner la chose, & elle verra si je luy dis rien que de veritable. La Reyne mere, qui ne vouloit pas le pousser à bout, luy demanda, s'il seroit caution de ce qu'il luy disoit ; surquoy luy ayant répondu, qu'il ne luy auroit pas parlé, comme il avoit fait, à moins que d'être assuré de la chose, elle donna ordre qu'on fît sortir Du Moulin de prison.

Quoyque ce ne fût rien que tout cela, c'étoit neanmoins une marque que les esprits s'envenimoient les uns contre les autres, & qu'ils éclateroient à la premiere occasion. Aussi faisoient-ils tout leur possible, tant d'un côté que d'autre, pour aquerir des creatures, & il ne faut pas trouver étrange, qu'ils fussent ainsi divisez puisque la Religion & l'ambition faisoient tous leurs differens ; deux choses qui ont accoutumé de broüiller le pere avec le fils, & à plus forte raison des personnes indifferentes, ou du moins qui ne se touchoient que de si loin, qu'à peine étoient ils parens. Quand je parle ainsi, on voit bien que c'est du Prince de Condé, & non pas de l'Amiral, quoyque c'étoit de celuy-cy, que je parlois tout maintenant. Mais comme l'autre étoit le Chef, tout ce que la Reyne faisoit à l'Amiral, le Prince le prenoit pour lui ; de sorte que, pour dire les choses, comme elles sont, qui offensoit l'un, offensoit l'autre, & rien n'étoit capable de les diviser. Or pour apprendre au lecteur, pourquoy la Reyne mere, aprés avoir eu tantôt le Roy de Navarre, & tantôt les Guises pour en-

nemis, avoit maintenant de la haine pour celuy-cy, il suffira que je die que c'étoit par un defaut de son naturel, qui la portoit à haïr tous ceux qui aspiroient à partager l'autorité avec elle. Et comme c'étoit un usage en France, que pendant la minorité des Roys, les Princes du sang eussent la meilleure part au Gouvernement, ce Prince conseillé par l'Amiral, qui pretendoit avancer par là les affaires de la Religion, vouloit joüir des prerogatives, qui étoient dûës à sa naissance. Comme ce different ne pouvoit être terminé au contentement de l'un & de l'autre, tous ceux qui s'en mêloient y perdoient leur temps. Mais enfin la Reine mere, pour gagner un an d'avance, fit déclarer le Roy majeur, dés qu'il eut sa treiziéme année accomplie, voulant, que puisque par les déclarations, il étoit reglé que les Roys étoient majeurs à quatorze ans, c'étoit assez d'être dans le commencement de cette année. Le Prince de Condé à qui cela alloit ôter une partie de son autorité, s'y opposa sous main; & comme il avoit des amis dans le Parlement de Paris, qui devoit enregistrer l'édit de la majorité, le premier President luy donna parole, qu'il ne le passeroit pas. La Reyne mere en ayant avis, fit un voyage en Normandie, resoluë de le faire verifier au Parlement de Roüen; & comme ce Parlement étoit ravi qu'on luy fît un honneur qui n'apartenoit qu'à l'autre, il se devoüa entierement aux volontez de la Reyne. C'étoit dequoy mettre ces deux Parlemens aux mains l'un contre l'autre; & comme dans la conjoncture où l'on étoit, il ne faloit rien pour armer les peuples les uns contre les autres,

l'Amiral qui le vouloit éviter, à moins que d'une extrême necessité, conseilla au Prince de Condé d'avoir la complaisance pour la Reyne mere, luy faisant connoître, qu'aussi-bien sa resistance ne luy serviroit de rien puisqu'elle avoit trouvé un Parlement, qui suppléoit au défaut de celuy de Paris. Le Prince eut bien de la peine à se rendre à ces raisons, neanmoins n'ayant rien à dire contre, il chargea l'Amiral de negocier cette affaire, ce qu'il fit si adroitement que la Reyne luy accorda un nouvel édit, en faveur des Reformez, moyennant que le Prince ne s'opposât point à son ambition. Cependant comme elle se sentoit outrée contre le Parlement de Paris, elle ne voulut pas que le Roy son fils y allât se faire déclarer majeur, & ce fut dans celuy de Roüen, que se fit cette ceremonie. En quoy neanmoins le Prince de Condé s'abusa, car aprés avoir fait agir les amis qu'il avoit dans l'autre, ils ne luy furent pas bon gré de les avoir abandonnez, ce qui fut cause qu'ils chercherent à se racommoder avec la Reyne.

Le Prince de Condé avoit eu raison de vouloir retarder la majorité du Roy, car la chose ne fut pas plutôt faite, que son credit diminua de moitié. Il en fit ses plaintes à l'Amiral, comme s'il luy eût voulu dire, que c'étoit luy qui en étoit cause, surquoy celuy-cy luy répondit, qu'il n'avoit pas tant perdu qu'il s'imaginoit, & que s'il vouloit encore le croire, il se rendoit si considerable, qu'il ne luy importeroit gueres, si le Roy seroit majeur, ou non; que le conseil qu'il avoit à luy donner, étoit d'épouser avec chaleur l'interêt des Reformez, à qui nonobstant tant d'édits, on ne laissoit pas de faire

faire violence dans beaucoup d'endroits du Royaume : qu'il n'y avoit point de jour qu'on ne luy écrivit à ce sujet, mais qu'il ne luy en rompoit pas la tête toutes les fois, parce qu'il luy avoit dit souvent qu'il pouvoit parler luy-même à la Reyne, quand cela arriveroit, ce qu'il faisoit quelquefois avec fruit, & quelquefois aussi avec plus de promesses, que d'effet : que cependant cette nonchalence, pour ainsi dire, qu'il avoit pour ses affaires de la Religion, entraînoit deux consequences, qui luy étoient desavantageuses, l'une que les Reformez le croyoient plus ambitieux, que zelé, l'autre que la Reine mere ne faisoit plus tant d'état de luy, croyant qu'un party pour qui il avoit si peu de consideration, en auroit peu pour luy à son tour : que pour remedier à cela tout d'un coup, il luy donneroit un bon conseil, qu'il n'avoit qu'à se retirer de la Cour, sans faire semblant neanmoins d'être mécontent, prendre dorenavant plus de part dans les affaires des Roformez, porter leurs interêts avec chaleur, & enfin vivre d'une maniere, qu'il pût persuader le monde qu'il entroit autant de Religion dans son procedé, que de politique : qu'il ne s'amusoit point à luy demander pardon de luy parler avec tant de liberté, qu'au contraire il luy devroit sçavoir mauvais gré, s'il en usoit autrement ; qu'un veritable serviteur se reconnoissoit à la sincerité, & que tant qu'il vivroit il feroit la même chose. Ce conseil n'étoit gueres au goût du Prince, qui se plaisoit merveilleusement à la Cour où quoy qu'il fût marié, il ne laissoit pas quelquefois de chercher de quoy contenter ses sens. Mais comme c'étoit encore une des raisons pour laquelle l'Am-

ral desiroit l'en éloigner, il luy recommença tant de fois ce qu'il venoit de luy dire, qu'à la fin il s'y resolut. Il s'en alla donc dans une maison qu'il avoit aquise nouvellement, mais d'une maniere toute particuliere; car au lieu d'en avoir donné de l'argent, il en avoit été quitte pour entretenir en particulier une belle Dame, qui pendant qu'il étoit veuf, en étoit devenuë si folle, qu'elle avoit fait voir sa foiblesse aux yeux de toute la Cour. C'étoit la veuve du Maréchal de S. André; & comme ce Prince étoit de son côté d'un temperament fort sensible, l'Amiral avoit eu peur qu'il ne fit la folie de l'épouser. Car outre qu'elle étoit belle, elle étoit extrêmement riche, deux qualitez qui étoient fort à son goût, & de l'une desquelles, il avoit même bon besoin, comme je crois déja l'avoir dit. Quoy qu'il en soit, la crainte de l'Amiral étoit fondée sur ce qu'elle étoit extrêmement attachée à la Religion Romaine, & d'ailleurs grande amie de la Duchesse de Guise, & de ses enfans, & par consequent capable de tourner l'esprit du Prince, si elle venoit jamais à l'épouser. Ces raisons l'obligerent à l'en dissuader, & il ne trouva point de meilleur moyen, que de luy faire part de quelques mourettes, que la Maréchalle avoit eûës dés u'elle étoit fille, & qui n'avoient pourtant amais été jusqu'au crime. Mais comme le Prince étoit delicat sur le fait de l'honneur, c'en fut assez pour luy faire rengainer quelques urparlers qui s'étoient déja faits de maria.
La Maréchalle en pensa mourir de doueur, & si elle eût sçû que c'eût été l'Amiral, i luy eût prêté cette charité, luy qu'elle n'aimoit

moit déja pas trop, pour avoir toûjours été dans des interêts contraires à son mary, ç'auroit encore été toute autre chose. Quoy qu'il en soit, voyant qu'il n'y avoit plus de mariage à esperer avec luy, elle ne voulut pas pour cela renoncer à le voir, & étant devenuë tous les jours de plus en plus amoureuse, elle luy donna la terre dont je viens de parler, moyennant ce que la bien-seance m'empêche de dire.

Le Prince de Condé s'en étant ainsi allé, l'Amiral ne demeura gueres à la Cour, & aprés avoir passé à Valery, qui étoit le nom de cette maison du Prince, il se retira à Chastillon, où il fonda un College pour l'instruction de la jeunesse. Mais il fut bientôt retiré de sa solitude, par un accident qui arriva. Le Roy avec la Reyne sa mere étoient sortis de Paris, sous pretexte de visiter toutes les Provinces, & cependant le Maréchal de Montmorency, qui étoit rentré, comme j'ay dit, dans le Gouvernement de la ville, y commandoit avec une autorité presque aussi absoluë, que celle du Roy. Or il faut sçavoir que quelques Parisiens ayant en aversion les Reformez, leur avoient couru sus par plusieurs fois, ce qui avoit été cause qu'on leur avoit défendu de porter des armes à feu. Le même commandement avoit été fait aussi aux Reformez, & même le Roy l'avoit étendu indifferement à toutes sortes de personnes, afin que sous pretexte de quelque distinction, quelque malintentionné n'eût pas lieu de faire des siennes. Le Maréchal de Montmorency tenoit la main à ce que cette défense fût exactement gardée. Cependant n'aimant nullement la Maison de *Guise*, il se servit de ce pretexte, pour luy

faire

si grand pas : qu'il ne s'agissoit point ny de copie, ny d'original ; mais de matter seulement un Prince si glorieux. L'Amiral ne pouvoit parler plus juste ; & il ne faut point douter que ce ne fût un grand chagrin pour luy, que d'être obligé à cette diférence ; s'il eût donc pû s'en dispenser, il est à croire qu'il eût fait toutes choses pour cela, mais la necessité ne luy permettant pas de choisir, il eut cette mortification à la vûë d'une grande ville, où il croyoit plutôt recevoir des acclamations, qu'un tel affront. Toute la Maison de Guise s'en ressentit, & le Duc d'Aumale parut autour de Paris avec un gros de Gentilshommes, nonobstant l'accommodement: surquoy le Maréchal de Montmorency vouloit sortir à toute force ; mais l'Amiral luy dit que tout l'avantage étant de son côté, il ne se devoit pas mettre en peine autrement de tout ce qu'il pouvoit faire, qu'il faloit le laisser morfondre, & qu'aprés cela il se retireroit. Montmorency eut de la peine à goûter ces raisons, & il y avoit quelque aparence qu'il ne pourroit pas souffrir long-temps tant de bravades ; mais sur le point qu'il étoit prêt de succomber à la tentation, le Roy leur envoya ordre à l'un & à l'autre de desarmer, à quoy ils furent obligez de se soûmettre.

L'Amiral sortit de Paris dés qu'il vit que son cousin n'avoit plus rien à craindre ; & s'étant retiré chez luy, il n'y fut pas long-temps sans recevoir des avis secrets, que tout ce grand voyage du Roy & de la Reyne mere, n'avoit pour but qu'une ligue offensive & défensive avec les Espagnols, pour exterminer les Reformez. Il ne sçût d'abord s'il s'y devoit arrêter ou non, craignant qu'ils ne luy vinssent de quelque en-

droit

droit suspect. Mais enfin luy étant reiterez de tous côtez, il crut que trop de defiance le pouvoit perdre, & qu'au contraire un peu de precaution ne pouvoit que luy être fort utile. Il confera donc avec le Prince de Condé & les principaux de sa Religion, & ils tomberent tous d'accord de prendre les armes à la moindre étincelle qui paroîtroit. Ces avis n'étoient que trop veritables ; & la Reyne mere qui avoit été défaite d'un puissant eunemy à la mort du Duc de Guise, ne voyant plus personne qui luy pût tenir tête que le Prince & l'Amiral, se servoit du pretexte de la Religion pour les perdre. Le Roy d'Espagne y concouroit sous le même pretexte, mais en effet pour jetter de la division dans le Royaume ; aprés quoy il se flattoit de pouvoir venir à bout de mille grands desseins qu'il avoit conçûs, & dont il avoit herité de l'Empereur son pere. Quoy qu'il en soit, cette Princesse ayant conferé à Bayonne avec le Duc d'Albe, Capitaine de reputation de ce temps-là, & en qui Philipes avoit grande confiance, elle convoqua une assemblée à Moulins au retour de son voyage, où tous les grands furenr invitez de se trouver, & où elle avoit dessein à ce qu'on croit de se saisir de la personne du Prince, & de celle de l'Amiral. Mais ils y furent si bien accompagnez, qu'elle n'ôsa rien entreprendre. Comme elle vit cela, bien loin de faire paroître sa méchante volonté, ce fut à eux & à leurs amis qu'elle fit le plus d'acueil ; & leur voulant ôter toute sorte de soupçon, elle s'entremit d'accommoder le different qui étoit entre l'Amiral & la Maison de Guise, & celuy du Cardinal de Lorraine avec le Maréchal de Montmorency. Elle prit pour pretexte que cette assemblée s'etoi

Eu

faite particulierement, pour reformer les abus qui s'étoient glissez dans le Royaume, difficilement en pourroit-on venir à bout, à moins que de commencer à réünir l'esprit des Grands, qui tant qu'ils seroient divisez entr'eux, entraineroient indubitablement sa perte : que comme ils étoient les plus considerables, c'étoit à eux à montrer l'exemple aux autres : que le Roy le vouloit, & qu'elle les en conjuroit de tout son cœur. Ce compliment ne plût pas à la Maison de Guise, qui croyoit que ses differens avec l'Amiral étoient d'une nature à ne pouvoir jamais s'accommoder. Mais le Roy ayant dit à la Duchesse de Guise, & au Cardinal de Lorraine, qu'il n'y avoit point à hesiter, & qu'il le vouloit ainsi, ils s'embrasserent, mais avec un esprit tel que le Lecteur le peut imaginer. En effet, j'en ay dit assez cy-devant, pour faire voir la repugnance qu'y devoient avoir les Guise ; & quant à l'Amiral, la sienne ne devoit pas être moindre par les raisons que je vais deduire. L'année d'auparavant il avoit intercepté des Lettres d'un de ses Gentilshommes, qui écrivoit à une personne inconnuë, mais dont il étoit aisé de voir qu'il n'avoit caché le nom, que pour dérober la connoissance de ceux qui le faisoient agir, qu'il ne se mît pas en peine, & que devant qu'il fut peu l'Amiral auroit son affaire. Ces termes étoient assez intelligibles, pour aprendre ce que cet homme vouloit dire par là. Neanmoins l'Amiral ne pouvant soupçonner un Gentilhomme [illegible] un si grand crime, & encore un qu'il avoit, [illegible]ur ainsi dire élevé, il le fit venir devant luy, [illegible] demandant à luy-même de luy expliquer ce [illegible]'il voyoit. Celuy-cy, qui s'appelloit Hamberville-

villiers, se trouva fort surpris à cette demande, & prit d'abord le party de luy nier qu'il eût jamais écrit cette Lettre : surquoy l'Amiral sans s'échauffer aucunement, quoy qu'il sçût que ce fut un mensonge : J'en suis bien aise, luy dit il, mais comme l'affaire m'est assez de consequence pour vouloir m'en éclaircir, je vous prie de prendre une plume & de l'ancre, afin que par la confrontation des deux écritures, je voye si je me puis fier à ce que vous dites. Hambervilliers, dont le trouble croissoit de moment à autre, n'ayant pû se dispenser d'obeïr, écrivit une ligne ou deux, & quoy qu'il contrefît son écriture, l'Amiral n'eut pas besoin d'experts, pour reconnoître que qui avoit fait l'une avoit fait l'autre. Il luy en dit son sentiment étant toûjours dans la même assiette; & l'autre se voyant convaincu, se jetta à ses piés implorant sa misericorde. Il y en auroit eu peu, qui luy auroient pardonné, mais pour luy il fit en même temps deux actions extrémement genereuses, l'une qu'il luy dit de ne rien craindre, & qu'il luy pardonnoit, l'autre que faisant reflexion qu'il étoit Lorrain, & par consequent obligé de servir la Maison de Guise, à qui il imputoit cet attentat, il ne vouloit pas seulement sçavoir qui luy avoit fait prendre une si indigne resolution. Il se contenta donc de le chasser, luy disant qu'il fût redire à ceux qui l'avoient employé, qu'il y avoit des voyes plus honnêtes pour se défaire d'un homme quand on luy vouloit du mal.

Une si grande moderation surprit dautant plus qu'il y avoit peu de gens qui en fussent capables. Ses ennemis mêmes furent obligez d'*l'admirer*, en même temps qu'ils furent fort

chez d'avoir manqué leur coup. Cependant tous ses amis, & sur tout ceux d'entre les Reformez, luy conseillerent de bien prendre garde à luy, avis qu'il crut être obligé de suivre, de sorte qu'il donna ordre à son Maître d'Hôtel de veiller à ce que personne n'approchât de son boire, & de son manger. Je veux dire à l'égard des étrangers, car pour ce qui est de ses domestiques, il ne croyoit pas qu'il y eut encore un Hambervilliers au monde. Cependant il s'en trouvera encore un devant qu'il soit peu, & je ne feray pas long-temps sans en parler. Son accommodement s'étant fait, comme j'ay dit cydessus, le Roy luy fit expedier un Arrêt du Conseil d'en haut, par lequel il étoit déclaré innocent du meurtre commis en la personne du Duc de Guise, avec défense à tous ses Parlemens de recevoir aucune plainte contre luy à cet égard, sa Majesté ordonnant à la Duchesse de Guise, & à tous les parens du défunt, de ne plus parler non seulement de cette affaire, mais de vivre encore avec luy en bonne intelligence. C'est pourquoy s'il y avoit quelqu'un d'assez hardy pour y contrevenir, il déclaroit qu'il seroit traité d'abord comme un criminel de leze-Majesté, & perturbateur du repos public. Il ne pouvoit rien souhaiter de plus avantageux, & il y eut beaucoup de gens qui dirent par là, qu'il étoit mieux à la Cour qu'il n'avoit jamais été : mais ce n'étoit qu'un leurre pour luy dérober la connoissance des desseins, qu'on avoit formez de le perdre ; si bien que tout habile qu'il étoit, il fut fâché d'avoir ajoûté foy si legerement aux avis qu'on luy avoit donnez. Et certes la suite luy auroit encore fait croire qu'on ne l'avoit fait qu'à dessein de luy donner

du

oupçon, s'il ne se fut passé des choses dans
Provinces, qui luy firent voir qu'il ne faloit
toûjours s'arrêter aux aparences. Quoy que
Reformez joüissent de l'exercice de leur Re-
on, par deux ou trois Edits donnez l'un sur
tre, on commença presque à les troubler par
, & ils avoient beau rendre leurs plaintes,
ustice n'avoit point d'oreilles pour eux. Ils
çurent aprés cela faire autre chose, que de
resser à l'Amiral; & ce Seigneur en ayant
é au Roy, & à la Reyne mere, avec tout le
ect qu'ils pouvoient attendre d'un sujet tres-
ctionné, ils luy donnerent de belles paroles,
is qui furent suivies de si peu d'effet, qu'il
fit les soupçons qui l'avoient presque aban-
né. Le Roy & la Reyne mere firent tout ce
ils purent pour luy donner une impression
s avantageuse, jusqu'à faire pour luy des
ses qu'il n'attendoit pas, & qui aussi ne luy
ient pas dûës. Celà parut particulierement,
que le Prince de Condé ayant prié le Roy
tenir un de ses enfans, & le Roy ayant nom-
l'Amiral pour être le Parrein à sa place, le
y le fit manger seul à une table servie par les
iciers de sa Maison, honneur qui ne se fait
aux Princes Souverains. L'Amiral qui ne
loit point donner de jalousie à personne, s'en
usa, mais le Roy cherchant à l'abuser par des
rences trompeuses de distinction, luy fit ré-
nse, que puis qu'il representoit sa personne,
ne faisoit rien de trop pour luy, qu'il avoit
nc tort d'y trouver à redire. Il n'eut
liquer aprés une telle réponse; & cett
nie s'étant achevée ave une pompe to
ordinaire, il parla de se retirer dans
, sur ce que se plaignant tout les j

Roy des mêmes choses dont il luy avoit déja parlé tant de fois, il n'en avoit pas plus de justice. Le Roy le flatta tant qu'il pût pour l'empêcher d'executer cette resolution, esperant qu'il se presenteroit quelque occasion favorable pour l'attaquer. Sur ces entrefaites il vint avis en France que le Duc d'Albe avoit dessein de passer d'Italie en Flandres pour exterminer les Reformez qui étoient dans ces Provinces. Car enfin il y étoit passé des Ministres qui y avoient prêché la pureté de l'Evangile, & il est incroyable combien ils y avoient fait de progrés. Or se voyant à la veille d'être accablez par le Duc d'Albe qui étoit un des plus grands Capitaines de son siecle, mais des plus cruels, & par consequent des plus à craindre, ils dépêcherent un homme exprés à l'Amiral pour le prier de leur vouloir envoyer quelques Capitaines, & même de les vouloir assister de ses conseils. Il leur fit réponse que pour l'un, il n'étoit pas en son pouvoir de le faire, n'ayant pas la liberté de disposer ainsi de personne, mais que pour l'autre, il seroit ravy de leur pouvoir rendre service, s'il obtenoit la permission du Roy : que cependant pour tâcher de les retirer du peril dont ils étoient menacez, il feroit voir au Roy l'avantage qui luy reviendroit s'il les vouloit prendre en sa protection : qu'il souhaitoit qu'il le pût persuader, & que s'il étoit assez heureux pour le faire, & qu'il voulût se remettre sur luy du commandement de son armée, il tâcheroit de faire une si puissante diversion, que le Duc d'Albe auroit assez d'affaires sans songer à eux. Et de fait, le Roy y auroit trouvé son compte de deux façons : la premiere en ce que les peuples se seroient soûlevez contre leur Souverain, &

voyant qu'il accordoit aux siens la liberté de conscience, auroient peut-être secoüé le joug Espagnol pour se mettre sous le sien. Mais comme cette proposition alloit directement contre ce que la Reyne mere avoit resolu dans son voyage de Bayonne, il ne servit de rien à l'Amiral de la faire, & le Roy répondit qu'il vouloit entretenir la paix avec les Espagnols. L'autre avantage que le Roy y eût trouvé, c'est qu'employant dans cette expedition les Reformez aussi bien que les Catholiques Romains, il eût ôté aux uns & aux autres l'envie de se faire la guerre, à quoy la plûpart étoient aussi-tôt portez par le genie de la nation, qui ne sçauroit demeurer en repos que par le zele de la Religion.

Quoy qu'il en soit le Roy ny la Reyne sa mere n'ayant pas été de cet avis, l'Amiral proposa que comme le Duc d'Albe devoit éfleurer la Bourgogne, il faloit du moins se mettre en état de ne rien craindre. La Reyne mere, qui en matiere de malice, n'avoit pas sa pareille, prenant cette occasion aux cheveux, dit qu'il avoit raison, & à l'instant il fut resolu de lever six mille Suisses, mais à intention de s'en servir à toute autre chose qu'à ce que pretendoit l'Amiral. En effet cette Princesse n'y donna son consentement, que pour avoir des gens tout prêts, pour l'accabler luy-même. Cependant comme elle s'applaudissoit en secret de ce qu'il avoit luy-même creusé le principe, dans lequel elle pretendoit le faire tomber, le Prince de la Roche-sur-Yon revela tout ce mystere à l'Amiral, luy faisant entendre, que s'il n'y donnoit ordre dans peu de temps, il s'y verroit attrapé. Jusques-là il n'avoit sû que dire des avis qui luy avoient été donnez, mais celuy-cy venant de si bon lieu, il

se

se tint non seulement sur ses gardes, mais pria encore le Prince de Condé de faire la même chose. Cela fait ils écrivirent tous deux à leurs amis, & étant seurs d'en être assistez dans le besoin, ils parlerent plus haut qu'ils n'avoient encore fait des infractions, qui se faisoient tous les jours aux Edits, & qui étoient telles, qu'ils alloient bientôt être reduits au même état où ils étoient avant que de les avoir obtenus. Et pour dire la verité, rien n'étoit plus étonnant que de voir les injustices qu'on leur faisoit tous les jours, les Catholiques Romains tuoient impunément les Reformez par tout où ils étoient les plus forts, & quand on en portoit des plaintes à la Justice, elle se servoit de tant de chicanes, pour sauver les coupables, qu'il étoit aisé de voir que tout ce qu'elle en faisoit, n'étoit que pour se moquer. D'ailleurs on accabloit d'impôts tous ceux qui étoient connus pour avoir embrassé la Reforme, & quand ils se pourvoyoient devant le Juge, pour être traitez comme les autres sujets du Roy, on leur disoit à l'oreille qu'ils se rendissent dignes de cette grace, sinon que ce seroit tous les jours de pis en pis. Par dessus tout cela on avoit bâty presque autant de citadelles qu'il y avoit de villes, qui avoient pris le party des Reformez durant la guerre civile, de sorte qu'il ne faloit pas être fort habile, pour voir à quoy tout cela aboutiroit.

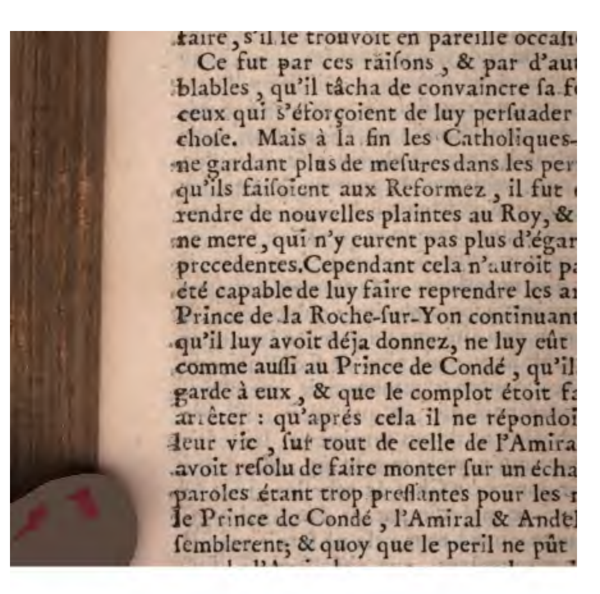
Aussi comme les femmes sont plus susceptibles de crainte, que les hommes, il y avoit longtemps que Madame de Châtillon conseilloit à l'Amiral, de prevenir les desseins qu'on avoit formez contre luy. Mille gens luy avoient fait par plusieurs fois la même priere, principalement aprés un accident qui luy arriva étant à

Châtillon, & qui n'étoit gueres different de celuy dont j'ay dit un mot cy-dessus, en parlant d'Hambervilliers. Cet accident fut, qu'étant un jour à la chasse, un certain homme nommé de May, qui avoit été son domestique, & qui étoit alors étably dans Châtillon, où il faisoit le métier d'hôtellier, vint à luy, luy criant, Monseigneur, la bête a passé par là, & si vous voulez je vous conduiray où elle est, par un chemin si court, que vous y serez devant les chiens. L'Amiral luy dit qu'il le vouloit bien, & qu'il n'avoit qu'à marcher devant. Ce n'étoit pas ce que celuy-cy entendoit, & il vouloit aller derriere pour faire son coup, lors qu'il le jugeroit à propos: mais ce commandement l'ayant tout déconcerté, & d'ailleurs un Gentilhomme de l'Amiral n'ayant pas abandonné son maître, il parut si interdit, que l'Amiral se douta qu'il y avoit quelque chose. D'un autre côté, au lieu de le mener par ce chemin si court, qu'il lui avoit promis, il s'avança dans le plus fort du bois, desorte que l'Amiral vit bien que la chasse ne pouvoit pas être allée par là. Or cela luy ayant redoublé son soupçon, il fit signe à son Gentilhomme, qu'il y avoit quelque chose; aprés quoy apuyant la pointe de l'épée dans les reins de ce malheureux; Ah coquin, luy dit-il, il faut que tu me dies toute à l'heure où tu me menes, & quel est ton dessein. Ces paroles étourdirent extrémement cet homme, à qui sa conscience servoit deja de boureau, & le Gentilhomme de l'Amiral l'ayant pris d'un autre côté, ils l'empêcherent de se pouvoir défendre, ce qu'il auroit peut-être fait dans le desespoir où il se voyoit. Ils le firent ainsi mettre pied à terre & le Gentilhomme de l'Amiral l'ayant fouil

il luy trouva un pistolet de poche, marque indubitable de son méchant dessein. L'Amiral luy demanda ce qu'il en vouloit faire, & l'autre n'ayant sû que dire, il luy fit lier les deux mains, & l'ayant fait remonter à cheval il en fit prendre la bride à son Gentilhomme, le conduisant ainsi jusqu'à ce qui l'eût mis entre les mains de la Justice. Il nia le fait, sur ce qu'il n'y avoit point de témoins; & l'Amiral voyant qu'il se sauveroit par là, fit recherche de sa vie, où il se trouva tant de méchantes actions, qu'il y avoit suffisament dequoy le faire mourir. En effet, il étoit convaincu d'avoir volé plusieurs fois des marchands, qui avoient logé chez luy, & s'il n'en avoit pas été repris de Justice, ce n'étoit pas tant à cause qu'il s'étoit déguisé, en faisant le coup, que de ce qu'on craignoit de fâcher l'Amiral, qu'on croyoit y prendre part, comme à un ancien domestique. Mais chacun en étant desabusé par ce que je viens de dire, il fut bientôt condamné à être pendu, desorte qu'il n'eut plus que la voix d'appel. Il en appela donc au Parlement, où il eut la hardiesse de soûtenir, que tout ce qu'il soufroit, n'étoit qu'une persecution, à cause qu'il avoit refusé d'obeïr à l'Amiral, qui sçachant qu'il avoit un frere aide de cuisine de la Reyne mere, l'avoit voulu obliger de l'employer pour empoisonner cette Princesse. Il croyoit prolonger sa vie par là, & que l'Amiral ayant beaucoup d'ennemis, quelqu'un se serviroit de cette occasion pour le perdre. Mais les Juges ayant bientôt reconnu sa méchanceté, il fut condamné d'être rompu, arrêt qui fut executé le même jour. Cependant on luy donna auparavant la question ordinaire, & extraordinaire, & il avoüa que son dessein étoit d'assassiner l'Amiral,

tal, à quoy il avoit été excité par le Duc d'Aumale, qui luy avoit déja donné cent écus, & fait bien d'autres promesses, pourvû qu'il pût réüssir dans son entreprise.

Au reste Madame de Chastillon craignant que son mary ayant tant d'ennemis sur les bras, il ne luy fût impossible à la fin d'éviter leurs embuches, ne cessoit de luy representer, qu'ils trouveroit bien plutôt sa sureté dans les armes, que dans une Cour si infidelle : que d'ailleurs l'interêt des Reformez l'y obligeoit, qui crioient misericorde de tous côtez tant l'oppression étoit grande. Mais il s'acusoit toûjours sur ce qu'on ne pouvoit recommencer la guerre, sans fouler le peuple, & que d'ailleurs cela terniroit sa reputation, ajoûtant, quequoy que Dieu fût l'intention qu'il avoit euë, en prenant les armes, il ne laissoit pas neanmoins de se trouver des gens qui l'imputoient à son ambition : qu'au reste, il n'y avoit rien de si aisé que de prendre les armes contre son Maître, mais rien de si difficile que de les poser : qu'on s'accoutumoit insensiblement à la desobeïssance, & que quoy qu'il eût toûjours été éloigné de ces sentimens, il n'osoit pas répondre que tout le monde luy ressemblât : que c'étoit donc être Chef de rebelles, tout le bien & tout le mal s'imputant d'ordinaire au General : que quand tout cela ne seroit pas, il étoit toûjours constant, que difficilement réüssissoit-on dans de telles entreprises ; que la rebellion pouvoit bien avoir quelque heureux succés, mais qu'enfin un Roy avoit les mains longues : qu'on rentroit insensiblement dans le devoir, autant quelquefois par legereté, que par impuissance, & que les Chefs demeureroient cependant exposez au ressentiment du Prince : que



faire, s'il se trouvoit en pareille occasi

Ce fut par ces raisons, & par d'aut
blables, qu'il tâcha de convaincre sa f
ceux qui s'éforçoient de luy persuader
chose. Mais à la fin les Catholiques
ne gardant plus de mesures dans les per
qu'ils faisoient aux Reformez, il fut
rendre de nouvelles plaintes au Roy, &
ne mere, qui n'y eurent pas plus d'égar
precedentes. Cependant cela n'auroit pa
été capable de luy faire reprendre les ar
Prince de la Roche-sur-Yon continuant
qu'il luy avoit déja donnez, ne luy eût
comme aussi au Prince de Condé, qu'il
garde à eux, & que le complot étoit fa
arêter : qu'aprés cela il ne répondoi
leur vie, sur tout de celle de l'Amira
avoit resolu de faire monter sur un écha
paroles étant trop pressantes pour les r
le Prince de Condé, l'Amiral & Andel
semblerent; & quoy que le peril ne pût

ſcrupuleux, leur ayant remontré que s'ils ne prenoient promtement une reſolution plus ferme, il n'en ſeroit plus temps, quand ils y voudroient revenir, les fit conſentir enfin de prevenir leurs ennemis. Pour cet effet ils donnerent rendez-vous à la Nobleſſe de leur party, à Roſoy, petite ville de Brie, reſolus de marcher de là à Monceaux maiſon Royale, où la Cour étoit alors. De Roſoy, à Monceaux, il n'y avoit pas loin, & la choſe pouvoit s'executer aſſez facilement, s'ils euſſent été aſſez heureux de cacher leur marche. Mais la Reyne, qui avoit des eſpions en campagne, ayant été avertie de leur deſſein, quoy qu'ils ne marchaſſent qu'un à un, elle fit partir le Roy promtement, & l'emmena à Meaux, ville murée dans le voiſinage, & où il devoit être plus en ſeureté. Le Prince & l'Amiral ayant ainſi manqué leur coup, reſolurent de marcher contre les Suiſſes, qui étoient diſperſez dans pluſieurs villages autour de Monceaux, d'où ils venoient tour à tour faire leur garde auprés du Roy. C'étoit toute ſa défenſe, & s'ils y euſſent marché de ce pas, il les auroient défaits aiſément, aprés quoy il leur auroit été facile de ſe rendre maîtres de Meaux, où il n'y avoit pas un ſeul homme de guerre. Mais la Reyne mere s'étant doutée de leur deſſein, parce qu'ils n'avoient point d'autre party à prendre, leur envoya le Maréchal de Montmorenci, lequel étoit de leurs amis, & qui leur promit de ſa part, que s'ils vouloient donner leurs pretentions par écrit, elle leur donneroit toute ſorte de contentement. Si l'on en eût crû Andelot, on ſe ſeroit moqué de tout cela, & on auroit marché à l'heure même conformément à la reſolution qu'ils avoient priſe. C'étoit *auſſi ce* que la prudence vouloit, & les au-

les l'ayant ainsi évité il bene , la Cour
plus en repos. Cependant comme les Re
grossissoient à vûë d'œil , & que d'ailleur
noit des avis de toutes parts , qu'ils a
bientôt une armée capable d'entreprend
que chose , ses alarmes recommencerer
tôt , de sorte que le Conseil s'assembla p
liberer s'il ne seroit point expedient d'e
le Roy à Paris. Ce fut le Cardinal de L
qui ouvrit cette opinion , à laquelle le C
ble , & le Chancelier s'opposérent , disa
leurs raisons , qu'il faloit éviter sur tou
ses d'en venir aux mains , aprés quoy il
roit plus d'esperance d'accommodemen
étoit à presumer que le Prince de Conde
miral, aprés avoir fait le pas qu'ils avoi
ne les laisseroient pas passer, sans coup fer
avoient avec eux toute cavalerie , & pa
quent beaucoup d'avantage, le Roy n'ay
sa Cour , & les Suisses à leur opposer : qu
traire en demeurant à Meaux , leur in
leur servoit beaucoup plus que de la ca

pendant le Cardinal de Lorraine ayant insinué au Roy, qu'il ne seroit jamais en sureté jusqu'à ce qu'il fut dans Paris, ce Prince qui commençoit à parler en maître, n'eut pas le jugement de connoître à quel propos il luy donnoit ce conseil. Ainsi il entreprit de s'y en aller contre vent, & marée, action qui fit juger à ceux qui remarquoient toutes choses qu'il seroit un Prince fort entier. Le Connétable ny le Chancelier n'ayant plus rien à dire aprés cela, le premier prit soin de distribuer aux Suisses un present que le Roy leur faisoit, afin de les obliger à se bien défendre, pendant que l'autre entierement attaché aux interêts de la Reyne mere, tâchoit de luy faire comprendre, qu'elle ne gagneroit rien à troubler le Royaume. Il luy disoit à propos de cela, que le Roy son fils étant déja grand, ne prendroit plus son conseil, quand il s'agiroit de la guerre; qu'il avoit assez de connoissance, pour sçavoir que ce n'étoit pas son fait, tellement que c'étoit proprement travailler elle-méme à sa perte, puis qu'il étoit indubitable que le Roy seroit obligé de se servir, ou du Connétable, ou de quelque Prince de la Maison de Lorraine, qui prendroient un tel empire sur luy, qu'elle courroit risque de s'en repentir. Si elle avoit perdu la memoire de la jalousie que le premier luy avoit donné, aussi-bien que le feu Duc de Guise; qu'il ne faloit pas croire que ce ne fut toûjours à recommencer : si bien qu'il ne feroit point de difficulté de luy dire, qu'il faloit promtement contenter le Prince de Condé, & l'Amiral, qui avoient tous deux tant de credit sur leur party, qu'ils n'auroient pas plutôt parlé, que chacun mettroit les armes bas; qu'il répondoit que *ce n'étoit pas* l'ambition qui les leur avoit

l'on croit qu'elle s'y feroit renduë à la f
Cardinal de Lorraine qui fe défioit de f
voyant tant de monde contre luy, n'eût
moyen d'aigrir le Roy, en luy montrant l
du Prince de Condé, & de l'Amiral,
contens de luy demander une grace les
main, l'attendoient encore pour l'arrac
force, en cas qu'il ne l'accordât pas d
volonté. Il ajoûta, dit-on, qu'il devoit f
de telles gens, & que s'ils l'avoient une
tre leurs mains, peut-être ne luy demand
ils plus rien, mais feroient toutes chof
fantaifie. Quoy qu'il en foit, le Roy s'i
fi bien cette penfée dans l'efprit, foit
luy eût fuggerée, ou qu'elle luy fût venu
même, qu'il voulut à toute force s'en re
à Paris, confiant fa perfonne entre le
des Suiffes. Il partit donc au commen
de la nuit, & marcha jufqu'à la pointe
fans trouver perfonne; mais le Cor
ayant fû par fes coureurs, que le Prince

it avec peu de ſuite, ce qui aida à cacher ſa marche. Au reſte le Prince le croyant toûjours dans le gros, s'en approcha à la tête d'un eſcadron, pendant que l'Amiral qui en commandoit un autre, vint éfleurer les Suiſſes, pour reconnoître s'il les pourroit enfoncer. La cavalerie Royale qui étoit ſur les ailes, lâcha le pié à l'inſtant, & ſi les Suiſſes euſſent fait la même choſe, il eſt certain, non pas que la perſonne du Roy eût été en grand danger, car il n'y étoit plus, & outre cela on ne luy en vouloit pas, mais qu'il eût été obligé d'accorder aux Reformez, tout ce qu'ils auroient demandé. Mais ayant tenu ferme, nonobſtant quelques tentatives que fit l'Amiral, ils arriverent à Paris, ſans aucune méchante fortune. Ce fut là où le Cardinal de Lorraine acheva d'outrer l'eſprit du Roy contr'eux, & comme ils en avoient trop fait, pour mettre dorenavant les armes bas, ils manderent à leurs amis de les venir joindre en diligence. L'Amiral ayant été averty de la diſpoſition où le Roy étoit à l'égard de tous les Reformez, & principalement à ſon égard, fut fort fâché de s'être laiſſé amuſer par le Maréchal de Montmorenci, & de n'avoir pas crû Andelot; cependant pour reparer la faute qu'il avoit faite, l'armée du Prince de Condé ne fut pas plutôt groſſie du ſecours qu'ils attendoient, qu'il ſe ſaiſit de toutes les avenuës de Paris; & comme cette grande ville n'a point de proviſions, & qu'elle reçoit pour ainſi dire, au jour la journée de la campagne, tout ce qui eſt neceſſaire pour la ſubſiſtance de ſes habitans, elle ſe vit bientôt reduite dans une fâcheuſe neceſſité. Le Connétable, qui ne vouloit point de guerre, prit ſujet de là de remontrer au Roy, combien il pouvoit épargner de

ſang avec une ſeule parole; mais le Cardinal de Lorraine, qui ne ſongeoit qu'à établir ſa Maiſon, ſur la ruïne de toutes les autres, le rendit ſuſpect au Roy, comme s'il ſe fût entendu avec le Prince de Condé, & l'Amiral. Cela étant raporté au Connétable, il en fit ſon profit, ſans faire ſemblant de rien; & comme il connoiſſoit le Roy ſoupçonneux, il regagna ſa confiance, en luy conſeillant de faire la paix, mais à condition que les Reformez renonçaſſent aux édits qu'ils avoient obtenus en leur faveur. Le Prince de Condé ny l'Amiral n'avoient garde de le faire; & celuy-cy voyant que ce n'étoit, qu'en ſe faiſant craindre, qu'ils pourroient obtenir quelque choſe, brûla tous les moulins qui étoient aux portes de Paris, du côté où il étoit. Tout cela n'empêchoit pas qu'on ne negotiât quelque accommodement de part & d'autre, & ceux qui aimoient le bien public, deſiroient qu'on en pût venir à bout: mais enfin le Connétable ayant été obligé par politique de perſiſter dans le ſentiment, que je viens de dire on rompit toute ſorte de negociation, aprés quoy les uns & les autres ſe prepararent à la guerre. C'eſt une choſe inconcevable, que ce que je vais raporter, & quoyque nous ayons vû à peu prés la méme choſe de nos jours, lors que le Prince de Condé d'aujourd'huy aſſiegea Paris avec ſept à huit mille hommes, toutefois on conviendra avec moy qu'il y a bien de la difference par pluſieurs raiſons. Quoy qu'il en ſoit, ce que je veux dire, eſt que le Prince de Condé & l'Amiral, ayant perdu toute eſperance d'accommodement, bloquerent Paris, quoy qu'ils n'euſſent que trois mille hommes de pié, & quinze cens chevaux. Or la difference que je trouve de cette action, avec celle du Prin-

ce de Condé d'apresent, c'est que celuy-cy avoit plus de troupes, mais qu'outre cela il étoit à la tête de celles du Roy, sans avoir une armée à craindre, au moins de gens disciplinez, au lieu que les autres avoient les armes à la main contre leur Prince, & d'ailleurs une armée de seize mille hommes qui leur faisoit tête, & à laquelle le Connétable commandoit.

Cependant tant d'inégalité donnant lieu de s'étonner de leur hardiesse, les murmures recommencerent contre le Connétable, comme s'il se fut entendu avec eux. Tellement, que quoy que dans son ame il fut toûjours porté à la paix, il sortit de Paris, pour aller combattre le Prince de Condé, dont les quartiers s'étendoient depuis S. Oüen, jusqu'à Aubervilliers, sans comprendre les garnisons qui étoient à droit & à gauche, comme à Poissi, & en d'autres lieux sur la riviere de Seine, tant au dessus qu'au dessous de Paris. Cependant le Prince voyant que le Connétable venoit l'ataquer, envoya avertir Andelot qui étoit à Poissi de lever incessament sa garnison, & de le venir trouver : mais il ne pût arriver assez à temps, dont il eut beaucoup de regret. Le Connétable croyoit que le Prince ne l'oseroit jamais attendre, & qu'il luy abandonneroit sans combattre des quartiers qu'il ne pouvoit esperer de défendre sans une espece de temerité ; mais ne le pouvant faire sans perdre Andelot, qui auroit de la peine à le joindre, à cause que le Connétable avoit quelques jours auparavant enfoncé un pont de bateaux, qui étoit pour la communication de leurs quartiers, il se resolut au combat, quoy qu'un nombre si inégal ne luy semblât promettre qu'une défaite toute certaine. Il prit donc le commandement de

l'aile droite de sa petite armée, & ayant laissé celuy de la gauche à l'Amiral, il attendit de pié ferme le Connétable, qui croyant que ce luy fût une honte que si peu de gens osassent paroître contre luy en pleine campagne, oublia de faire sa charge, pour faire celle de soldat. Ainsi ne se contentant pas que son fils aîné eût enfoncé l'aile droite du Prince, & que son second nommé Damville, & le Duc d'Aumale commençassent à faire pleïer l'Amiral, il s'acharna luy-même contre luy. Mais comme il étoit reconnoissable à ses armes, que les Reformez luy avoient vûës mille fois, ils se jetterent sur luy, esperant qu'en mettant le Chef hors de combat, ils auroient bon marché du reste. Ils s'y porterent donc avec un courage merveilleux; & ce brave vieillard se défendant de même malgré son grand âge, il reçût enfin jusqu'à six blessures, qui l'affoiblirent tellement, qu'il seroit tombé entre leurs mains, si le Duc d'Aumale & Damville ne l'étoient venu secourir. On combatit là de part & d'autre avec une opiniâtreté inconcevable, & le grand nombre des Catholiques-Romains, & sur quoy ils fondoient une partie de leur esperance, ne leur pût donner tout l'avantage qu'ils s'étoient promis. Et de fait, le combat dura jusqu'à la nuit, sans qu'il parût encore de quel côté la victoire se vouloit déclarer. Cependant comme les Reformez étoient en petit nombre, leurs rangs s'éclaircissoient à vûë d'œil, de sorte qu'ils furent ravis que la nuit fut venuë si à propos pour les separer. Sur ces entrefaites Andelot arriva de l'autre côté de l'eau où il fit redresser le pont, sur lequel il passa avec cinq cens hommes. Le depit qu'il eut de n'être pas arrivé plutôt, luy fit conseiller

au Prince & à l'Amiral, que pour ne pas faire croire qu'ils avoient été battus, ce que les Catholiques-Romains ne manqueroient pas de dire, à cause veritablement qu'ils les avoient obligez sur la fin de se battre en retraite, il faloit retourner sur leurs pas. La proposition étoit si hardie qu'il n'auroit pas trouvé beaucoup de monde de son sentiment, s'il ne se fût chargé de l'execution. Mais ne s'en étant remis à personne qu'à luy-même, il s'y prit avec tant de conduite, qu'il fit des prisonniers jusques auprés des murailles de la ville. Cela étonna fort les Catholiques-Romains, qui n'avoient pas manqué, comme il avoit bien dit, de se vanter d'une victoire entiere. Mais s'il est vray, comme je n'en veux pas disconvenir, que le champ de bataille leur fût demeuré, il est toûjours constant qu'ils acheterent cet avantage par la mort de plusieurs personnes considerables, & entr'autres par celle du Connétable.

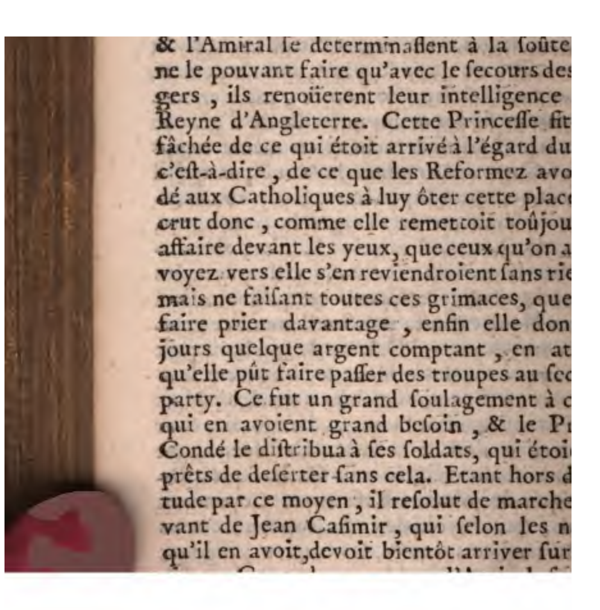
La Reyne mere ne le regreta point, au contraire elle fut ravie d'en être défaite par plusieurs raisons. Mais la plus forte de toutes, fut parce que personne n'oseroit plus s'oposer à ses volontez. Elle n'eut donc garde de donner sa charge à quelqu'un, cela l'eût rendu trop considerable, mais comme il ne faloit pas laisser l'armée sans General, elle fit élire le Duc d'Anjou son fils, Prince sans experience, mais tel qu'il luy faloit, puis qu'elle ne cherchoit qu'une personne qui dépendît d'elle entierement. Elle fit cependant une grande faute pour une Princesse aussi habile qu'elle étoit, & ce fut de ne pas poursuivre les restes de l'armée des Reformez, qui ne se trouvant pas assez forts pour demeurer plus longtemps dans le voisinage de Paris, remontoient la Sein

Seine à dessein de s'avancer au devant de quelques Allemans, que leur amenoit Jean Casimir, fils aîné de Loüis Electeur Palatin. On ne sçauroit dire les raisons qu'elle eut en faisant cela, car il est à presumer, qu'une Princesse qui étoit misterieuse jusques dans les moindres choses, ne manqua pas encore de l'être en celle-cy. Toutefois il semble qu'elle eût mieux trouvé son compte en achevant de les ruïner, aprés quoy personne ne se voyoit en état de luy tenir tête. Ce qu'on peut dire à cela, c'est qu'elle eut peur que le Roy son fils, qui étoit d'un naturel fort impetueux, ne voulut être le maître, s'il voyoit n'avoir plus besoin de ses conseils; ainsi par une malheureuse ambition, elle laissa croître des maux qu'il étoit en son pouvoir d'étoufer.

Le Prince de Condé & l'Amiral voyant le Connétable mort, luy offrirent tout de nouveau de poser les armes, & ne luy demanderent pour cela que l'exercice de leur Religion. Mais voyant qu'elle étoit encore moins traitable qu'auparavant, ils firent revolter plusieurs villes, & particulierement la Rochelle, qui servit depuis d'azile à tous ceux du party. C'étoit dequoy faire rentrer la Reine mere en elle-même, & une autre dans l'aprehension qu'elle auroit eüë se seroit peut-être défaite de son ambition. La raison le vouloit, & tout ce qu'il y avoit de bons François l'en conjuroient; mais le desir de gouverner toute seule, luy ayant fait refuser toutes sortes de conditions, l'Amiral envoya des gens dans toutes les Provinces, qui luy étoient affectionnées, pour lever des gens de guerre. Il est incroyable combien il s'en enrolla, & si l'on eût eu dequoy les faire subsister, c'eût été encore toute autre chose, tant le zele de la Religion

étoit grand. Orleans sur tout étoit aussi attaché que jamais au party ; & comme la Reyne mere s'en défioit, elle y avoit envoyé un Gouverneur à sa devotion. Celuy-cy y vivoit comme dans une ville suspecte, c'est-à-dire plutôt en ennemy, qu'en amy ; si bien que les habitans en étant mal satisfaits, ils dépecherent vers l'Amiral, pour le prier de leur envoyer quelqu'un qui leur pût aider à secoüer le joug. C'étoit la chose du monde qu'il souhaitoit le plus, non seulement pour les voir delivrez de misere, mais encore pour avoir entre ses mains une ville de si grande consideration. Ainsi detachant en même temps un de ses Capitaines nommé la Noüe, en qui il se confioit comme à luy-même, il luy commanda de faire semblant de ravager la campagne, puis quand il seroit à moitié chemin, de marcher toute la nuit du côté de la ville, dont les habitans luy feroient sçavoir ce qu'il auroit à faire. La Noüe executa ponctuellement ce commandement, & ceux d'Orleans le sçachant prêt d'arriver, prirent les armes, & obligerent leur Gouverneur à se cantonner dans un endroit. Mais la Noüe étant survenu l'obligea d'en sortir, & se rendit maître ainsi de la ville. Cet évenement donna autant de chagrin aux Catholiques-Romains, que de joie aux Reformez. Cependant l'Amiral, qui voyoit dés ces commencemens couler le sang des uns & des autres, jugeant que ce seroit bien pis, si la guerre venoit à s'allumer, envoya encore vers la Reyne, pour la supplier de vouloir arrêter le cours de toutes ces miseres. Il luy protesta qu'ils n'avoient ny le Prince de Condé, ny luy, aucun sentiment d'ambition, & que pourvû qu'elle voulût pourvoir aux affaires de la Religion, ils ne luy de-

[illegible]


& l'Amiral se determinassent à la soûte
ne le pouvant faire qu'avec le secours des
gers , ils renoüerent leur intelligence
Reyne d'Angleterre. Cette Princesse fit
fâchée de ce qui étoit arrivé à l'égard du
c'est-à-dire , de ce que les Reformez avo
dé aux Catholiques à luy ôter cette plac
crut donc , comme elle remettoit toûjou
affaire devant les yeux, que ceux qu'on a
voyez vers elle s'en reviendroient sans rie
mais ne faisant toutes ces grimaces, que
faire prier davantage , enfin elle don
jours quelque argent comptant , en at
qu'elle pût faire passer des troupes au sec
party. Ce fut un grand soulagement à c
qui en avoient grand besoin , & le Pr
Condé le distribua à ses soldats, qui étoi
prêts de deserter sans cela. Etant hors d
tude par ce moyen , il resolut de marche
vant de Jean Casimir , qui selon les n
qu'il en avoit,devoit bientôt arriver sur

étant raportées au Prince ne luy plurent pas non plus qu'à l'Amiral, ce qui fut cause qu'ils tenterent encore un accommodement avec la Reyne mere : mais n'y ayant pas meux réüssi que les autrefois, ils marcherent du côté de la riviere d'Yonne, qu'il leur faloit traverser pour aller au devant de Casimir. Ils prirent en passant la petite ville de Pons, & l'Amiral ayant marché avec un detachement du côté de celle de Sens, le Duc de Guise s'y jetta, ne desirant rien avec plus de passion que d'avoir à faire à celuy qu'il soupçonnoit de la mort de son pere. L'Amiral ne voulut pas s'amuser à le forcer dans cette place qui ne valoit rien, & où son courage étoit sa plus grande défense, car ny luy ny le Prince de Condé n'avoient point de temps à perdre, & la Reyne mere avoit commandé à l'armée du Roy de se mettre en campagne, & d'empêcher leur jonction. Ils firent donc diligence pour traverser la Campagne, d'où étant entrez en Lorraine pour obliger le Duc de ce nom à ne pas remuer, le Prince Casimir les vint joindre & éant ainsi tous ensemble, ils faisoient environ vingt-deux mille hommes. C'étoit le moyen d'entreprendre quelque chose; aussi aprés les premieres embrassades, ils tinrent conseil de guerre pour sçavoir à quoy ils employeroient leur armée. Il y fut resolu de marcher dans le cœur du Royaume : mais Casimir malcontent du compliment qui luy avoit été fait, demanda qu'on luy paiât cent mille écus qu'on luy avoit promis, sinon que ses gens n'iroient pas plus avant. Le Prince de Condé & l'Amiral furer[illegible] fort surpris à cette demande ; & comme [illegible] avoient dépensé l'argent qu'ils avoient re[illegible] d'*Angleterre*, ils n'avoient pas un soû à luy d[illegible]

ner. Ce fut alors que l'Amiral se voyant forcé par la necessité, fut obligé non seulement de luy faire excuse du compliment qui luy avoit été fait, mais de luy dire encore qu'il trouveroit à se recompenser en amassant de l'argent, qu'ils ne luy pouvoient pas donner. Cependant Casimir ne s'en étant pas voulu contenter, l'Amiral commença pour donner l'exemple aux autres, à vendre sa vaisselle d'argent, & chacun en ayant fait autant, jusqu'aux moindres Officiers, Casimir n'eut plus de sujet de refuser de marcher. Ainsi par l'ambition d'une seule personne, c'est-à-dire de la Reyne mere, le Royaume le plus florissant de l'Europe fut agité de tant de troubles, qu'il est impossible de dire les ravages qui s'y firent. Car enfin ce ne fut pas seulement aux environs de Paris que les fureurs de la guerre se firent sentir, mais encore dans les Provinces les plus éloignées, chacun se servant du pretexte de la Religion, pour faire éclatter son ambition, ou quelque vengeance particuliere. L'Amiral qui sçavoit bien qu'il étoit reputé le principal Chef du party, quoy que le Prince de Condé en eut le nom, étoit au desespoir de toutes ces choses, & il disoit tous les jours à ses amis, qu'il ne faloit pas s'étonner de la resistance qu'il avoit aportée à la guerre, puis qu'il avoit prevû tout ce qui arrivoit. Cependant la Reyne mere se trouvoit bien étonnée de le voir maître de la campagne; & quelque effort qu'elle eût pû faire, elle n'avoit pas mis encore assez de force sur pié pour luy resister. Il est vray, que si elle l'eût pû faire facilement, elle n'avoit qu'à faire des levées dans le Royaume, & il y avoit encore dix Catholiques-Romains, contre un Reformé. Mais sa Politique ne luy per-

permettoit pas d'user de ce remede, elle craignoit qu'une telle armée ne fût bien plus à la devotion de la Maison de Guise, qu'à la sienne; ainsi tout son secours étoit aux étrangers, esperant que n'ayant en recommandation que l'interêt, ils n'agiroient que par ses ordres, puisque ce ne seroit que d'elle seule qu'ils recevroient leur recompense. Cependant les levées ne se faisant pas avec toute la diligence qu'elle esperoit, le Prince de Condé & l'Amiral eurent le temps de se saisir de quelques villes. Aprés cela ils firent passer la Marne à leur armée, quoy que la Reyne mere eût fait avancer exprés le Duc de Nevers pour s'opposer à leur passage. Si le Prince & l'Amiral eussent eu un fonds assuré, pour païer leurs troupes, il est constant qu'ils auroient pû marcher de ce pas jusqu'à Paris, à qui ayant été capables de faire ressentir la necessité, quand ils n'avoient que trois mille hommes, ils auroient bien fait d'autre mal, maintenant que leur armée étoit sept ou huit fois plus forte. Mais ayant été obligez de s'arrêter à droit & à gauche, pour tirer quelques contributions, la Reyne mere eut le temps de rassurer non seulement cette grande ville, mais de pourvoir encore celles des environs. Cela fut cause que le Prince & l'Amiral ne sçachant plus où s'adresser pour réüssir, eurent quelque dessein de passer en Normandie, mais considerant à la fin qu'il valoit mieux établir le siege de la guerre à Orleans, ils songerent à s'assurer de Chartres, qui leur pouvoit servir à deux fins. En effet outre que cela devoit incommoder Paris, qui a coûtume d'en tirer une grande quantité de bleds, ils pouvoient aprés cela passer en Normandie; & avoir communication avec Orleans. Au reste
cette

cette entreprise ayant ainsi été formée, l
ce de Condé fit semblant de menacer c
autre place, mais l'Amiral tournant to
coup du côté de Chartres, l'investit, m
pas si promtement, que Lignieres bra
pitaine du party des Catholiques-Romair
le temps de s'y jetter. Son experience &
rage servirent de rampart à une si m
place, de sorte que le Prince de Co
croyoit la prendre d'emblée, fut obligé
recours aux ruses de la guerre. Il tâcl
aprés plusieurs efforts de détourner le co
ne petite riviere qui faisoit moudre les
de la ville, & ne l'ayant pû avoir par f
pretendit l'avoir par famine. C'étoit u
vre ressource pour une armée qui avoit fa
bler tout le party des Catholiques-Rom
qu'elle avoit paru sur la frontiere; ne
la Reyne ne laissa pas de s'en allarmer, p
que si elle perdoit cette ville, Paris so
aprés tant d'incommoditez, que le Prin
roit bien s'en rendre le maître. Cependa
me il n'y avoit que deux partis à pren
se delivrer de cette crainte, sçavoir de h
un combat ou de faire la Paix, elle
d'avoir recours au dernier, sçachant bie
le en seroit toûjours la maîtresse, pourv
le voulût accorder ce que l'Amiral luy a
mandé tant de fois. Dans cette confia
renoüa quelques pourparlers, qu'elle a
tôt entretenus, & tantôt interrompu
qu'elle y croyoit trouver son avantage.
ce de Condé n'en vouloit point entendr
& disoit avec assez de raison, qu'il n
point de confiance à prendre en la parol
te Princesse; mais l'Amiral qui avoit

jours plus d'horreur des maux que la guerre attiroit, luy remontra que n'ayant pris les armes qu'au sujet de la Religion, ce seroit faire croire qu'elle ne luy serviroit que de pretexte, s'il refusoit des conditions avantageuses : qu'au reste il convenoit bien qu'il n'y avoit pas grand fond à faire sur la parole de la Reyne mere, mais qu'aussi ils ne risquoient pas beaucoup en mettant les armes bas; qu'ils les pourroient reprendre toutefois & quantes, & que cela serviroit toûjours à montrer au peuple, que ce n'étoit pas l'interêt qui les faisoit agir. Le Prince n'ayant point de bonnes raisons à opposer à celle-là, le Cardinal de Chastillon, qui avoit embrassé la Reforme, à l'exemple de son frere, & qui pour raison de cela avoit été cité à Rome par le Pape, fut chargé de traiter de la Paix. Le lieu dont on convint de part & d'autre pour s'assembler fut Lonjumeau, Bourg à quatre lieuës de Paris sur le chemin de la ville assiegée, & la Reyne mere y envoya Biron qui fut depuis Maréchal de France, & Henry de Mesmes Maître des Requêtes. Leurs instructions n'étoient pas bien amples, & elles portoient de faire la Paix à quelque prix que ce fût, pourvû que le Prince de Condé ne s'ingerât point de vouloir prendre part au Gouvernement de l'Etat. Et de fait, c'étoit assez l'intention de ce Prince, mais l'Amiral la traversoit autant qu'il luy étoit possible, premierement parce qu'il craignoit qu'ayant obtenu ses demandes, il ne se souciât plus de procurer l'avantage des Reformez, secondement parce que c'étoit donner lieu à des médisances que les Catholiques faisoient de luy, sçavoir que c'étoit l'unique raison pour laquelle il avoit pris les armes. C'étoit pour cela

que

que contre l'avis du Prince, qui vouloit que ce fut la Nouë qui negociât cet accommodement; il avoit insisté à ce qu'il envoyât le Cardinal de Chastillon. Quoy qu'il en soit, celuy-cy n'ayant garde de ne pas faire les choses que son frere luy avoit recommandées, déclara dés les premieres conferences, qu'il n'y avoit rien à faire à moins que d'accorder l'exercice de la Religion Reformée. Surquoy Biron, & de Mesmes, voyant qu'il n'y avoit pas moyen de le faire relâcher, ils signerent le traité par lequel le Roy s'obligeoit de faire executer l'Edit qu'il avoit accordé cinq ans auparavant, & dont j'ay fait mention cy-dessus. Par ce moyen on mit les armes bas de part & d'autre. Cependant dans le temps que l'Amiral se flattoit d'avoir un peu de repos, Dieu luy envoya l'affliction du monde la plus sensible. Ce fut la perte de sa femme, Dame extrémement zélée, comme j'ay remarqué cy-dessus, & à qui il étoit redevable en partie de sa conversion. Elle l'avoit suivy dans le commencement des troubles, n'ayant point de retraite assurée; mais enfin la Nouë s'étant emparé d'Orleans, il l'y avoit fait aller, ne pouvant luy voir souffrir des fatigues, à quoy elle s'exposoit pour l'amour de luy. Là étant portée de zele, comme par tout ailleurs, elle avoit pris soin non seulement des soldats malades, mais leur avoit encore porté elle-même dequoy les soulager. Or étant continuellement parmy l'infection, & la puanteur, n'y étant point accoutumée, son cœur avoit é bientôt attaqué. Ce qui luy fut encore plus ejudiciable, c'est que s'imaginant que tout la n'étoit rien, elles s'amusa à continuer les mêmes charitez, jusqu'à ce qu'enfin étant tout-à-fait accablée de mal, elle se vit obligée à

se

mettre au lit. Alors reconnoissant qu'elle avoit
tendu trop tard, & qu'elle étoit en danger, el-
demanda du papier, & de l'ancre, & écrivit
ne lettre à son mary, dont la substance étoit:
u'elle s'estimoit bien malheureuse de mourir
in de sa vûë, luy qu'elle avoit toûjours aimé
us qu'elle-même, & qui luy pourroit aider à
ufrir ce dernier passage; qu'elle s'en consoloit
eanmoins, sçachant ce qui l'arrêtoit: qu'elle le
onjuroit par elle-même, s'il l'avoit jamais ai-
ée, & par leurs enfans qu'elle luy laissoit pour
age de son amour, de combatre jusqu'à la der-
iere extrémité, pour le service de Dieu, & pour
avancement de la Religion: que comme elle luy
avoit un grand fonds de tendresse pour le Roy,
ui le rendoit fort retenu, quand il s'agissoit de
rendre les armes, elle le prioit de se ressouvenir;
ue Dieu étoit le premier Maître qu'il eut, qu'il
toit donc obligé de le servir au prejudice de tout
utre, aprés quoy elle n'empêchoit point qu'il
e fit tout ce que son cœur luy pouvoit dicter:
ue c'étoit-là ce qu'elle luy recommandoit parti-
ulierement, aprés quoy elle le conjuroit d'éle-
er ses enfans dans la pureté de la Religion, afin,
ue luy venant à manquer, ils pûssent un jour
emplir sa place: que comme il leur étoit neces-
aire, elle le prioit de ne s'exposer qu'autant que
a necessité le voudroit; qu'il prît garde cepen-
ant à la Maison de Guise, qu'elle ne sçavoit, si
lle luy devoit dire la même chose de la Reyne
Mere, étant défendu de juger mal de son pro-
hain; mais qu'enfin elle avoit donné tant de mar-
ues de son ambition, qu'un peu de défiance luy
toit bien pardonnable.

Ayant reçû cette Lettre, il fut atteint de la
ouleur du monde la plus touchante, & s'il s'en

fut-

fût crû, il feroit party à l'heure même pour aller rendre les derniers devoirs à cette chere femme. Mais la conjoncture où étoient les choses, ne luy permettant pas de suivre son desir, il commença à executer sa volonté, préferant, comme elle luy mandoit, le service de Dieu à sa vûë. Cependant la Paix s'étant faite deux ou trois jours aprés, il s'en fut à toute bride à Orleans: mais il y arriva trop tard, & il y avoit vingt-quatre heures qu'elle avoit rendu l'esprit. Elle luy laissa quatre enfans, sçavoir trois garçons, & une fille, qui étoit leur ainée, & laquelle il maria peu de temps aprés, à un Gentilhomme de condition nommé Teligny. J'ay parlé cy-devant de son grand pere, & quant à luy je diray seulement qu'il n'y avoit point de Seigneur si sage pour son âge, qualité qui le luy avoit fait préferer à beaucoup d'autres, qui avoient plus de bien.

Fin du quatriéme Livre.



LA VIE DE GASPARD DE COLIGNY, AMIRAL DE *FRANCE*.

LIVRE V.



A Paix s'étant faite, ainsi que je viens de dire, le Prince de Condé & l'Amiral revinrent en Cour plus glorieux que jamais ; & quoy qu'ils ne se dûssent mêler d'aucune chose, ils ne laisserent pas de donner bientôt ombrage à la Reyne mere qui étoit fort aisée à en prendre. Il luy sembla que leurs amis leur faisoient la Cour trop assidûment, & que pour des gens qui n'avoient pas dessein de remuer, ils leur faisoient de leur côté trop de caresses. Mais ce qui la chagrina davantage & avec raison, c'est que quoique par le traité ils dûssent rendre toutes les places dont ils s'étoient saisis, ou qui s'étoient déclarées pour eux, ils s'excusoient de le faire sous prétexte qu'ils n'en étoient pas les maîtres. Par ce moyen la Rochelle demeura toûjours entre leurs mains, aussi bien que plusieurs villes dans le Languedoc, *dans la* Guienne, dans le Quercy

& dans le Roüergue. Cependant pas une ne leur semblant si necessaire pour leur sureté, que la Rochelle, ils la firent fortifier sans qu'il parût qu'ils s'en mélassent. Mais avec tout cela l'Amiral étoit au desespoir de prendre tant de mesures, & s'il le faisoit c'est qu'il s'y voyoit obligé. Il sçavoit que la Reyne mere n'avoit fait la Paix que pour prendre mieux son temps, pour faire la guerre, qu'elle les haïssoit mortellement l'un & l'autre, & qu'enfin elle n'auroit jamais de repos qu'elle ne les eut fait perir. Etant fortement prevenu de cette pensée, il entreprit de planter des Colonies de Reformez dans le nouveau monde, faisant dessein de s'y retirer quelque jour s'il s'y voyoit obligé. Mais s'en étant fié au Chancelier de Villegagnon, qu'il croyoit fort attaché à la religion, toute cette entreprise s'en alla en fumée, par la faute de ce Chevalier, qui manqua non seulement de conduite, mais encore de fidelité. Car il décela tout son secret, ce qui fit dire à ses ennemis, que c'est qu'il étoit plein d'une si grande ambition, qu'il cherchoit un petit coin de terre, pour se faire Souverain.

Cependant la Rochelle & les autres villes persistant dans le dessein de ne se point remettre entre les mains du Roy, ce Prince fit plusieurs levées, resolu de les y obliger par la force. Ce fut un signal pour faire sortir l'Amiral de la Cour, & le Prince de Condé ne tarda gueres à le suivre. Il fut à Noyers, & l'autre à Châtillon, ne jugeant pas à propos tous deux de se livrer entre les mains de la Reyne mere, Princesse, qui rencherissoit encore par dessus sa nation, quand il s'agissoit de venger quelque injure qu'elle croyoit avoir reçûë. Quoy qu'il en soit, leur retraite étoit pour contenter extré-

mement cette Princesse, si elle n'eût vû que la moitié du Royaume ne leur eût pas fait la Cour. Et de fait, c'étoit un si grand abord à Châtillon, & à Noyers, que le Louvre étoit un desert en comparaison. Toute la Noblesse de leur party accouroit en foule pour les voir, & quand dix Gentilshommes sortoient par une porte, vingt rentroient par une autre. Cela obligea l'Amiral à faire une furieuse dépense, & s'il n'eût été bon ménager dans tout le reste, ç'eût été dequoy le ruïner. Cependant il étoit si fort aimé qu'on luy aportoit tous les jours mille presens; & quoy qu'il défendît à ses gens de rien prendre, cela n'empêcha pas qu'on ne fit chaque jour la même chose. Car on faisoit réponse au Maître d'Hôtel, ou à celuy qui remercioit de sa part, qu'il étoit bien juste de donner quelque secours à celuy qui se ruïnoit pour l'amour d'eux; luy donnant assez à entendre par là, qu'il étoit necessaire que la Reyne mere sçût leur union, & que cette union ne pouvant mieux paroître que par la cour qu'on luy faisoit, il étoit bien juste qu'il ne fît pas toûjours toute la dépense. Ce fut pour cette raison que les Eglises boursillerent entr'elles, pour faire une somme de cent mille écus, dont elles en envoyerent cinquante mille au Prince de Condé, & cinquante mille à luy. Mais il n'en voulut pas non seulement, mais il les reprit encore bien fort de ce qu'elles n'aportoient pas de distinction entre un Prince du Sang & luy, leur disant d'ailleurs que puisqu'elles sçavoient bien que ce Prince étoit General, & luy seulement son Lieutenant, c'étoit à tort qu'elles les vouloient traiter également. Le Prince de Condé qui *étoit jaloux* de son autorité, fut ravy qu'il les

fit ressouvenir de leur devoir, mais d'un autre coté il fut fâché du refus qu'il avoit fait de l'argent, ayant peur que cela ne le fit passer pour interessé. Cependant la Cour parloit toûjours d'assieger la Rochelle, mais comme elle voyoit bien qu'elle en viendroit à bout difficilement, à moins que d'abatre auparavant ces deux tétes, elle fit dessein de les surprendre l'un & l'autre dans leurs Maisons. Pour cet effet elle envoya un Ingenieur à Noyers, pour voir de quelle maniere le château étoit fait, quel monde il y avoit dedans, & s'il y auroit moyen de s'en emparer: celuy-cy y entra facilement, sous pretexte de venir de la part d'un riche fermier des environs, portant quelques poulets pour son passeport. Il fut bien reçû, mais s'étant un peu emancipé à parler, on le soupçonna pour étre tout autre qu'il ne paroissoit, aprés quoy on l'observa sans faire semblant de rien. On le suivit même quand il sortit; de sorte qu'étant revenu la nuit sonder le fossé du château, il fut pris sur le fait. Cette découverte donnant du soupçon à ce Prince, il se tint sur ses gardes, manda à l'Amiral de faire la même chose, & pour n'être pas surpris, il écrivit à ses amis ce qui luy venoit d'arriver, & le besoin qu'il auroit bientôt de leur secours: qu'ils se tinssent donc prêts au premier commandement, & qu'il se trompoit fort, s'il les laissoit longtemps en repos. C'étoit ce que la plûpart demandoient; & comme ils s'étoient accoutumez pendant la guerre precedente à des licences, qui n'étoient pas de saison pendant la Paix, il ne leur pouvoit gueres arriver de nouvelle plus agreable. Les autres ayant peu d'estime pour le Roy, & beaucoup de haine pour la Reyne Mere, eussent été

ra-

ravis que le trône eût été remply par un autre:
& comme ils ne voyoient personne sur qui ils
pûssent jetter les yeux, que sur le Prince de Condé, leur zele passa si avant, qu'ils firent battre
de la monnoye à son coin, avec cette inscription
Loüis XIII. Roy de France. Je ne sçay si cela luy
deplut ou non, car enfin on a toûjours une certaine demangeaison pour sa grandeur; qui fait
quelquefois passer par dessus bien des choses.
Mais pour ce qui est de l'Amiral, il se plaignit hautement de ceux qui avoient fait un tel
attentat, ajoûtant que c'étoit justement le
moyen de rendre leur party odieux à toute la terre. Cependant quoy qu'il se fût si bien déclaré,
& que même il eut fait un ban deux mois aprés,
c'est-à-dire quand ils eurent une Armée en Campagne, par lequel il étoit défendu de donner
cours à cette Monnoye, la chose étoit si agreable à la plûpart, qu'au préjudice de ce ban, ils
ne laisserent pas d'en donner, & d'en recevoir.
L'Amiral l'ayant sû, remontra au Prince de Condé, qu'il avoit plus d'interêt que personne à
s'opposer à une nouveauté si dangereuse: qu'il
avoit peine à croire qu'elle vint des Reformez,
qui avoient trop de connoissance de leur devoir,
pour vouloir authoriser une chose défenduë par
les loix divines, & humaines; que c'étoit bien
plutôt une adresse de leurs ennemis, pour l[...]
debaucher une partie de leur monde, ne c[...]
chant, qu'à leur insinüer par là, que la gu[...]
qu'ils faisoient, étoit bien moins une guerr[...]
Religion, qu'un pretexte pour couvrir leurs [...]
seins ambitieux: qu'il faloit donc pour co[...]
cours dorenavant à ces sortes de choses, f[...]
une punition rigoureuse de ceux qui contrevie[n-]
droient à la défense, & afin que personne

pretendit cause d'ignorance, le même b.
publié pour la seconde fois. L'Amiral
la même chose dans les Provinces, à ce
avoient soin des affaires de la Religion. C
dant un malheureux Vivandier ayant été
comme il exposoit de ces pieces, il fut
sans autre forme de procés. Cela ferma l
che aux Catholiques-Romains, qui cor
çoient déja à tirer avantage de cette nouv
& voyant qu'on ménageoit si peu ceux qu
loient l'autoriser par leur desobeïssance,
rent obligez de prendre d'autres mesure
ruïner ce party.

Mais pour reprendre les choses où j'en
la Reyne mere ayant des desseins si pern
contre les Chefs, ne se soucia plus d'entr
les Edits. On commença donc dans tout
Provinces à leur faire des injustices extr
naires, & quelques plaintes qu'ils en port
il leur fut impossible d'en avoir justice. L
tholiques-Romains, qui ne sçavoient pas
re qu'on leur voulût lâcher la bride, voya
l'impunité de ceux qui avoient commenc
tout leur alloit être permis, se servirent de
texte, pour égorger leurs ennemis particul
par la supputation qui en fut faite, il se t
prés de deux mille Reformez qui perirent
te maniere. Le Prince de Condé, & l'A
ayant des nouvelles tous les jours de ces
tez, en envoyerent porter leurs plaintes a
qui fit réponse qu'il y donneroit ordre.
bien loin que l'on vît quelque effet de ces
promesses, la persecution devint encor
grande, tellement que contre la liberté d
science qui étoit accordée, on brûla tout
Reformé, pour avoir refusé de tendre dev

porte le jour de la Féte Dieu. Cela se fit méme sans aucune forme de procés, & l'on remarqua que pour rendre cette action plus remarquable, l'on fut encore querir chez luy le bois qu'il faloit pour le brûler. Au reste, le Prince de Condé, & l'Amiral, ayant tous les jours la tête rompuë de pareilles choses, le premier fut d'avis de prendre les armes, joint à cela que ce qui étoit arrivé à Noyers, luy faisoit peur. Mais l'Amiral qui ne pouvoit encore se resoudre à la guerre, par les mémes raisons qui l'en avoient déja détourné tant de fois, luy ayant remontré les inconveniens qui en pouvoient arriver, ils prirent encore le party d'envoyer en Cour. Le Roy & la Reyne mere qui croyoient qu'ils pouvoient enfin surprendre le Prince & l'Amiral, s'ils étoient assez heureux, que d'amuser leurs deputez, firent semblant d'être fort en colere contre ceux qui leur donnoient ces sujets de plainte; mais pendant qu'ils donnoient ordre en aparence qu'on en informât, ils firent marcher secretement des troupes pour les investir. L'Amiral en fut averty le premier, & partant de chez luy pour se rendre chez son frere Andelot, il trouva qu'il étoit allé en Bretagne. Il s'en fut delà chez le Prince de Condé, qui fut surpris de voir en quelle compagnie il venoit, car il avoit amené avec luy tous ses enfans, faisant voir par ce triste spectacle en quelle extremité il étoit reduit, mais sa surprise cessa, quand il sût que le Roy ayant juré leur ruïne, il avoit crû ne devoir pas laisser de si precieux gages entre ses mains. Il luy conseilla donc, de se rètirer [illegible] méme, comme aussi de ne pas perdre de ter[illegible] parce que les troupes Royales marchant jo[illegible] nuit, elles les pourroient investir, à moins

n'y donnassent ordre. Cet avis étoit de saison; & en effet, elles commençoient déja à s'emparer des passages, quand le Prince étant monté à cheval, fut conduit par un Gentilhomme du païs par des chemins détournez, jusqu'à la Loire, il traversa cette riviere vis à vis de Sancerre, où ce même Gentilhomme connoissoit un gué, qu'il avoit passé plusieurs fois étant à la chasse. Toutefois il étoit bien dangereux qu'ils ne tombassent entre les mains des ennemis, si Dieu n'eût fait un miracle en leur faveur, & de fait à peine étoient-ils au delà qu'il tomba une pluye éfroyable, & la Riviere que les chevaux passoient un moment auparavant, sans avoir de l'eau que jusqu'au genou, s'enfla de telle sorte, que deux heures aprés il y en avoit une pique de haut. Jamais l'Amiral n'avoit reconnu si visiblement la protection de Dieu, qu'en cette rencontre, aussi se croyant obligé non seulement d'en avoir de la reconnoissance, mais encore de le faire remarquer au Prince, afin qu'il en remerciât Dieu aussi-bien que luy, il luy montra de dessus une hauteur les ennemis qui étoient de l'autre côté, mais qui n'osoient se hazarder de passer, à cause du peril. Dieu les ayant ainsi protegez dans une occasion si pressante, fit encore la même chose dans le reste de leur voyage; & quoy qu'ils eussent un grand trajet à faire pour se rendre à la Rochelle, & qu'on leur rendît mille embuches en chemin, ils y arriverent heureusement.

[illegible]s y furent reçûs avec des acclamations extra[illegible]naires, & la Reyne de Navarre qui ne chan[illegible]oit pas dans la Religion, comme le feu Roy [illegible] mary, s'y rendit peu de jours aprés, sur un[illegible]re que l'Amiral luy avoit écrite. Elle y ame[illegible] son fils, & sa fille qu'elle faisoit élever dans

la

la même religion qu'elle professoit, car outre qu'elle y étoit extrémement attachée, elle consideroit que c'étoit seulement par là que ce fils pouvoit remonter un jour sur le trône de ses ancêtres. Sa jeunesse empêcha qu'il ne se mît à la tête du party, & qu'il n'en fût proclamé Chef, qualité qui luy fut donnée neanmoins bientot aprés, par le malheur qui arriva au Prince de Condé. L'Amiral qui prevoyoit toutes choses de loin, avoit mandé à tous ceux qui étoient du party de se rendre incessamment à la Rochelle, d'abord qu'ils sçauroient qu'il seroit en chemin; & comme ils tenoient quelques espions à la cour, ils furent avertis si à point nommé, qu'ils y arriverent presque aussi-tôt que luy. La retraite de tant de personnes considerables étonna la Cour, qui n'étoit pas encore preparée à la guerre, & feignant de n'avoir jamais eu aucun méchant dessein, elle donna un Edit par lequel elle déclaroit qu'elle étoit toute prête de faire justice aux Reformez des griefs dont ils se pouvoient plaindre, & que pourvû qu'ils ne prissent point les armes, elle empêcheroit que personne ne leur fit rien. Un Edit comme celuy-là, pouvoit être capable dans un autre temps de produire l'effet que la Cour en attendoit, mais comme elle s'y étoit prise un peu trop tard, cela ne servit qu'à faire connoitre son impuissance. Le Prince de Condé & l'Amiral voulant en profiter, firent tous leurs éfo[rts] pour se mettre en Campagne; cependant q[uoy] qu'ils pûssent faire, ils auroient couru risque [de] perdre leur temps, si le hazard ne les eût fav[ori]sez. Dans le temps, qu'ils étoient partis p[our] aller à la Rochelle, le Cardinal [...] étoit dans un château, qu'il avoit a[...] *vais; & bien qu'il reçût nouvelle[s]*

de le venir trouver, il crut qu'ayant tant de rivieres à passer, & tant d'ennemis en campagne, il luy seroit difficile, d'y aborder heureusement. Il aima donc mieux s'en aller en Normandie, où il n'y avoit qu'un pas; & s'étant déguisé en Marchand, il prit le temps qu'il passoit un vaisseau en Angleterre, où feignant d'avoir des affaires arriva en deux fois vingt-quatre heures. Là sans perdre de temps, il demanda du secours à la Reyne Elisabeth, & l'interêt de cette Princesse étant toûjours de troubler le Royaume, elle luy accorda des hommes & de l'argent. Avec ce secours le Prince de Condé, & l'Amiral se mirent en campagne, d'autant plus que le Roy, & la Reyne mere ayant vû que leur dernier Edit ne servoit de rien, l'avoient revoqué, comme aussi tous ceux qu'ils avoient accordez en faveur des Reformez depuis sept ou huit ans. Ils se saisirent d'une bonne partie du païs, qui est au delà de la riviere de Loire, ce qui ayant obligé la Cour de faire quelque effort pour arrêter ce progrés, le Duc d'Anjou Frere du Roy, jeune Prince de grande esperance, fut envoyé contr'eux. Le Prince de Condé, qui n'ignoroit pas combien il avoit de passion pour la gloire, se tenant tout assuré qu'il n'avoit accepté cet employ que dans le dessein de donner combat, manda à quelques troupes qui tenoient son party dans le Languedoc, de le venir joindre. Cependant il s'avança au devant d'elles, mais étant survenu de la division entre les Chefs qui conduisoient ces troupes, ils se laisserent battre par Brissac, Fils de celuy dont j'ay parlé tantôt, & qui suivoit les traces de son pere. Par ce moyen le Prince de Condé ne reçût qu'une partie du secours qu'il attendoit, & comme c'étoit par la faute des Generaux, ainsi que je viens de dire, il

il étoit d'avis de les mettre au Conseil de guerre. Mais l'Amiral luy remontra fort sagement, que quoique la raison voulût qu'il fît observer exactement la discipline, il étoit des temps neanmoins qu'il faloit se relâcher de la rigueur: que ceux qui avoient fait la faute, étoient personnes d'autorité & de credit; qu'ils pouroient se cabrer par une punition trop severe, & qu'à son avis, il étoit plus expedient d'user de douceur, que de menaces: que cela étoit bon dans les Armées Royales, où le seul nom du Souverain faisoit un effet merveilleux; mais qu'ayant les armes à la main contre luy, quoy que ce fut par un principe de Religion, ils avoient beaucoup de choses à ménager: que c'étoit le premier malheur de ceux qui excitoient des guerres civiles, ce qu'il connoissoit si bien, qu'il étoit toûjours le dernier à s'y resoudre.

Le Prince ayant trouvé beaucoup de raison dans son discours, dissimula une partie de son ressentiment, & s'étant contenté de témoigner à Dacier, au devant de qui il étoit allé jusques à Aubeterre, que le party souffriroit beaucoup quand pareille chose arriveroit, il marcha contre le Prince de Montpensier, qui étoit encore tout seul à la tête de l'armée Royale. Le Duc d'Anjou qui s'acheminoit à petites journées avec quelque cavalerie sçachant que le combat se pourroit bien donner sans luy, à moins que de faire diligence, marcha jour & nuit pour joindre Montpensier; & étant arrivé assez à temps, il assembla le Conseil de guerre, où il fut d'avis, que sans differer davantage, l'on fut attaquer l'ennemy. Cette resolution étoit digne sans doute de son courage, & personne n'y pouvoit trouver à redire, venant d'un Prince, qui n'étoit en-

core que dans sa dixseptiéme année, & à qui par consequent la valeur seroit mieux, que la prudence. Mais les vieux Capitaines luy ayant remontré, que la Noblesse, qui étoit dans celle du Prince de Condé, demanderoit bientôt à s'en retourner, & qu'ainsi il faloit attendre ce temps là pour en avoir meilleur marché, il fut obligé de déferer à leur sentiment, d'autant plus qu'il avoit ordre du Roy son frere, de ne rien entreprendre sans les avoir consultez auparavant. Les deux armées commencerent donc à s'entreregarder, sans que pas une entreprit rien l'une contre l'autre, à quoy contribua grandement la rigueur de la saison, pendant laquelle on étoit obligé de cantonner. Cependant ce n'étoit ny le profit du Roy, ny celuy du Prince de Condé, de traîner ainsi les choses en longueur. Car celuy-cy, à qui l'argent manquoit avoit interêt de vuider bientôt la querelle, outre qu'il sçavoit bien que la Noblesse de son party, ne pourroit pas toûjours resister à une si grande depense. Pour ce qui est du Roy, il y étoit encore plus interressé, puisque tant d'un côté, que d'autre, la guerre ne se faisoit qu'à ses dépens. Quoy qu'il en soit l'hyver n'ayant pas laissé de s'écouler de la sorte, chacun grossit ses forces de quelques secours, qui furent amenez de divers endroits. Cependant celuy que le Prince de Condé attendoit d'Allemagne, où il avoit envoyé n'étant pas encore venu. Le Duc d'Anjou, qui se voyoit d'un iers plus fort que luy, resolut de l'ataquer. Les Capitaines y consentirent cette fois-là, ainsi yant passé la Vienne, il prit le chemin de *Verheüil*, Maison du Comte de la Rochefoucaut, à dessein de couper les ennemis, qui alloient du

cô-

côté de Cognac. Il luy faloit encore passer la Charente, pour les joindre, ce qui étoit difficile à cause que le Prince s'étoit saisi de tous les passages; neanmoins le Duc d'Ajou ne croyant pas la chose impossible, se presenta devant Jarnac, mais l'Amiral y étant accouru, luy fit quitter cette entreprise, où ce Prince perdit prés de trois cens hommes. Il eût été à souhaiter que l'Amiral eût pû etre par tout, mais pendant qu'il étoit-là, le Duc ayant envoyé un détachement contre Châteauneuf, où il n'y avoit qu'une compagnie, le Capitaine se laissa saisir d'une frayeur panique, de sorte qu'il se rendit sans coup ferir. L'Amiral ne pût être averty de ce détachement qu'une demie heure aprés qu'il étoit party, mais se doutant bien qu'il étoit allé de ce côté-là, il y courut en diligence, & trouva que la tete passoit déja la Charente. C'étoit sur un pont de bateaux, qu'il avoit été au pouvoir du Capitaine de rompre, car il n'étoit attaché qu'avec des cordes, & pourvû qu'il en deliât une tous les bateaux pouvoient se separer. C'étoit une chose fort facile à faire, quand on n'étoit point pressé; mais fort difficile alors que l'ennemy commençoit à passer la riviere; neanmoins voyant que c'étoit une necessité, il y courut luy-même, & quoy qu'il essuyât une infinité de coups, il en vint à bout, sans qu'il luy arrivât aucun accident. Les ennemis, dont le nombre grossissoit de moment à autre, par l'arrivée de nouvelles troupes, & même par celles du Duc d'Anjou, s'emparerent cependant des bateaux, & ayant redressé le pont, d'autant plus aisément que l'Amiral avoit quitté le bord de la riviere, ils la passerent. Ils se mirent au même temps aux trousses de l'Amiral, qui conduisoit l'arrie-
re-

re-garde, & qui dans le dessein d'éviter le combat, avoit prié le Prince de Condé de marcher toûjours devant avec l'avantgarde. Mais comme l'armée du Prince étoit composée de toutes sortes de gens, il arriva que quelques compagnies de l'arriere-garde, au lieu de monter à cheval à la pointe du jour, comme il l'avoit commandé, étoient encore dans leur lit à huit heures, ainsi l'Amiral ayant peine à les abandonner, il demeura en bataille jusqu'à ce qu'elles eussent joint le gros. Cela luy fit perdre pour le moins, trois ou quatre heures de temps, & donna celuy aux ennemis, de s'avancer jusqu'à Bassac, dont ils s'emparerent. Ce poste pressoit un peu l'Amiral, & jugeant qu'il luy seroit difficile d'éviter le combat, il se resolut à être plutôt battu dans les formes, qu'à s'enfuir. Pour cet effet il mit son monde en état de recevoir les ennemis;& le Prince de Condé sçachant qu'il prenoit cette resolution, rebroussa chemin pour le venir secourir. D'abord la fortune se déclara pour le Duc d'Anjou, il enfonça quelques escadrons de l'arriere-garde, & ils ne se seroient jamais ralliez, si Andelot ne fût venu au secours. Le brave la Nouë qui commandoit ceux qui avoient lâché le pié, ayant honte de ce qui luy étoit arrivé, retourna à la charge; mais il fut encore plus malheureux cette fois-cy, que l'autre, car son cheval ayant été tué sous luy, il demeura engagé dessous, sans qu'il pût être secouru par les siens. Il fut donc pris prisonnier, & l'Amiral en le perdant, avoüa qu'il auroit mieux valu qu'il en eût perdu dix autres, tant ce brave Capitaine luy étoit necessaire dans une occasion comme celle là. Il soûtint cependant le mieux qu'il pût les efforts de l'armée Royale;
mais

mais comme il n'avoit pas de forces suffisamment pour cela, le Prince de Condé vint à son secours, & se foura si avant dans la mêlée, qu'il reçût quelques coups dans ses armes. Ce n'eut rien eté que cela, & au contraire c'étoient des marques qui ne luy pouvoient être que glorieuses; mais par malheur pour luy, un cheval luy donna un coup de pié dans l'os de la jambe, qui luy fit tant de douleur, qu'il ne pût plus gouverner le sien. Ainsi cet animal, qui avoit besoin quelquefois qu'on l'avertit de ce qu'on devoit faire avec un coup de genoû, le portant malgré luy dans un gros de cavalerie, il auroit été tué sans la bonté de ses armes. Mais le cheval qui n'en avoit pas de pareilles, ayant été blessé, le Prince tomba avec luy, & ne se pût relever, à cause de l'accident qui luy étoit arrivé. Il fut environné aussitôt par un nombre infiny d'ennemis, & s'étant rendu à un Gentilhomme nommé S. Jean, le Baron de Montesquiau Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou survint, qui luy tira de sang froid un coup de Pistolet dans la tête dont il fut tué tout roide, telle fut la fin de Loüis de Bourbon, Prince hardy & courageux, aussi spirituel, que brave, mais qui enfin avoit un defaut qu'ont tous les grands hommes, sçavoir d'aimer trop les femmes. Au reste bon amy, sincere, affable, desorte que toutes ces belles qualitez furent cause, qu'il ne fut pas seulement regreté du party qui le perdoit, mais encore de celuy à qui il avoit affaire.

L'Amiral sçachant ce qui luy étoit arrivé, ne songea qu'à sauver l'armée; c'est pourquoy il fit passer la Charante à l'Infanterie, & ayant fait rompre le pont de Jarnac, par dessus lequel elle avoit passé, il la fit retirer à Cognac. Pour ce qui

est

eſt de la Cavallerie, il ſe mit à la tête, & ſe battit en retraite juſqu'à ce qu'enfin les ennemis craignant de s'engager trop avant, ſe contenterent de l'avantage qu'ils venoient de remporter. L'Amiral avoit pluſieurs villes où ſe retirer, mais craignant que le Duc d'Anjou ne marchât contre S. Jean d'Angeli, il crût à propos de la r'aſſurer par ſa preſence. Il s'achemina delà à Cognac, où il étoit neceſſaire auſſi de ſe faire voir, pour remettre les eſprits qui étoient tout étonnez de cette défaite; & aprés avoir pourvû à ſa ſureté, il s'en alla à Saintes, où il étoit appelé par des affaires preſſantes; devant que d'y aller il avoit envoyé Ordre à tous ceux qui avoient quelque credit dans le party, de ſe rendre à Cognac, où la Reyne de Navarre, vint avec ſon fils, & le fils du Prince de Condé y vint auſſi, mais tous deux ſi jeunes, qu'excepté l'avantage qu'on ſe pouvoit promettre de leur naiſſance, il n'y en avoit point à eſperer. Neanmoins quoyque l'Amiral eut aſſez de credit pour ſe paſſer de les reconnoître pour Chefs, comme ce n'avoit jamais été l'ambition qui l'avoit fait agir, il les preſenta luy-même à l'aſſemblée, diſant que rien ne devoit être plus capable de les conſoler de la perte qu'ils venoient de faire, que l'image que l'un portoit de ſon pere, & le zele que l'autre avoit pour la Religion. Qu'auſſi celuy-cy étoit-il élevé de la main d'une grande Reyne, tout pleine de pieté, & qui par conſequent avoit eu plus de ſoin de luy aprendre de quelle maniere il faloit ſervir Dieu, que de l'inſtruire dans la politique, où elle étoit pourtant la plus habile Princeſſe de ſon temps, & où elle en ſçavoit même plus que beaucoup de grands Princes, qui ſe vantoient neanmoins d'y donner des leçons aux autres: qu'elle luy re-

ſer-

servoit cette connoissance, quand il en seroit temps, c'est-à-dire quand elle l'auroit tellement affermy dans la pieté, qu'il ne courroit plus de risque de se pervertir dans les affaires : qu'ils ne se pouvoient promettre que du bonheur, en obeissant à un Prince dont l'éducation étoit commise à une mere si pieuse, & si habile ; c'est pourquoy il les conjuroit de le reconnoître pour leur chef, comme il étoit prêt de le faire luy-même. Son discours fut fort agreable à l'assemblée, desorte que Henry Prince de Bearn, heritier presomptif de la Couronne de Navarre, & premier Prince du sang, fut proclamé Chef des Protestans de France. Cependant comme ny luy, ny le Prince de Condé, n'étoient pas en âge de souffrir les fatigues de la guerre, on se reposa de tout sur l'Amiral qui s'en étant allé à Saintes, comme j'ay dit, y fit rafraichir ses troupes, resolu de voir de là quel cours prendroient les affaires. Car il étoit vray-semblable de croire que le Duc d'Anjou, qui avoit trop d'ambition pour ne pas laisser perdre le fruit de sa victoire, entreprendroit quelque siege de reputation. Or l'Amiral étoit à portée, demeurant à Saintes, de secourir les places où il pourroit avoir dessein, outre qu'en s'éloignant d'avantage, il leur eût peut-être fait perdre courage. Quoy qu'il en soit, le Duc aprés en avoir menacé plusieurs, se rendit devant Cognac, qu'il attaqua d'abord avec tant de furie qu'on crût qu'il seroit impossible que les assiegez luy resistassent : mais ceux-cy voyant que c'étoit un feu, qui ne pouvoit pas durer longtemps, luy ayant opposé courage, pour courage, ses gens, dont il étoit tué tous les jours reglément plus de deux cens, commencerent à quitter leur fierté ; de sorte que le Duc voyant qu'ils

tres dans le devoir. Deux ſuccés ſi av
auroient eu dequoy conſoler en quel
l'Amiral, ſi environ le même temps
fût arrivé une perte, qui aprés celle de
étoit ſans doute la plus ſenſible pour l
ja dit qu'il aimoit Andelot comme lu
il y étoit encore plus obligé que jam
beſoin qu'il en avoit, mais Dieu qui n
tume de prendre nôtre avis ſur les ch
envie de faire, luy envoya une fiévre
qui l'envoya dans peu de jours dans l
L'Amiral ne le voulut jamais quitter,
ne ceſſât de luy dire qu'il y avoit du d
ſa vie; mais enfin ſon Miniſtre trouv
pour en venir à bout, & ce fut en luy
ſa vie n'étoit pas à luy, mais à ſes fr
conſiderât donc, que s'il venoit faute
ne ſçauroient plus à qui avoir recour

Voila comment Andelot mourut dans son lit, aprés avoir afronté la mort plusieurs fois non-seulement à la guerre, mais encore en diverses rencontres. Car enfin il n'avoit pas manqué d'ennemis non plus que son frere, & le plus dangereux de tous, avoit été Charry, dont j'ay parlé cy-devant. Celuy-cy poussé par la Reyne mere, qui croyoit faire dépit par là à l'Amiral, avoit refusé de luy obeïr, lors que l'autre avoit été pourvû de la charge de Colonel general de l'Infanterie, prétendant qu'un Mestre de Camp du Regiment des Gardes, comme luy, en devoit être exempt. Cela avoit été cause de plusieurs paroles, & même de quelques parties secretes qui avoient été faites contre Andelot; mais comme la querelle étoit encore dans sa chaleur, Charry fut assassiné par un Gentilhomme, dont il avoit tué le Frere, ce qui fit croire qu'Andelot y avoit quelque part. Je ne diray point ce qui en est, la chose n'étant jamais venuë à la connoissance de personne. Quoy qu'il en soit, l'Amiral, qui avoit pris fortement son party contre Charry, ayant tant de sujet d'estimer ce cher frere, ressentit fortement sa perte, jusques à dire qu'il avoit tout perdu, en le perdant.

Cependant ce qui servit beaucoup à soulager sa douleur, furent les grandes occupations qu'il avoit, car considerant que le Duc d'Anjou ne le laisseroit point en repos, qu'il n'eût tâché de l'accabler entierement, il luy falut songer, & à avoir de l'argent, pour conserver ses troupes, & à en faire de nouvelles. Les Eglises se saignerent dans une occasion si pressante, & l'Amiral ayant envoyé en Allemagne, pour presser le secours que le party avoit envoyé demander dés le vivant du

Prin-

Duc d'Aumale pour s'y opposer, mais ce I
s'étant contenté de se tenir sur les ailes
fang se mocqua de luy, passa la riviere d
ne à sa barbe. La Saône passée, il s'ach
vers la Loire, où il se saisit de la Charité. C
dant les Catholiques Romains ayant eu le
de rompre le pont, il ne s'amusa point à l
refaire, & ayant été averty qu'il y avoit u
auprés de Pouilly, il y fit passer sa Cava
chaque Cavalier portant un fantassin en c
Il prit son chemin de là par le Berry Provin
termine de l'autre côté de la Loire, & sç
que l'Amiral s'avançoit au devant de luy, i
cha du côté de Limoges, où il sçavoit bien
avoit dressé ses pas; jamais armée ne fit t
chemin, pour en venir joindre une autr
moins dans un païs ennemy, car il luy falu
verser l'Alsace, la Lorraine, & la Franc
elle trouvoit à tous momens des troupes
luy disputer le passage. Mais Wolfang aprés
vaincu tous ces obstacles, ne pût vaincre la

s ne demandoient pas qu'on fît diéte, & que étoit au contraire que par les excés qu'on en issoit. Quoy qu'il en soit, se voyant sur le t de mourir, il pria ses Officiers d'obeïr au ıte de Mansfeld, leur disant, que si la divi- se mettoit jamais parmy eux c'étoit le moyen pas un ne revînt jamais dans son païs. Ils le ent en partie par necessité, & en partie par nfiance qu'ils avoient en Mansfeld, & ayant inué leur marche ils se joignirent enfin à iral à huit lieuës au delà de Limoges. La fut grande dans les deux armées nonobstant rte que l'une venoit de faire de son General. endant le Duc d'Anjou, à qui la Reyne mere t envoyé toutes les forces du Royaume, se ant encore en état de hazarder le combat il procha de l'ennemy, & luy offrit la Bataille. isfeld étoit d'avis de ne la pas refuser, & pro- toit à l'Amiral, que nonobstant que ses gens nt fatiguez, le Duc d'Anjou n'y trouveroit son compte, mais luy, qui outre qu'il en toit fort en l'état qu'ils étoient, vouloit gner autant qu'il pouvoit le sang des uns, & autres, s'y opposa, disant pour ses raisons, l'armée du Duc d'Anjou ayant été grossie de rieban, il n'y avoit rien de si dangereux, d'essuyer le choc de cette Noblesse, qu'il la noissoit mieux que luy, mais qu'en differant our à autre, elle perdroit bientôt patience, sorte qu'elle prendroit congé d'elle-même, que rien la pût retenir.

e Duc d'Anjou, sans entrer dans les raisons luy faisoient ainsi refuser le combat, s'étant giné au contraire que ce n'étoit que par inte, resolut de l'y obliger malgré luy. Pour effet il fit ataquer quelques-uns de ses quar- tiers,

le ruïner, principalement, n'y a
perance de bataille. Le Duc d'An
pût pour la retenir, mais n'en ay
bout, il luy donna son congé
qu'elle le reviendroit joindre tou
dans le mois d'Août. La cavaleri
retirée, l'Amiral pouvoit se serv
sion, pour porter la guerre jusques
du Royaume, mais étant toûjours
timens, que je viens de dire, il en
Duc d'Anjou de laisser passer des D
avoit dessein d'envoyer à la Reyne M
cher d'obtenir la Paix. Le Duc, à
demangeoient depuis sa victoire, &
trouvoit beaucoup plus de plaisir à
les armées, qu'à être à la Cour, où
soufrir les méchantes humeurs du R
ne voulut jamais luy accorder ce qu'i

faloit que tous ces gens vécussent aux dépens d'un si beau païs, lesquels on pouvoit cependant renvoyer dans un quart d'heure : que s'il en vouloit à la Couronne, ou qu'il eut dessein de partager avec elle le Gouvernement de l'Etat, il ne s'étonneroit pas qu'elle y mît le tout, pour le tout, mais qu'il ne s'agissoit que de les laisser joüir de la liberté de conscience, privilege qui leur avoit été accordé par plusieurs Edits, & qui étoit conforme aux loix divines : qu'au reste, s'il arrivoit tant de mal à l'Etat par le sejour de tant d'Etrangers, que ne seroit-ce point quand les choses seroient encore broüillées davantage ; qu'ils y voudroient peut-être être les maitres, & que s'il leur prenoit envie de se joindre ensemble, on seroit assez embarassé à leur resister : que le moyen de prévenir tant de desordres étoit de faire la Paix qu'il luy demandoit à mains jointes, luy protestant que c'étoit plus pour son interêt, que pour le sien.

La Reyne mere ne jugea pas à propos de faire réponse à cette Lettre, & aprés que l'Amiral l'eût attenduë avec impatience, comme il vit enfin que ce seroit une simplicité, qui luy seroit prejudiciable, que de l'attendre plus longtemps, il resolut de ne pas laisser davantage ses troupes inutiles. Cette resolution prise, il ne fut plus question, que de sçavoir à quoy il les employeroit, & les avis se trouverent partagez dans le Conseil de guerre, les uns voulant que l'on se saisît de Saumur, pour y pouvoir passer la Loire, & porter ensuite la guerre jusques aux portes de Paris, les autres qu'on assiegeât Poitiers, que les Catholiques-Romains tenoient encore dans le Poitou, avec quelques autres places qui la couvroient. Ceux qui étoient du

premier

quelque intelligence dedans, la feroit p
tout ce qu'ils voudroient : qu'il n'y auro
ce moyen-là pour elle, ou de donner ba
mais qu'elle n'auroit garde de recourir à
cy, parce que si elle la perdoit, elle avo
de croire qu'on luy tiendroit le pié sur la
Ces raisons étoient specieuses, mais les
disoient pour les combatre, que s'ils lai
Poitiers derriere eux, c'étoit une épine
à toutes les places qu'ils tenoient au delà
Loire : que s'ils la prenoient, au contrai
affermiroient insensiblement leur pouvoir
toutes les Provinces voisines, si bien qu'il
impossible de les en chasser : que quoique
fut pas l'ordinaire d'aimer à faire la guer
son pallié, c'étoit neanmoins une necessit
eux, puis qu'en cas de malheur, ils a
toûjours une retraite assurée : que cela
reconnu aprés la perte de la derniere ba
où ils s'étoient refaits si aisément, qu'à
s'étoient-ils apperçûs de la perte qu'ils a

desseins. Teligny ne trouva pas grande resi-
nce à Chastelleraut, mais s'étant presenté de-
nt le château de Lusignan, on crut que l'Ami-
seroit obligé d'y aller luy-même, tant il eut
peine à s'en rendre maître. Toutefois l'Ami-
qui vouloit luy faire aquerir de la reputation,
se pressa pas, il luy envoya seulement tous
jours des avis en secret de ce qu'il devoit fai-
afin que la gloire luy en revînt. Par ce moyen
vint à bout de son entreprise, ce qui le distin-
a merveilleusement dans l'armée, chacun
ant prévenu auparavant que cette place étoit
prenable. Ces démarches firent connoître au
uc d'Anjou, que l'Amiral avoit dessein sur
itiers; & comme le jeune Duc de Guise, qui
étoit pas moins brave que son pere ne deman-
it que l'occasion de se trouver aux mains avec
y, il pria le Duc de luy permettre de se jetter
dans. Le Duc d'Anjou voyant qu'il ne pouvoit
nfier cette place à une personne qui fût plus
pable que luy de la bien défendre, luy accorda
lontiers cette permission. Cependant cela ne
pas peur à l'Amiral, & aprés s'être saisi en
ssant de Mirebeau, & de St. Maixant, il in-
stit la place. Le Comte de Lude Gouverneur
la Province, s'étoit aussi jetté dedans avec six
ille hommes; & quoyque ce fût à luy à com-
ander préferablement à tout autre, il eût
anmoins tant d'égard pour le rang, & pour le
erite du Duc de Guise, jeune Prince de gran-
esperance, qu'il luy déféra ce qui luy étoit dû.
ais le Duc de Guise n'en abusa pas, & il ne fit
en qu'il ne prit son avis auparavant. Une si
osse garnison, & d'ailleurs commandée par
si brave Prince, & par un Gouverneur si ex-
rimenté, car ce n'étoit pas là la seule occa-

c'étoit un feu de jeune homme, qui pass
bientôt; ainsi prenant le party d'aller doucer
en besongne, il songea plutôt à l'avoir par f
ne, que par force. Ce dessein étoit bien co
& la quantité de troupes qui étoient dans la
y mettoient la disette en même temps, qu'
a mettoient en sureté. Cependant comm
Duc de Guise aprehendoit plus cela que to
reste, il commença le premier à retranch
table, donnant à connoître par-là, qu'il f
que chacun suivit son exemple. Ce bon ord
que les vivres durerent plus long-temps q
n'auroient fait, mais enfin ne se pouvant
ver, à moins que de recevoir du secours,
sçavoir l'état où il étoit au Duc d'Anjou
qu'il prît ses mesures là-dessus. Ce Princ
avoit eu tant d'envie de combatre peu de t
auparavant, avoit alors une belle occasion
contenter, mais le Maréchal de Tavannes
lemans de nation, mais qui étoit au serv
France depuis long-temps, n'ayant pas

ice, aprés quoy ils pourroient toûjours bien
rcher à son secours. Comme ce qu'il disoit
oit vray semblable, & que d'ailleurs il n'y
oit personne qui luy osât contester, il falut
e le Duc suivit son avis, de sorte qu'aprés
oir concerté ensemble à quelle place ils s'at-
cheroient, l'armée marcha contre Chastelle-
ut. A ces nouvelles l'Amiral se trouva dans
grand embarras, car si d'un côté il luy fâ-
oit fort de perdre cette ville, il n'avoit pas
oins de peine d'un autre de lever le siege de
itiers, pour l'aller secourir, & encore un
ge où il y avoit quelque temps qu'il étoit, &
d'ailleurs il avoit perdu quelque monde. Mais
fin considerant qu'il n'y avoit pas dans Cha-
lleraut un Duc de Guise comme dans Poitiers,
prit le party que luy conseilla sa prudence,
ce fut de ne pas laisser perdre, pour une chose
i étoit incertaine, une ville qu'il pouvoit sau-
r. Il décampa donc le plus promtement qu'il
y fut possible, & ayant marché de même, il
ut surprendre le Duc d'Anjou. L'aparence le
uloit, ayant si bien pris ses mesures, qu'il
ut qu'il ne pourroit être averty assez à temps
son dessein; mais un de ses propres soldats
serta, & en fut porter la nouvelle au Duc,
i sans s'amuser à perdre le temps, en de lon-
es deliberations, leva le siege. Il passa la
rense incontinent, voulant éviter le combat,
ne doutant point que l'Amiral ne le pour-
ivît, il se mit encore à couvert d'une autre
viere. Et de fait, d'abord que ce General
t qu'il étoit décampé, il se mit à ses trousses,
ais trouvant que le Maréchal de Tavannes
oit choisi un camp si fort, qu'il auroit beau-
up de desavantage à l'y ataquer, il rebroussa

le vint joindre avec elle. L'Amiral en eu
& vit bien par-là que la campagne ne se pa
point sans qu'il y eût un combat. Cela le
bien moins, ayant de bonnes troupes cor
en avoit, qu'une malheureuse dissenterie
tourmentoit depuis plus d'un mois. El
avoit commencé devant Poitiers, & étoit
en partie du mauvais succés qu'il avoit e
siége. Cependant comme elle le rendoit
incapable, pour ainsi dire, des fonction
General, il en eut tant de chagrin, qu'o
gnit que cela ne luy fît plus de mal que
ladie même. Il disoit à tous momens, qu
loit qu'il fût bien malheureux de mourir
dant que son party avoit encore tant de be
luy; & parlant en même temps de la Rey
re, il detestoit son ambition, qui non c
te de tout le sang qui avoit été répandu, e
encore faire répandre, plutôt que de le
corder ce que la justice demandoit. Au re
eût été long-temps dans cet état, c'ét

neroit, & même d'en prendre luy-même, s'il en étoit neceſſaire. A ces conditions il n'y eut plus rien à dire, & toutes les précautions étant priſes, l'Amiral s'abandonna entre ſes mains, dont il ſe trouva ſi bien qu'il guerit dans peu de jours. Il eut tant de joye de ſa convaleſcence, qu'il ne ſe ſoucia plus du Duc d'Anjou, quoy-qu'à dire vray, il ne fût pas à mépriſer. Car il luy arrivoit du ſecours de tous côtez, de ſorte que luy, qui fuyoit le combat il n'y avoit que peu de jours, commença à le deſirer. Il ſembloit auſſi en avoir raiſon, & il luy étoit venu tant de monde, qu'il avoit huit mille hommes plus que l'Amiral. Avec cela il étoit indigne à un Fils de France de ſe cacher devant un ſujet du Roy ſon frere ; ainſi le combat étant réſolu dans ſon eſprit, & Tavannes y donnant les mains, il marcha à deſſein de le chercher. L'Amiral n'en eut pas plutôt avis, qu'il s'y réſolut de ſon côté par pluſieurs raiſons. Cependant la plus forte de toutes fut, qu'il étoit perſecuté tous les jours par la Nobleſſe de ſon party de la laiſſer retourner dans ſes terres ; luy repreſentant, qu'il luy étoit impoſſible de faire la guerre plus long-temps à ſes dépens. Cela étoit vray, & il n'en pouvoit diſconvenir luy-même, puiſqu'il ſçavoit que pluſieurs avoient vendu une partie de leur équipage pour ſubſiſter. D'un autre côté, il ſe trouvoit bien empêché pour contenter les troupes de Mansfeld, qui n'étant venuës en France que dans le deſſein de piller, tâchoient de rendre les effets conformes à leur deſir, quelque ordre qu'il y aportât. Cela luy avoit fait avoir quelques paroles avec leur General, mais enfin la neceſſité l'obligeant de paſſer par deſſus bien des choſes, il crut qu'il valoit mieux déci-

que pour le remercier d'une grace qu'il lu
faite en son particulier. Car peu de jours
ravant, il avoit encore découvert un de
mestiques, qui le vouloit empoisonner, &
me c'étoit trop souvent, & que le pardo
avoit accordé aux autres, étoit peut-êtr
qu'il étoit tombé dans la même faute,
condamné à être rompu. L'Amiral trou
les Juges l'avoient jugé trop severemen
pourquoy il adoucit la sentence, disant
seroit assez de le faire pendre. Ce malh
eut la question avant que d'être fait mou
il avoüa qu'il avoit été incité à une si mé
action, par la Riviere Capitaine des Ga
Duc d'Anjou, ce qui fit croire à quelqu
que c'étoit à la suscitation de son Maît
haïssoit l'Amiral. Quoyqu'il en soit,
jours aprés qu'il fut executé, l'Amiral m
armée du côté de Mirebeau, dans le des
prendre un camp avantageux, & qui par
ce pût suppléer au peu de soldats qu'il a
comparaison du Duc d'Anjou. Tavann

dats avoient pour luy parut, ils le couvrirent de leurs corps, mais cela n'empêcha pas qu'il ne reçût deux coups fort heureux, l'un desquels luy perça le chapeau, & l'autre le justaucorps, sans le blesser aucunement. Cependant il occupa le bord d'un ruisseau, qu'il défendit avec tant de valeur, que les ennemis n'oserent entreprendre de le passer ce jour-là. Ainsi faisant sonner la retraite, ils se preparerent pendant la nuit pour donner le lendemain. L'Amiral qui ne se trouvoit pas posté comme il vouloit, donna ordre cependant à ses gens de decamper à la sourdine; mais le Duc d'Anjou étant allerte dés le matin, passa le ruisseau, & l'obligea malgré luy à tourner tête. Le combat ne fut pas long, l'infanterie de l'Amiral lâcha le pié dés la premiere charge, une partie de la cavalerie fit la même chose, de sorte qu'il ne s'étoit jamais vû dans un si grand peril. Cependant s'il avoit eu deux coups heureux la veille, il en eut encore deux autres ce jour-là, qui ne le furent pas moins. On luy coupa la couroye de sa cuirasse, sans l'offenser, l'autre perça son baudrier, & ne fit qu'éfleurer la peau. Toutefois il est certain qu'il auroit couru grand risque, si ses gens qui voyoient pendre sa cuirasse, qui n'étoit plus attachée que d'un côté, ne se fussent mis au devant de luy, pour luy donner le temps de la r'accommoder. Mais dans le temps qu'on étoit occupé à luy rendre ce service, les ennemis le serrerent de si prés, qu'il reçût un coup de pistolet dans le visage. Le sang qui couloit, & qu'il n'avoit pas le temps d'étancher, l'incommodoit cependant plus que la blessure, & pensa être cause de sa perte. Car deux Gentilshommes du party contraire l'ayant reconnu, le poursuivirent si vivement, que sans un

... cens francs, en reconnoissance de c
vice, & s'il n'eût pas été assassiné, comm
le diray tantôt, ce n'est pas la seule chose
vouloit faire pour luy. Il se sauva cependan
ce moyen, & ayant joint la cavalerie qui fa
déja retraite, il arréta les ennemis, qui s'a
doient bien de pousser leur victoire, tout
loin qu'elle pouvoit aller.

La Reyne mere ayant nouvelle de sa défai
le croyant perdu sans ressource, s'imagina
delivré d'un seul homme qui étoit capable de
verser son ambition. Ainsi ne doutant plus c
n'allât perdre tout son credit, elle le fit décl
criminel de leze Majesté par Arrêt du Parlem
avec promesse de donner cinquante mille éc
celuy qui luy aporteroit sa tête. Or elle croy
qu'il se trouveroit quelque miserable mercen
re, que l'esperance d'une telle somme porter
à un si grand crime, mais elle se trouva tromp
& ce grand homme donna si bon ordre à tc
malgré le malheur qui luy étoit arrivé, qu'
fut obligé de conveni...

raignoit le plus étoit que les ennemis ne fissent
ourir le bruit de sa mort, & que parce moyen
ls ne luy débauchassent ceux qui luy étoient le
noins assurez. C'est pourquoy il voulut leur écri-
e de sa propre main ; & quant aux autres, il le
it faire par ses Secretaires, se contentant de si-
gner les Lettres. Ainsi il retint ceux qui bran-
oient déja, & rassura tellement les autres,
qu'ils crurent qu'il n'y avoit rien de perdu,
uisqu'il vivoit encore. Les ennemis n'en ayant
as la même pensée, luy firent, à l'exemple
le la Reyne mere, tout du pis qu'ils purent,
ls pillerent sa maison de Châtillon, où il y
voit pour cent mille écus de Meubles, celle de
on frere le Cardinal, & de ses neveux d'Ande-
ot, tellement qu'on eût dit à voir leur procedé,
qu'il ne pouvoit jamais se remettre de sa chûte.
usques-là, nonobstant tout ce qui se passoit, il
voit toûjours joüi de son revenu, & la Reyne
nere, qui étoit bien-aise de luy faire accroire
qu'elle étoit plutôt obligée de faire ce qu'elle
aisoit, par necessité, qu'autrement, avoit dé-
endu sous main que personne n'y touchât. C'é-
oit pour laisser toûjours une porte ouverte à
l'accommodement, & pour n'être pas obligée
d'ailleurs à restitution en cas de paix, mais ne
croyant pas alors être obligée de garder tant de
mesures, tous ses biens furent confisquez, & luy
reduit en une telle necessité, qu'il se vit obligé de
demander le secours des Eglises. Elles luy ac-
corderent deux mille écus par mois, mais il ne
les prit que tant que la guerre dura, & dés qu'elle
fut finie, il n'en voulut plus, quoy qu'elles fussent
resoluës de luy continuer cette pension, toute sa
vie.

Une si grande persecution luy ayant fait con-

à l'extremité, le Roy au lieu de luy répon
tinüa de rendre des Edits contre luy, desort
voyant qu'il ne devoit mettre toutes ses esp
ces qu'en luy-même, il écrivit à la Reyne
gleterre, qui luy envoya encore cent mille
Avec ce secours il resolut de transporter la
re en Languedoc, où il avoit avis que sa p
ce feroit déclarer toutes les villes, que ten
les Catholiques-Romains. Cependant le
d'Anjou profitant de son absence, reprit t
celles du Poitou, bien fâché neanmoins d
voir pas fait un coup qu'il croyoit bien
avantageux, sçavoir de faire tüer l'Amiral
il avoit envoyé tout exprés jusques dan
camp, un Gentilhomme de Brie, nommé
rever, lequel faisant mine de passer dans so
ty, n'épioit que l'occasion de l'assassiner.
l'Amiral, qui sçavoit les desseins qu'on
contre sa vie, prenoit garde de si prés, q
ayant été impossible d'executer son coup
voulut pas s'en retourner, sans faire v
moins qu'il étoit propre pour les entrep

pouvoir sur son esprit, y attachoit de si grandes recompenses qu'elles étoient capables de lui faire oublier ce qu'il se devoit à luy-même. Cependant il y avoit un chemin bien plus court, & bien plus honorable pour se défaire de luy & c'étoit de le poursuivre sans relâche ; mais Tavannes ayant peur de finir trop tôt la guerre, dit au Duc d'Anjou qu'il se donnât bien de garde de laisser tant de places derriere soy, & que c'étoit assez abatre l'ennemy, que de luy ôter ce qu'il tenoit en ce païs-là. Comme tout ce qu'il luy disoit, étoit moins un conseil qu'une leçon qu'il devoit suivre, il fut obligé de s'y conformer, de sorte qu'il fut assieger S. Jean d'Angeli, place qui bien loin d'être fortifiée regulierement, ne l'étoit pas même, pour ainsi dire, en aucune façon. C'étoit dequoy luy faire esperer un heureux succés; mais la valeur de la garnison fut si grande, qu'il reconnut bien-tôt que ce ne sont pas les dehors qui assurent les places, mais les hommes qui sont dedans. Il perdit je ne sçay combien de temps & de soldats, avant que de pouvoir faire ses approches, & le Roy s'y étant rendu en personne, sa presence ne fit pas grandes merveilles. Le Cardinal de Lorraine qui étoit en grande faveur auprés de luy, luy avoit conseillé ce voyage, sous esperance que la place ne valant rien d'elle-même, elle n'auroit garde de tenir devant un si grand Monarque : mais les forces des Reformez n'étoient pas encore si abatuës qu'on pensoit, & au contraire ils étoient à la veille de se voir plus puissans que jamais. Et de fait, l'Amiral dont la force d'esprit ne paroissoit jamais tant, que quand il luy arrivoit quelque malheur, s'étoit tellement roidy contre sa mauvaise fortune, que par ses intrigues il avoit même tiré avantage de

Italie pour en tirer du secours ; m
l'interêt de ces puissances étoit d'en
division, plutôt que de l'apaiser,
hâtoient pas beaucoup de faire tout
promettoient.

Cela donnoit à penser à la Reyne
pendant comme elles luy faisoient t
perer quantité de belles choses, elle
muser l'Amiral de quelque esperanc
C'étoit une amorce où il se laissoit pr
ment, ainsi s'étant fait des propositi
& d'autre, la Reyne luy offrit d'acc
berté de conscience à son party, ma
l'exercice de sa Religion. C'étoit que
qui répondoit si peu aux esperances q
conçûës, & pour le succés desquelle
déja répandu tant de sang, qu'il vi
tout cela n'étoit que pour l'amuser ;
nuant toûjours dans le dessein de port
re dans le Languedoc, il partit pou
Bearn, où le Comte de Montgomn

ses du païs luy envoyerent des Députez, qu'il prit le chemin de la Garonne, qu'il traversa heureusement, quoyque les Catholiques-Romains l'eussent bordée. En chemin faisant, il est inconcevable combien il reçût d'honneur, & de marques d'amitié, chacun pleuroit de joye de le voir sorty de tant de grands perils, & d'avoir le bonheur de le posseder dans son païs; mais luy, sans être touché d'aucune vaine gloire, leur parloit comme s'ils eussent été ses propres enfans, leur recommandant l'amour de la Religion, sans aucun mélange de vengeance, d'avarice, & de cruauté, c'est-à-dire les reprenant tout doucement de quantité d'actions, qu'ils avoient faites, où l'on avoit remarqué souvent, que ces trois passions en étoient le motif. Enfin aprés un chemin long, & remply de mille difficultez, il arriva à Montauban, que les Réformez tenoient, & où il auroit été reçû comme en triomphe, s'il l'eût voulu soufrir. Mais il dit à ceux que cette ville luy avoit envoyez au devant jusqu'à quatre lieuës de là, qu'il les prioit de dire à leurs Compatriotes, que s'ils avoient de l'argent à dépenser, il valoit bien mieux que ce fut à quelque chose d'utile qu'à une qui étoit si peu necessaire, qu'il devoit plusieurs montres aux troupes de Mansfeld, & qu'il étoit bien empêché pour les contenter. Ces paroles étant raportées à la ville, elle fit un effort pour luy montrer la consideration qu'elle avoit pour luy; & de fait chacun se taxa luy-même pour amasser une bonne somme, & la luy ayant offerte en même temps, il la distribüa aux troupes de Mansfeld.

Cela luy ayant donné quelque relâche, il ne s'amusa point à perdre le temps inutilement

dan

ſituation, que par la force. Car elle eſt au
conflant du lot, & de la Garonne, ce qui d
obliger Montluc Lieutenant de Roy de Gui
d'en prendre un ſoin tout particulier. Mai
miral l'ayant ſurpris, il s'en rendit maît
deux jours. Il ne fit pas tant cette conquête
la garder, que pour pouvoir joindre Mont
mery, qu'il avoit laiſſé au delà de la Gar
afin de pouvoir mettre le païs ſous contribu
& comme il ſçavoit qu'il avoit fait un
ineſtimable, & qu'on pourroit tenter de lu
re tendre gorge au paſſage, il avoit jugé
pos de le ſecourir. Les Catholiques-Rom
qui ſe croyoient aſſez forts en ce païs là,
défendre leurs Maiſons, attribuerent leur
heur à la mes-intelligence qui regnoit
Montluc, & Damville, qui avoient ordre
ſecourir l'un l'autre. Mais ils auroient eu
re plus de raiſon de l'imputer au Duc d'A
qui s'étant amuſé, comme je viens de dire
Jean d'Angeli, perdit tant de monde da
aſſauts que l'Amiral put faire tout ce qu'

tres Capitaines ont coutume d'afoiblir leur armée en faisant des conquetes, il grossit la sienne, une partie des habitans suivit sa fortune, tant par l'amour de la Religion, que par l'estime qu'ils avoient pour luy. Il n'y eût que Thoulouze, qui par les brigues du Parlement, luy ferma les portes, dont il ne demeura pas sans ressentiment. Car pour punir ce corps de quelques cruautez qu'il avoit exercées envers les Reformez, il ruina les maisons qu'il avoit autour de la ville, le menaçant d'ailleurs que si quelqu'un tomboit entre ses mains, il expieroit par sa mort, ce qui venoit d'arriver. On ne l'avoit jamais vû si en colere que cette fois-là, aussi ce que ce Parlement avoit fait étoit tout-à-fait inhumain, ayant fait brûler deux, ou trois personnes tout vifs, sous pretexte qu'ils avoient intelligence avec luy. N'ayant plus rien à esperer autour de cette ville, il courut le Bas Languedoc, d'où étant passé dans le Vivarez, il entra enfin dans le Dauphiné, où il grossit encore ses troupes de plus de deux mille hommes, qui luy vinrent de tous côtez. Il ne voulut pas s'y arréter, quoy qu'il eût fait mine d'abord d'en vouloir à Montelimart, car se voyant une si belle armée, il crut que le meilleur party qu'il y avoit à prendre, étoit de marcher droit à Paris. La raison qu'il en avoit est que celle du Duc d'Anjou s'étoit extrémement afoiblie devant Saint Jean d'Angeli, & quoyque ce Duc l'eût mise dans de bons quartiers, aprés s'en être enfin rendu maître, il ne l'avoit pû encore refaire Il passa donc promptement dans le Forets, où il se rendit maître de Saint Etienne, petite ville fameuse par la quantité d'armes qui s'y fait, & qui se transportent dans les païs étrangers, ensorte

rechaperoit jamais. Ce fut alors que l
que les gens de guerre avoient pour luy
Les ſoldats, comme les Capitaines, ne boug
de la porte de ſa tente, pour ſçavoir de ſe
velles, & ſelon qu'elles étoient bonnes ou
vaiſes, on les voyoit s'en retourner ou t
ou conſolez. Mais ce qui étoit encore pl
pable de le faire mourir, fut le party qu'
ſur une nouvelle qu'il reçût, & qui luy éto
d'une extréme conſequence. Il tenoit toûjo
ville de la Charité ſur la Loire, quoy que l
tholiques-Romains euſſent tâché de la repr
par deux ou trois fois. Or comme ſon
étoit d'y aller paſſer la riviere, & pren
paſſant quelques trois mille hommes qu
ſembloient en ce quartier-là, la Reine Me
pêcha le Maréchal de Coſſé, fils du feu
chal de Briſſac, & qui n'étoit pas moins
rimenté que luy au fait de la guerre, pour
de s'en ſaiſir. A ces nouvelles, l'Amiral
tout malade, ou pour mieux dire, tout
miſant qu'il étoit, & ſe mettant dans une

se racheter par quelque somme d'argent, & c'étoit avec quoy il entretenoit la guerre. Par ce moyen tout le Royaume se trouveroit épuisé, ce qui luy faisoit tant de peine, qu'il avoit encore écrit plusieurs fois au Roy, & même à la Reyne mere, pour avoir la paix. Ils la luy avoient toûjours refusée jusques là avec une opiniâtreté merveilleuse, mais enfin voyant qu'il avoit passé tant de rivieres, & qu'aprés avoir évité un nombre infiny de dangers qu'ils luy avoient preparez, il étoit en état de marcher droit à Paris, il ne se montrerent plus si obstinez. En même temps donc qu'ils envoyerent ordre au Maréchal de Cossé de passer la Loire aprés luy, ils reprirent les négociations de paix, que l'Amiral fut obligé neanmoins d'interrompre, à cause que son mal redoubla, surquoy quelques gens de son party, qui s'ennuyoient de la guerre, trouverent à redire, disant qu'il n'étoit pas juste que pour luy seul, tout le public en souffrit. Ces plaintes luy étant raportées, il fit venir ceux qui les faisoient, & leur ayant demandé en presence de tout le monde, s'ils ne pouvoit pas en l'état où étoit prendre deux ou trois jours de repos, principalement aprés les fatigues, qu'il venoit de souffrir, il les rendit si confus, qu'ils n'eurent pas le mot à luy répondre. Cependant le Maréchal de Cossé esperant que son indisposition luy donneroit moyen d'executer quelque chose d'avantageux, il attaqua son arriere-garde, mais il trouva si bon ordre par tout, qu'il se retira, aprés avoir perdu plus de trois cens hommes.

La Reyne Mere qui croyoit que tout le monde fit comme elle, c'est-à-dire, qu'il y eût du mistere en *toutes* choses, ne sçavoit que dire de

que par le moyen des Catholiq
aprés avoir si fort maltraité les Reformez, fa
soit tout son possible pour ménager leurs int
rêts. C'est pourquoy croyant qu'elle avoit u
belle occasion de gagner l'Amiral, sans que l
Reformez en pussent prendre ombrage, elle l
fit offrir deux cens mille écus, moyennant qu
voulût un peu adoucir les conditions du trai
qui se proposoit. Au reste la couleur qu'elle do
noit à ce present ne pouvoit être plus belle, e
la faisoit passer pour une restitution des me
bles, qui luy avoient été pris à Chastillon,
pour un dedommagement de son bien, ma
ayant bientôt reconnu son adresse, il envo
ordres à ses députez de ne plus parler de ce
restitution, sur laquelle ils avoient insisté j
ques-là, & au contraire de déclarer, que po
vû qu'on voulût donner satisfaction aux E
ses, il ne demandoit rien pour luy. Cette
trebaterie fit échoüer tous les desseins de la R
ne, & ne sçachant encore ce qui seroit le
de la paix, ou de la guerre

plus embarassée que jamais, neanmoins aprés avoir consideré toutes choses mûrement, elle se défia de la fortune, de sorte qu'elle manda aux deputez, qui faisoient toûjours des allées, & venuës, de conclure à quelque prix que ce fût. L'Ambassadeur d'Espagne, qui sçavoit que l'intérêt du Roy son Maître étoit de tenir toûjours le Royaume divisé, fit tout ce qu'il pût pour l'obliger à retirer sa parole prenant la Religion pour pretexte. Il luy offrit même de plus grands secours, que ceux qu'elle avoit tirez jusques-là du Roy d'Espagne (car il luy en avoit donné aussi-bien que le Pape.) Mais cette Princesse qui n'étoit pas si bête, que de ne pas voir le motif de toutes ces offres ne jugea pas à propos de le croire, si-bien que la paix fut concluë aux conditions suivantes : que les Edits accordez aux Reformez, seroient non seulement executez de point en point, mais qu'ils auroient encore deux villes dans chaque province, où il leur seroit permis de faire l'exercice de leur Religion, pourvû que ce fut dans les Fauxbourgs : Qu'ils auroient le même Privilege des Catholiques Romains, quand il seroit question d'entrer dans les Universitez, Colleges, Hôpitaux, ou Maladreries : qu'ils seroient admis aux charges publiques, & que comme aprés ce qui s'étoit passé à l'égard du Parlement de Toulouse, ils avoient lieu de croire qu'ils n'y seroient pas bien traitez, s'ils venoient à y avoir des affaires, ils auroient leurs causes commises aux requêtes de l'Hôtel : que dans les autres Parlemens, ils pourroient aussi recuser un certain nombre de Juges, sans qu'on pût alleguer rien au contraire. Mais toutes ces prerogatives n'étoient rien en comparaison de ce que voicy. Afin qu'ils ne s'imaginassent pas

le Roy & la Reyne mere y alloient à la bonne
on auroit eu lieu de soupçonner qu'une p:
avantageuse ponr eux, n'auroit duré qu'au
de temps que ce Prince, & cette Princesse, tro
roient une occasion favorable pour la rom
cependant l'Amiral ne s'y fiant que de bonne
te, ne l'eut pas plûtôt fait publier dans son c:
qu'il resolut de s'en aller à la Rochelle. O
sçauroit dire si la Reine en fut bien-aise, ou
car il y en a qui veulent qu'elle n'eût fait ce t:
que pour faire mettre les armes bas aux R
mez, & pour attraper ensuite l'Amiral. D
tres soûtiennent, que c'est qu'elle étoit las
le-même de la guerre, outre qu'elle faisoi
flexion, qu'il n'étoit pas de l'interest du R
me, d'avoir tant de confiance au Roi d'Esp:
qui tiroit deux avantages considerables d
troubles, le premier en ce que nous lui
nions connoissance de nos propres affaire
second, en ce que pendant que nous étions
dans la division, nous ne songions pas à pr

ble ennemy. Nous en dirons quelque chose davantage cy-aprés, & comment le Roy fit semblant de le croire, pour le faire venir en Cour ; mais pour à present il me suffira de raporter que la Reyne mere rejetta cette proposition, comme une chose à quoy elle n'étoit pas en état de songer, prenant pour pretexte, qu'il n'y avoit pas d'argent à l'Epargne, quoyque tous les jours elle en dépensât une infinité à des ballets, & à des comedies.

Quoy qu'il en soit, l'Amiral s'étant retiré comme je viens de dire à la Rochelle, se ressouvint d'une Dame qu'il avoit vûë en s'en revenant de Languedoc. C'étoit Jacqueline de Monbel, fille du Comte d'Autremont, veuve du Baron d'Anthon. Et comme l'amour entre aussi bien dans la tête des grands hommes, que dans celles des autres, il l'avoit trouvée tellement à son gré, qu'il resolut de se satisfaire. Pour cét effet il envoya sa procuration pour l'épouser à un Gentilhomme du voisinage de cette Dame à quoy ses ennemis trouverent à redire, publiant qu'il n'apartenoit qu'aux Princes d'épouser par Procureur. Mais ceux qui parloient des choses sans passion, imputoient ces sortes de discours à médisance, soûtenant de leur côté qu'il ne pouvoit faire autrement, puisqu'il n'y avoit pas de sureté pour luy à l'aller épouser, & que d'ailleurs il n'y auroit pas eu d'honneur pour elle à aller le trouver, sans être sa femme. Mais laissant à part ces sortes de choses, cette Dame à qui il ne pouvoit arriver de plus grand bonheur, ayant reçû avec joye l'honneur qu'il luy faisoit, fut conduite à la Rochelle par cinquante Gentilshommes de ses parens, & l'Amiral sçachant qu'elle venoit, fut la recevoir à une lieuë de la

r'entrerent tous deux dans ...
canon, suivis d'une infinité de Noblesse, qui s'
étoit renduë tous exprés pour honorer cet
fête. Peu de temps aprés l'Amiral qui avoit de
une grande fille, n'ayant point changé de sent
ment pour Teligny, qui s'étoit encore rendu pl
recommandable auprés de luy par le traité d
paix, à quoy il avoit été employé, la luy donn
en mariage. C'étoit un Gentil-homme si sag
qu'il n'avoit pas son pareil, ce qui avoit si bie
gagné le cœur de l'Amiral, qu'il le prefera com
me j'ay dit tantôt, à plusieurs autres, q
étoient beaucoup mieux partagez que luy d
biens de fortune.

Cependant les Princes Protestans d'Allem
gne, avec qui l'Amiral avoit toûjours entrete
une intelligence étroite, envoyerent à sa pri
une celebre Ambassade au Roy, pour se conjo
avec luy de la paix. Car ce grand homme qui
songeoit qu'à établir sa religion, étoit bien
se de faire voir que plusieurs grands Prince
... pas encore, si on luy n...

iner de la jalousie au Roy: Et de fait; il y étoit
s maître, que le Roy ne l'étoit dans Paris; &
oy qu'en aparence il eût deux personnes au
ſus de luy, ſçavoir le Prince de Bearn, & le
nce de Condé, c'étoit plutôt pour la forme
: pour qu'il en parût quelque chose. Car s'il
ivoit la moindre affaire, c'étoit à luy qu'on
lressoit, & s'il eût voulu abuser de son pou-
r, on n'eût non plus parlé de ces deux Prin-
, que s'ils n'eussent pas été au monde. C'é-
: dequoy mécontenter la Reyne de Navarre,
étoit une des Princesses de son siecle la plus
e, & qui ſçavoit mieux se faire rendre ce qui
étoit dû, mais il avoit l'adresse de luy faire
uver bon, tout ce qu'il faisoit, & se conser-
t ainsi l'autorité, sans qu'elle entrât dans le
indre soupçon qu'il voulût l'avoir au preju-
: de son fils. Et à la verité, c'étoit à quoy il
geoit le moins; mais il étoit besoin quelque-
; qu'il expediât sur le champ de certaines af-
'es, qui ne vouloient point de retardement.
oy qu'il en soit, aprés avoir gouverné avec
: autorité absoluë pendant un an entier le
y luy manda de venir en Cour, luy promettant
il y seroit mieux venu que jamais, & que son
ein étoit de se servir de luy, dans la guerre,
il méditoit contre les Espagnols. C'étoit le
ndre par son foible, & il haïssoit tellement
te nation; que s'il n'eût tenu qu'à luy, il l'eût
erminée jusqu'au dernier. Cependant ne
nant pas tellement dans ce paneau, qu'il
fît quelquefois reflexion au peu d'aparence
il y avoit de se fier à sa parole, il differa de
tir, jusqu'à ce que le Maréchal de Cossé étant
u à la Rochelle, sous pretexte de terminer
amiable quelques differens, qui étoient sur-
ve-

geoit à rien moins, qu'à romp
roit donc party à l'heure-méme, si sa fem
l'eût retenu, laquelle par un préſentiment
qui devoit arriver, ne céſſoit de luy dire,
ſeroit une imprudence nompareille à lu
étoit eſtimé ſi ſage, de ſe fier à une Princeſ
luy avoit manqué ſi ſouvent de parole; c
vouloit aller faire à la Cour, luy qui y
tant d'ennemis, & qu'elle eſperance il av
Roy, qui quoy qu'il eùt vingt-ans paſſez, l
tout gouverner à la Reyne ſa mere; que c
dant s'il étoit queſtion de prendre une reſol
violente, il ſeroit le premier à s'y porter,
d'un naturel ſi farouche, & en un mot ſi ma
vé, qu'il ne pouvoit pas dire une ſeule pa
ſans jurer le nom de Dieu.

L'Amiral ſe rendit plutôt à l'amour qu'il
pour ſa femme, qu'à ces raiſons; & au lie
ler à la Cour, il y envoya Teligny, à qui
fit mille careſſes. Il étoit accompagné d
deputez pour traiter des choſes qui conce
la Religion, & qui avoient ſervy de pret
Maréchal de Coſſé pour ſon voyage. Ce

tromper l'Amiral, mais rien ne le fit davantage, que ce que le Roy luy fit dire par Teligny, sçavoir, qu'il commençoit à connoître que sa mere le tenoit en esclavage, & qu'elle luy preferoit le Duc d'Anjou son frere; qu'elle gouvernoit d'ailleurs si mal le Royaume, qu'il ne tenoit pas à elle qu'il ne devînt à rien; que pour remédier à tout cela, il étoit résolu de les éloigner tous deux, mais qu'ayant besoin de ses serviteurs, il luy feroit plaisir de l'aider de ses conseils: que s'il ne vouloit pas venir par des raisons qu'il ne concevoit point, il luy envoyât du moins quelqu'un, avec qui il pût conferer non seulement de ces choses, mais encore de la guerre de Flandres, qu'il seroit bien-aise d'entreprendre aprés cela. C'étoit prendre l'Amiral comme je viens de dire, par où il étoit sensible, ainsi il luy envoya Ludovic de Nassau, Frere du Prince d'Orange, à qui il recommanda d'observer si-bien le Roy, qu'il luy pût raporter ce qu'il auroit dans l'ame. Mais Ludovic s'y laissa tromper, aussi bien que Teligny, car le Roy luy ayant fait mille caresses, & rendu à son frere à sa consideration, disoit-il, le château d'Orange, dont il s'étoit emparé, il se laissa si bien enchanter par tant de belles aparences, qu'il crut de bonne foy tout ce que ce Prince luy voulut dire.

Ludovic étant donc revenu auprés de luy acheva de le persuader, en quoy certes il fut bien excusable. Car outre les belles paroles qu'il raportoit, il avoit encore quelque chose de plus essentiel, sçavoir un traité qu'il avoit fait avec le Roy, par lequel ce Prince promettoit d'ataquer la Flandre d'un côté, pendant que le Prince d'Orange l'attaqueroit de l'autre. Il specifioit méme les places qu'ils devoient avoir l'un &

bonne intelligence avec le Prince d'Orang
faisoit la guerre au Roy d'Espagne depui
sieurs années, par la même raison qu'il l
faite au Roy, il se ressentiroit de son éta
ment, si par hazard il venoit à avoir bes
son secours. Cependant comme on croi
jours aisément ce qu'on desire, il resser
Ludovic, c'est-à-dire qu'il crut de la me
foy du monde, tout ce que ce Prince avo
celuy-cy. Cependant sa femme qui avoit
sa tendresse, trouvoit encore moyen de c
tre dans son esprit tout ce qui se pouvoit
faveur de la bonne foy du Roy; mais enfi
lut qu'elle cedât à une nouvelle ruse, d
Prince se servit pour attraper son mary
laquelle aussi il y auroit eu bien peu de g
eussent pû se défendre. Ce Prince pou
acroire à l'Amiral, que non seulement i
perdu le souvenir de toutes les guerres c
mais qu'il n'en avoit encore pas moins d
pour les Reformez, luy avoit fait déja t
quelques paroles touchant le mariage du
de Bearn, avec sa sœur Marguerite, disa
vouloit que ce fut le gage de sa foy. Or

avantages que la Religion pouvoit se promettre de ce mariage, il partit de la Rochelle pour se rendre à Blois, où étoit la Cour, aprés avoir fait neanmoins demander au Roy, qui luy fût permis de mener cinquante Gentilshommes avec luy, non pas qu'il se défiât de sa parole Royale, mais pour s'assurer contre les ennemis particuliers qu'il pouvoit avoir. Le Roy fit réponse qu'il n'en amenât pas seulement cinquante, mais cent s'il vouloit; ainsi tout cela luy ayant encore persuadé qu'il n'y avoit point de risque pour luy, il partit comme je viens de dire, & arriva à Blois, où le Roy luy fit tant de caresses, que cela donna de la jalousie à tous les Grands. Aprés ce favorable accueil, le Roy luy rendit toutes les pensions dont il avoit été privé par l'arrêt, dont j'ay parlé cy-dessus, même pour le dédommager de ses meubles, il luy fit present de cent mille Francs, qui furent tirez de son épargne. Mais ce qui étonna davantage tous ceux qui ne sçavoient pas le poison qui étoit caché sous ces caresses, fut qu'il luy donna entrée dans ses Conseils, preferant même ses avis, à ceux de tous les autres. Pour comble de graces il s'enferma plusieurs fois avec luy tête à tête, traitant là du mariage du Prince de Bearn, & de la guerre de Flandre, luy confirmant d'ailleurs ce qu'il luy avoit fait dire touchant la Reyne mere, & le Duc d'Anjou. L'Amiral ayant ainsi demeuré quelques jours à la Cour, crut qu'il n'y avoit point de danger pour luy d'aller faire un tour à Châtillon; & en ayant demandé permission au Roy, ce Prince feignit de s'interesser à sa sureté, desorte qu'il luy dit de n'y pas aller tout seul & même il luy permit d'y entretenir garnison.

L'Amiral y demeura cinq semaines pendant

réponse qu'il avoit faite à sa femme, r
qu'il ne devoit pas sur une crainte mal fo
être cause que le Roy changeât la bonne v
qu'il avoit pour eux, en une haine, dont
roit impossible aprés de le faire revenir
bout de ce temps-là, il retourna en Cou
une Lettre que luy écrivit le Roy, par laqu
luy mandoit qu'il avoit besoin de luy, pou
ter d'une alliance avec la Reyne d'Anglete
avec les Princes d'Allemagne, afin que
ses forces seroient occupées en Flandres,
assuré de ce côté-là. Cependant tant de
ques apparentes de bonheur furent interro
par la mort de son frere aîné, qui avoit qu
pourpre, pour épouser une personne de
tion. Ce qu'il y eut encore de plus fâc
sa mort c'est qu'il fut empoisonné par son
de Chambre, crime qui ne fut découvert
moins que deux ans aprés, & qui par conse
ne put pas faire de peine à l'Amiral, pu
ne tarda gueres à tomber dans les embuch
luy tendoient ses ennemis. J'ay dit, cy-
toutes les caresses que luy faisoit le Roy,
encore toute autre chose à ce second voy

bles, sçavoir la guerre de Flandres, & le mariage du Prince de Bearn, ils convinrent bien-tôt de tout, de sorte que l'Amiral se chargea de ménager adroitement ce dernier article; je dis adroitement, car quoy que le Prince de Bearn ne pût recevoir de plus grand honneur, la Reyne de Navarre sa mere n'avoit entendu parler qu'à regret de cette alliance, ce que j'attribueray à deux raisons; la premiere en ce que la Princesse, sœur du Roy qui étoit extremement coquette, passoit dans son esprit pour être beaucoup plus propre à faire une Maîtresse, qu'une femme, la seconde qu'elle avoit un pressentiment secret que ce mariage cachoit un poison d'autant plus dangereux, qu'il sembloit n'offrir, pour ainsi dire, que des roses, ce fut pour cela qu'elle répondit d'abord à la proposition qui luy en fut faite, en des termes forts civils, mais qui ne concluoient rien, & étant pressée de parler plus clairement, elle trouva tant de détours, qu'on crut que ce mariage ne s'acheveroit jamais.

On dit au Roy, & ce fut une personne qui n'étoit pas amy de la Maison de Lorraine, que ce qui en étoit cause, c'est que cette Princesse aimoit le Duc de Guise, & que la Reyne de Navarre l'avoit découvert, surquoy le Roy s'emporta tellement contre le Duc, que peu s'en falut qu'il ne le frapât. Le Duc se voyant si fort animé, prit le party de ne rien dire, & l'on crut qu'il avoit fort bien fait, quoy qu'il en soit, cet obstacle étant levé, & même le Duc s'étant marié, pour ôter tout pretexte au Roy de se fâcher contre luy, l'Amiral récrivit tout de nouveau à la Reyne de Navarre, la conjurant de ne pas s'opposer elle-même à la chose du monde où les Reformez trouvoient plus d'avantage; qu'il le

re , étoit de témoigner du soupç
faiſoit:qu'il y avoit deux choſes qui luy fai
de la peine , l'une le credit que le Duc d'
avoit à la Cour,luy qui étoit l'ennemy mor
Reformez , l'autre l'intelligence qui par
entre le Roy , & l'Eſpagne ; qu'il n'avoit
dire à cela , ſinon qu'à l'égard du premi
n'y avoit rien à craindre de ce Duc, leque
tout prêt de paſſer en Pologne , où l'on
des brigues pour le faire monter ſur le trô
que pour le ſecond , il ſçavoit mieux ce
étoit , que perſonne , luy qui avoit entret
Roy pluſieurs fois ſur cet article, & à qui
voit falu que faire connoître ſes veritable
rêts , pour le reſoudre à la guerre. Et de
Roy s'étoit ſi bien déguiſé là-deſſus , qu'i
fait paroître une haine mortelle contre
gnol,principalement l'Amiral luy ayant d
gagneroit de deux façons en faiſant cela
en ce que les Reformez , parmy leſque
vouloit pas nier qu'il n'y eût quelques
... n'exciteroient plus aucuns t

ou qu'elle eût été empoisonnée par des gands de senteur, qu'elle étoit allée acheter elle-même chez un parfumeur Italien qui en fournissoit à la Reyne mere.

Quoyque sa mort eût dequoy chagriner le Prince son fils, & tout ceux qui étoient dans ses interêts, cela ne fut pas capable de retarder les nôces. Elles se firent à Nôtre-Dame, où le Cardinal de Bourbon dit la Messe à plus de deux heures aprés midy, quoyque cela fut contre l'usage de l'Eglise Romaine. Tant qu'elle dura, le Prince de Bearn, qui étoit devenu Roy de Navarre par la mort de la Reyne sa mere se promena dans la cour de l'Archevéché avec l'Amiral, & une foule innombrable de Noblesse de la Religion Reformée. Car chacun étoit venu pour faire honneur au Chef de son party, tellement que le Roy & la Reyne mere, qui couvoient un méchant dessein contr'eux, depuis le voyage de Bayonne, crurent que le temps étoit venu de le pouvoir executer. On raporte donc que pendant que chacun étoit en joye de ce mariage, qu'on croyoit devoir rétablir la tranquilité publique, ils tinrent conseil pour en faire un massacre general, mais qu'aprehendant qu'ils ne se réünissent sous l'Amiral, ils resolurent de s'en défaire le premier. Pour cet effet le Duc de Guise fournit Morever, celuy-là même qui avoit tué le Seigneur de Moüi, & l'ayant fait cacher dans la maison d'un Chanoine de saint Germain de Lauxerrois, qui avoit été son Precepteur, cet assassin le guetta, comme il revenoit du Conseil. Le coup étoit bien aisé, l'Amiral qui demeuroit tout proche, passoit ordinairement à pié devant cette maison, ainsi l'ayant

l'attendoit. La premiere chose q
se sentant blessé, fut de regarder d'où venoit
coup, ce qu'ayant reconnu facilement, ses ge
investirent la maison, mais trop tard, puisq
l'assassin s'étoit sauvé, comme je viens de di
Ils prirent une servante & un laquais qu'on
trouva seulement, & ils furent conduits en p
son où ils furent interrogez. On courut d
au Roy qui joüoit alors à la paume, ce qui
noit d'arriver, dont il feignit si bien de se m
tre en colere, qu'on crut qu'il y alloit à la bo
ne foy. L'Amiral sans s'étonner autremen
s'en alla encore chez luy à pié, & le Roy luy e
voya Paré qui luy coupa le doigt à trois rep
ses, sans qu'il témoignât sentir aucune doule
Cela fait il tint conseil dans sa chambre, où
avoüa avoir eu tort de s'être enfermé dans Pa
principalement aprés les avis qui luy avoi
été donnez. Et de fait, outre ceux dont j'ay p
lé, un de ses amis luy avoit envoyé une Le
qu'il avoit interceptée du Cardinal de Pell
la Maison de Guise, par laquell

s, il delibera avec ses amis s'il ne devoit plutôt sortir de la ville, que de se confier da- tage à des gens qui étoient de si méchante La plûpart furent de cet avis, & il auroit executé à l'heure même, si Teligny qui avoit a servy de caution de la parole du Roy, ne it rassuré entierement, en luy confirmant que Prince étoit innocent de ce qui étoit arrivé. Cependant le Roy pour le luy faire mieux ac- oire, ne s'étoit pas contenté de se fâcher com- e j'ay dit, mais il fit encore fermer les portes e Paris, pour empêcher, disoit-il, que l'assasin e se sauvât avec ses complices. On ne prit pas garde à cette ruse, & c'étoit au contraire de peur que les Reformez ne sortissent. Cela fait, il fut voir l'Amiral l'aprés dînée, & feignant de soupçonner les Guises de cet attentat, il luy conseilla de faire venir auprés de luy tous ceux en qui il se confioit le plus, & de faire loger d'ail- leurs autour de sa maison tout ce qu'il y avoit de Reformez à Paris. Par ce moyen il les assem- bla tous pour en avoir meilleur marché, com- me nous dirons bien tôt. L'Amiral, qui sur e raport de Teligny, ne croyoit pas le Roy ca- pable d'une si méchante action, l'entretint plus d'une demie heure en particulier, ce qui donna beaucoup de jalousie à la Reyne mere, qui avoit peur qu'il ne tournât son esprit. On ne sçait au vray ce qu'il luy dit, mais on presume qu'il luy conseilla de prendre plus de soin qu'il ne faisoit de ses affaires, d'en ôter l'administration à la Reine mere, & de se defier du Duc d'Anjou, & de faire la guerre au Roy d'Espagne. Il luy avoit dit quelques jours auparavant une chose à ce su- jet qui devoit bien faie rentrer ce Prince en luy même & luy faire voir qu'il n'avoit point de
mei

donner beaucoup d'affaires.

Voilà comme ce grand homme parloit à cœu
ouvert à son Maitre. Mais pour en revenir où j'
étois, l'inquietude que la Reyne mere avoit
cette conversation, ne fut pas de longue duré
car le Roy continuant toûjours dans un dessein
barbare, tâcha de porter l'Amiral de venir
Louvre, luy disant qu'il y seroit plus en sure
que chez luy; qu'il croyoit que ce coup venoit
Duc de Guise, & que comme il avoit beauco
de credit sur le peuple de Paris, il faloit to
craindre d'un homme, qui avoit été capab
d'une si méchante action. L'Amiral qui étoit
ja assez fâché de s'être renfermé dans Paris, n'e
garde de vouloir prendre une clôture enco
plus étroite, ce que voyant le Roy, il luy dit q
luy vouloit du moins envoyer un corps de ga
devant sa maison. Il s'en excusa, mais le Ro
envoya Cosseins Mestre de Camp du Regim
des Gardes, amy intime des Guises, & par c
sequent son ennemy mortel. Cela fut cause

ſauver le Roy de Navarre, & le Prince de Condé les fit venir loger dans le Louvre, aprés quoy il envoya chercher le Duc de Guiſe, à qui il dit qu'il ſe repoſoit ſur luy du meurtre de l'Amiral, qu'il envoyerent ordre au Prevót des marchans de faire armer le Bourgeois, & de luy obeïr, c'eſt pourquoy qu'il eut à prendre ſi-bien ſes meſures, que le coup ne manquât pas.

Le Roy ne pouvoit remettre ſes interêts en de meilleures mains, qu'en celles de ce Duc qui avoit la mort d'un pere à venger. Cependant quelque precaution qu'il y aportât, il luy fut impoſſible qu'on ne découvrît qu'il ſe tramoit quelque grande choſe, on vit un certain mouvement dans la Bourgeoiſie, qui n'étoit pas ordinaire, outre qu'il s'aſſembloit du monde à l'Hôtel de Guiſe. Cela donna l'alarme aux amis de l'Amiral, & voulant ſe précautionner, ils firent apporter des armes dans ſon logis. Mais Coſſeins empêcha d'entrer ceux qui les apportoient, ce qui étant rapporté à l'Amiral, le Roy de Navarre qui étoit avec luy, décendit pour ſçavoir par quel ordre il le faiſoit. Coſſeins luy répondit que c'étoit depeur que les ennemis de l'Amiral ne priſſent ſujet delà de faire quelque émotion, de quoy le Roy de Navarre s'étant mocqué, il les fit entrer incontinent.

Cependant le Duc de Guiſe ayant reçû les ordres, dont je viens de parler, diſpoſa ſes amis, les Pariſiens, & quelque gens de guerre, qui étoient à ſa devotion. L'heure qu'il leur donna, fut quand ils entendroient ſonner la cloche de S. Germain de Lauxerrois, qui ſonnoit ordinairement à deux heures aprés minuit & à qui les autres cloches de Paris devoient répondre. Mais la Reyne mere l'ayant fait ſonner une heure

Roy. On ouvrit aussi-tôt, & Cosseins p
da celuy qui luy avoit ouvert la porte,
s'avança à celle du degré, que gardoie
ques Suisses, que le Roy de Navarre a
voyez, mais ayant été enfoncée, ils fur
sacrez impitoyablement. Le bruit qui se
& les coups de Pistolets qui se tiroient a
veillé l'Amiral, il prit sa robe de cham
s'étant jetté à terre, pour demander p
Dieu, il dit à Merlin son Ministre, qu
réveillé comme luy, que son heure étoi
& qu'il fit la priere. Merlin, qui n'av
tant de resolution que luy, se le fit dire de
ce que voyant l'Amiral: Eh bien mes a
dit-il, & à quelques autres domestiq
étoient accourus dans sa chambre, sauve
car pour moy, c'en est fait, & il y a lon
que je suis preparé à la mort. En effet,
roître aucunement troublé, il se mit à c
ses prieres, & fut abandonné de son M
& de tous ses Domestiques, à la rese